TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10341 — 44 PAGES — SAMEDI 29 AVRIL 1978

LES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES NEUF REPOUSSENT AU 9 MAI LEURS DÉCISIONS SUR LES PRIX, LE VIN ET LES MONTANTS COMPENSATOIRES

LIRE PAGE 40

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Le président de l'Afghanistan a été tué au cours du putsch

Les combats se poursuivaient dans la matinée du vendredi 28 avril à Kaboul, au lendemain du putsch qui a renversé le président Daoud et fait de nombreuses victimes. La radio a annoncé que le chef de l'Etat avait été tué parce qu'il « refusait de se rendre ». Une junte, dont on ignore la composition exacte, a annoncé que la Constitution était abrogée.

Le chef des putschistes, le colonel Abdul Kadir, auquel la radio donne maintenant le titre de général, n'est pas connu à l'étranger et est âgé d'une quarantaine d'années. Il semble avoir agi avec de jeunes officiers. Les informations *en provenance* de Kaboul indiquent en effet que l'état-major n'a pas participé au coup d'Etat. Le quartier général de l'armée de l'air, notamment, *a été mitraillé* par les avions des putschistes. Certaines unités d'infanterie n'ont pas suivi ces derniers et offrent toujours une résistance sérieuse dans certains *quartiers de la capitale.*

De source diplomatique, on indique qu'aucune évacuation des étrangers n'est envisagée pour le moment. Au demeurant, les frontières et les aéroports afghans sont fermés.

La radio a annoncé que le pays sera administré par ordonnances militaires et a appelé la population à poursuivre ses occupations dans l'ensemble du pays, mais on ignore quelle est la situation en province.

(Lire nos informations page 3.)

La fin d'une politique d'équilibre ?

Après l'Inde et le Pakistan, l'Afghanistan change de régime. Le destin des dirigeants est différent — Mme Gandhi est devenue chef de l'opposition dans un pays qui pratique toujours la démocratie formelle ; M. Bhutto sera conduit prochainement à la potence si la junte au pouvoir à Islamabad le veut ; M. Daoud est mort, — mais les implications diplomatiques de la chute de dirigeants qui menaient chacun une politique très personnelle sont de même nature.

Petit pays sans grandes ressources, *l'Afghanistan était* néanmoins courtisé par les grandes puissances, conscientes de son importance stratégique. Américains et Chinois notamment suivaient attentivement les relations de Kaboul avec l'U.R.S.S., son principal client et fournisseur. Soucieux d'étendre leur influence dans cette partie de l'Asie, les Soviétiques avaient entre autres accordé des bourses d'études aux catégories sociales qu'ils jugeaient les plus influentes à terme : les jeunes officiers et les ingénieurs du génie rural en contact avec les paysans.

Tout en proclamant leur fidélité à l'Islam, les putschistes ont employé dans leur proclamation un style « révolutionnaire » qui semble porter la marque de l'U.R.S.S. S'il est trop tôt pour parler des relations que le nouveau régime aura avec le Kremlin, il est certain que celui-ci ne pleurera pas beaucoup l'élimination de M. Daoud. Celui-ci avait certes poursuivi avec son puissant voisin une politique de coopération que la monarchie elle-même considérait comme une nécessité pour un pays aussi enclavé que l'Afghanistan. Il s'était rendu à deux *reprises* à *Moscou* et avait signé l'année dernière un accord commercial engageant les parties pour trente ans. Mais, au nom du non-alignement, il avait cherché de nouveaux alliés et pratiquait une habile politique d'équilibre. Malgré un contentieux historique sur le partage des eaux des rivières *communes* aux deux pays, la coopération *s'était spectaculairement* développée depuis 1973 avec l'Iran. Téhéran avait financé des travaux d'irrigation de nature à modifier considérablement l'économie du pays.

Non content d'ignorer les réserves soviétiques quant à cette coopération, M. Daoud n'avait jamais soutenu le projet de pacte de sécurité collective en Asie cher à Moscou. Ce pacte aurait pour effet de « geler » les frontières, alors que Kaboul *conserve des* visées sur certaines régions frontalières du Pakistan peuplées de six millions de Patchous, ethnie majoritaire en Afghanistan. Les « nationalistes » baloutches et patchounes du Pakistan furent longtemps soutenus militairement par Kaboul. Toutefois, en 1976, *Islamabad et Kaboul avaient mis* une sourdine à leur différend ; M. Bhutto avait été reçu chaleureusement par M. Daoud, sensible aux pressions de Téhéran. L'Iran souhaite une réconciliation, parce qu'il redoute que la rébellion « nationaliste » ne s'étende à sa propre communauté baloutche, et *surtout parce que* le chah a pour dessein la création d'un grand ensemble régional, réunissant l'Iran, l'Inde, le Pakistan et l'Afghanistan, susceptible de contenir l'influence soviétique.

Outre la nouvelle donne qu'il introduit dans le jeu des grandes puissances, le putsch de Kaboul risque d'avoir pour conséquence un regain de tension entre l'Afghanistan *et le Pakistan.* Moins bien disposés à l'égard de l'Iran, les successeurs de M. Daoud auront moins de raison de chercher à pratiquer une politique d'apaisement.

AU JOUR LE JOUR

L'heure de la piqûre

La guillotine est, de toute évidence, un instrument barbare : elle coupe en deux un individu, fait gicler le sang sur les pavés d'une cour de prison, par un matin blême, devant des magistrats et des officiants muets... Bref, elle est inadaptée aux mœurs évoluées d'un pays moderne.

C'est pourquoi, en proposant de la remplacer par « une injection au condamné de substances chimiques », le sénateur Bonnefous offre une solution aussi hygiénique que la bombe à neutrons, qui tue les hommes mais préserve le matériel : la piqûre préservera la peine de mort et tuera seulement l'idée qu'on s'en fait.

L'avantage de cette modification technique, c'est qu'elle n'entraînera pas de bouleversement dans le fonctionnement de la machine judiciaire : tout au plus, les bois de justice seront-ils remplacés par un lit de justice. Et quand, à l'heure de la piqûre, les détenus verront passer la seringue dans le quartier des condamnés, ils sauront que la Veuve se cache sous la blouse blanche de l'infirmière.

BERNARD CHAPUIS.

EUROPA

publié dans

Le Monde

de mardi (daté 3 mai)

- Où va l'Italie ? par Arrigo Levi.
- De nouveaux exportateurs d'armes : *les pays du tiers-monde*, par Alain Cadix.
- L'Europe des jeunes : un espoir et un défi, par Anita Hibbert.
- Une interview du président de la Shell allemande, par *Hans Baumann.*

Ce supplément est préparé en collaboration avec « la Stampa », « The Times » et « Die Welt ».

Le Frolinat subordonne l'arrêt des combats au retrait du Tchad des troupes françaises

Tandis que dix avions de combat français Jaguar arrivaient jeudi 27 avril à N'Djamena, M. Bourges, ministre de la défense, confirmait le renforcement sensible de la présence militaire française au Tchad.

De son côté, le Frolinat (Front de libération nationale* du Tchad) — dont les unités progressent vers le sud du pays — *a précisé vendredi qu'il poursuivrait les combats et considérerait* les accords de Benghazi (conclus le 27 mars) comme « nuls et *non avenus » si les troupes françaises ne quittaient pas le Tchad.

Dans une déclaration par téléphone à l'agence Reuter, le représentant, à Paris, du Frolinat — qui se présente sous le nom de guerre d'« *Abou Daoud* », a déclaré, au nom du « *conseil de la révolution* » du Front qu'« *en cas de non-exécution par le conseil supérieur militaire (N'Djamena) et ses alliés du paragraphe 5 de l'accord* (de Benghazi), *qui prévoit l'évacuation totale de toutes les forces et bases étrangères du Tchad, le Frolinat considérera comme nulles et non avenues toutes les autres dispositions de la déclaration finale de Benghazi* ». Il semble s'agir, de la part du Frolinat, d'une interprétation nouvelle de l'accord de Benghazi, dont le paragraphe 5 stipulait seulement que « *les deux parties s'engagent à fournir toutes facilités au comité militaire* (nigéro-libyen) *pour que celui-ci puisse se rendre compte de la présence ou non de troupes ou de bases militaires au Tchad* ». (*Le Monde* du 30 mars.)

Sur le terrain, plusieurs colonnes du Frolinat continuent de se diriger vers les villes de Salal et Arada, acheminant, selon N'Djamena, des « *renforts massifs en hommes et en matériel* ». Le général Malloum, chef de l'Etat tchadien, a déclaré, jeudi, que son gouvernement « *ne resterait pas les bras croisés* », précisant qu'il avait pris les « mesures appropriées » *pour contenir cette poussée* des rebelles.

Le mot d'ordre de grève lancé par le Frolinat n'a pas été suivi à N'Djamena. Magasins et établissements *publics sont demeurés ouverts.*

● A PARIS, le chef de l'Etat gabonais, M. Omar Bongo, président en exercice de l'O.U.A., a déclaré jeudi que « *c'était une erreur de s'en prendre à la colonie française au Tchad* ». Reçu par M. Giscard d'Estaing, M. Ahidjo, président du Cameroun, a qualifié l'affaire tchadienne de « *regrettable* ». La politique française suscite, en revanche, des critiques arabes. L'hebdomadaire *Algérie-Actualité* a souligné jeudi la nécessité d'une « *solution africaine au conflit tchadien* ». Enfin, dans une interview publiée jeudi par l'hebdomadaire en arabe *Al Watan Al Arabi* (publié à Paris) et visiblement recueillie il y a au moins plusieurs jours, M. Triki, *ministre libyen des affaires* étrangères, souligne que Tripoli refuse « *toute ingérence étrangère au Tchad* ». « *La France*, ajoute-t-il, *devrait se rendre compte que le rôle de seigneur* (dans cette région) *est révolu.* » Cependant, depuis le récent renforcement de la présence militaire française au Tchad, Tripoli n'a émis aucune critique.

(Lire, page 6, l'article de Jacques Isnard.)

Le parti communiste n'accepte aucune remise en cause de sa politique et de son fonctionnement

Le comité central du parti communiste, convoqué les mercredi 26 et jeudi 27 avril, a adopté, à l'unanimité, le rapport présenté par M. Georges Marchais au nom du bureau politique. Exceptionnellement, *en raison du grand nombre d'orateurs inscrits*, les travaux du comité central se sont prolongés vendredi.

Dans son rapport, M. Georges Marchais reconnaît l'existence, au sein du P.C.F., d'opinions *minoritaires*, mais il s'attache à en limiter l'ampleur. Il répond par une fin de non-recevoir à toutes les demandes *des contestataires*, notamment l'ouverture de tribunes dans *la* presse du parti, et il ne change en rien l'analyse du bureau politique qui fait porter sur le parti socialiste toute la responsabilité de la défaite électorale de la gauche.

Le rapport de M. Georges Marchais non seulement n'a pas convaincu les contestataires mais va alimenter leurs critiques dans les prochaines semaines.

En décrivant dans les colonnes du *Monde* le fonctionnement du P.C.F. et en analysant les mécanismes du discours de ses dirigeants, M. Louis Althusser n'imaginait peut-être pas qu'une illustration de ces phénomènes lui serait offerte par le rapport que M. Georges Marchais vient de présenter devant le comité central de son parti.

Invité par le philosophe communiste à quitter sa forteresse, le P.C.F. préfère s'y enfermer à double tour. Il retrouve là le réflexe qui avait déjà été le sien en 1968 lorsqu'il avait eu à subir une vague de contestation. Ce n'est pas en période troublée, il est vrai, qu'une direction de parti — et le phénomène n'est pas propre au P.C.F. — accepte de se départir de ses privilèges et de ses moyens d'action. Au contraire. Comme l'a noté M. Pierre Daix, ancien rédacteur en chef des *Lettres françaises*, vendredi matin au micro de France-Inter, « *M. Marchais ne pouvait pas ouvrir la porte à ce qu'il veut à tout prix éviter, c'est-à-dire à une contestation généralisée de la base* ».

Le ton sévère de M. Marchais à l'égard des contestataires comme son refus d'engager une véritable discussion avec eux traduisent, à leur manière, les difficultés que rencontre la direction du P.C.F. Sa première préoccupation est de tenir le parti en main. Les dirigeants s'efforcent donc de marginaliser les minoritaires. Pour atteindre cet objectif, M. Georges Marchais utilise les réflexes les plus traditionnels : l'esprit de parti tout d'abord (« *Un nombre limité de camarades ont choisi de s'exprimer à l'extérieur, ce comportement provoque ici et là dans le parti un mécontentement que l'on peut comprendre* ») ; la méfiance à l'égard des intellectuels, présentés comme étant coupés des masses (« *Il est plus facile de monologuer assis derrière un bureau et de rédiger en dehors de la vie, à l'abri de toute contestation de la part de ses camarades, des articles péremptoires qui trouveront facilement preneur* »).

En outre, sans les nommer, M. Marchais oppose l'un à l'autre MM. Althusser et Elleinstein, tout en les accusant de « *conduire le parti à la liquidation* ». La dénonciation d'une double déviation, de « gauche » et de « droite », par rapport à la ligne du XXII° congrès du P.C.F., a pour premier avantage de placer la direction du parti en position centriste.

C'est la direction qui doit bénéficier de la mobilisation du parti contre l'agression extérieure dénoncée à grands cris. Il s'agit, là encore, d'un argument qui n'est pas propre au P.C.F., et que toutes les directions des formations politiques utilisent.

Le principal agresseur dénoncé par M. Georges Marchais, c'est l'allié d'hier : le parti socialiste. Un P.S. renvoyé dans l'ornière de la social-démocratie, et accusé d'avoir cherché à tromper les électeurs en adoptant, en 1971, *lors de son congrès d'Epinay-sur-Seine*, « *une phraséologie gauchisante et unitaire qui lui a permis de gagner des gens sincèrement attachés à l'union et au changement* ».

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 9.)

Les dépenses de police au Conseil de Paris

M. CHIRAC S'OPPOSE A L'ÉTAT AVEC L'APPUI DE LA GAUCHE

(Lire page 10.)

TECHNOLOGIE ET ÉCONOMIE

Des « 3 P » aux « 3 B »

par PIERRE DROUIN

On aura beau retourner la question en tous sens et regarder vers les quatre points cardinaux : la croissance saine vient surtout d'un secteur de l'horizon économique, celui de l'innovation. Sommes-nous encore capables d'inventer et surtout de trouver des biens et services qui répondent vraiment aux besoins de nos contemporains ? La soif de la découverte est inextinguible, mais toute recherche couronnée de succès, toute technologie avancée, n'est pas un gage d'expansion. *Concorde* est une merveilleuse machine, mais on serait bien incapable de démontrer en quoi l'exploitation de cet avion a servi la croissance économique française.

Le « redéploiement » de l'innovation n'est pas plus aisé que celui de l'industrie. En France, au fond de chaque chercheur sommeille l'idée que *tout* ce qu'il trouve doit être exploité et sera un jour exploité parce que le marché finira bien par reconnaître les mérites de l'invention dont il a accouché.

Tant qu'on ne pourra se débarrasser de l'idée que l'innovation technologique ne se meut pas dans le monde de la recherche fondamentale (qui est celui de la *gratuité* de l'inspiration), il sera difficile d'entreprendre une percée plus vigoureuse sur le terrain de l'exportation et de réduire les importations de biens demandés par des utilisateurs français mais dédaignés par les producteurs nationaux.

Il n'y a pas que le commerce de demain, il y a celui d'après-demain. André Danzin (1) écrivait récemment (2) : « *On ne pourra pas passer d'une politique de recherche et de développement essentiellement orientée par les trois P (Prestige, Puissance, Potentiel d'armement) à une politique orientée par les trois B (Besoins, Bien-Etre, Bonheur de l'homme...) sans accorder aux acteurs des marges de liberté considérables pour « trouver l'inattendu » et sans permettre à l'innovation d'être soumise à la sélection par la nécessité.* »

(Lire la suite page 41.)

(1) Président du Comité européen de recherche et de développement.

(2) Dans *Professions et Entreprises*, novembre-décembre 1977, 26, rue Hamelin, 75016 Paris.

« LE FLEUVE ALPHÉE », DE ROGER CAILLOIS

D'étranges enchantements

Roger Caillois a lu trop de livres, il en a trop écrit. Tel le fleuve Alphée qui se jette à la mer, la traverse et en sort, il retrouve ce qu'il *savait*, ce qu'il *aimait*, avant d'avoir appris à lire : une science innée, une connaissance sans âge, qui le mettent en communication avec les origines inhumaines de l'homme. La parenthèse d'une longue vie savante s'achève. Recommence l'âge du savoir primordial.

Objets-sorciers, objets-fées, objets-surprises, objets-carrefours, objets hypnotiques, objets-pièges : tels sont les noms que donne l'auteur du « *Fleuve Alphée* » aux choses, qui, détournées de leur raison d'être, donnent à rêver et dont « la fertilité vacante, désaffectée, libre », fournit un « appât *à l'imagination* ».

Cette fascination remonte loin dans l'enfance de Roger Caillois, et il nous en donne quelques exemples. S'il n'évoque qu'en passant *sa brève expérience surréaliste*, il est permis de se demander s'il eût su, sans elle, prendre ainsi conscience de ce que, depuis son plus jeune âge, il attendait et *recevait de l'imaginaire.*

Vint le moment où les objets lui *apparurent suspects* : « désaffectés de leur pouvoir d'évocation sauvage » par ce qu'ils conservaient, fût-ce de façon *détournée*, d'humain, encore. Restaient les pierres, qui subsisteront seules, un jour, dans un monde où elles ont déjà précédé l'homme.

CLAUDE MAURIAC.

(Lire la suite page 33.)

idées

GAUCHISME

Qui a peur de Cohn-Bendit ?

par J.-M. GENG (*)

LA France est un pays merveilleux. Hier, un affrontement terrible entre deux camps apparemment inconciliables (eux-mêmes cruellement divisés), et qui, pendant de longs mois, se sont livré une guerre active et impitoyable. Aujourd'hui, le baume de la négociation se répand sur les blessures électorales, le lyrisme contractuel succède à l'entrechoquement des contradictions : la France, pacifiée, tous bords confondus, reçoit l'étreinte de ses gouvernants.

Partout, le dégel. Tenez, même au parti communiste, on parle, on s'ouvre, on débat publiquement ; l'autocritique fait rage ; des analyses brillantes, quoique tardives, fusent de toutes parts ; des intellectuels marxistes éminents, longtemps confinés dans la fatalité horticole de l'alignement, se débrident, se débondent un peu partout. Aucun cependant ne va jusqu'à soupçonner l'entrain qui animait le premier secrétaire du parti au soir du 19 mars d'être autre chose que le signe d'un naturel résolument optimiste.

Bref, la France tout entière semble s'adonner à la saine discipline de la décrispation. Au pays du sourire, les clowns sont rois.

Moi qui ne suis pas un politique, mauvais citoyen sans doute et militant douteux, j'avoue ne pas y arriver, à m'enchanter de mon désenchantement, à enterrer un certain espoir. Je retarde, c'est tout. On ne s'étonnera donc pas qu'en dénigreur obstiné je pointe, dans le réjouissant tableau du redéploiement de la vie politique française, un bien curieux point noir. D'aucuns n'y verront qu'un très minime accroc ; d'autres, plus vigilants, la survivance tératologique de certaines pratiques monarchiques des siècles passés. Je veux parler de l'éloignement autoritaire, depuis dix ans déjà, du citoyen Daniel Cohn-Bendit.

Le spectre de la révolution

Dix ans que Cohn-Bendit porte la malédiction de mai 1968. A plusieurs reprises, il a demandé que la mesure d'expulsion qui le frappe soit levée ; il n'est pas déshonorant d'avoir, malgré tout, la nostalgie de Paris et l'envie d'y retrouver ses amis.

Je sais, il y a, en France et dans le monde, des accrocs plus massifs. Certains réfugiés politiques dans d'autres pays trouveraient la situation de notre exilé plutôt enviable ; et je n'évoque même par ces opposants, ces insoumis, qui croupissent dans les prisons-tombeaux d'Argentine, d'Iran ou dans les cliniques spécialisées et les camps des pays de l'Est. Qu'on se rassure, je n'ai pas l'ambition de pétitionner pour cette cause-ci.

Encore qu'elle puisse attirer l'attention. Il est étrange qu'un seul individu ait pu être assimilé, par l'effet des médias de masse, aux événements mêmes de 1968, dont il n'était qu'un acteur parmi d'autres, au point que le gouvernement français et les différents ministres de l'intérieur ont toujours paru très embarrassés par cette affaire.

S'il fallait argumenter sur le terrain libéral, et faire quelques concessions aux représentants les plus timorés de la majorité silencieuse, il apparaîtrait clairement que Cohn-Bendit n'est plus un enragé, s'il l'a jamais été. Ses positions récentes le démontrent, qui furent d'ailleurs courageuses, puisque ne s'inscrivant ni dans la logique désespérée des amis de Baader ni dans la justification gouvernementale de l'hystérie anti-terroriste en R.F.A.

Alors je pose la question : qui a peur de Cohn-Bendit ? Craint-on réellement que son entrée sur le territoire ne suscite, comme par enchantement, le spectre, à peine entrevu en 1968, de la révolution ? Combien de fois encore Dany devra-t-il fournir la preuve qu'il a rangé le rouge parmi les accessoires démodés ? Il serait temps que l'Elysée prenne la décision de pousser la décrispation jusqu'au cœur, passablement archaïque, de l'Etat moderne, où les comportements magiques propres aux mentalités primitives ont toujours cours.

On n'exorcise pas la révolution en exilant son (malheureux) symbole : ne vient-elle pas toujours d'où personne ne l'attendait ? C'est le moment de méditer sur une autre des thèses freudiennes, sur le retour du refoulé.

(*) Sociologue, auteur de plusieurs essais, dont *l'Illustre Inconnu* qui paraît ces jours-ci en « 10/18 ».

La maladie infantile du capitalisme

par GEORGES GONDINET (*)

IL y a une contestation du pauvre d'esprit. La contestation gauchiste lui ressemble fort. En tant que *révolutionnaire de droite*, mon idée est que le gauchisme, sous sa forme politique pure comme sous son aspect esthétique dégradé de l'extrémisme communiste qu'il était à ses débuts, s'est transformé en un simple produit du capitalisme finissant.

Cette maladie infantile du capitalisme, dont l'inadéquation à la réalité du communisme apparaît en toute transparence, a pris sur le corps vieilli des pays de l'Occident. Si sa conception est marxiste, son adoption est démocratique. D'apparition orientale, son essor est occidental. Le gauchisme n'a pour force que la faiblesse du capitalisme. *Il ne s'agite que de la mauvaise conscience des marchands.*

Du reste, *le gauchisme* ne tend aucunement vers l'*Union soviétique*, mais vers la Californie. Le drapeau rouge ne cache le plus souvent qu'une batterie de *rock and roll*. En *ce sens*, qui lève le poing mâche du chewing-gum. Disons-le tout net : le plébiscite d'un mois (mai 68) ne suffit pas à rendre le pouvoir à l'imagination. Si le gauchisme ne place son ambition que dans une contestation des jours ouvrables (avec lui, on ne se révolte pas *le week-end*), il ne peut prétendre à la véritable révolte contre le monde moderne.

On juge le scénario contestataire à sa mise en scène : entre la provocation et la récupération se glissent le renforcement des pouvoirs institués, la puissance accrue des syndicats, la perspective d'une intervention de l'armée et l'hostilité déclarée du monde paysan ou simplement provincial. Le seul résultat des expériences gauchistes : une inflation du désarroi chez certains jeunes, une accoutumance *paradoxale chez d'anciens contestataires*. Le terrorisme ou la chaire de sociologie, pour simplifier.

Le gauchisme, né de l'échec démocratique, échouera : il n'a pas de vie propre. Il a choisi la plus ridicule des fins : la fête, le jeu, *le « big bazar », le « théâtre dans les rues »* (Rubin). Mais après le divertissement restent des cendres de souvenirs et des soupirs. Naissance d'un romantisme du *souvenir* : pour l'anniversaire du 22 mars d'il y a dix ans, Daniel Cohn-Bendit l'avouait ici-même : *« On aurait pu faire un congrès de la paresse, ou un immense carnaval politico-alternatif »* (*le Monde* du 23 mars). A vouloir trouver son destin dans l'économie, on finit par prendre la kermesse pour la *révolution. Pierrot-le-fou doit céder* la place à Zarathoustra.

A qui profite le gauchisme ? A l'ordre établi, sans *nul* doute : en Italie, il joue en faveur de la démocratie chrétienne et du P.C.I. ; en France, *les événements* de mai renforcèrent le gaullisme (exemple : la journée du 30 mai 1968) ; en Allemagne, les lois d'exception.

En définitive, il n'a pas réussi à proposer une solution de remplacement, une réelle alternative. Exception faite de quelques *situationnistes*, auxquels nous devons une saine dénonciation de la « société du spectacle », et compte tenu de la bonne volonté égarée des uns, juste contrepoids à l'égarement volontaire des autres, le gauchisme n'est que la vanité d'un monde en voie de décomposition. Le « grand refus » de Marcuse risque fort d'être à porter au bénéfice du conservatisme ou de son corollaire, le progressisme. Le gauchisme : misère de la contestation plus que contestation de la misère.

La nausée

Une contestation chasse l'autre. Avec d'autant plus d'aisance que l'ancienne, introuvable, ne défend que des idées désuètes et ne propose que des solutions éprises de nullité. Pour en finir avec la comédie de la révolution, il faut faire surgir du climat de dissolution qui est la caractéristique majeure *du monde moderne*, une révolte inactuelle, indifférente aux modes, vertueuse en insolence — sans qu'elle soit pour autant anachronique, étrangère ou profane.

Face à un monde pour lequel les valeurs supérieures — honneur et fidélité, etc. — représentent l'inconnu, répétons après Rimbaud : *« Il est d'autres arbres qu'il faut abattre. Cette société elle-même on y passera les haches, les pioches, les rouleaux niveleurs. On rasera les fortunes et on abattra les orgueils individuels. Il ne restera plus que la nature. »* (...)

Le gauchisme de droite cherche à détruire le système bourgeois et à lui substituer un ordre nouveau. Le système bourgeois, avec son univers de médiocrité dorée, sa planification du bonheur et son humanisme de supermarché, ne peut inspirer *qu'un noble sentiment* : la nausée. Et il faut suivre l'enseignement de Valentin, le gnostique : *« Dans la mesure où vous dissolvez le monde et n'êtes pas dissous, vous êtes les maîtres de toute la création et de toute la destruction. »*

L'antibourgeoisisme

Ce qui préserve la contestation de droite de la lèpre matérialiste s'appelle l'antibourgeoisisme. Ce dernier prend pour cible aussi bien la bourgeoisie satisfaite de ses œuvres que les ouvriers embourgeoisés (Hugo : *« L'ouvrier est un bourgeois en marche ; le bourgeois est un ouvrier au repos. »* Seule une conduite antibourgeoise de la vie peut nous délivrer du mal démocratique et nous faire accéder, par un farouche *« deviens ce que tu es »*, à ce qui est au-delà de la vie. Car *« l'antithèse à l'esprit bourgeois n'est pas le salon de gauche ou le bar existentialiste, n'est pas la place d'Espagne ou Saint-Germain-des-Prés, c'est le camp, la palestre, la solitude, la montagne »* (A. Romualdi).

Le gauchisme de droite est une révolution pour l'Europe, contestant le système dans son entier, reprenant à son compte les valeurs de la *tradition* et rejetant celles de la *subversion*. Il est la révolte d'une communauté d'esprit, non celle d'une classe sociale. Il convie à une révolution silencieuse et à le privilège antidémocratique d'unir l'esprit militaire et la contestation *estudiantine*, la force spirituelle et la résistance aux impérialismes américain et soviétique. Il agit en milieu urbain avec les vertus paysannes.

(*) Directeur de la revue *Totalité*.

Malheur aux barbus

par GABRIEL MATZNEFF

MERCREDI prochain, à la Maison de la radio, nous allons, Georges Lapassade et moi, débattre d'un thème d'une puissante originalité : *« Que reste-t-il de mai 68 ? »* Georges Lapassade, c'est le fou en Christ de l'Université française, l'homme par qui le désordre arrive et l'auteur de l'admirable *Bordel andalou* (1). Quant à moi, je suis le plus grand écrivain de ma génération, n'en déplaise à Jean-Edern Hallier, qui pense que c'est lui. Nous ne sommes pas tous des juifs allemands, mais nous sommes tous des mégalomanes, ce qui est beaucoup plus drôle.

Le meilleur jugement sur mai 68 se trouve dans une lettre de Gombrowicz à Dominique de Roux : *« Je vais répondre à votre question concernant la jeunesse enragée : si j'étais le général, je les mettrais tous en prison pour vagabondages, surtout les barbus. »* (2). Pour ma part, quand je me laisse pousser la barbe je ne plais à personne : les gens de gauche prétendent que je ressemble à Nicolas II, et les gens de droite affirment que j'ai un air de famille avec Lénine. Je suis donc résolument imberbe.

En 1975, un écrivain imberbe que je connais bien ayant eu, pour un livre réputé scandaleux, des ennuis avec la justice, le directeur du plus important quotidien gauchiste français refusa de publier un article en sa faveur, et s'en expliqua ainsi : *« Nous n'avons pas à défendre untel, car ce n'est pas un militant révolutionnaire. »*

Cette phrase, qui vaut son pesant de caramels mous, résume *le misérable sectarisme* d'un certain gauchisme bien-pensant. Ces types-là sont *« les scribes et les pharisiens hypocrites »* que raille le Christ, dans l'Evangile qu'on lit à l'église le lundi saint. Ces pions nous font rire, qui distribuent les bons points et les blâmes, qui inscrivent au tableau d'honneur ceux qui sont dans la ligne et qui excommunient les schismatiques.

Je ne reconnais à personne *le droit de me donner* des leçons de pureté révolutionnaire. Il y a les intellectuels qui se promènent avec une étiquette de gauche, voire d'extrême gauche, accrochée dans le dos, mais qui ont des existences de petits-bourgeois frileux. Il y en a d'autres qui passent pour des esthètes réactionnaires, mais qui risquent leur liberté chaque jour et qui ont un style de vie radicalement subversif.

Ce ne sont ni le charabia idéologique, ni l'avachissement crasseux, ni le débraillé vestimentaire qui font le rebelle. Le véritable factieux, au contraire, se cache de l'être. *« Nietzsche,* écrit Lou Salomé, *était vêtu de façon modeste mais très soignée, il ne se départait jamais d'une grande courtoisie et tenait aux formes raffinées de l'existence. »* Les gauchistes, que mon intérêt pour la religion exaspère, ont bien tort de n'être pas un peu plus calés en théologie : ils sauraient ainsi que Dionysos est le dieu des masques.

Un esprit libre n'étant d'aucun parti les offense tous. Voilà quelques années, lorsque je me battais pour les dissidents soviétiques, qui n'étaient pas encore à la mode, je me faisais traiter de garde-blanc par la gauche ; et lorsque, à la même époque, j'écrivais en faveur *du peuple palestinien*, c'était la droite qui m'insultait. Quant à ma conception de la vie amoureuse, elle choquait autant la droite constipée que notre chère gauche, qui, mobilisée par les lendemains qui chantent, carburait au bromure et n'avait pas encore découvert les charmes de la libération sexuelle.

Un esprit fort ne s'occupe pas de savoir si les causes qu'il défend sont de droite ou de gauche : l'important, à ses yeux, est que ces causes lui semblent justes. Ce qui compte pour moi, c'est ce que je pense de telle question, et non ce qu'en pense *l'idéologue à la mode*. Je me fiche des chapelles et des partis. Les discours des barbus sur la révolution, sur l'écriture, sur le sexe, m'ennuient à mourir, et je leur préfère infiniment ma propre façon de vivre la révolution, l'écriture et le sexe, pour cette raison très simple qu'elle a l'inappréciable mérite d'être la mienne.

(1) L'Herne, 1971.

(2) Gombrowicz, *Testament*, Belfond, 1977.

L'oppression et l'espoir

par FRANÇOIS OLLIVIER (*)

« *LA jeunesse est le produit de consommation d'une société qui ne croit plus en elle* », déclarait tout récemment Alexandre Sanguinetti, à un quotidien du matin.

Pour exorciser les contestations, saper les énergies neuves, des besoins programmés enserrent la jeunesse. Que l'épidémie du *skateboard* saute l'Atlantique et voilà un nouveau marché, inespéré, qui s'ouvre aux marchands de loisirs. Cent maisons de commerce rivalisent d'ingéniosité, devant une clientèle patiemment éduquée. A ne plus les entraîner — pour l'instant — dans les grandes boucheries impérialistes, l'Etat livre les adolescents, pieds et poings liés au Moloch de la consommation.

Mais, par là même, les grands desseins dont savait se draper jadis le capitalisme ne font plus recette. Il ne s'agit plus de galvaniser les jeunes générations, de les faire vibrer à l'évocation de l'âge d'or de la libre entreprise. Pour lui faire accepter l'attente passive de nouvelles modes marchandes, il a fallu interdire à la jeunesse toute identité, toute libre expression.

Si cette société s'acharne autant sur sa jeunesse, c'est qu'elle sait bien l'avenir qu'elle lui a réservé. Sols défoliés, mer mazoutées, sont les séquelles de la course effrénée au profit, avec une vie passée le canon nucléaire sur la tempe. Dès aujourd'hui, la crise frappe le plus durement ceux qui n'ont pas encore gagné leur place, qui ne sont pas encore vraiment entrés dans le rang. Austérité et répression les traquent avec un soin particulier : en dix ans, le chômage des jeunes s'est multiplié par neuf.

Le scandale des « stagiaires Barre » est particulièrement éclairant. Quant aux matraqueurs, la jeunesse est la première de leur cible, aux bouches du métro, bien sûr. Sans parler de cet enfermement annuel de deux cent quatre-vingt mille garçons qu'on voudrait priver des droits que les travailleurs ont acquis dans le civil.

Bousculer la routine syndicale

Bâillonnée, harcelée, la jeunesse devrait attendre, les yeux écarquillés, qu'on la fasse hériter *de la bombe à neutrons*, des recettes, de musique alimentaire et autres déjections d'une société à bout de souffle. Et d'aucuns, fascinés par l'inéluctable de cet avenir, s'empressent d'y diagnostiquer la passivité, la dépolitisation, la régression généralisée. Les lycéens ne sont plus ce qu'ils étaient ; les « enragés » de Nanterre ? Ils rasent les murs de la nouvelle université !

Comment ne pas voir, pourtant, l'extension sociale des luttes de la jeunesse : les collégiens, les apprentis, ces promis à l'exploitation la plus sévère, sur qui pesait l'étouffoir le plus lourd, ont brisé, ces dernières années, le silence des ateliers. Et les nouvelles générations ouvrières viennent toujours plus impétueusement bousculer la routine syndicale.

A ceux qui glosent sur la régression politique de la jeunesse, il faut aussi rappeler que la contestation a investi de nouveaux terrains, poussant toujours plus loin la crise des rapports sociaux. La préoccupation féministe *surgie dès le plus jeune* âge et l'analyse rétrospective d'un film comme *Diabolo menthe* ont montré quel chemin avait pu être ainsi parcouru en peu de temps.

Une vie souterraine très riche anime donc cette couche sociale des moins de vingt-cinq ans. Si nous n'avons pas connu d'explosions récentes, l'ampleur de cette maturation ne saurait être négligée. Mais cela ne signifie pas que la jeunesse, incontestablement, n'est pas écœurée par une certaine politique, un certain *conformisme social, de type nouveau*. La défaite de l'union de la gauche, en mars dernier, va encore accentuer cette réputation.

P.C. et P.S. se sont joués des espoirs de la jeunesse, comme de ceux de tous les travailleurs : après être allés à la rescousse des machinations modernistes d'Edgar Faure à l'université, dans l'après-68, après avoir gaspillé la remarquable combativité des jeunes ouvriers, ils n'ont pas hésité à lancer leurs organisations de jeunesse dans la surenchère d'une polémique à faux-semblants. Quant au P.S., son désintérêt pour les revendications des nouvelles générations est allé jusqu'à dissoudre bureaucratiquement, voilà deux ans, le Mouvement de la jeunesse socialiste !

Lassés de l'électoralisme, du *show business* politique, les jeunes le sont véritablement. Mais ce n'est pas un quelconque mal du siècle. C'est la conséquence d'une orientation délibérée des partis majoritaires de la classe ouvrière. L'exemple italien, qui a vu la jeunesse se détourner de ses seuls alliés véritables, les travailleurs, en raison de la division, de la méfiance, entretenues par les directions syndicales et politiques, du discrédit de leur politique, en est une preuve manifeste.

En France, la situation n'a pas pris ces proportions. Mais, dès à présent, le mouvement syndical étudiant est écartelé par les manœuvres d'appareil, mais il n'a pas été « hégémonisé » par une fraction politique. Les J.C. connaissent une crise permanente.

Alors, nous disons que les réponses aux interrogations actuelles des jeunes ne peuvent que se situer sur le terrain politique ; l'unité de la jeunesse et des travailleurs dans la lutte, le combat pour une société socialiste, les mobilisations anti-impérialistes, anti-militaristes, sont des tâches centrales.

A moins de céder aux diverses logomachies qui prétendent recueillir l'attention de la jeunesse : celle des nouveaux philosophes, que la *majorité* giscardienne a chargés de promouvoir l'image aseptisée et venimeuse de jeunes loups à la Bernard Henri-Lévy ; l'opération, en regard des formidables batteries employées, a d'ailleurs fait long feu. Ou celle des sectes dont un journaliste du *Monde* a montré l'inquiétant pullulement.

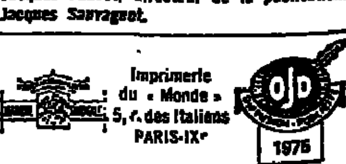
Ces culs-de-sac ne sauraient faire oublier l'urgente nécessité pour la jeunesse d'orientations révolutionnaires plus crédibles que celles portées par les groupements issus de mai 68. C'est pourquoi la Ligue communiste révolutionnaire s'attache actuellement à lancer une organisation communiste de jeunes qui aurait deux préoccupations essentielles : intervenir par l'auto-organisation des luttes, la démocratie des mouvements de masse et des syndicats de jeunes, réellement unitaires et combatifs, donner à la jeunesse toute sa place dans le combat révolutionnaire, en lui permettant de s'organiser de manière autonome.

Des initiatives ont déjà été engagées dans ce sens : c'est la publication d'un mensuel « jeune », *Barricades*, qui rencontre un écho réel dans les établissements scolaires et les entreprises ; cela a été la tenue d'une réunion nationale, avec plus de mille jeunes venus s'associer à la bataille pour la construction de cette organisation de jeunesse, les 1er et 2 avril dernier (*le Monde* du 4 avril). Cet été, des « semaines rouges » vont regrouper des militants, toujours dans la perspective des futures Jeunesses communistes révolutionnaires.

Par cet effort, nous entendons prendre notre place dans la lutte *contre l'oppression de la jeunesse*, pour le socialisme qui seul la libérera. Car nous ne supportons plus, à la vérité, d'être *« le produit de consommation d'une société qui ne croit plus en elle ! »*.

(*) Membre de la commission jeune du comité central de la Ligue communiste révolutionnaire.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Le Monde

étranger

LE COUP D'ÉTAT EN AFGHANISTAN

De violents combats ont eu lieu dans le centre de Kaboul

C'est semble-t-il vers midi, heure locale (8 h. 30 française), le jeudi 27 avril, quelques heures après l'annonce par la radio officielle de l'arrestation le 19 avril de sept personnes accusées de « complot communiste », que les combats ont commencé à Kaboul *entre les insurgés et* les *forces* loyalistes. Neuf chars, bientôt suivis d'autres blindés — cinquante au total — ont encerclé le palais présidentiel et le ministère de l'intérieur. Des chars ont pris également position sur les principaux axes menant à la capitale et *autour de l'aéroport international* fermé pour la circonstance. Selon des sources diplomatiques, de violents *affrontements* avec intervention de l'artillerie et de l'aviation se sont prolongés pendant un peu plus de quatre heures, notamment au centre de la ville, à proximité du palais et du ministère de l'intérieur. De nombreux cadavres ont été signalés dans les rues de Kaboul.

Une terminologie pro-communiste

De source française, on indiquait que deux obus de chars *avaient atteint l'enceinte de l'ambassade*, détruisant les bâtiments consulaires. Des Mig-21 pilotés par les rebelles ont mitraillé et bombardé l'état-major de la 8e division et celui de l'armée de l'air. Vers 16 heures, les combats diminuaient d'intensité mais *l'aéroport était bombardé* par l'aviation et le palais présidentiel était la proie des flammes.

En fin d'après-midi, Radio-Kaboul diffusait un message du général Abdul Kader, chef du Conseil révolutionnaire des forces armées, dans lequel celui-ci déclarait : *« Pour la première fois dans l'histoire de l'Afghanistan, les derniers vestiges de la dynastie Nadir Khan, cruelle et oppressive, sont supprimés. »*

La radio invitait les habitants à rester chez eux. Un peu plus tard, elle diffusait un communiqué du « conseil révolutionnaire » annonçant que les nouveaux dirigeants mèneraient une politique fondée sur l'islam, la démocratie, la protection de l'honneur populaire et le progrès du pays. La radio évoquait également la victoire des « masses », usant d'une terminologie qui, selon les observateurs, semble confirmer l'orientation pro-communiste des nouveaux dirigeants.

A 17 h. 30, on indiquait de source diplomatique à Kaboul que les combats avaient pratiquement cessé, l'armée rebelle contrôlant la capitale. Des fusillades sporadiques se poursuivaient néanmoins *au début de la nuit*, et, ce vendredi matin, dans les quartiers périphériques. La radio a terminé ses émissions à 23 heures, après avoir annoncé que la totalité des membres du gouvernement se trouvaient entre les mains des nouvelles autorités. Quant au *président Daoud* — dont la mort n'a été annoncée que ce vendredi (ainsi que la destruction complète du palais présidentiel) — il a été qualifié de *« démagogue »* et de *« traître à la nation »* par la radio. Des membres de la famille du président s'étaient réfugiés dès jeudi à l'ambassade de France, située à proximité du palais. La frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan *avait été fermée* dès le début des événements. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*



D'un putsch à l'autre

Voici les principaux événements qui ont eu lieu en Afghanistan depuis 1973 :

17 JUILLET 1973. — A la suite d'un coup d'Etat dirigé par l'ancien premier ministre Mohamed Daoud Khan, la monarchie est renversée et la République proclamée. Le roi abdique le 24 août.

4 AU 17 JUIN 1974 — *Visite officielle* à Moscou du président Daoud.

AOUT 1975. — Emeutes dans la vallée du Panjshir (des rebelles entraînés par le Pakistan attaquent plusieurs villages avant d'être neutralisés par les forces de l'ordre, selon la version officielle).

8-10 DECEMBRE 1975. — *Visite officielle* à Kaboul de M. Podgorny, président du Soviet suprême de l'U.R.S.S.

9 DECEMBRE 1976. — Découverte d'un complot dirigé par le général en retraite Mir Ahmed Shah visant à renverser le président Daoud.

30 JANVIER AU 14 FEVRIER 1977. — Réunion à Kaboul de la première grande *Assemblée* des représentants du peuple afghan convoqués depuis le coup d'Etat de 1973. Adoption d'une Constitution républicaine et réélection de M. Mohamed Daoud à la présidence de la République pour une durée de six ans.

1er MARS 1977. — Abrogation de la loi martiale en vigueur depuis le coup d'Etat de 1973. Formation d'un *cabinet* civil le 27 mars.

30 JUILLET 1977. — Signature d'un accord commercial de trente ans avec l'U.R.S.S.

16 NOVEMBRE 1977. — Assassinat du ministre de la planification, M. Ali Ahmad Khoram.

20 FEVRIER 1978. — Ouverture à Kaboul du procès de vingt-cinq personnes accusées d'avoir organisé un complot contre le président Daoud.

Au pays du secret

Ce nouveau putsch asiatique a eu lieu dans un des pays les plus secrets du monde. Aucune agence de presse internationale n'a de bureau à Kaboul. Les télécommunications *avec l'étranger sont très difficiles.* Les journaux afghans en anglais sont directement rattachés au ministère de l'information. Il est impossible pour un journaliste de *séjourner dans le pays sans l'accord* des autorités. Cela s'explique par la nature autoritaire du régime, mais aussi par la méfiance à l'égard de l'étranger et un nationalisme ombrageux. Il *existe* à Kaboul une *petite* élite pétrie de culture étrangère — *notamment française — mais le* pouvoir s'est toujours méfié des conséquences que pourrait avoir, selon l'expression d'un ministre afghan, *« l'arrivée trop rapide du modernisme » pour un peuple parfois riche* en traditions, mais demeuré dans un état de grande arriération et dont le niveau de vie est particulièrement bas.

Un premier pas

C'est par méfiance, plutôt que par passion islamique, que le gouvernement a expulsé les missionnaires protestants américains *il y a quelques* années. *Quant aux catholiques, ils ne peuvent célébrer leur culte que* dans une petite chapelle qui bénéficie *de l'exterritorialité dans l'enceinte* de l'ambassade d'Italie...

Au début du siècle, les étrangers ne pouvaient pas pénétrer en Afghanistan sans une autorisation spéciale du roi. L'abolition de la monarchie *et la proclamation de la République*, en juillet 1973, après un coup d'Etat organisé par de jeunes officiers, furent présentées comme un premier pas vers le *« progrès »*. La magistrature *suprême fut néanmoins* confiée à un sexagénaire, le prince Mohamed Daoud, apparenté au roi Zaher Chah, dont il avait été le premier ministre de 1953 à 1958. Fallait-il renverser cet homme pour en finir véritablement avec la dynastie, *comme l'affirme la junte qui vient* de prendre le pouvoir ? Le président Daoud incarnait sans doute une troisième force, nationaliste et modérée, entre les officiers communisants formés à Moscou, qui avaient été à l'origine du coup d'Etat de 1973, et *les tenants, nombreux et organisés*, de l'islam traditionnel. A défaut d'ouvrir son pays aux journalistes, il avait accueilli de nombreux coopérants et représentants de firmes étrangères. Une centaine de bacheliers afghans sortaient chaque année *du lycée français de* Kaboul. Des firmes françaises s'intéressaient à la *construction d'un chemin de fer*, encore inexistant en Afghanistan, à l'aménagement de la vallée du Farah-Roud et à des prospections pétrolières au sud du pays.

L'activité industrielle, contrôlée par le capital afghan, est fort réduite, mais le président Daoud s'était efforcé de donner un nouvel élan à l'agriculture, qui occupe la plus grande partie de *la population*. Le putsch de 1973 avait été précédé, *en 1972, par une grande famine*, longtemps ignorée du reste du monde, mais qui aurait fait cent mille morts. Dès son arrivée au pouvoir, le chef de l'Etat avait *déclaré que « l'objectif prioritaire de la révolution »* était une réforme agraire. Limitant la propriété privée à 20 hectares pour les terres irriguées et à 40 hectares pour celles *non irriguées*, cette *réforme* fut publiée au *Journal officiel* en août 1975. Malgré la minutie avec laquelle elle avait été apparemment préparée, elle n'était pas applicable avant au moins un an.

Une oligarchie

Pourquoi ce délai ? avions-nous demandé au président Daoud en 1976. *Parce que, avait-il répondu, il* faut beaucoup de temps pour créer une administration susceptible de faire appliquer la loi. L'appareil de l'Etat était, en fait, contrôlé par quelques dizaines de grandes familles se partageant les postes de *commande. Faute de grands commis* de rechange, le président Daoud avait *maintenu* dans leurs fonctions la plupart des dirigeants de l'administration royale.

Les postes-clés demeuraient aux mains de la même oligarchie : deux directeurs de journaux étaient d'anciens ministres de Zaher Chah. *Amené de plus en plus* à s'appuyer sur la classe possédante pour résister *aux complots qui se tramaient* dans l'ombre, le président Daoud avait, pour plaire à cette classe, *fait libérer l'ancien premier ministre* du roi, M. Moussa Shafiq, et le « général prince » Abdoul Wali, ancien chef de l'armée, qui avait rejoint le monarque en exil à Rome.

La résidence du chef de l'Etat était un véritable camp retranché. Le président Daoud se savait menacé. Il ne s'était guère passé *d'année depuis son accession* au pouvoir sans qu'on apprenne qu'un complot avait été déjoué à Kaboul. Plusieurs de ces tentatives furent l'œuvre des milieux traditionalistes, *partisans d'un retour intégral* à la loi coranique. Mais, en 1975, il y eut aussi de nombreuses arrestations : parmi les sous-officiers « progressistes » qui avaient participé au coup d'Etat de 1973.

Tous les partis politiques étaient interdits en Afghanistan, mais on sait que, face à un réseau pro-chinois *(évalué à un millier d'hommes)*, il y avait un P.C. pro-soviétique clandestin *regroupant, notamment*, des agronomes et des ingénieurs du génie *rural* ayant fait leurs études grâce à des bourses accordées par l'U.R.S.S. Quels étaient les liens entre ce P.C. et *les jeunes officiers* également formés à Moscou ? On constate que le coup d'Etat a eu lieu après l'assassinat, la semaine dernière, du chef du P.C. L'enterrement, mercredi, avait donné lieu à des manifestations au cours desquelles furent criés des slogans contre les Etats-Unis et leur agent, *la C.I.A.*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Mohamed Daoud : le « prince président »

Le « prince-président », disait-on souvent à Kaboul pour désigner le chef de l'Etat. L'expression convenait parfaitement dans le cas de Mohamed Daoud Khan. Né en 1909 dans une des familles de chefs de tribus qui se sont toujours partagé le pouvoir, devenu prince après son mariage avec la sœur du souverain, il fut choisi pour présider la République après la disparition d'une monarchie à l'égard de laquelle il avait pris ses distances. Il avait cependant conservé en démocratie le style autocratique qui fut le sien alors qu'il exerçait la fonction de premier ministre grâce à la situation de prééminence que lui valut pendant un temps sa parenté par alliance avec le roi Zaher Chah.

Cet homme, devenu responsable d'un pays particulièrement difficile à gouverner en raison des luttes traditionnelles entre tribus et de son retard économique, avait un passé militaire. Gouverneur du Kandahar, province limitrophe du Pakistan, en 1932, il devint commandant en chef des forces armées en 1937. Après son mariage, il accède à des fonctions politiques. Premier ministre sous la monarchie, il détient en même temps les ministères de l'intérieur et de la défense. En 1963, sa politique, alors hostile au Pakistan, mécontente les Etats-Unis; ceux-ci exercent sur le roi des pressions qui expliquent en partie son départ. Il doit donner sa démission en mars 1963, et attendra son heure pendant dix ans. Devenu président de la République en juillet 1973, il cumulera cette fonction avec celle de premier ministre, de ministre des affaires étrangères et de la défense dans un gouvernement civil mis en place en 1977 après l'adoption d'une Constitution. Celle-ci définit les conditions de l'exercice du pouvoir, après une période intérimaire pendant laquelle l'armée — représentée au sein d'un « comité central » réunissant les « membres fondateurs de la République » — joue un rôle important, mais ne rétablit pas les libertés politiques.

Petit, rond, chauve, d'épaisses lunettes posées sur son nez busqué, le président Daoud aimait donner l'image d'un « père tranquille » à ses visiteurs étrangers. Francopone, cultivé, il pouvait entretenir une conversation brillante qui paraissait néanmoins un peu irréelle à qui connaissait les problèmes immenses et immédiats du pays. — J. G.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● M. MILOS MINIC, chef de la diplomatie yougoslave, se rendra en visite « officielle et *d'amitié* » au Cambodge du 2 au 4 mai, annonce l'agence Tanyoug. La visite de M. Minic, précise l'agence yougoslave, répond à une invitation du gouvernement cambodgien. — *(A.F.P.)*

Costa-Rica

● M. ROBERT VESCO, financier américain, poursuivi aux *Etats-Unis pour détournement* de fonds, a été blanchi mercredi 26 avril par un juge *d'instruction* de *San-José* (Costa-Rica) de l'accusation d'escroquerie et de gestion frauduleuse. M. Vesco, qui vit au Costa-Rica, va ainsi récupérer la caution de 350 000 dollars qu'il avait dû verser. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, M. Alvaro Martinez, a démissionné mercredi 26 avril de ses fonctions qu'il occupait depuis juillet 1977. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LE GOUVERNEMENT soumettra aux Cortès, avant la fin du mois d'avril, une réforme limitant le champ d'application du code de justice militaire. C'est une réponse aux interpellations de la gauche inquiète de l'atteinte à la *liberté d'expression que* constitue, selon elle, la récente condamnation à deux ans de prison de quatre acteurs de la troupe théâtrale catalane Els Joglars. — *(A.F.P.)*

● LES CORTES ont voté mercredi 26 avril une révision du code pénal légalisant du même coup la vente et la publicité des contraceptifs en Espagne. Une tentative du gouvernement de limiter la publicité de la pilule a été repoussée par cent quarante et une voix contre cent quarante *et une abstention* à la suite de l'indiscipline et de l'absentéisme au sein du groupe de l'Union du centre démocratique de M. Adolfo Suarez. — *(Reuter.)*

États-Unis

● LE PRESIDENT CARTER A AUTORISE jeudi 27 avril la vente au gouvernement indien de 7 638 kilos d'uranium faiblement enrichi, qui sont destinés à la centrale atomique de Tarapur. Le président s'est dit confiant que cet uranium ne *servira qu'à des fins pacifiques.* Les modalités de la vente avaient été mises au point avant l'adoption par *le Congrès* américain d'un projet de loi rendant plus strictes les conditions de fourniture à l'étranger de carburant nucléaire. — *(Reuter.)*

● M. BERT LANCE, ancien directeur de l'Office de l'administration et du budget (un service rattaché à la Maison Blanche) et ami intime du président Carter, a été officiellement accusé mercredi 25 avril par la Commission américaine des opérations de Bourse de violation de la législation sur les transactions bancaires. M. Lance avait *émis des chèques sans provision* et fait profiter ses proches de prêts avantageux lorsqu'il était à la tête d'établissements bancaires en Georgie. Il avait en outre omis de le signaler lorsqu'il fut nommé par M. Carter. M. Lance est passible d'une peine de prison. Il a reconnu la validité de l'accusation, *mais s'est refusé* à plaider coupable ou non coupable. M. Lance avait démissionné de son poste à la Maison Blanche à l'automne 1977 en raison du scandale provoqué par ses activités bancaires *(le Monde* du 23 septembre 1977). — *(A.F.P., U.P.I.)*

Mexique

● LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT MEXICAIN DU CAFE, M. Fausto Cantu Pena, et six de ses *collaborateurs*, ont été arrêtés pour contrebande, a-t-on appris mercredi 26 avril, à Mexico. M. Pena est accusé d'exportations illégales de café aux Etats-Unis pour plus de 1 milliard et demi de dollars, ainsi que de falsifications de documents. C'est le troisième haut fonctionnaire arrêté pour *« délits économiques »*, dans le cadre d'une campagne de lutte *contre la corruption entreprise* par le président Lopez Portillo. — *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● Mmes BRITTA ET EDDA HANISCH, deux sœurs, professeurs en R.D.A., ont été arrêtées pour raisons politiques par les autorités est-allemandes, a annoncé, *jeudi 27 avril*, la société de défense des droits de l'homme de Berlin-Ouest. Elles avaient toutes deux rendu leur carte au parti communiste et demandé l'autorisation d'émigrer en Allemagne fédérale. — *(A.F.P.)*

● TROIS ECRIVAINS qui avaient signé, fin 1976, une pétition en faveur du chanteur contestataire Wolf Biermann, n'ont pas été désignés par l'Association des écrivains de Berlin-Est comme délégués au VIIIe congrès des écrivains de R.D.A., qui se tiendra du 29 au 31 mai. Il s'agit de Stephan *Heym, Christa Wolf et Ulrich* Plenzdorf. — *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

● LA LUTTE ANTI-TERRORISTE a fait l'objet d'un Livre blanc publié à Bonn par le ministère de l'intérieur *ouest-allemand, jeudi 27 avril.* Selon ce document, quarante-deux personnes soupçonnées d'avoir participé à des actions terroristes sont recherchées par les services de sécurité fédéraux. Quatre-vingt-quatorze personnes se trouvent actuellement en détention préventive ou purgent des peines de prison. Enfin, trente et un suspects ont été arrêtés *depuis* l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer, et seize d'entre eux sont sous les verrous. — *(A.F.P.)*

● *L'EXPLOSION D'UNE BOMBE*, probablement larguée lors d'un bombardement allié de la dernière guerre, a fait, mercredi 26 avril, trois morts et neuf blessés, dont sept graves, sur un chantier de construction à proximité de l'hôtel de ville de Rheine, dans le nord-est de la R.F.A. L'engin a explosé lors d'un forage. Il a endommagé une quarantaine de voitures et coupé toutes les lignes de téléphone de la localité. — *(A.P.)*

Union soviétique

● M. GEORGES RATIANI, chroniqueur politique de la *Pravda* est décédé des suites d'une crise cardiaque, a annoncé mercredi 26 avril l'organe du P.C. soviétique. Il avait quitté la diplomatie *pour* entrer dans ce journal en 1953 comme correspondant à Paris. — *(Reuter.)*

Vietnam

● M. MILOS MINITCH, vice-premier ministre et secrétaire fédéral yougoslave aux affaires étrangères, fera une visite *officielle* au Vietnam, *du* 29 avril au 1er mai. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Emirats arabes unis

Les rivalités traditionnelles des cheikhs ne semblent plus pouvoir empêcher la création d'un État moderne

De notre envoyé spécial

Abou-Dhabi. — La mise en place des institutions de l'Etat fédéral des Emirats arabes unis, créé le 2 décembre 1971, constitue une œuvre de longue haleine, et la jeune fédération est condamnée, pendant une génération au moins, à afficher *« une unité de façade »* entre les sept émirats qui la composent : ce point de vue exprimé brutalement par un banquier britannique qui a vécu toutes les péripéties des E.A.U. depuis sa naissance est partagé, en privé, par les responsables d'Abou-Dhabi. Ceux-ci ne dissimulent guère toutefois leur ferme volonté d'accélérer le processus de création d'un Etat moderne et structuré, malgré l'opposition toujours vive de certains des cheikhs traditionnels qui désirent perpétuer leur autonomie au sein d'une confédération aux contours imprécis.

Les « traditionalistes » animés par le cheikh Rached de Dubaï avaient remporté, il y a deux ans, une première victoire sur les « fédéralistes » d'Abou-Dhabi, en empêchant l'entrée en vigueur de la constitution permanente, dont la publication était prévue pour le cinquième anniversaire de la création des E.A.U. La fédération avait connu alors sa première crise et le cheikh Zayed, d'Abou-Dhabi, principal artisan et bailleur de l'Etat fédéral, avait menacé de ne pas briguer un nouveau mandat à la tête de l'Etat.

Paradoxalement, l'autorité centrale est sortie renforcée de cette épreuve. Le cheikh Zayed a, certes, renoncé à imposer la constitution permanente, qui aurait rogné considérablement les privilèges des cheikhs traditionnels, mais il a exigé et obtenu en contrepartie l'amendement de certaines des dispositions de la constitution provisoire — reconduite pour une nouvelle période de cinq années — dans le sens du renforcement du pouvoir fédéral. Depuis, les mesures de « fédéralisation », bien que souvent imparfaites, se sont succédé à une cadence accélérée, et les services de la police, de la sécurité, de l'immigration et de l'information ont été rapidement placés sous contrôle fédéral, renforçant ainsi sensiblement les pouvoirs du gouvernement central installé à Abou-Dhabi. Enfin, les « fédéralistes » viennent de remporter un important succès en imposant au début de février l'unification totale des forces armées des différents émirats sous un commandement unique relevant directement de l'état-major fédéral.

L'unification de l'armée

La décision d'unifier les différentes forces armées des Emirats avait été prise en mai 1975. On comptait à l'époque cinq « armées » indépendantes sur le territoire des E.A.U. : celle d'Abou-Dhabi, la plus puissante et la mieux équipée, estimée à environ quinze mille hommes ; les forces de défense de Dubaï groupant près de trois mille soldats, les neuf cents supplétifs de Ras-El-Kheyma, commandés par un officier britannique, ainsi que les gardes nationales de Chardja et d'Om-El-Qowain. Cette dispersion de forces rendait presque dérisoire les forces de défense de l'Union, composée de trois mille hommes seulement.

Aux termes des amendements constitutionnels de novembre 1976, les gouverneurs des sept émirats reconnaissaient que *« seul l'Etat fédéral avait désormais le droit de lever des troupes et d'acquérir des armements »*. En toute logique, ces nouvelles dispositions auraient dû entraîner rapidement la disparition des « forces de défense locales » et leur intégration à l'armée fédérale. Dans la pratique, cependant, vraisemblablement pour ménager les susceptibilités des cheikhs, il fut décidé de créer trois régions militaires (occidentale, centrale et septentrionale) ayant leur commandement propre indépendant de l'état-major fédéral. En fait, rien n'était changé puisque les nouvelles structures militaires correspondaient *grosso modo* aux régions contrôlées antérieurement par les armées d'Abou-Dhabi, de Dubaï et des Emirats du Nord, qui réussissaient ainsi à maintenir, sous une nouvelle appellation, leur existence autonome.

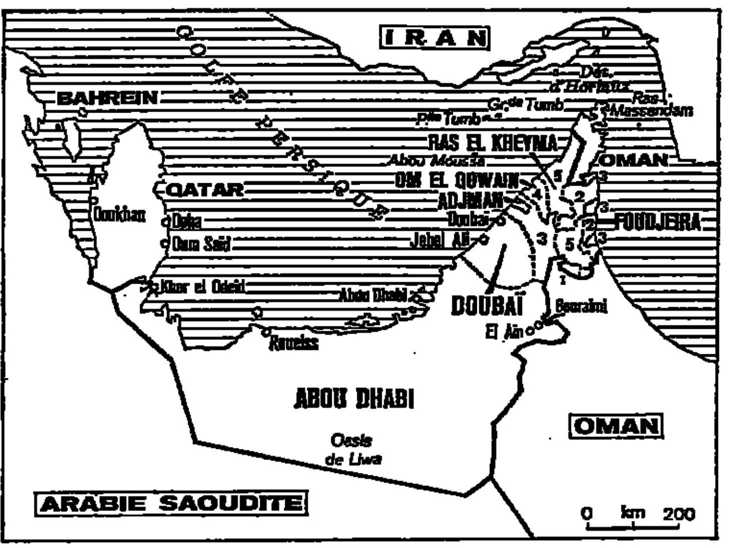
La nouvelle réorganisation des forces militaires, rendue publique au début de février, constitue donc à cet égard une véritable révolution. Les régions militaires ainsi que leurs commandements respectifs disparaissent et sont remplacés par six brigades liées organiquement au commandement général des forces fédérales à la tête duquel le cheikh Zayed, chef de l'Etat et commandant suprême des forces armées, a placé son fils, le cheikh Sultan. Cette soudaine décision, qu'apparemment rien ne laissait prévoir, a été ressentie par certains comme un véritable coup de force. La réaction fut particulièrement vive à Dubaï, où les militaires firent preuve d'une certaine nervosité. Il fut, semble-t-il, question même d'une mobilisation de certaines unités, et on parla de grave et nouvelle crise de confiance entre les deux principaux émirats de la fédération. Le cheikh Rached se plaignit amèrement et ouvertement du fait qu'il n'avait pas été consulté au préalable. Il fit valoir — à juste titre — que, en sa qualité de chef de l'Etat par intérim, il lui appartenait, en l'absence du cheikh Zayed, qui se trouvait alors en voyage officiel au Pakistan, de signer le décret portant création de la nouvelle armée. Aucune explication publique n'a été fournie pour justifier l'acte d'autorité de cheikh Zayed. Les dirigeants de Doubaï recevaient cependant des apaisements et acceptaient le fait accompli, à l'issue de plusieurs journées de palabres.

« Nous sommes prêts à nous engager lentement et par étapes dans la voie de la fédération, mais il existe certains principes qui ne peuvent être sacrifiés sans que soit remise en cause l'existence même des Emirats arabes unis », nous a expliqué un membre du gouvernement. *« Tout Etat qui se respecte doit être à même de défendre l'intégrité de son territoire et la souveraineté nationale »*, ajoutait-il faisant clairement allusion au conflit frontalier qui a opposé au cours de 1977 l'émirat de Ras-El-Kheyma au sultanat d'Oman.

En butte à de nombreuses difficultés financières dues aussi bien au déclin de la production pétrolière qu'aux dépenses somptuaires et militaires du sultanat, le sultan Qabous, d'Oman, s'était empressé, au début de 1977, de revendiquer une bande côtière de 16 kilomètres de long, qui, au nord de Ras-El-Kheyma, s'enfonce en forme de doigt dans le territoire que le sultanat possède dans la péninsule de Massendam. Le sultan Qabous entendait ainsi réserver ses droits sur cette zone au large de laquelle deux sociétés américaine et allemande avaient été chargées par le cheikh Saqr, de Ras-El-Kheyma, de travaux de prospection pétrolière. Les incidents de frontière, mineurs à l'origine, s'étaient aggravés vers la fin de l'année, quand des concentrations de troupes omanaises avaient été signalées au nord de Ras-El-Kheyma.

Le conflit n'aurait cependant pas revêtu un caractère de gravité particulier si les troupes omanaises n'avaient agi selon toute vraisemblance avec l'appui de leur puissant allié iranien. Celui-ci n'a guère apprécié la création des E.A.U., qu'il avait d'ailleurs « saluée » avec éclat en occupant les trois îlots stratégiques du détroit d'Hormuz — Abou-Moussa, qui appartenait à Chardja, et les deux Tumb relevant de Ras-El-Kheyma — marquant ainsi sa volonté de s'ériger en « gendarme du Golfe ». Les dirigeants d'Abou-Dhabi préfèrent ne pas évoquer ce « fâcheux incident », mais certains d'entre eux reconnaissent en privé que les Iraniens encouragent discrètement les différentes « oppositions » aux mesures de fédéralisation. Officiellement, on dément ici avec la plus grande énergie les « allégations » selon lesquelles l'Iran, et dans une moindre mesure la Grande-Bretagne, ont utilisé leur « pion omanais » pour exercer des pressions sur les E.A.U. En novembre dernier, cependant, l'éventualité d'un conflit armé entre Oman et Ras-El-Kheyma était prise très au sérieux par les autorités d'Abou-Dhabi.

Un échange de visites officielles au plus haut niveau entre Mascate et Abou-Dhabi en décembre et en janvier 1978 désamorça ce conflit, le cheikh Zayed apaisa le sultan Qabous en offrant de reprendre et d'augmenter l'aide financière au sultanat d'Oman qu'il avait interrompue vers la fin de 1976 pour marquer son mécontentement à l'égard d'une politique qu'il estimait trop inféodée à Téhéran. En même temps, les forages au large de Ras-El-Kheyma étaient suspendus et les derricks enlevés, ce qui n'était pas pour déplaire aux dirigeants d'Abou-Dhabi excédés par le comportement imprévisible du cheikh Saqr, qui, depuis son adhésion tardive aux E.A.U., trois mois après leur création, proclamait souvent son intention de quitter la fédération dès qu'il aurait découvert de substantielles réserves de pétrole dans son sous-sol. Les velléités sécessionnistes du bouillant cheikh de Ras-El-Kheyma s'étaient, il est vrai, estompées, au fil des ans devant les résultats décevants des prospections pétrolières, et il serait devenu l'un des plus chauds partisans de l'armée fédérale. Le revirement du cheikh Saqr s'expliquerait par les nombreuses subventions, sous forme de prêts et de dons, qu'il a reçues du cheikh Zayed pour faire face à ses nombreux engagements financiers.



1. ADJMAN 2. FOUDJEIRA 3. CHARDJA 4. OM EL QOWAIN 5. RAS EL KHEYMA

Tout en se félicitant des résultats obtenus dans la voie de l'édification d'une autorité fédérale puissante, les responsables d'Abou-Dhabi reconnaissent volontiers qu'il reste encore beaucoup à faire pour doter les E.A.U. d'un Etat digne de ce nom. Dans le domaine de la coordination économique, rien de sérieux n'a jusqu'à présent été entrepris pour mettre fin à la concurrence débridée des cheikhs, qui multiplient les projets de développement ambitieux sans tenir compte des réalisations souvent identiques projetées par leurs voisins les plus immédiats. L'exemple le plus frappant est celui des aéroports internationaux — actuellement quatre et bientôt sept — bien qu'ils ne soient pas tous utilisés à leur pleine capacité. On pourrait également citer le cas des installations portuaires, qui ne cessent de se développer bien que la congestion des ports dans le Golfe, qui était à son apogée au début de 1976, ne soit plus qu'un mauvais souvenir. Or pas moins de deux cents quais sont actuellement en construction ou à l'état de projets, dans les divers ports du pays.

Cette véritable frénésie de construire paraît d'autant plus anachronique que les Emirats arabes unis n'échappent pas au marasme économique général qui s'est installé dans la région du Golfe depuis le début de 1977.

Le « Rotterdam du Golfe »

Les responsables de l'économie de l'émirat d'Abou-Dhabi viennent de réviser leurs plans de développement en réduisant d'une manière drastique l'importance du complexe industriel qu'ils envisagent de créer à Roueiss, sur la côte, à quelque 200 kilomètres à l'ouest de la capitale. L'idée d'une usine d'engrais chimique, jugée peu rentable, ainsi que celle d'une aciérie, estimée trop coûteuse, ont d'ores et déjà été abandonnées. Le cheikh Rached, de Doubaï, en revanche, n'a, semble-t-il, nullement l'intention de réduire ou d'abandonner les ambitieux projets de développement de son émirat.

Le complexe industriel de de Jebel-Ali, inauguré en novembre 1976, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Doubaï, sur la côte, s'il est mené à bon terme — ce qui paraît douteux, — dépassera en hardiesse tout ce que l'astucieux cheikh Rached a réalisé jusqu'à présent : un nouveau port doté de soixante-dix quais, une fonderie d'aluminium, une usine de liquéfaction de gaz, une aciérie et raffinerie, qui feraient de cette zone industrielle ce que ses promoteurs appellent déjà, un peu hâtivement, le « Rotterdam du Golfe ».

Pour tenir ce pari, le cheikh Rached, qui n'aime pas entamer son capital, a contracté une série de dettes, qui, s'ajoutant à celles faites dans le passé, commencent à peser lourdement sur le budget de l'émirat. Selon des estimations concordantes, le remboursement des emprunts de Doubaï totalisera, dans quelques années, 60 % du montant du P.N.B. de l'émirat. *« Voilà pourquoi,* nous a expliqué un banquier d'Abou-Dhabi, *Doubaï, pas plus que Chardja, en proie également à de nombreuses difficultés financières, et, à plus forte raison, les émirats pauvres du Nord, ne peuvent se passer de la fédération, même s'ils l'estiment contraignante. »*

Avec ses revenus pétroliers annuels, qui dépassent 6 milliards et demi de dollars, l'émirat d'Abou-Dhabi finance les 98 % du budget de l'Union des émirats arabes unis. Il aide aussi, à l'occasion, les cheikhs qui, par suite de leur politique ambitieuse et imprévoyante d'expansion économique, se sont fourvoyés dans des situations impossibles. Tout ce qui est demandé en échange aux bénéficiaires de ces largesses est de ne pas faire opposition aux mesures de fédéralisation. En définitive, le meilleur ciment de la fédération est pour l'instant l'argent d'Abou-Dhabi.

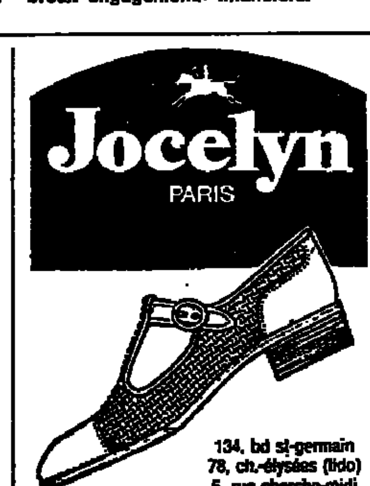
JEAN GUEYRAS.

Egypte

● *Dix-sept nouvelles arrestations* ont été opérées dans l'affaire de l'organisation terroriste récemment démantelée en Egypte, ce qui porte à quarante et un le nombre total des personnes appréhendées, a révélé, jeudi 27 avril, le procureur général égyptien Ibrahim El Kallioubi cité par le quotidien cairote *Al Akhbar*. Selon M. Kallioubi, un *« membre des Brigades rouges »* du nom de Pierre Noberogip avait été chargé de perpétrer un attentat contre les membres de la délégation militaire israélienne lors de sa venue en Egypte.

Le Suisse Sergio Mantovani aurait selon le procureur servi d'intermédiaire entre les Brigades rouges et les Palestiniens à la demande du libraire zurichois d'origine palestinienne Georges Bellini.

De son côté, M. Giorgio Bellini, a démenti jeudi, à Zurich, les accusations de terrorisme portées contre lui.



PRÉCÉDANT LA VISITE DE M. BEGIN

Les entretiens de M. Dayan à Washington n'ont dégagé aucune perspective d'accord

M. Menahem Begin quittera Israël dimanche 30 avril pour les Etats-Unis, où il rencontrera lundi le président Carter. Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, qui vient de terminer un séjour officiel aux Etats-Unis, en repartira lundi après avoir fait à M. Beghin le compte rendu de ses conversations avec le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance. Il se rendra ensuite à Londres, où il est attendu le 8 mai pour y inaugurer les manifestations du trentième anniversaire de l'Etat d'Israël et où il s'entretiendra avec le premier ministre britannique, M. James Callaghan. M. Dayan doit ensuite faire un voyage de huit jours en Scandinavie.

A Beyrouth, M. Arafat, président de l'O.L.P., a déclaré jeudi, à l'occasion d'une cérémonie de promotion d'officiers palestiniens, que « ceux qui, dans le monde arabe, continuent à miser sur les promesses de l'administration américaine, perdront leur pari ». Il a ajouté que l'unité du Fath était « inébranlable ».

De notre correspondant

Washington. — Les entretiens que le ministre israélien des affaires étrangères a eus à Washington avec son collègue américain, M. Vance, mercredi 26 et jeudi 27 avril, n'ont pas fait apparaître de perspective d'accord. Sans doute, M. Dayan, contrairement à ce qu'il avait dit à son départ, a assuré aux journalistes israéliens qu'il avait apporté des propositions *« nouvelles et imaginatives »*. De fait, les sénateurs américains qui l'ont rencontré — tous très pro-israéliens, il est vrai — se sont montrés optimistes, mais les responsables du gouvernement ne partagent pas cette impression.

Le seul élément quelque peu nouveau est qu'Israël attache moins d'importance aujourd'hui à la *« déclaration de principe »* qui restait, jusqu'à nouvel ordre, le principal objectif de la diplomatie américaine. Au lieu de chercher à rédiger un tel document — qui devait, selon Washington, inciter la Jordanie et la Syrie à se joindre à la négociation, — il préfère parler des détails d'un règlement éventuel : par exemple, du statut futur de la Cisjordanie et de Gaza, qui semble avoir occupé une bonne partie des conversations. Mais les idées avancées à ce sujet ne sont pas de nature à appeler une décision américaine à cette étape, a précisé M. Vance.

M. Dayan a d'autre part dit à qui voulait l'entendre qu'il n'avait pas parlé de l'affaire des livraisons d'avions américains à trois pays du Proche-Orient, à propos de laquelle le président Carter doit soumettre ses projets au Congrès dans les tout prochains jours. Sans doute voulait-il se défendre de l'accusation d'*« interférence dans les affaires américaines »* qui a été lancée officieusement ici. Pour la même raison, il a démenti avoir affirmé qu'Israël renoncerait à ses avions plutôt que de voir des F 15 livrés à l'Arabie Saoudite. Son point de vue est que si Israël, en raison de son opposition à la formule du *« paquet »*, est privé des avions attendus, *« nous accepterons la punition, mais ne changerons pas de position »*. On peut en déduire tout de même que Jérusalem tient plus à faire barrage aux demandes saoudiennes qu'à recevoir sa propre commande, et demandera donc à ses amis au Congrès de faire usage de leur droit de veto.

Un meilleur climat

Malgré ces passes d'armes, la visite du ministre israélien s'est déroulée dans un meilleur climat que celle de M. Begin il y a un mois. M. Dayan n'a pas été reçu par M. Carter — mais il a eu un entretien avec M. Brzezinski, le conseiller du président. Il passe ici, du moins, pour quelqu'un avec lequel les diplomates professionnels *« peuvent parler »*, alors que M. Begin, avec ses fastidieuses exhortations de petit professeur, est considéré, de l'avis général, comme l'homme à éviter. Aussi a-t-on, dans les milieux officiels, minimisé l'importance du bref séjour que le premier ministre israélien fera ici lundi prochain. Des conversations suivies d'un déjeuner sont prévues avec M. Vance, mais l'entretien que le président Carter aura avec M. Begin dans l'après-midi est d'avance présenté comme protocolaire et *« peu substantiel »*. En fait, les Américains espèrent toujours, à tort ou à raison, que la contestation en Israël finira par amener au pouvoir une équipe plus ouverte et plus souple.

MICHEL TATU.

Liban

Le Parlement a adopté une résolution prévoyant l'arrêt de toute activité militaire palestinienne

Selon l'agence palestinienne Wafa, des bâtiments de guerre et des hélicoptères israéliens ont bombardé, jeudi 27 avril, le camp palestinien de Rachidieh situé à 5 kilomètres au sud de la ville de Tyr. Cette information a été catégoriquement démentie jeudi soir à Tel-Aviv.

D'autre part, un premier contingent sénégalais de 175 soldats de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) est arrivé au Sud-Liban jeudi, via la Syrie. Depuis l'adoption, le 19 mars dernier, de la résolution 425 du Conseil de sécurité prévoyant la constitution de la FINUL, près de 3 000 « casques bleus » sur les 4 000 prévus sont arrivés au Liban, notamment 1 100 soldats français, 900 norvégiens, 600 népalais et 190 iraniens. Un bataillon de 500 soldats irlandais est également attendu.

De notre correspondant

Beyrouth. — Le Parlement libanais a voté, jeudi 27 avril, à l'unanimité des soixante-quatorze députés présents (sur quatre-vingt-seize), la résolution consacrant l'entente nationale sur le problème clé de l'activité armée palestinienne. Le texte prévoit l'arrêt *« de toute activité militaire palestinienne, ou autre que palestinienne, sur l'ensemble du territoire libanais »*. Ce vote devrait, en principe, ouvrir la voie à la formation d'un gouvernement d'union ou, en tout cas, la faciliter grandement (*le Monde* du 26 avril).

Les absences ayant une signification politique se ramènent à deux blocs, celui de M. Rachid Karamé (droite musulmane sunnite), qui s'oppose à la résolution adoptée en affirmant qu'elle a pour objet la liquidation de la résistance palestinienne, et celui de M. Soleiman Frangié (droite chrétienne), qui considère que les bases du document en question ne sont pas suffisamment solides.

Hors du Parlement, l'opposition au texte adopté vient du Mouvement national progressiste, allié des Palestiniens et même organiquement lié à ceux-ci, qui estime que la résolution *« n'a aucune valeur et ne peut être suivie d'aucun effet concret. Rien ne la sauve, même pas les signatures de certains députés qu'on dit patriotes. Ceux-ci n'ont d'ailleurs aucune représentativité, encore moins la Chambre dont ils font partie »*.

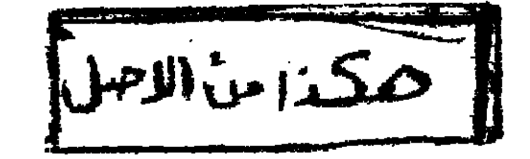
L'O.L.P., pour sa part, tout en déclarant ne pas se mêler des affaires intérieures libanaises, a affirmé dans un communiqué rejeter une éventuelle abrogation des accords du Caire conclus en novembre 1969 et régissant ses relations avec les autorités libanaises, tout en s'engageant à faciliter la mission de la Force des Nations unies au Sud-Liban et en laissant même entendre qu'ele serait disposée à discuter avec le gouvernement libanais d'une réorganisation des relations libano-palestiniennes.

La résolution adoptée ne comporte pas de référence explicite à l'abrogation des accords du Caire, mais interdit néanmoins expressément *« toute présence armée autre que celle des forces de l'autorité légitime libanaise »* et exige l'application *« des lois et règlements libanais à tous les Libanais et à toutes les personnes se trouvant sur le territoire libanais sans exception »*, c'est-à-dire aux Palestiniens.

Toutefois, l'opposition du Mouvement national se trouve amoindrie par le fait que cinq députés sur les sept qui font partie du groupe de M. Kamal Joumblatt (principal parti progressiste libanais) ont voté la résolution, qui a été accueillie par un soulagement réel et général au sein de l'opinion publique chrétienne et musulmane, dans la mesure où, combinée avec le déploiement des forces internationales de la Finul, au sud, elle ouvre la voie à une stabilisation de la situation libanaise.

De délicats problèmes restent cependant à régler pour la formation d'un gouvernement d'union nationale et la mise en pratique par celui-ci des principes énoncés dans la résolution parlementaire à l'encontre de l'action armée palestinienne.

LUCIEN GEORGE.



EUROPE

Italie

UNE JOURNÉE ORDINAIRE

De notre correspondant

Rome. — *« Rien de nouveau »,* dit le premier bulletin radiodiffusé à 6 h. 30. Pas le moindre développement dans l'affaire Moro. C'est le quarante-deuxième jour, précise le commentateur. Mais une bonne nouvelle : Mlle Giovanna Amati, fille du richissime propriétaire des salles de cinéma, a été libérée à l'aube après deux mois et demi de détention. On parle d'une rançon de plusieurs centaines de millions de lires. Les carabiniers ont arrêté sept bandits.*

Presque au même moment, à Parme, M. Alberto Campari, vingt-six ans, fils du propriétaire d'une agence de transports, est également relâché par ses ravisseurs. Pour ouvrir les négociations, les gangsters avaient lancé le chiffre de 3 milliards de lires.

Entre-temps, une mauvaise nouvelle : l'attentat contre un cadre de Fiat, M. Sergio Palmieri (le Monde *du 28 avril).* « Ma vie est fichue », *a dit la victime aux premiers témoins.*

Le soleil inonde le centre de Rome. Deux Alfetta attendent à un feu rouge, pare-choc contre pare-choc. Dans la seconde, trois malabars dressés sur leurs sièges dévisagent les passants. Dans la première, M. Benigno Zaccagnini, secrétaire général de la démocratie chrétienne, est assis près du chauffeur. Le regard plongé dans un journal. Personne ne fait attention.

A la banque, nous allons protester : une opération n'a pas été faite. « Impossible, *dit l'employé,* la banque est la dernière institution qui marche dans ce pays. Si votre opération n'avait pas été faite, l'Italie se serait écroulée. » *Bon... Une demi-heure plus tard, un confrère italien nous croise, furieux :* « Les banques viennent de se mettre en grève, je ne peux plus retirer de l'argent. » *Il ne pourrait pas non plus se faire soigner, parce que le syndicat autonome des médecins hospitaliers a cessé le travail pour trois jours. Plus de mille établissements sont touchés. Heureusement, la plupart des pilotes de l'aviation civile ont regagné les nuages à midi : ils avaient débrayé depuis vingt-quatre heures.* « Ce n'est pas sérieux, *dit un dirigeant de a C.G.I.L.,* il faut que les travailleurs s'autodisciplinent. »

Comme chaque jour, le procès des Brigades rouges a repris à Turin. Les quinze accusés, derrière leurs barreaux, chahutent, insultent même un témoin, le menacent. Renato Curcio, plus arrogant que jamais, interrompt le président. Il présente un cahier de doléances sur les conditions de détention des « prisonniers politiques ». L'audience se termine dans l'indifférence générale.

« Niente di nuovo ? »

« Niente di nuovo ? », *demandent machinalement les députés qui se croisent dans les couloirs du Parlement. Non, rien. On s'interroge sur l'attitude du parti socialiste. En proposant un geste de bonne volonté à l'égard des Brigades rouges, n'a-t-il pas détruit le front de la fermeté ?* « Attitude déplorable », *dit un député républicain.*

Le journal télévisé du soir montre l'amas de lettres de soutien reçues au siège de la démocratie chrétienne. On demande à l'une des secrétaires ce qu'elle en pense ; elle regarde la caméra et se met à pleurer.

21 heures. Toujours rien. C'est fini pour aujourd'hui, puisque toute la stratégie des Brigades rouges est de capter l'attention du journal télévisé du soir et des quotidiens du matin. Le quarante-deuxième jour se termine, comme il avait commencé. Les Romains s'installent dans leur fauteuil. Grâce aux chaînes de télévision privées, ils ont le choix entre une vingtaine de programmes différents.

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

Deux élections partielles confirment le recul des libéraux

De notre correspondant

Londres. — Les conservateurs ont remporté sans peine les deux élections partielles qui avaient lieu jeudi 27 avril à Epsom, près de Londres, et à Wycombe, dans le Buckinghamshire. Ces victoires n'ont causé aucune surprise, mais le fait le plus significatif est la déroute subie dans chaque circonscription par le parti libéral.

A Epsom, où il s'agissait de remplacer Sir Peter Rawlinson, élevé à la pairie, le candidat « tory », M. Archie Hamilton, a obtenu 28 842 voix, contre 7 314 à M. Tony Mooney (travailliste), 5 673 à M. Michael Anderson (libéral) et 823 au représentant du Front national, d'extrême droite, M. James Sawyer.

Epsom est l'une des circonscriptions les plus bourgeoises de tout le Royaume-Uni, et le candidat « tory » réunit en général plus de la moitié des voix à lui seul. M. Hamilton, néanmoins, va probablement détenir un record national, puisque, compte tenu des candidats marginaux, il a été élu par 74 % des votants.

En revanche, les libéraux enregistrent un recul catastrophique. En 1974, avec une participation plus élevée, ils avaient obtenu 15 819 voix. Cette fois-ci, leur score est tombé à moins de la moitié : une partie notable de leur électorat les a abandonnés au profit des conservateurs.

La situation se présente de la même façon, plus accentuée encore, à Wycombe. Il s'agissait de remplacer Sir Peter Hall, mort cet hiver. Le candidat « tory », M. Roy Whitney, a totalisé 29 877 voix, contre 14 109 à M. Tresor Fowler (travailliste), 3 665 à M. Harry Warschauer (libéral) et 2 040 à Mme Sylvia Jones (Front national).

M. Whitney, à en juger par les chiffres de 1974, est parvenu à prendre des suffrages à la fois au Labour et aux libéraux. Mais c'est surtout l'électorat libéral qui s'est massivement prononcé pour lui, puisque les voix libérales sont tombées de 11 333 en 1974 à moins de 4 000. Le Front national a tout juste maintenu sa position, en dépit d'une importante population d'immigrants.

Les libéraux sont donc en très fort recul. Cependant les progrès des conservateurs sur les travaillistes (6,2 % à Epsom et 8 % à Wycombe) sont, somme toute, assez faibles, compte tenu des facteurs propres à toute élection partielle, où l'opposition bénéficie d'une prime importante par rapport au parti au pouvoir. En cas d'élections générales, cette avance pourrait être ramenée à 2 ou 3 %, peut-être moins.

Les trois principaux partis paraissent ainsi dans une position peu confortable. Les conservateurs gagnent des voix, mais en proportion insuffisante pour être sûrs de la victoire en cas d'élections générales. Le parti travailliste défend assez bien ses acquis, mais pas suffisamment pour avoir la certitude de conserver le pouvoir. Quant aux libéraux, ils risquent de ne conserver au prochain scrutin national que quatre ou cinq sièges.

Les semaines à venir vont marquer, à coup sûr, un temps fort de la vie politique. Aucune hypothèse n'est plus à exclure, ni celle d'élections avant l'été, ni celle d'un scrutin à l'automne, ni même celle d'un report de la consultation à l'an prochain. C'est dans les trois prochaines semaines que le premier ministre, M. James Callaghan, devrait prendre sa décision.

(Intérim.)

LES COMMUNES CONTRE LE « COLONEL B... »

(De notre correspondant.)

Londres. — Un colonel des services de renseignements, cité par l'accusation dans un procès en violation de secret professionnel, a donné à la Chambre des communes l'occasion de belles joutes sur les privilèges parlementaires et la liberté de la presse.

Le procès est encore en cours. Pour des raisons de sécurité, le colonel avait déposé anonymement en tant que colonel B..., mais, violant sciemment de vieilles règles, plusieurs députés, évoquant l'affaire à la Chambre des communes, ont fait état de sa véritable identité.

Aussitôt, le « director of public prosecution », personnification anglaise du parquet général, a interdit aux médias d'employer dans leurs comptes rendus de séance, le vrai nom du colonel. Indignation de certains députés qui ont déclaré que c'était là une grave violation des privilèges du Parlement où tout doit pouvoir se dire, et tout, par conséquent, pouvoir être rapporté.

Après une nuit de réflexion, le speaker de la Chambre, M. George Thomas, a rendu, vendredi 21 avril, sa décision toute en nuances. Non, a-t-il dit, le director of public prosecution n'a pas porté atteinte au privilège de la Chambre puisqu'il n'a pas osé interdire la mention du vrai nom du colonel B... dans le « Hansard », l'équivalent du « Journal officiel » français. Oui, a-t-il ajouté, les honorables députés ont le droit de tout dire à la Chambre, mais ce privilège ne s'étend pas aux journalistes, qui doivent appliquer là des règles analogues à celles qui concernent la « couverture » des actes de la justice.

Le speaker n'a pas pour autant interdit aux parlementaires qui le souhaiteraient de demander l'ouverture d'un débat sur la question. Plusieurs députés travaillistes ont qualifié la décision de M. George Thomas de « préoccupante ». « C'est un nouveau coup porté à la liberté de la presse de rapporter les débats du Parlement », a déclaré l'un d'eux, M. Max Madden. — (Intérim.)

Irlande du Nord

QUINZE DIRIGEANTS DU SINN FEIN SONT ARRÊTÉS

Belfast (A.F.P., Reuter). — Quinze dirigeants du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA, ont été arrêtés jeudi 27 avril à Belfast, au cours d'une série de perquisitions auxquelles ont participé plus de trois cents policiers et militaires.

De source informée, on déclare que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'enquête menée par la police britannique sur les liens qui existent, d'une part entre le Sinn Fein, formation politique légale, et l'IRA provisoire, organisation activiste interdite, d'autre part entre les extrémistes irlandais et certains groupes extrémistes du Proche-Orient, d'Allemagne fédérale et de France.

Les policiers ont saisi de nombreux documents et 20 000 exemplaires de l'hebdomadaire « Republican News ». Le directeur et le propriétaire de l'imprimerie du journal ont été arrêtés.

Un ressortissant français, M. Alain Frilet, vingt-trois ans, enseignant à Belfast depuis deux ans, et collaborateur du quotidien parisien « Libération », est interrogé par la police. Selon « Libération », M. Frilet a appelé mercredi le journal au téléphone pour lui indiquer que la police et l'armée « se faisaient plus pressantes à son égard »... et lui demandaient fréquemment « des renseignements sur les contacts entre « Libération » et le mouvement républicain irlandais ».

DIPLOMATIE

Le chancelier Schmidt souhaite l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen

De notre correspondant

Strasbourg. — Le chancelier Helmut Schmidt a reçu jeudi 27 avril en fin d'après-midi à Strasbourg le prix annuel de la fondation Louise-Weiss.

Le choix du jury s'est porté sur l'homme d'État allemand, comme le souligna Mme Louise Weiss, pour « *le courage dramatique qu'il avait eu de s'opposer à la propagation de la terreur sur notre continent* ». En prenant des risques personnels et en assumant des responsabilités générales, celui qui avait ordonné l'opération de Mogadiscio s'est ainsi affirmé, toujours selon Mme Weiss, comme « *l'un des garants les plus sûrs des valeurs qui ont fait la grandeur de l'Europe, à savoir le respect de l'indépendance intellectuelle et d'une lutte séculaire pour le progrès de la condition humaine* ».

Outre *les Mémoires d'un Européen*, de Mme Louise Weiss, le chancelier s'est vu remettre le chèque de 5 000 francs représentant le montant du prix et un très rare missel de 1507, provenant de la cathédrale de Bamberg, dans sa reliure d'origine.

L'amitié franco-allemande a été évoquée lors d'un dîner offert à l'hôtel de ville (c'est la première fois de son histoire qu'un chancelier allemand en franchit le seuil) par la municipalité en l'honneur de M. Schmidt.

Avant la cérémonie de remise du prix, le chancelier allemand s'était adressé à l'assemblée en consacrant une importante partie de son propos à une illustration et défense du rôle du Conseil de l'Europe. Il devait notamment proposer une extension de son action dans le domaine des droits de l'homme en l'invitant à ajouter aux droits et libertés fondamentales déjà fixés dans la convention, des droits d'ordre social, économique et culturel.

M. Schmidt s'est ensuite attaché à justifier l'existence des organismes de coopération européenne par la nécessité de transcender les souverainetés nationales des moyennes puissances européennes incapables de s'opposer individuellement aux pressions des super-puissances ou groupes d'États producteurs de matières premières ou d'énergie. « *Les Allemands savent*, a-t-il souligné, *que l'idée de l'État-nation n'est plus le critère ultime de la politique.* » Le développement de la coopération et la relance de la construction européenne devraient relever, selon lui, de l'action directe du Parlement européen. Revêtu « *d'une nouvelle légitimité* », ce Parlement cherchera à élargir ses compétences. Il ne faut pas faire de la limitation de ses droits une question de dogme mais considérer avec pragmatisme l'élargissement graduel de ses pouvoirs dans les domaines où cela paraîtrait opportun, a souligné le chancelier.

En répondant à une question d'un parlementaire, il a précisé son propos en ajoutant : « *J'ai une grande confiance dans le renforcement du poids politique de ce Parlement... Il faut souhaiter qu'au fil du temps le Parlement européen voit ses pouvoirs s'accroître.* »

Évoquant la nécessité de poursuivre la politique de détente par-delà l'échec de la conférence de Belgrade et précisant qu'une rencontre politique « au sommet » pourrait contribuer à un progrès de l'esprit de coopération manifesté à Helsinki, le chancelier Schmidt a conclu sur la nécessité d'une Europe pluraliste et tolérante : « *Je suis pour une Europe de l'Ouest qui tende la main, ceci, la raison le commande, ceci, la paix l'exige.* »

J.-C. HAHN.

● *A l'occasion de la trentième session de l'Assemblée*, le comité des ministres du Conseil de l'Europe a fait le bilan de l'action en Conseil en faveur des droits de l'homme. Il a souhaité que ces garanties soient complétées par la définition des droits sociaux, économiques et culturels de l'individu. Quant aux résultats de la conférence de Belgrade, le comité précise dans son communiqué officiel : « *L'acte final d'Helsinki n'a pas été contesté à Belgrade* [...]. *Le document de clôture de la réunion a réaffirmé l'engagement pris à Helsinki par tous les États signataires de mettre en œuvre toutes les dispositions, y compris celles relatives aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales.* » — *(Corresp.)*

● *Des consultations soviéto-américaines* sur la limitation du commerce des armes auront lieu à partir du 4 mai à Helsinki. Les deux parties ont eu sur ce problème des échanges de vues préalables du 14 au 19 décembre 1977. — *(A.F.P.)*

● *M. Hamit Batu*, secrétaire général adjoint pour les affaires politiques du ministère turc des affaires étrangères, a été nommé ambassadeur de Turquie à Paris. Il remplacera M. Orhan Erip, qui est nommé représentant permanent de la Turquie à l'ONU. — *(A.F.P.)*.

● *M. Ku Mu*, vice-premier ministre chinois, arrivera à Paris le 2 mai pour une visite officielle de dix jours à l'invitation du gouvernement français. M. Ku Mu, qui sera reçu mercredi par M. Raymond Barre, se rendra ensuite à Marseille, à Fos et à Lyon.





OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION



AFRIQUE

Maroc

Après la signature d'un accord de pêche

Rabat estime que Moscou a reconnu implicitement les nouvelles frontières du royaume

De notre correspondant

Rabat. — Les milieux officiels se félicitent de la signature, le 27 avril, à Moscou, d'un accord de pêche entre le ministre marocain du commerce et de l'industrie, M. Abdelkamel Reghaye, et le ministre soviétique des pêcheries, M. Alexandre Ichkov. Cet accord devait être signé le mois dernier lors de la visite en U.R.S.S. du premier ministre, M. Ahmed Osman. Mais les dirigeants soviétiques n'avaient pas donné suite à ce projet, comme s'ils avaient voulu, dit-on ici, se donner un délai de réflexion. Conformément aux dispositions élaborées lors du séjour, au début de cette année, de M. Ichkov dans la capitale marocaine, l'accord porte notamment sur l'étude des migrations des bancs de poissons dans les eaux territoriales du royaume. Celles-ci, à l'ouest, baignent désormais les provinces du Sahara occidental, dont les côtes sont particulièrement poissonneuses. Aussi estime-t-on ici que Moscou vient de reconnaître implicitement les nouvelles limites du Maroc, puisque les bateaux soviétiques pourront opérer jusqu'à la frontière avec la Mauritanie qui passe à quelques kilomètres au nord de Dakhla (ex-Villa-Cisneros).

Rabat ne peut donc qu'être satisfait de cet accord qui revêt, en raison du conflit avec le Polisario soutenu par Alger, une dimension politique importante. L'accord prévoit la constitution d'une société mixte chargée d'élaborer un programme de coopération et d'assurer la rentabilité des exportations. Les recherches et la formation des cadres seront financées sans contrepartie par l'U.R.S.S., qui interviendra aussi dans les activités industrielles liées à la pêche. Les produits ainsi élaborés seront en partie écoulés sur le marché soviétique. La convention qui vient d'être signée confirme le Maroc dans sa place de premier partenaire de l'U.R.S.S. en Afrique. Elle s'ajoute, en effet, au contrat portant sur l'exploitation du gisement de phosphates de Meskala entre Marrakech et Essaouira sur la côte atlantique. (*Le Monde* daté 12-13 mars.)

LOUIS GRAVIER.

[Selon des informations recueillies par notre correspondant à Moscou, il semble que la formulation de l'accord soit ambiguë et que le texte parle seulement des « eaux territoriales marocaines » sans autre précision. Les dirigeants soviétiques avaient d'ailleurs refusé, lors de la visite à Moscou de M. Osman, de signer un texte mentionnant explicitement les eaux territoriales des nouvelles « provinces sahariennes ». Un revirement brutal de la position soviétique serait d'ailleurs surprenant, Moscou ayant affirmé, lors de la visite en janvier du président Boumediène, que l'U.R.S.S. soutenait *l'autodétermination du peuple sahraoui*.]

Tchad

L'accroissement de l'aide militaire française

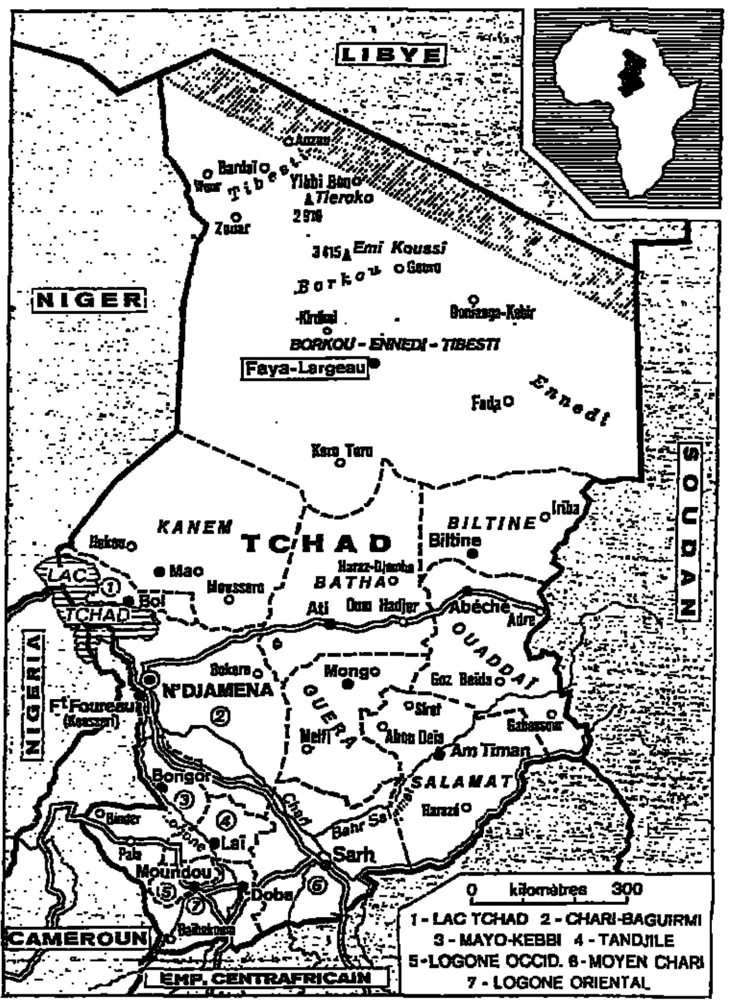
1 200 HOMMES ET 10 JAGUAR

Il y a environ un millier de militaires français au Tchad, auxquels il convient d'ajouter une compagnie partie récemment (de l'ordre de cent quatre-vingts hommes), selon des propos de M. Yvon Bourges rapportés par des députés communistes membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, qui a entendu, jeudi 27 avril, un exposé du ministre de la défense sur l'armée de terre.

La France, a ajouté en substance le ministre, a des engagements vis-à-vis de l'Afrique. Le Tchad a demandé son concours. La France tiendra la parole donnée. Le gouvernement souhaite une solution politique qui peut aboutir lors de la rencontre de réconciliation de tous les Tchadiens prévue pour le 7 juin. La présence des militaires français au Tchad aide au succès de cette rencontre, a estimé M. Bourges, en évitant l'affaiblissement de l'une ou l'autre des parties en présence.

Trois cents de ces militaires, a *encore précisé le ministre*, assurent, sous uniforme tchadien, une assistance technique. Les militaires français ont trois implantations principales : N'Djamena (la capitale), Mongo (à 400 kilomètres à l'est) et Moussoro (à 250 kilomètres au nord-est). La plupart des militaires français proviennent de deux régiments d'engagés de la 9e division d'infanterie de marine (à Saint-Malo) et de deux escadrons du 1er régiment étranger de cavalerie de la légion (à Orange).

Cete présence de l'armée française au Tchad a été renforcée, dans l'après-midi du jeudi 27 avril, par l'envoi à N'Djamena de dix avions d'appui tactique à réaction Jaguar qui ont été détachés des forces aériennes tactiques de l'est de la France, comme le sont depuis plusieurs mois d'autres Jaguar à Dakar (Sénégal) pour des opérations au-dessus de la Mauritanie. Ces biréacteurs de combat ont reçu l'assistance de deux avions de ravitaillement en vol KC-135, d'un avion de patrouille maritime Breguet-Atlantic et de plusieurs appareils de transport Transall et Noratlas.



Une grande partie de ce dispositif aérien d'intervention a transité par le point d'appui français de Dakar, où se trouve M. Yvon Bourges, *parti en voyage « à titre privé »* au Sénégal du vendredi 28 avril au mardi 2 mai, avec l'accord de M. Giscard d'Estaing. Le ministre de la défense doit être reçu, néanmoins, par le président Senghor et le premier ministre du Sénégal.

A Paris, les opérations sont suivies par le Centre opérationnel des armées (COA), un P.C. enterré sous le ministère de la défense et placé *sous la responsabilité directe du* général Méry, chef d'état-major des armées. Au secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.), qui dépend du premier ministre, le dossier de synthèse des informations a été confié au Groupe permanent d'évaluation des situations.

En service depuis 1971 dans l'armée de l'air française, le Jaguar est un avion supersonique qui est équipé de deux canons de 30 millimètres et qui peut recevoir plus de cent configurations différentes d'armements (de 3 300 à 4 500 kilogrammes de charges diverses, au total). Il a reçu des moyens de contre-mesures électroniques qui lui permettent de déjouer une défense adverse. Ses deux réacteurs — le Mirage est monoréacteur — offrent l'avantage, en mission extérieure d'intervention loin des bases arrière, d'une sécurité accrue de vol, comme l'ont démontré deux précédents, en Maurtanie, où, malgré des ennuis mécaniques et le tir des unités du Front Polisario, des Jaguar ont pu rentrer à bon port.

Les Jaguar sont capables de missions d'observation ou d'actions d'appui et d'attaque sur des convois ou des dépôts, en vue de desserrer des étaux autour des agglomérations ou de dissuader un agresseur d'aller plus avant dans sa progresson.

Zaïre

MALVERSATIONS MORTELLES...

Kinshasa *(A.F.P.)*. — *L'ancien ministre de la justice, M. Manpuya, a été condamné jeudi 27 avril à quinze ans et demi de réclusion criminelle par la Cour suprême de justice de Kinshasa, devant laquelle il comparaissait pour* « malversations financières et homicides involontaires ». *Il était poursuivi pour le détournement de sommes d'argent destinées à l'achat de vivres pour les prisons zaïroises, qui avait provoqué, au cours du dernier trimestre 1977, la mort, faute de nourriture, d'environ soixante détenus à la prison centrale de Kinshasa.*

● *M. Hassan Gouled Aptidon*, président de la République de Djibouti, a indiqué jeudi 27 avril, après avoir été reçu par M. Giscard d'Estaing, que le chemin de fer reliant Addis-Abeba à Djibouti « *pourrait être rouvert au trafic dans deux ou trois mois* ». Il a estimé à 12 000 le nombre de réfugiés éthiopiens à Djibouti.

AMÉRIQUES

Chili

L'amnistie couvre aussi les crimes des forces de sécurité

Santiago-du-Chili (A.P.). — *L'amnistie décrétée le 19 avril par la junte couvre non seulement les délits reprochés à l'opposition, mais également les meurtres, les tortures et les enlèvements que les forces de sécurité sont accusées d'avoir commis, ont expliqué des sources informées dans la capitale.*

Le décret établit deux catégories. D'une part, il amnistie toutes les personnes condamnées par les tribunaux militaires depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973. Et, d'autre part, il s'applique — avec quelques exceptions — aux crimes commis entre ce coup d'Etat et le 11 mars dernier si leurs auteurs n'ont jamais été ni inculpés ni condamnés. Les exceptions concernent le meurtre de ses parents ou de ses enfants, les vols à main armée, la conduite en état d'ivresse, le trafic de drogue et les délits économiques : l'homicide, la torture et l'enlèvement — crimes dont les agents de l'ancienne DINA sont accusés — ne figurent pas sur la liste des exceptions.

Selon des experts, qui ont étudié le décret du 19 avril, l'amnistie profitera surtout, si l'on considère le nombre de personnes concernées, aux militants socialistes et communistes. Mais, si l'on prend en compte la gravité des crimes, les principaux bénéficiaires seront le régime actuel et sa police secrète, l'ex-DINA.

L'amnistie intéresse, notamment, 1 121 Chiliens exilés et 950 personnes condamnées qui résident dans le pays. La grande majorité de celles-ci avaient, d'ailleurs, déjà été remises en liberté sur parole. Plus de 60 autres ont été relâchés ces derniers jours.

Le décret s'applique aussi à un nombre indéterminé de Chiliens restés dans le pays ou partis en exil, qui, désormais, ne vivent plus dans la crainte d'être poursuivis pour leurs activités remontant à la période qui a suivi le coup d'Etat du 11 septembre 1973. D'après les avocats, des diplomates et l'Eglise catholique, cette clause signifie que l'on amnistie des actes allant de la distribution de tracts politiques à l'assassinat d'un détenu politique.

Le gouvernement n'a pas réfuté cette interprétation. Il a souligné la nécessité de pardonner et d'oublier, au moment où le Chili évolue lentement vers la « *nouvelle démocratie* » autoritaire définie par le général Pinochet.

Mgr Christian Precht, qui dirige le vicariat de la solidarité — le service de l'Eglise catholique chargé de s'occuper des détenus politiques, des personnes disparues et des affaires concernant les droits de l'homme en général, — a critiqué le projet consistant à « *jeter un voile* » sur les crimes commis contre les détenus. « *Nous pensons qu'il est sain de les regarder en face, non pas par désir de vengeance ou de vendetta, mais parce que, dans le processus de l'établissement de la vérité, une personne peut pardonner et se réconcilier avec elle-même* », a-t-il expliqué au cours d'une conférence de presse. Selon cette personnalité, l'amnistie constitue un signe encourageant ; mais un décret « *qui ne fait que blanchir le passé* » n'est pas juste. Mgr Precht a, en outre, fait observer que l'amnistie ne prévoit rien pour les familles des quelque six cents Chiliens disparus qui auraient été enlevés par des agents de la DINA.

Si certains des disparus ont été assassinés, leurs meurtriers seront protégés par l'amnistie, a souligné, pour sa part, M. Andres Aylwin, avocat et ancienne personnalité du parti chrétien démocrat, qui a récemment été exilé pendant quelques semaines dans le nord désertique du pays. Il a demandé au gouvernement de modifier cet aspect du décret.

Quelques militaires et agents de la police secrète qui ont maltraité des détenus et ont été emprisonnés auraient été déjà libérés en vertu de l'amnistie. De même, au moins un partisan de l'ancien gouvernement d'Unité populaire condamné pour homicide a été relâché.

Les autorités ont demandé à la presse de ne pas publier les noms des personnes libérées et de ne pas mentionner les faits pour lesquels elles avaient été détenues.

Argentine

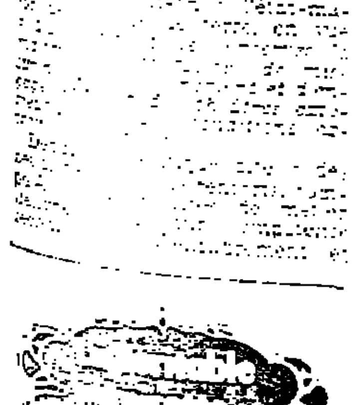
LES ÉTATS-UNIS REMETTENT AUX AUTORITÉS UNE LISTE DE DIX MILLE PRISONNIERS ET DISPARUS

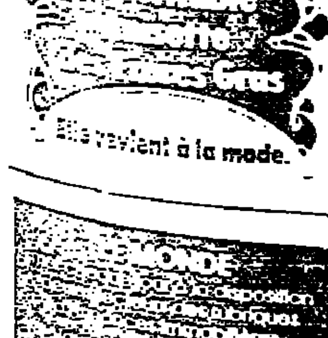
Une liste de dix mille prisonniers politiques et disparus a été remise au gouvernement argentin le 17 avril dernier par l'ambassadeur des Etats-Unis à Buenos-Aires, a indiqué, le jeudi 27 avril, à Washington, le département d'Etat. Cette liste, établie par le centre argentin d'information (qui a son siège à New-York) avait été adressée par celui-ci au département d'Etat. Elle constitue une version élargie de la liste remise au gouvernement argentin lors de la visite du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, en novembre 1977.

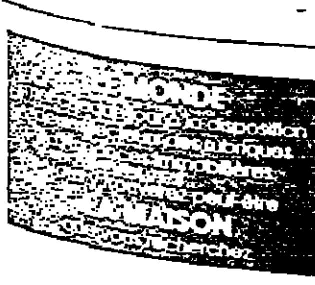
D'autre part, le gouvernement militaire argentin a repoussé au mardi 2 mai la désignation (qui devait avoir lieu le 27 avril) du futur président de la République, a annoncé, jeudi à Buenos-Aires, un communiqué officiel.

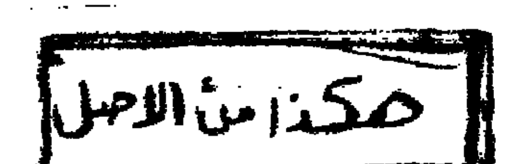
● ERRATUM. — Les députés conservateurs à la Chambre des communes d'Ottawa sont au nombre de quatre-vingt-sept, et non de huit comme nous l'avons indiqué à la suite d'une erreur typographique dans *le Monde* du 28 avril.











DIPLOMATIE

LA PRÉSENCE FRANÇAISE OUTRE-MER

Le dispositif d'intervention tente de s'adapter aux situations de crise les plus variées

Les armées françaises tentent actuellement d'adapter leur dispositif d'action extérieure à toutes les hypothèses d'une intervention outre-mer qui seront *retenues par le gouvernement*. Ces aménagements vont dans le sens d'une professionnalisation accrue des unités engagées et d'une souplesse plus grande dans l'emploi des moyens — hommes et armements — disponibles pour les situations de crise les plus variées.

Sensible aujourd'hui en *Afrique* ou au Proche-Orient, dans les pays — Zaïre, Mauritanie, *Tchad ou Liban — où des forces françaises ont* été plus spécialement détachées à des fins opérationnelles, cet effort d'adaptation *devrait* logiquement conduire, dans les prochains mois, à de nouvelles modifications de l'organisation même du dispositif militaire.

Installées en permanence au-delà des mers ou expédiées au coup par coup, ces forces d'intervention ont reçu pour consignes générales « d'assurer la sécurité des départements et territoires d'outre-mer » et « d'être capables d'actions extérieures de formes diverses soit qu'il s'agisse de participer à des missions de présence à la demande d'organisations internationales ou à la requête des Etats impliqués, soit qu'il faille apporter une assistance militaire *et technique des Etats menacés* ».

Dès *mai 1976*, les étranges manœuvres en Méditerranée de certains bâtiments de guerre basés *à Toulon ont été* les premiers indices, sur le plan strictement militaire, d'une volonté française — confirmée ensuite par des propos de M. Giscard d'Estaing à La Nouvelle-Orléans, aux Etats-Unis, — d'intervenir, déjà, au Liban.

Ces forces interarmées *d'action* extérieure se sont, depuis, manifestées à plusieurs reprises en maints endroits du globe et dans *des styles* d'opérations assez *dif*férents les uns des autres.

Déstabilisation

Sans chercher à être exhaustif, on peut rappeler les exercices combinés fréquents avec certains Etats d'Afrique noire, les longues patrouilles des porte-avions *Foch* et *Clemenceau* en océan Indien lors de l'accession de Djibouti à l'indépendance, l'opération « Verveine » d'aérotransport au Zaïre, ces *commandos* spécialement entraînés pour récupérer les jeunes *otages français de Loyada, le sup*port aérien de Jaguar en Mauritanie, l'assistance technique renforcée de conseillers militaires « un peu musclés » au Tchad ou la participation de parachutistes engagés dans la force intérimaire de l'ONU au Sud-Liban.

Les états-majors expliquent volontiers que ces actions en Afrique se justifient, principalement, par la nécessité de protéger les intérêts, *voire* la vie *des ressortis*sants français. Accessoirement, ces interventions servent à des gouvernements alliés menacés à mieux se placer pour négocier de nouveaux arrangements avec leur rébellion interne et permettent, par exemple, à des armées régulières défaites, notoirement insuffisantes ou mal encadrées, de se reconstituer.

Les états-majors font valoir, *enfin, que si la France donne* l'impression d'intervenir plus souvent depuis quelque temps, c'est parce que l'effacement progressif de la présence américaine ou européenne en *Afrique* crée, *face* à une pénétration multiforme des Soviétiques appuyée sur une « légion étrangère » cubaine, les conditions d'une grave déstabilisation internationale.

A ceux qui leur rétorquent que *cet interventionnisme* français aboutit, parfois, à soutenir dans l'immédiat des régimes en place critiquables par bien des aspects et à sacrifier l'avenir d'autres *amitiés, les états-majors affir*ment qu'un pays perd de sa crédibilité politique auprès de tous ses alliés le jour où il refuse de prêter le moindre secours à un gouvernement régulier avec lequel il a conclu, précédemment, des *accords* de défense ou d'assistance. Le jeu est donc difficile, qui consiste à ajuster son aide militaire à la nature de l'agression dont est victime l'un *ou l'autre de ses partenaires.*

Des professionnels

Pour toutes ces raisons, le dispositif d'action extérieur doit être adapté, dit-on à l'état-major de *l'armée de terre, en vue « d'acquérir et de conserver la maîtrise des opérations de mise sur pied, d'acheminement et d'engagement sur des théâtres extérieurs, dans des conditions extrêmement variées »*.

Depuis la politique dite « des petits paquets » de renforts, composés de spécialistes de métier désignés pour leur compétence technique ou d'encadrement et *rassemblés pour* la *circonstance*, jusqu'à l'engagement d'unités de combat, constituées de professionnels des troupes de marine et de la légion, en passant par l'envoi *régulier sur place pour* quatre à six mois de compagnies dites « tournantes » qui viennent épauler les forces stationnées en permanence outre-mer et *spécifiquement entraînées* à y accueillir des renforts planifiés ou inopinés, toutes ces formes d'action sont envisagées.

En Afrique, l'ensemble du dispositif repose sur la garde de quatre bases où les militaires français ont conservé leur propre uniforme (4 400 hommes à Djibouti, 1 300 à *Dakar, 500* respectivement à Abidjan et Libreville) et sur la présence de coopérants (moniteurs d'encadrement, instructeurs, médecins, assistants *d'état-major, gendarmes, spécia*listes de l'armement et agents du soutien logistique) sous leur propre uniforme ou sous l'uniforme de l'armée auprès de laquelle ils servent, détachés dans dix-neuf pays différents (1), à raison de quelques hommes jusqu'à plusieurs centaines selon les Etats.

Un groupe opérationnel

L'essentiel des moyens est fourni par la 11e division parachutiste (à Toulouse) et la 9e division d'infanterie de marine (à Saint-Malo) qui reçoivent, le cas *échéant, des appuis aériens* et navals.

Instruits par l'expérience et constatant la prolifération des armements les plus modernes dans *ces zones de tension*, les *états*-majors s'interrogent, toutefois, sur la capacité d'un tel dispositif à affronter tous les prochains cas de figure. Certains, parmi ceux *qui déplorent des manques ou des* faiblesses dans l'équipement et l'organisation actuels des forces d'intervention, ont mis à l'étude un projet de nouvelles unités interarmes dont les moyens en blindés, par exemple, ou l'aéromobilité seraient accrus par rapport à l'armement, jugé trop léger, des troupes parachutistes.

Si elles devaient aboutir un jour à la création d'un groupe opérationnel, il est vraisemblable que ces études démontreront l'intérêt d'une telle formule dans la perspective d'une intervention dirigée moins en Afrique que dans le Bassin méditerranéen, où le gouvernement français entend se donner les instruments d'une action extérieure au profit de sa stratégie nord-sud, qui dépasse, de beaucoup, les seules considérations militaires.

JACQUES ISNARD.

(1) L'assistance militaire et technique de la France en Afrique concerne l'Algérie, l'Arabie Saoudite, le Burundi, le Cameroun, le Congo-Brazzaville, la Côte-d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Haute-Volta, la Libye, Madagascar, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad, le Togo, la Tunisie et le Zaïre.

L'armée renforce sa position sur des îlots revendiqués par l'île Maurice et Madagascar

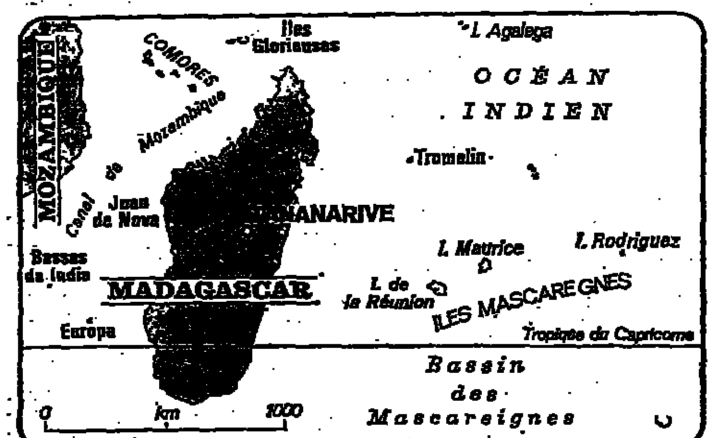
Tromelin, Glorieuses, Juan-de-Nova, Bassas-da-India, Europa : ces cinq îlots français, qui forment comme une couronne autour de Madagascar, ne totalisent pas, à eux cinq, 50 kilomètres carrés. Points minuscules perdus dans l'océan Indien, oubliés par la décolonisation, rochers désertiques dépourvus de richesse minière, ces îles avaient, jusqu'à présent, peu soulevé de convoitises, que ce soit de la part des grandes puissances ou des Etats riverains. Mais la récente décision française de créer *une zone économique exclusive de 200 milles* autour de ses dépendances dans l'océan Indien (1) vient de leur donner une importance nouvelle, en même temps qu'elle relançait le conflit à leur sujet entre la France, Madagascar et l'île Maurice.

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Jeudi 27 avril, s'est ouverte à *Mahé, principale île des Seychelles*, la première conférence des partis et mouvements progressistes des îles du sud-ouest de l'*océan Indien*. Y participent en particulier les partis au pouvoir à *Madagascar*, aux Seychelles et aux Comores, ainsi que le Mouvement militant mauricien (principal parti d'opposition de l'île Maurice), le parti *communiste réunionnais et* la fédération de la Réunion du Mouvement des radicaux de gauche. Dans son discours d'ouverture, M. France Albert René, président des *Seychelles*, a *réclamé* le démantèlement de toutes les bases militaires de l'océan Indien. Dans ce contexte, la question des îlots français prend une importance particulière.

Il y a une quinzaine de jours, M. Pierre *Hunt, ambassadeur* de France à Madagascar, qui depuis deux mois assurait l'intérim de Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, effectuait un voyage *éclair à Antananarivo. Le conflit* qui oppose Madagascar à la France au sujet des îlots du canal de Mozambique et de l'océan Indien justifiait en partie ce voyage.

Le 21 mars dernier, le gouver*nement malgache* avait vigoureusement réagi à la décision française d'étendre sa « mer patrimoniale », en affirmant que les îles Glorieuses, Juan-de-Nova, Europa et Bassas-da-India faisaient « *partie intégrante du territoire de Madagascar* » et en précisant qu'il était déterminé à « *préserver le caractère inaliénable de son territoire* ».

L'île de Tromelin, revendiquée *jusqu'alors à la fois* par Maurice et Madagascar, n'était pas mentionnée dans le communiqué officiel. Cet « *oubli* » semble confir*mer, en fait*, l'abandon par Madagascar de ses revendications sur Tromelin, le seul des cinq îlots contestés *situé* à l'est de la Grande Ile. Récemment, M. Paul *Bérenger*, leader mauricien de l'opposition, avait affirmé, au retour d'un voyage en janvier dernier à Antananarivo, que les autorités malgaches n'avaient « *aucunement l'intention de disputer à l'île Maurice la juridiction sur l'île Tromelin et qu'il* [laissait] *le soin au gouvernement mauricien de récupérer cette île de la France* ».



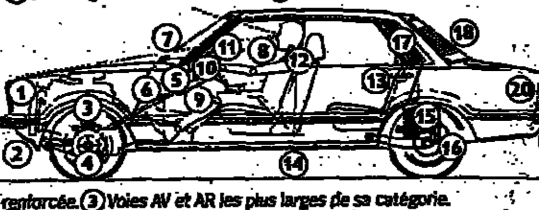
Il est peu probable que la conférence des *Seychelles* apporte des éléments nouveaux en ce qui concerne Tromelin : le gouvernement conservateur de Port-Louis, qui ne revendique cette île, ainsi que l'archipel *anglais* des Chagos, que depuis les élections du 20 décembre 1976, ne sera pas représenté à Victoria. Des critiques très vives risquent, en revanche, d'être adressées à la France par Madagascar, qui réclame les îlots depuis 1973.

Après la révolution de 1972, lorsque de nouveaux accords de coopération furent signés en juin 1973 entre la France et Madagascar, le chef de la délégation malgache, M. Didier Ratsiraka, alors ministre des affaires étrangères, déclara au cours des négociations à Paris : « *La question* [des îlots] *a été soulevée par la partie malgache au cours des négociations, mais il nous a été répondu que c'était une affaire qui serait réglée de gouvernement à gouvernement, plus tard. Le problème n'a pas été traité dans le cadre des accords de coopération, puisqu'il n'est pas possible qu'un accord ou consensus puisse être établi. Le litige pourrait être amené jusqu'à la Cour internationale de justice.* » Depuis, aucun accord n'est intervenu. Bien au *contraire*, la France n'a *fait* que renforcer sa présence sur ces îlots. Ceux-ci, classés « *réserves naturelles* » depuis 1971, n'abritaient que des stations météorologiques et les techniciens chargés de leur bon fonctionnement, lorsque, en 1973, fut établie sur chacun d'eux (2) une force permanente d'une dizaine d'hommes, placée sous le commandement des Forces armées de la zone océan Indien » *et chargée* de prévenir une éventuelle attaque malgache.

Actuellement, l'armée est en train d'agrandir la piste de Juan-de-Nova, afin d'y permettre l'atterrissage des Transall. Ce fait nouveau autorise à s'interroger sur la véritable utilisation que compte faire la France de ces îlots. Juan-de-Nova pourrait servir d'escale et de base de ravitaillement pour les avions transporteurs de troupes et de matériel. L'importance militaire des îlots du canal de Mozambique et de l'océan Indien paraît d'ores et déjà incontestable.

(1) Décret gouvernemental du 3 février 1978.

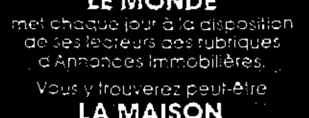
(2) Excepté Bassas-da-India qui est presque entièrement recouvert par la mer à marée haute.

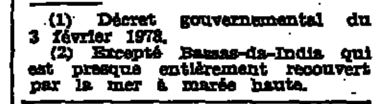
















Le Monde

politique

La réunion du Comité central du parti communiste

M. Marchais : le parti socialiste porte

Le rapport présenté, mercredi 26 avril, devant le comité central du P.C.F., par M. Georges Marchais, s'ouvre sur un rappel du communiqué du bureau politique et du rapport de M. Fiterman rejettant sur le P.S. la responsabilité de l'échec de la la gauche.

« Le bureau politique, *note le secrétaire général*, a ainsi apporté sa contribution à la large discussion à laquelle il a invité toutes les organisations et les membres du parti. La décision de ne convoquer le comité central que pour fin avril laissait à celle-ci tout le temps nécessaire.

» Cette vaste discussion qui vient d'avoir lieu, nos adversaires, et aussi — pour ne pas dire surtout, le parti socialiste, ont cru pouvoir l'utiliser, la dévoyer, en intervenant directement et grossièrement dans son déroulement.

» Il faut le dire : les ingérences, les prétentions du parti socialiste en ce domaine sont sans bornes. Il s'attribue le droit de déterminer ce que doivent être ou ne pas être les règles de fonctionnement interne de notre parti. Il fait de la liquidation de nos principes d'organisation une condition de l'union. Jamais, on le sait, notre parti ne s'est permis d'agir de la sorte à l'égard du parti socialiste (...).

» Il est évident que cette indécente campagne contre notre parti constitue la poursuite, sous des formes nouvelles, du même objectif que les élections n'ont pas permis d'atteindre, c'est-à-dire l'affaiblissement du parti communiste au bénéfice du parti socialiste et la création des conditions qui permettent d'utiliser celui-ci, comme renfort ou comme recours dans la mise en œuvre de la politique du capital. Cette fois, pour y parvenir, on cherche à semer le trouble dans le parti et à diviser les communistes. Eh bien, on peut d'ores et déjà le dire avec assurance : les organisateurs de cette campagne en sont et en seront pour leurs frais (...).

» La discussion s'est déroulée dans tout le parti. Elle a donc revêtu une grande ampleur. Elle a été sérieuse, intéressante et positive. Nous n'avons par conséquent qu'à nous en féliciter. Des informations que nous avons rassemblées, il ressort d'abord que l'immense majorité du parti est d'accord, à l'issue d'une phase importante de notre bataille, avec la politique du parti et avec l'activité de sa direction. (...)

» Un aspect de la discussion a trait à l'attitude d'un nombre limité de camarades qui ont choisi de s'exprimer à l'extérieur du parti. Ce comportement provoque ici et là dans le parti un mécontentement que l'on peut comprendre. »

En réponse aux critiques formulées contre la manière dont peuvent se dérouler les discussions au sein du P.C.F., M. Georges Marchais note :

« Cette ignorance délibérée du débat collectif dans le parti ne témoigne-t-il pas de la crainte de voir ses propres positions politiques repoussées par la majorité après une libre confrontation ? Il est vrai que c'est plus facile de monologuer, assis derrière un bureau, et de rédiger en dehors de la vie, à l'abri de toute contestation de la part de ses camarades, des articles péremptoires qui trouveront facilement preneur. »

Il explique ensuite que les tribunes de discussion ne sont ouvertes dans l'Humanité *qu'à la veille de chaque congrès, or les XXIII*e *assises du parti n'auront lieu, statutairement, qu'en 1979. Il ajoute :* « Il est difficile de comprendre que ceux-là mêmes qui font reproche à la direction du parti de prendre des décisions sans consulter tout le parti lui demandent en même temps de modifier brusquement et de sa propre autorité une règle de fonctionnement du parti. C'est pourquoi le bureau politique propose au comité central de faire sienne l'idée que j'ai donnée à ce sujet il y a quelques semaines, à savoir qu'il appartiendra au XXIII*e* congrès de se pencher sur cette règle et d'apporter la meilleure réponse à la question posée. »

La signature du programme commun

M. Georges Marchais entreprend ensuite de retracer l'historique de l'union de la gauche depuis 1972.

Il justifie la signature du programme commun, en notant : « A partir du moment où c'est un programme commun de *gouvernement* qu'il s'agissait de signer, il nous fallait obtenir dans ce programme la prise en compte des *objectifs* et des *moyens* d'une politique capable d'assurer le succès d'une expérience gouvernementale de la gauche. C'est là-dessus que nous nous sommes déterminés, et c'est parce que nous sommes arrivés à cela que le compromis a été acceptable. J'y insiste parce que des camarades ont dans la discussion montré qu'ils avaient perdu de vue cette nécessité qui a guidé en 1972 et jusqu'au bout en 1978 notre comportement.

» Je veux ajouter que ces camarades raisonnent à partir d'un curieux *a priori* : selon eux, la gauche *devait* gagner. C'était en quelque sorte écrit, c'était sûr dès lors qu'il y avait un programme commun. Un tel raisonnement est purement volontariste ; il néglige les réalités. Qui pouvait, en 1972, sérieusement dire : « La victoire » est sûre », ou bien : « l'échec est sûr » ? Personne. Pour notre part, ce n'est pas ainsi que nous avons raisonné. »

M. Marchais rappelle alors les termes du rapport qu'il avait présenté à l'époque devant le comité central et qui n'avait été rendu public qu'en 1975. A ce propos, il répète : « Il est vrai que nous n'avions pas publié ce rapport et que cela a pu contribuer à alimenter pendant un temps dans les masses des illusions fondées sur la croyance qu'à partir du moment où le programme commun était signé, alors tout était réglé : il n'y avait plus qu'à se laisser emporter sur un tapis roulant vers le pays des merveilles ; il n'y avait plus ni bourgeoisie ni esprit de collaboration de classes. (...) Nous avons eu tort de ne pas publier ce rapport à ce moment-là, même s'il est vrai que c'est le souci de l'effort nécessaire *pour* bien faire comprendre aux gens le sens positif du compromis que nous venions de conclure avec le parti socialiste qui nous a conduits à cette décision. (...)

» En tout état de cause, à la question de savoir si notre attitude à l'égard de nos engagements a été positive et loyale, les faits permettent de répondre sans aucun doute par l'affirmative. Dès lors que le programme commun de gouvernement a été signé, nous n'avons eu en effet, nous communistes, qu'une seule ligne, qu'un seul objectif : tout faire pour assurer *le succès et la* mise en œuvre de la politique de réformes démocratiques profondes définie par ce programme. Nous ne disons pas que tout a été parfait dans notre activité. Mais ce qui est certain, c'est que notre ligne a bien été celle-ci : nous n'avons commis aucune erreur qui relève d'un *abandon de cette* ligne ou qui soit de nature à empêcher son succès. »

L'accord du 13 mars

Après avoir recensé les diverses initiatives de son parti au cours des six années qui suivirent la signature du programme commun, le secrétaire général s'arrête sur l'accord de désistement signé par les formations de l'union de la gauche le 13 mars dernier. Il déclare :

« Aux yeux de certains camarades, l'accord du 13 mars est, je cite, « un accord bidon et insuffisant ». Devant une telle méconnaissance ou incompréhension des choses, il est nécessaire de rappeler les faits tels qu'ils sont (...). Après avoir pris connaissance des résultats du 12 mars, le comité central s'est interrogé sur la question de savoir s'il fallait maintenir l'exigence de l'actualisation immédiate du programme commun comme condition de l'accord si le parti socialiste persistait dans son refus. Evidemment, dans ce cas-là, il n'y aurait pas eu d'accord. Le comité central a alors considéré que, à défaut de l'actualisation immédiate, il fallait obtenir en *tout cas du* parti socialiste un accord politique comprenant un certain nombre d'engagements clairs et ne conduisant à aucun abandon de notre part.

» La raison principale pour laquelle le comité central a adopté cette position, c'est à la fois le sentiment que *les résultats du* 12 mars — dans la mesure où ils n'étaient pas ceux que le parti socialiste escomptait pour garder les mains libres et nous imposer sa loi — amèneraient le parti socialiste à avancer et à accepter un accord politique convenable et l'idée que, sur la base de ces résultats du *12 mars, notre parti* disposerait de moyens supérieurs à ceux qu'il pouvait escompter en *septembre* pour obtenir le respect des engagements pris.

» C'est dans cet esprit que nous nous sommes rendus à la négociation et il s'est produit ce que nous avions prévu. (...)

» Je rappelle que le choix était entre cet accord ou pas d'accord du tout. J'ai le sentiment que nombre de ceux qui mettent aujourd'hui en cause cet accord nous auraient critiqué bien plus violemment si nous avions opté pour le second terme de l'alternative. »

(Dessin de CHENEZ.)

La politique du parti socialiste

M. Georges Marchais analyse ensuite l'attitude du parti socialiste. Il déclare : « C'est le comportement réel, connu, indéniable du parti *socialiste qui compte et* qui apporte la preuve qu'il y a bien eu un retour du parti socialiste vers la social-démocratie, ce que nous avons appelé justement un « tournant à droite ». Au reste, l'exclusion du CERES du secrétariat national dès le congrès de Pau en 1975 puis le congrès de Nantes ne sont pas des événements mineurs ou fortuits. Ils ont un sens. L'abandon de la recherche d'une union des partis communistes et socialistes de l'Europe du Sud et le rapprochement « tous azimuts » avec le S.P.D., l'adoption d'un programme « européen » commun aux partis socialistes et sociaux-démocrates, ont un sens. Ils confirment, ils sont partie prenante intégrante du tournant à droite. (...)

» Pour attaquer le programme commun, la droite n'a rien réinventé en 1978 qu'elle n'ait déjà découvert et utilisé en 1973 et 1974. Mais, à la différence de ces deux élections, elle a bénéficié cette *fois* d'un avantage considérable, inestimable : le relais actif, par le parti socialiste lui-même, de tous ses arguments anti-communistes et anti-programme commun (...). Si le programme commun et l'alliance avec le parti communiste présentaient tous ces dangers que peignait le parti socialiste à longueur de journées, il est évident que bien des électeurs ont dû penser que mieux valait garder Raymond Barre et les partis de droite.

» On voit donc aujourd'hui clairement quelle a été la stratégie du parti socialiste depuis six ans : il a signé le programme commun avec *l'objectif* de se renforcer à notre détriment. C'est ce qu'expliquait François Mitterrand, comme je l'ai dit, à l'Internationale socialiste en justifiant l'accord réalisé avec nous par la promesse de réduire l'influence de notre parti et de le marginaliser. Quand le parti socialiste s'est cru assez fort pour atteindre cet objectif, il a pris ses distances avec le programme commun jusqu'à abandonner ses engagements de 1972, cela en vue de garder les mains libres, de s'assurer une position dominante en nous réduisant au rôle de force d'appoint sans pouvoirs, pour s'installer au gouvernement et faire une politique qui ne pouvait en définitive que consister à poursuivre celle de la droite.

» C'est donc opérer un extraordinaire renversement des rôles que de prétendre que nous avons, nous, communistes, donné la priorité à des objectifs partisans, alors que tel a été justement, du début à la fin, le choix du parti socialiste au service des objectifs que je viens de rappeler.

» Le plus affligeant et le plus grave, c'est que les dirigeants socialistes se soient obstinément maintenus sur cette ligne jusqu'a bout, c'est-à-dire jusqu'à créer les conditions de la défaite qui s'est finalement produite. (...)

» A la question de savoir si nous avons voulu si peu que ce soit la défaite, si nous avons agi si peu que ce soit pour faire obstacle à la victoire et au changement dont le pays a besoin, si nous avons manqué de fidélité au programme commun et porté tort à l'union, nous répondons non, catégoriquement *non*. Nous ne portons aucune responsabilité à cet égard. Le bureau politique a *exposé ce point* de vue le 20 mars, il le maintient et la discussion au sein de notre parti l'a confirmé. »

Après avoir noté que le P.C.F. devait, durant la campagne électorale, tout faire pour battre la majorité et, en même temps, entraver au maximum le glissement social-démocrate du P.S., M. Marchais ajoute :

« Des camarades, peu nombreux il est vrai, ont mis en cause cette orientation. Derrière des arguments divers, et en laissant de côté ce qui est secondaire, ils défendent en fait une *idée : il fallait battre la droite* à n'importe quel prix, fût-ce au prix de l'acceptation d'une politique qui, appliquée par une gauche dans laquelle le parti socialiste aurait pu exercer sa domination écrasante, n'aurait pas apporté au pays le changement promis.

» Ce point de vue — disons-le franchement — est totalement irresponsable. (...) Notre stratégie ne vise pas à faire de notre parti l'instrument de la mise en place des conditions d'une alternance à l'anglaise ou à l'allemande, dans laquelle il se perdrait lui-même. Il ne faut pas confondre le parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche ou le CERES. Si le parti avait cédé à une telle sollicitation, il aurait fait reculer durablement le mouvement démocratique et révolutionnaire. Il aurait consacré la division de la gauche, il aurait assuré la poursuite de la politique du capital et de l'austérité pour les travailleurs pour une longue période.

» Quant à l'argument — qui prolonge le précédent — selon lequel il fallait céder, quitte à lutter ensuite après la victoire, il ne vaut pas mieux. D'abord parce qu'il n'est pas du tout évident que la victoire de la gauche dans son ensemble aurait été dans ces conditions acquise à coup sûr, et ensuite, en admettant que ce soit le cas, on ne voit pas comment, n'ayant pu aboutir avant à faire revenir le parti socialiste au respect des engagements pris, on y parviendrait mieux après avec un rapport de forces infiniment plus favorable à celui-ci. D'autant — il faut aller au bout du raisonnement — que dans l'éventualité où *nous aurions cédé, nous aurions* été compromis au même titre que le parti socialiste dans l'abandon du programme commun. Non, décidément, tout cela est absurde.

(...) » Seuls l'obstination du parti socialiste à poursuivre sa ligne social-démocrate de capitulation, son refus de créer les conditions d'un accord d'union mutuellement acceptable, ont conduit à la défaite. Il en porte donc la pleine et entière responsabilité. (...)

» Six ans d'expérience montrent que le parti socialiste n'a pas vraiment changé à Epinay. Sous une phraséologie gauchisante et unitaire qui lui a permis de gagner des gens sincèrement attachés à l'union et au changement, il est resté un parti social-démocrate dont l'objectif n'était pas un réel changement démocratique. La signature du programme commun lui a permis dans une certaine mesure de le laisser croire et de masquer son orientation profonde. »

M. Georges Marchais évoque les autres données de la campagne électorale. Il note, par exemple :

« Peut-être avons-nous parfois quelque peu sous-estimé la résistance au changement que l'ap*profondissement même de la crise* faisait naître au cœur des masses populaires. Il nous faut y réfléchir.

» La nouveauté de la perspective que nous proposons constitue aussi un facteur à prendre en compte. Nouveauté au sens où cela ne s'est encore fait dans aucun autre pays. Nouveauté également en ce sens que nous avons, c'est vrai, commencé dans les années 60 à définir cette perspective et que nous l'avons précisée, développée très sensiblement avec notre XXII*e* congrès, qui s'est tenu deux ans avant les élections, en février 1976. Deux années, dans une bataille dont l'enjeu est tel, cela ne représente pas un délai important (...).

» Autre élément qu'il faut mesurer, c'est la situation et l'évolution actuelles des pays socialistes. »

Sur ce dernier point, le secrétaire général du P.C.F. déclare :

« Nous avons des divergences *avec les partis communistes* des pays socialistes, des divergences qui portent sur des questions capitales, notamment sur la question de la démocratie. Il faut dire avec regret qu'à cet égard, depuis le XXII*e* congrès, les choses ne se sont pas améliorées, mais détériorées. Quoi que nous ayons dit, *il est évident que cette situation* a pu être utilisée par nos adversaires dans la bataille que nous venons de vivre.

» Au surplus, le caractère international de la crise, le fait qu'elle atteint tous les pays développés, que les pays socialistes ne sont pas épargnés par certaines de ses conséquences, tous ces éléments alimentent les théories réactionnaires sur la « fatalité de la crise » et la « nécessité de l'austérité ». Ils atteignent, au plan du simple « bon sens », la crédibilité même d'une politique qui se propose de sortir le pays de la crise, alors qu'aucun pays n'y parvient. Ils rendent donc plus difficile la prise de conscience. »

La campagne sur la pauvreté

Après avoir noté l'aptitude de la « grande bourgeoisie » à mobiliser ceux qui « redoutent le changement ». M. Marchais note la complexité qu'il y a à réaliser « l'union du peuple de France ». A ce propos, il évoque les controverses autour du mot d'ordre : « faire payer les riches » et il déclare :

« (...) Il est bien vrai qu'il faut pour résoudre les difficultés que connaît notre pays mettre en œuvre des réformes de structures permettant d'éliminer les gâchis. Mais il n'est pas moins vrai qu'on ne pourra pas résoudre ces difficultés sans s'attaquer dans le même temps aux inégalités sociales dont une étude officielle récente vient de démontrer qu'elles tendaient à s'aggraver, et sans avoir conscience qu'on ne pourra pas donner tout à tout le monde. C'est la raison première et fondamentale du mot d'ordre « faire payer les riches » qui est non pas une *réminiscence du* siècle passé, mais un mot d'ordre juste porteur d'une exigence indispensable de notre temps (...).

» C'est la même démarche fondamentale qui nous a inspirés pour traiter de ce que nous avons

Lettre d'un militant

Nous avons reçu la lettre suivante, ainsi présentée :

Quarante-six ans de parti :
vive le parti !

Monsieur le rédacteur en chef,

Bien que je sois persuadé qu'il ira directement au panier, je vous fais parvenir ce mot pour qu'il ne puisse être dit qu'aucun membre du parti ne s'est élevé contre le tintamarre anticommuniste dont votre journal se fait le très complaisant véhicule.

J'ai lu ce que vous avez imprimé. Les premiers jours avec quelque intérêt. Il y avait des choses justes dans ce qu'a écrit — notamment — Ellenstein. Et puis est venu l'*Amoco-Cadiz* sous la plume d'Althusser.

Je n'ai aucune sympathie — tous ceux qui me connaissent le savent — pour les termes obscènes ou scatologiques. Pourtant, si je veux exprimer mon sentiment sur le comportement d'Althusser, je ne trouve qu'un mot : c'est dégueulasse !

J'ai adhéré au P.C.F. en 1933. Ma première carte est datée de novembre de cette année-là. Depuis janvier 1978, j'en suis donc à ma quarante-sixième — y compris les quatre cartes immatérielles de 1940, 1941, 1942 et 1943. Notez-le : j'aurais pu les payer de ma vie. Cela compte.

Je n'ai jamais appartenu à ce que vous appelez l'« appareil ». Je ne vois d'ailleurs pas en quoi il serait moins honorable (ou plus débilitant) d'être salarié du parti que d'être salarié de l'Etat. Je n'ai jamais exercé de fonction élective rétribuée. Je n'ai jamais été membre du C.C. Tout au plus *suis-je, depuis plus de vingt ans*, un collaborateur *bénévole* de cette « section économique » sur laquelle se déversent les sarcasmes de M. Althusser.

Je ne tenterai pas de réfuter sa prose : il me faudrait être aussi prolixe que lui, et cela vous fournirait un bon motif (supplémentaire) pour poubelliser mon papier.

Je préciserai seulement un point : lorsque Althusser écrit que l'étude sur le capitalisme monopoliste d'Etat a été « commandé » par la direction du parti, il ment. Je me souviens parfaitement du *point de départ. C'était* il y a plus de dix ans — bien avant le programme commun, qu'il ne s'agissait donc pas de justifier théoriquement », et nous nous réunissions encore au 126 de la rue Lafayette. Boccara — qui gêne tant Althusser — alors occupé principalement par l'étude des démarches initiales de la pensée de Marx — n'était pas présent ce jour-là. Nous discutions de je ne sais quel problème lorsque Henri Jourdain — un de ces ouvriers devenus « permanents » pour lesquels le docte Althusser n'a que mépris — fit la remarque : « Il faudrait bien que nous mettions noir sur blanc, sous une forme ou sous une autre, notre analyse d'ensemble sur ce qu'est le capitalisme aujourd'hui ». Nous avons approuvé. La direction du parti a approuvé. On s'est mis au travail. Sans « épuration » préalable. Boccara, avec d'autres, y a participé. Un intellectuel qui se range à la suggestion d'un ouvrier : je comprends qu'Althusser ait de la peine *à s'y faire !*

Althusser condamne le contenu du manuel. Que lui oppose-t-il ? Rien.

Il paraît que nos camarades italiens ne partagent pas nos analyses ? La voilà bien la démarche stalinienne : parce qu'un parti formule une analyse il faudrait *donc que les partis frères* s'alignent *sur* lui ?

Minable.

Un dernier paragraphe. J'écris ces lignes mercredi 26 avril 1978. Ni membre ni employé du C.C., j'ignore tout de ce qui s'est dit aujourd'hui là-haut. Je n'ai pas en main *l'Humanité* du 27, ni *encore moins, bien entendu, celle* du 28. Alors, M. le rédacteur en chef, soyez gentil : si vous publiez cela, faites-le passer seulement le 29. Cela vous permettra de dire que je m'aligne sur Georges Marchais, comme tous les pions que nous sommes — à l'exception de ceux qui utilisent vos colonnes contre nous.

ROGER BIARD,
section République,
*Paris 3*e.
Carte n° 293858.

P.-S. J'ai sous les yeux l'édition brochée du « Manuel » sur le C.M.E. J'y lis :

« Achevé d'imprimer le 23 février 1971 sur les presses de l'imprimerie Union-Rencontre, à Mulhouse (Haut-Rhin).

Le programme commun de la gauche a été rédigé et signé au cours de l'été 1972...

Voilà qui effiloche bigrement le raisonnement.

Dans la presse parisienne

LE MATIN : « La fin d'un rêve. »

« A la lecture du discours de Georges Marchais, tout indique que l'offensive contre le P.S., l'allié d'hier, est de nouveau prioritaire. En effet, dans la première partie de sa longue homélie, le secrétaire général du P.C. s'en prend violemment, toutes les quinze ou vingt lignes, soit aux socialistes, soit à leurs dirigeants, soit à la personne de François Mitterrand.

» (...) Georges Marchais met également un terme définitif à un rêve : l'union de la gauche telle qu'elle s'est développée depuis 1972. Bien qu'elle continue de s'abriter derrière le programme commun, il renvoie l'alliance P.C.-P.S.-M.R.G. aux calendes grecques et revendique, dans la plus pure tradition communiste, « l'union du peuple de France ».

» Personne ne se faisait d'illusions sur la volonté de changement de la direction du parti communiste. La fermeté du ton, la brutalité des propos de Georges Marchais, sont néanmoins inattendues. »

ROUGE : « Contents d'eux. »

« Contents d'eux », titre *Rouge*, organe de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) :

« Une chose au moins semble claire d'ores et déjà : la direction du P.C.F. se refuse à faire la moindre autocritique réelle sur sa pratique passée et accuse les militants qui ont marqué publiquement leur opposition de vouloir « liquider » le parti (...). L'autojustification et l'autosatisfaction semblent de rigueur. »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : « Comme si rien ne s'était passé. »

En réaffirmant et en développant les analyses déjà proposées par la direction du parti communiste dès le lendemain de l'échec de la gauche aux élections législatives, Georges Marchais revient à la case départ, comme si, ou presque, rien ne s'était passé. Comme si la contestation interne n'émanait que de quelques intellectuels perdus dans leur philosophie, comme si les interrogations qui s'étaient exprimées *ici* ou là n'avaient rien de fondamental. (...) Nier que le débat soit profond ne le fait pas disparaître.

(DOMINIQUE BURG.)

L'AURORE : « Le P.C.F. revient à son vieux gîte stalinien. »

« On attendait Marchais au chapitre du fonctionnement interne du P.C. Oui ou non, comme le réclament d'éloquents « intellectuels », le parti communiste va-t-il pratiquer, lui aussi, la « démocratie jusqu'au bout » ?

» La réponse est non ! Tout familier des écrits de Lénine retrouve dans les dix dernières pages du « rapport Marchais » la doctrine la plus pure, qui brille d'un éclat presque adamantin. (...) Ainsi le P.C.F. revient-il à son vieux gîte stalinien. Sur Marchais (peut-être), Leroy l'a emporté. »

(J. VAN DEN ESCH.)

la pleine et entière responsabilité de la défaite

appelé la « pauvreté » (...). En vérité, cette question de la pauvreté, de la surexploitation des travailleurs et de leur famille dans tous les domaines de leur vie est aujourd'hui une question fondamentale à la fois parce qu'elle est révoltante et parce qu'elle constitue une des conséquences, une des manifestations principales de la crise du système. »

Le secrétaire général évoque à ce propos les relations du P.C.F. avec les intellectuels et indique : « C'est une question à laquelle il faut accorder une attention suivie dans la période à venir, étant entendu — faut-il le rappeler — que, d'une part, la *question capitale de l'alliance* doit retenir l'attention de tout le parti et que, d'autre part, l'activité communiste dans le milieu intellectuel est avant tout la tâche des intellectuels communistes. Ceux-ci doivent trouver et trouveront auprès de la direction du parti toute la compréhension et l'aide nécessaires. »

M. Marchais conclut cette première partie de son rapport en insistant sur les progrès de la gauche et du P.C.F. Il note : « Dans cette bataille, nous ne sommes certes pas parvenus à remporter la victoire décisive. Mais il y a bien eu progrès, il y a eu « pas en avant ».

Les « liquidateurs » du P.C.F.

Dans la seconde partie de son rapport, le secrétaire général évoque les perspectives d'avenir du P.C.F. Il fait à cette occasion allusion, sans les nommer, à MM. Althusser et Elleinstein, et il déclare :

« Il y a quelques camarades qui nous prêtent leur propre désarroi. *Certains* d'entre eux vont plus loin et confondent l'esprit créateur avec le dérapage de la *pensée* : quelques-uns nous suggèrent que le bon moyen d'avancer serait de remettre *en honneur* la dictature du prolétariat ; un autre se demande gravement si le meilleur moyen ne serait pas de renoncer tout simplement à être communistes... Ce qui saute aux *yeux lorsqu'on prend connaissance* des écrits ou des propos de ces camarades, c'est leur faiblesse politique liée à une méconnaissance totale des réalités de la lutte dans les conditions de la France d'aujourd'hui.

» C'est pourquoi leur démarche, qu'elle se présente sous des *couleurs de « gauche » ou de* « droite », a ceci de commun qu'elle conduirait le parti à la *liquidation.* Aussi la *repoussons-nous* clairement. Nous ne voulons ni le dessèchement ni la dilution *du parti, ni la tour* d'ivoire ni le marais.

» C'est dans un tout autre esprit que *s'est déroulée depuis un mois* la réflexion dans le parti. La question : « Et maintenant ? », cette *question cruciale dont tout* le reste dépend, les centaines de milliers de communistes se la *sont en effet posée ensemble*, collectivement ; ils ont confronté leurs opinions, tiré les leçons de *leur expérience*, et ils ont répondu clairement. Cette réponse que nous proposons au comité central de faire sienne est nette : plus que jamais, il s'agit d'avancer sur la base de la politique, des buts, de la stratégie, définis par le XXII[e] congrès. »

M. Marchais explique que le P.C.F. lutte « pour le changement démocratique ». Il ajoute :

« Voilà quelle a été, voilà ce qu'est aujourd'hui et ce que sera demain notre politique. Nous n'avons pas à nous réinventer une stratégie sous prétexte que nous n'avons pas encore réussi *à la faire triompher !* (...)

» Pour nous, les choses sont claires : nous restons fermement *attachés à l'idée de l'union de la* gauche ; nous continuons à la considérer indispensable au succès *du changement et* elle reste l'axe de notre stratégie. Et nous restons fermement attachés au contenu *du programme* commun (...).

Le rapporteur invite à développer la politique et les idées du XXII[e] congrès du P.C.F. « Rien ne peut nous dispenser de la bataille d'idées qu'il nous faut mener contre les prêches de résignation de la droite et contre l'illusion social-démocrate », *note-t-il tout en précisant* : « Notre parti ne s'est jamais limité à être un parti de propagande, il est en même temps un parti d'action. (...) Ce qui est aujourd'hui à bien des égards décisif, c'est de s'attacher à construire les conditions du changement dans la vie, pas à pas, c'est de chercher à favoriser partout des modifications du rapport des forces en faveur des travailleurs, à acquérir partout de nouvelles positions pour les forces du changement. (...)

Sur le terrain des actions, M. Marchais précise :

« L'alternative n'est pas aujourd'hui entre la division ou l'acceptation par notre parti de la politique social-démocrate. Il est nécessaire, il est possible de frayer la voie à une union de la gauche plus solide et plus durable autour d'objectifs transformateurs correspondant aux besoins du pays. Nous restons prêts à prendre toute initiative nationale réaliste qui permettra d'avancer dans ce sens. Nous restons prêts à toute action commune pouvant favoriser l'obtention de telle ou telle revendication sociale ou démocratique. »

Cinq objectifs

Le secrétaire général propose alors cinq objectifs au P.C.F. Il précise :

« 1) Il s'agit en premier lieu des luttes pour les objectifs sociaux. (...)

» 2) La deuxième grande orientation de notre activité concerne les objectifs démocratiques (l'extension des droits des travailleurs à l'entreprise (...), la représentation proportionnelle, l'élargissement des pouvoirs et des moyens des communes, ainsi que des départements et des régions (...), un statut de l'information radio-télévisée). (...)

» 3) Troisième orientation : autant il faut poursuivre résolument notre action en direction de la classe ouvrière, et en particulier des travailleurs les plus défavorisés, autant il faut donner toute sa portée à notre thèse que l'alliance de la classe ouvrière et des intellectuels (au sens le plus large de ce mot) est à nos yeux une « affaire capitale ». (...)

» 4) Nous voulons développer et enrichir notre activité en direction des femmes et en direction des jeunes. (...)

» 5) Enfin, la cinquième grande orientation de notre activité concerne les problèmes extérieurs. Nous mettons ici l'accent sur deux questions principales.

» Il s'agit d'abord de l'action qu'il nous faut désormais impulser en faveur du désarmement, c'est-à-dire plus précisément en faveur de mesures concrètes et progressives de désarmement. Il s'agit ensuite de la bataille qu'il va falloir engager, sans tarder, *dans le cadre de l'élection de* l'Assemblée européenne au *suffrage universel* (...). Elle constituera une nouvelle mise à l'épreuve du rapport des forces politiques dans notre pays, et, d'autre part, elle nous sera l'occasion *de faire* avancer l'ensemble de la politique que nous proposons pour la France et pour l'Europe. »

Le centralisme démocratique

Dans la conclusion de son rapport, M. Georges Marchais rappelle l'objectif d'un million d'adhérents et insiste sur le nécessaire renforcement du P.C.F. dans les entreprises. Il évoque également la question du « centralisme démocratique » en indiquant :

« Renforcer le parti, cela signifie veiller au bon *fonctionnement* du centralisme démocratique et à son perfectionnement. Ce n'est pas par hasard que les attaques contre notre parti se concentrent sur le centralisme démocratique : le mettre en cause serait le plus sûr moyen d'obtenir cet affaiblissement, cette liquidation du potentiel de combat du parti que recherchent obstinément la grande bourgeoisie et le parti socialiste (...).

» Quelques camarades voudraient que s'instaure dans le parti et dans sa presse une sorte de discussion permanente sur tout et sur n'importe quoi. Nous ne le ferons certainement pas, et cela pour deux raisons étroitement liées entre elles. D'abord, ce serait dessaisir les organismes de direction aux différents échelons, organismes élus démocratiquement, à bulletin *secret*, de leur rôle et de leur responsabilité dans la mise en œuvre de la politique *décidée démocratiquement* par les congrès. Nous ne laisserons pas nier, fût-ce par un biais, le rôle et les responsabilités de nos *directions*, de la cellule au bureau politique, personne ne doit y compter. Avoir le plus grand souci de la vie démocratique du parti est une chose ; démanteler le parti au nom d'un vague anarchisme petit-bourgeois est autre chose. Ensuite, il est clair pour tout esprit de bon sens que la discussion permanente c'est, au bout du compte, la paralysie de la décision et de l'action. Nous sommes un parti démocratique, nous ne sommes pas un club de discussion.

» Il y a — c'est une caractéristique de notre temps — une grande aspiration à la démocratie dans les masses, une grande aspiration à la discussion, au débat, à la réflexion collective chez les communistes. Cela est très bon, très sain, et le XXIII[e] congrès prolongera, sans aucun doute, tout ce qui a déjà été fait sur ce plan. Cela dit, il faut être clair : le parti communiste, c'est un parti révolutionnaire, un parti d'avant-garde, et il y a des tendances au culte de la spontanéité, des tendances anarchisantes auxquelles nous ne saurions céder sous peine de renoncer à l'existence même d'un parti apte à jouer son rôle d'avant-garde. Comment comprendre, à ce sujet, cette opinion qui a été exprimée par un camarade selon laquelle, en quelque sorte, il ne devrait plus exister aucune différence entre le parti et *les masses, c'est-à-dire, si l'on* pousse le raisonnement jusqu'au bout, que sur tous les plans et à *tous les niveaux il faudrait mettre* un signe d'équivalence entre ces deux réalités ?

» S'agit-*il* de ce *fait* que le parti communiste français, depuis plusieurs années — et à l'initiative *de la direction du parti elle*-même, — a organisé un nombre incalculable de débats publics, en *direct avec tous les travailleurs*, avec les masses, répondant à toutes les questions, ce qu'aucun *autre parti ne prend le risque de* tenter ? S'il s'agit de cela, c'est effectivement un acquis irréversible. Mais s'il s'agit, comme cela a été évoqué, de renoncer à l'idée qu'il puisse y avoir une distinction entre débat interne au parti et débat public, c'est d'une autre question qu'il s'agit. A cette question, nous avons une réponse, et elle est également irréversible : c'est que le parti communiste et *la société sont deux* choses que nous n'entendons absolument pas identifier. Le parti communiste ne cherche pas à reproduire en son sein la société existante et son fonctionnement, pas plus qu'il ne cherche à imposer son propre fonctionnement à la société. Il est l'instrument du combat d'avant-garde de la classe ouvrière et de ses alliés, et il s'est donné pour cela les structures, les règles et la vie qui confèrent à son combat la meilleure efficacité. Il est donc vain d'attendre de lui qu'il y renonce, qu'il les dilue dans un mouvement de masse sans contours, qu'il abolisse ses caractéristiques d'avant-garde qui sont sa raison d'exister.

» Dernière observation : sous couvert de leur attachement à la démocratie, certains cherchent à opposer la « base » et les « dirigeants » et s'en prennent aux « permanents ». Nous l'avons souvent dit : face à la masse immense de « permanents » dont dispose la grande bourgeoisie, depuis l'appareil d'Etat jusqu'à l'information, et dans des conditions où les travailleurs sont privés du droit et des moyens de l'activité politique à l'entreprise, harassés par la dureté du travail, et disposant d'un temps libre réduit, nous sommes loin de souffrir d'une pléthore de « permanents » du parti. Au contraire, nous n'en avons pas suffisamment. Les permanents du parti, ce sont des hommes et des femmes auxquels le parti des travailleurs a demandé de se dégager de la production pour consacrer tout leur temps et toutes leurs forces au travail du parti. Ces camarades touchent *des salaires d'ouvriers, et nous* sommes prêts à comparer leurs revenus à ceux de leurs censeurs *dont les attaques — d'où qu'elles* viennent — sont tout simplement méprisables. J'ajoute que ces *attaques contre* les « permanents » visent en fait le caractère ouvrier des directions du parti, en *particulier au niveau national.* Car s'il est vrai que certaines catégories de travailleurs disposent des possibilités matérielles d'assumer des responsabilités tout en poursuivant leur activité professionnelle ou bien même de reprendre cette activité après l'avoir interrompue, il n'en est pas de même des ouvriers durement exploités, surtout quand il s'agit d'accéder à un certain niveau de responsabilité. Si les travailleurs communistes n'assuraient pas à un certain nombre d'entre eux les moyens de se consacrer au travail du parti, il n'y aurait pas d'ouvriers à la direction du parti ! C'est l'originalité et l'avantage de notre parti — d'un parti révolutionnaire — que de compter des ouvriers parmi les cadres dirigeants. Nous y tenons et rien ne nous y fera renoncer. »

M. Georges Marchais termine en déclarant :

» Oui, nous sommes bien décidés à aller ainsi de l'avant. Et à avancer à notre pas et dans nos conditions. Les criailleries des uns ou des autres n'y changeront rien. C'est la voie du bon sens, de l'efficacité, de l'audace réelle, c'est la voie de l'avenir. »

Le P.C. n'accepte aucune remise en cause de sa politique et de son fonctionnement

(Suite de la première page.)

C'est la « trahison » du P.S. qui, aux yeux des dirigeants communistes, est à l'origine de l'échec électoral de la gauche. Le comité central entérine donc et la déclaration du bureau politique du *20 mars et le raport de M. Fiterman* du 29 mars, deux documents qui avaient pourtant suscité de *vives critiques* dans le parti.

Le P.C. réaffirme parallèlement son attachement à l'union de la *gauche et au contenu du programme* commun et se déclare même prêt à des actions communes. *« Nous n'avons pas à nous réinventer une stratégie sous prétexte que nous n'avons pas encore réussi à la faire triompher »*, explique M. Marchais.

Si, comme l'affirme le secrétaire *général du P.C.F., la stratégie* est juste, mais si elle a conduit d'abord au renforcement du *P.S. par rapport au P.C., ensuite* à la rupture de l'union de la gauche, ne faut-il pas s'interroger sur la manière dont elle *a été* mise en œuvre ? Le raisonnement de M. Marchais peut aboutir à la conclusion suivant laquelle si la stratégie est juste et sa mise en œuvre défectueuse, c'est que la conduite de la politique n'a pas été satisfaisante. Pourtant, les seuls communistes qui se voient reprocher *« leur faiblesse politique liée à une méconnaissance totale des réalités de la lutte dans les conditions de la France d'aujourd'hui »* sont les minoritaires.

Une esquisse d'ouverture

Les contestataires ne récusent d'ailleurs pas l'analyse de la direction du P.C.F. en ce qui concerne le « virage à droite » du P.S. et ses responsabilités dans la défaite électorale. Leurs questions sont autres : comment en est-on arrivé là ? Est-ce que la seule réponse possible était de mener la gauche à l'échec et d'isoler à nouveau le parti communiste ? A ces questions, M. Georges Marchais n'a pas répondu.

Cependant, le secrétaire général n'a pas tout ignoré des interrogations et des critiques *qui* se sont exprimées dans sa formation. Sur deux points, son *rapport* offre une esquisse *d'ouverture*. Il admet que le P.C.F. a pris du retard après 1956, c'est-à-dire au lendemain du vingtième congrès du P.C. d'Union soviétique, au cours duquel furent *dénoncés les crimes de Staline*. Bien que Marchais ne précise pas, dans son texte, la nature de ce retard, il *concerne à l'évidence* le processus de déstalinisation. La timide reconnaissance de cette *faiblesse* est loin de répondre aux demandes de MM. Elleinstein et Althusser qui souhaitaient, par exemple, la révision des « procès » intentés en 1952 contre André Marty et Charles Tillon.

L'autre *évolution* de M. Marchais concerne l'analyse des pays communistes. Non seulement le secrétaire général rappelle la divergence qui oppose ces pays et son parti en matière de démocratie, mais il ajoute : *« Il faut dire avec regret qu'à cet égard, depuis le vingt-deuxième congrès, les choses ne se sont pas améliorées, mais détériorées. »*

Faut-il ranger parmi les esquisses d'ouverture la promesse réitérée que le vingt-troisième congrès se penchera sur les règles de fonctionnement du centralisme démocratique ? A lire les opinions de eM. Marchais sur ce mode d'organisation, il n'y a, semble-t-il, guère de mutation spectaculaire à attendre. Comme le note M. Pierre Daix : *« C'est cela le centralisme démocratique. Si vous commencez à ouvrir les portes, alors c'est toute la pyramide qui risque de s'écrouler. »*

Les propos du secrétaire général ne sont donc pas de nature à désamorcer les critiques des contestataires. Ceux-ci attendent les comptes-rendus des travaux du comité central, dans l'espoir que quelques voix se seront néanmoins élevées, au sein de cette instance, pour plaider, même prudemment, leur cause. Quant aux cinq objectifs fixés au parti, ils demeurent d'un surprenant conformisme et ne paraissent de nature ni à permettre un décollage du P.C.F. ni à favoriser un rapprochement avec les socialistes. Bien au contraire, un affrontement prochain sur l'Europe est pratiquement annoncé.



(Dessin de KONK.)

Il appartiendra à M. Jospin, membre du secrétariat du P.S., qui présentera samedi 29 avril un rapport sur les relations entre les deux formations devant la convention nationale du P.S., de juger les décisions du comité central. Il ne semble guère qu'elles favoriseront ce que les socialistes appellent pudiquement « une nouvelle pratique » de l'union de la gauche. On en restera à l'affrontement *de fait*, tout juste freiné par la nécessité des accords de désistement lors des élections. Ce qui ne peut que favoriser l'évolution des radicaux de gauche. En apportant son soutien à M. Maroselli, M. Robert Fabre vient en effet d'appeler les membres de son parti à reconnaître *« avec lucidité qu'une stratégie d'union de la gauche basée sur un programme commun de gouvernement, même renouvelé, est condamnée pour des années encor à l'échec. »*

THIERRY PFISTER.

● *M. Robert Servant, maire et conseiller général de Monségur (Gironde)*, suppléant de M. Pierre Lagorce, député de la huitième *circonscription*, a été grièvement blessé, le lundi 24 avril, dans un accident de la route. Celui-ci s'est produit, peu après 8 heures, sur la R.D. 668, alors que M. Servant était accompagné de sa fille.

Les élus socialistes de Montargis demandent la démission du maire communiste

Orléans. — Une atmosphère de crise règne au sein de la municipalité de gauche de Montargis (Loiret). A l'origine de cette tension, des éclaircissements demandés au maire communiste, M. Max Nublat, lors d'une séance du conseil, jeudi 20 avril, par le groupe socialiste sur l'embauche d'un peintre en bâtiment, M. Jean-François Le Barth, dans les services techniques de la ville. « *M. Le Barh*, précisaient les élus socialistes, *qui a été engagé par un arrêté du maire en juillet 1977, n'apparait pas au tableau des effectifs et n'a jamais été vu au travail dans notre commune, bien que son salaire lui ait été régulièrement versé. La seule activité que nous lui connaissons est celle de secrétaire permanent d'une section d'Orléans du parti communiste et de membre du bureau fédéral.*

Au cours d'une réunion exceptionnelle qui s'est tenue le 24 avril au soir, en présence de l'ensemble du conseil municipal, M. Nublat a expliqué que M. Le Barh avait été embauché pour « *dépanner* » le maire de Gennevilliers (région parisienne) *qui* cherchait un ouvrier d'entretien pour la colonie sanitaire que cette *commune possède* près de Bois-Morand, village situé à quelques kilomètres au sud de Montargis.

Ces explications ne sont pas jugées convaincantes par les socialistes, qui estiment que cette affaire n'est pas une querelle politique mais engage la responsabilité du maire de Montargis qui a commis, selon eux, une faute de gestion. Ils demandent sa démission. Le conseil municipal de Montargis, élu en mars 1977, comprend 27 membres dont 15 communistes, 11 socialistes et 1 radical de gauche.

● *Le Centre national des indépendants et paysans* (CNIP) formation que préside M. Bertrand Motte, proteste contre les déclarations du comité directeur du Centre indépendant (mouvement issu, après plusieurs *scissions*, de l'Alliance républicaine de M. Tixier-Vignancour) publiées dans *le Monde* du 25 avril. Les dirigeants du CNIP notent : « *Nous avouons ne pas très bien connaître le Centre indépendant qui semble jouer sur une presque homonymie ne relevant pas de la protection attachée aux marques déposées. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons pas laisser dire que le CNIP* « sert de caution à M. Chirac ».

M. Mermaz : le P.C. a refusé d'aller au pouvoir

A la veille de la convention nationale du parti socialiste, l'hebdomadaire de cette formation, *l'Unité*, publie quatre tribunes de dirigeants socialistes.

M. Pierre Mauroy écrit notamment :

« *Nulle part n'est remise en cause la stratégie d'Epinay : chacun sait que songer à quelque troisième force, répondre à l'appel des sirènes, n'aurait pas d'autre effet que d'offrir un nouveau bail de vingt ans à la droite, tout en laissant la part belle à un parti communiste qui, dès lors, se dispenserait même d'évoluer. L'authenticité du parti socialiste lui interdit toute autre voie que celle de l'union de la gauche. Il nous appartient cependant d'en définir une nouvelle pratique.* »

Animateur de la minorité du P.S. (le CERES), M. Sarre, conseiller de Paris, estime :

« *Nul au sein du P.S., à quelque courant qu'il se rattache, ne peut mettre en balance la responsabilité du P.C.F. et les erreurs de notre parti, et moins encore renvoyer dos à dos les uns et les autres. Personne ne peut douter un instant que le P.C.F. a finalement préféré une stratégie de l'échec* (...). *Il est fondamental, à notre avis, de déterminer pourquoi et comment le P.S. a pu se laisser enfermer par le P.C.F. dans la logique de la désunion* (...) ! »

M. Michel Rocard, membre du secrétariat, écrit : « *Loin de craindre le débat, interne et externe, notre parti doit le rechercher, le susciter, l'organiser, à partir de cette convention nationale du 29 avril. Car il nous faut aussi réfléchir à ce que doit être une organisation militante capable d'assurer ainsi la prééminence, à l'intérieur de l'union de la gauche, du projet de société socialiste.* »

Enfin, M. Louis Mermaz, membre du secrétariat, écrit :

« *Il serait totalement irréaliste de chercher à ce qui s'est passé des explications qui n'en sont pas et de citer seulement pour mémoire la cause principale afin de mieux invoquer des raisons seconde « il n'y a pas de démocratie daires ou inexistantes du genre » dans le parti », « nous ne nous » appliquons pas à nous-mêmes » les principes de l'autogestion »* (...) *« nous avons conclu un » accord bâclé le 13 mars », etc.*

» *En égrenant toute une série d'observations de ce type, nous finirons par passer sous silence la cause fondamentale : le parti communiste a refusé d'aller au pouvoir avec les socialistes dans le cadre de la stratégie d'union de la gauche élaborée en 1972.* »

● *« La Lettre de l'Unité »*, bulletin quotidien du parti socialiste, ironise sur la révélation concernant la candidature de M. Mitterrand aux présidentielles de 1981 (*le Monde* du 28 avril). « *A propos de (cette) prétendue « information » parue sous un gros titre de première page dans le journal* le Matin, *le secrétariat à la presse du parti socialiste fait observer qu'il y a fort peu de vraisemblance à ce que François Mitterrand ait réservé ses confidences au président de la République* », indique *la Lettre de l'Unité*, dans son numéro du 27 avril.

Remous chez les socialistes du Loiret

MM. Jean-Claude Caillot, Pierre Closi, Maurice Combes, Jean-Pierre Delport, Marc Pilandon et Mme Catherine Legrand, membres de la commission exécutive de la fédération du Loiret du P.S., ont publiquement regretté, après l'échec des listes de gauche lors des élections municipales partielles à Orléans, que le P.S. n'ait pas constitué une liste commune avec le P.C.F. Ils concluent : « *Michel de la Fournière (candidat du P.S. lors de cette élection) et Pierre Thibault (candidat socialiste dissident) appartenaient l'un et l'autre à la majorité qui s'était dégagée au congrès de Nantes, majorité qui n'a pas conduit le parti à la victoire lors des législatives et qui a perdu toute réalité politique (ce que ne nous fait pas oublier les lourdes responsabilités du P.C.F. dans l'échec de la gauche). La situation exige que le parti se ressaisisse...* »

La présidence du M.R.G.

M. FABRE SOUTIENT M. MAROSELLI

Dans une lettre adressée aux militants du M.R.G., M. Robert Fabre, président démissionnaire écrit notamment : « *Pourquoi ne pas reconnaître avec lucidité qu'une stratégie d'union de la gauche basée sur un programme commun de gouvernement, même renouvelé, est condamnée pour des années encore à l'échec ?* »

Après avoir estimé que le M.R.G. doit choisir la voie de l'indépendance, tout en restant fidèle à la gauche, M. Fabre ajoute : « *Jacques Maroselli m'apparait comme le président qui, demain, pourra mener librement cette politique.* »

POLITIQUE

LES DÉPENSES DE POLICE AU CONSEIL DE PARIS

M. Chirac s'oppose à l'État avec l'appui de la gauche

Réuni jeudi 27 avril en séance extraordinaire (voir nos dernières éditions du 28 avril), le Conseil de Paris a refusé, comme le maire l'y avait invité, de donner suite à l'arrêté interministériel publié le 14 avril (« le Monde » daté 16-17 avril), fixant à 292 millions la contribution de la Ville aux dépenses de police. A l'unanimité moins six abstentions (deux centristes et quatre giscardiens), les conseillers de la capitale ont confirmé le chiffre retenu lors du vote du budget de 1978, soit 150 millions. Ils ont également mandaté le maire pour qu'il demande l'abrogation de la *décision* gouvernementale.

Le premier magistrat de la capitale s'est engagé à accélérer le processus de concertation mis en place par l'intermédiaire d'une « commission États-Ville » chargée de traiter l'ensemble du contentieux financier relatif à la répartition des charges entre le budget national et celui de *la municipalité.*

Toutefois, la prise de *position* de l'assemblée parisienne restera sans effet. Le ministre de l'intérieur a en effet pré*cisé que*, malgré le vote intervenu jeudi, « l'Etat utilisera la procédure de droit commun qui est couramment mise en œuvre, notamment pour les départements de la région parisienne, afin de recouvrer les sommes auxquelles *il* a droit, c'est-à-dire l'inscription d'office ».

Pour justifier son intention de passer outre aux volontés de l'Etat, M. Jacques Chirac a excipé de sa bonne foi en arguant de ses conversations avec le premier ministre et d'une lettre du 2 février 1978 signée de MM. Bonnet et Boulin (ce dernier était alors ministre délégué à l'économie et aux finances).

Cette argumentation n'a convaincu ni M. Pierre Somveille, préfet de police, qui, s'appuyant sur une lettre de M. Raymond Barre datée du 27 octobre 1977, a rappelé que toute modification dans la répartition des charges entre la Ville et l'État ne pourrait intervenir qu'en 1979 ; ni M. Raymond Long (P.R.), qui a dénoncé l' « attitude volontariste » du maire, le « défi » lancé à l'Etat. Le président du groupe giscardien Paris-Renouveau s'est écrié : « Défendre pied à pied les intérêts des Parisiens, oui ! Pourfendre l'Etat sur un mauvais terrain, non ! »

Il est vrai que M. Chirac avait misé sur son équation personnelle pour secouer la tutelle de l'Etat et limiter à 10,5 % la hausse des impôts locaux, grâce à une répartition des charges plus favorable à la *municipalité.*

Pour tirer le meilleur parti possible de cette situation, M. Chirac s'est posé en défenseur de la « liberté retrouvée » de Paris, et surtout en protecteur vigilant des contribuables parisiens.

Sur un tel terrain, M. Chirac n'a eu que peu de difficultés pour réaliser autour de lui l' « union sacrée » des groupes politiques du Conseil. Les communistes et les socialistes se sont efforcés de se démarquer de la politique municipale du président du R.P.R., mais ils ont approuvé l'ensemble du texte.

Le résultat est là : seules six voix giscardiennes ont manqué à M. Chirac. Le scrutin est d'autant plus apprécié à l'Hôtel de Ville que cette affaire est apparue comme un nouvel épisode des mauvaises relations qui existent entre le président du R.P.R. et le président de la République. Ainsi, « la Lettre de la Nation », organe du parti gaulliste, note jeudi matin que l'Etat a le choix « ou bien de régler cette affaire par une procédure acceptable par les deux parties, ou bien d'user du droit du plus fort pour des motifs de caractère politique ».

Tout se passe, en effet, comme si le gouvernement souhaitait contrer M. Jacques Chirac, à la mairie de Paris, en mettant un frein à sa double ambition de gérer la Ville de façon exemplaire, grâce à une majorité également exemplaire. Dans *l'immédiat*, malgré la défection de quelques *élus* giscardiens, M. Chirac renforce son autorité au sein de l'assemblée parisienne, grâce à l'appui des groupes de gauche. A *terme*, cependant, la fermeté de l'Etat paraît de nature à affaiblir le maire, d'une part en mettant en évidence sa dépendance à l'égard du bon vouloir du gouvernement, d'autre part en faisant valoir que, tout compte fait, une étude exhaustive du contentieux entre la Ville et l'Etat ne serait guère favorable au contribuable parisien. Il reste que M. Chirac ne manquera pas de se présenter comme la cible de la vindicte élyséenne.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Dès l'ouverture de la séance, le maire donne lecture de la lettre du préfet de la région Ile-de-France fixant à 292 millions de francs la contribution de la Ville aux dépenses de police. Il indique que, face à une telle mesure, le Conseil de Paris peut soit maintenir le crédit à 150 millions de francs, conformément à ce qui est prévu par le budget de 1978, soit le porter à 292 millions de francs. S'il se range à l'avis du gouvernement, le Conseil « *n'a vraisemblablement pas d'autre solution que de voter en même temps les ressources fiscales nécessaires pour faire face à cette dépense (...), soit une augmentation du taux de progression de la fiscalité locale de 10,5 % à 15 ou 16 %* ». Après avoir fait l'historique de la procédure de concertation engagée depuis deux mois entre la Ville et l'Etat pour élaborer une nouvelle répartition des charges, M. Chirac indique : « *Il est donc tout à fait possible que l'Etat tienne compte de cette situation, et qu'il diffère sa décision jusqu'au moment où les travaux de la commission créée à son initiative et présidée par son représentant lui permettront de la prendre en toute connaissance de cause. Ce serait à mon avis la sagesse et le bon sens. J'ai relevé récemment, dans la presse, des indications qui me laissent penser que, dans l'affaire qui nous occupe, certains ont leur religion faite par avance, et considèrent — avant même que la commission ait été à même de faire le tour de l'ensemble des problèmes qui sont de sa compétence — que ses conclusions seront défavorables à la Ville.* »

Le maire de Paris rappelle ensuite les raisons de fond qui l'on conduit à diminuer la quote-part de la Ville, il indique que cette affaire touche, selon lui, à la conception que l'on peut avoir de la réforme du statut de la capitale. Il précise : « *Il est tout à fait exact que, en tant que premier maire de Paris, j'ai, peu de temps après mon élection à la tête de la mairie, posé aux représentants de l'Etat le problème de la répartition des charges financières entre l'Etat et la Ville.* » Mais, a-t-il ajouté : « *Rappelez-vous la campagne électorale pour les élections municipales. Y a-t-il eu parmi les quatre candidats à la mairie de Paris un seul qui se soit abstenu d'évoquer ce problème comme celui qui devrait être réglé en toute première priorité, sitôt après la mise en place de la nouvelle municipalité ? Quel est, parmi ces candidats, celui qui a été le plus affirmatif et, si j'ose dire, le plus prometteur ? Vous connaissez tous, comme moi, la réponse* (1). *(...) Cette réforme, voulue par le président de la République lui-même, sans la volonté de qui je ne serais pas ici, j'attache la plus haute importance à ce qu'elle ne soit pas, au fil de telle ou telle mauvaise habitude reprenant le pas sur le libre vouloir des hommes, peu à peu — et surtout si vite — défigurée et violée. (...)* »

« Rencontre » avec le groupe communiste

Mme Christiane Schwartzbard, qui intervient au nom du groupe communiste, propose de rejeter l' « *injonction gouvernementale* » et de mandater le maire pour « *exiger l'abrogation* » du décret incriminé. Elle rappelle que les élus du P.C. se sont toujours opposés « *à ces monstrueux transferts de charges au profit de l'Etat qui saignent à blanc les communes* ». Elle estime : « *La simple arithmétique démontre que, si la Ville de Paris se trouvait dans les mêmes conditions que la moyenne des villes de France, les Parisiens se verraient restituer pour l'année 1978 un total de 800 millions de francs.* »

Mme Schwartzbard met ensuite en évidence la solidarité qui existe entre M. Chirac et le gouvernement et relève que « *le caractère spectaculaire que prend l'actuel différend est peut-être une bonne affaire pour l'ensemble de la majorité* ». Elle conclut : « *Nous savions que vous avez joué la carte de la campagne électorale en accumulant les promesses que vous n'étiez pas sûr de tenir.* (...) *Et aujourd'hui l'échéance n'est pas seulement financière, elle est aussi politique. Et il s'avère que vous êtes pris au piège du double langage tenu en décembre et que les Parisiens y trouvent une chance nous saisissons cette chance. Il n'y a pas de convergence au sens propre du terme. Il y a rencontre entre une volonté — la nôtre, — et un hasard, une nécessité.*

» *Mais il est exclu qu'il puisse y avoir aujourd'hui double langage. Il ne peut en aucun cas s'agir de la porte ouverte vers un compromis quelconque, informe. Il est exclu que nous vous donnions carte blanche.* »

Après que M. Pierre Mattéi (M.R.G.) eut précisé que les deux élus radicaux de gauche voteraient contre « *la mesure autoritaire* » de l'Etat, M. Raymond Long (P.R.) critique la méthode utilisée par le maire dans cette affaire. Le président du groupe Paris Renouveau estime que la commission Etat-Ville « *n'a qu'un caractère préparatoire* » et que « *n'entrait pas dans sa compétence le soin de décider de tel ou tel transfert, ses travaux devant se dérouler tout au cours de l'année 1978 pour déboucher sur des décisions politiques dont vous saviez mieux que quiconque, par la lettre qui vous avait été adressée par le premier ministre lui-même en date du 27 octobre 1977, c'est-à-dire bien avant notre discussion budgétaire, qu'elles ne pouvaient avoir d'incidences qu'à partir du 1er janvier 1979.* »
maire ».

M. SARRE : les Parisiens ont été abusés

M. Long rappelle les réserves de son groupe à l'occasion de la discussion budgétaire de décembre 1977 et indique que s'il est d'accord « *sur le but à atteindre* » [une meilleure répartition des charges entre la ville et l'Etat], il ne l'est pas « *sur la direction prise pour y parvenir* ». Il qualifie de « *défi vis-à-vis de l'Etat* » la tactique utilisée par M. Chirac. M. Long regrette de ne pouvoir suivre le maire « *dans sa position de refus* » et indique qu'il laisse aux membres du groupe Paris - Renouveau leur liberté de vote.

M. Bernard Tielès (C.D.S.) indique que le groupe centriste Libertés de Paris « *votera, dans sa majorité, la proposition du*

M. Georges Sarre (P.S.) note que la capitale « *est loin d'avoir un statut de droit commun, ce qui permet à l'Etat de lui imposer des charges indues* ». Il affirme que le maire « *a mal engagé l'affaire* ».

Le président du groupe socialiste poursuit : « *Malgré vos déclarations, tantôt tapageuses, tantôt conciliantes, vous n'avez pas su mener à bien la négociation délicate, mais nécessaire, du réaménagement des relations financières entre l'Etat et la Ville de Paris, dont les dépenses de police constituent un des chapitres les plus épineux. (...) Faut-il voir dans ces péripéties le prolongement de la bataille de Paris, engagée entre les deux courants de la majorité ? Les socialistes le croient. Ils pensent que le président de la République ira jusqu'au bout, pour vous faire sentir le poids de la tutelle et vous enfermer dans le piège d'une gestion municipale devenue périlleuse. Après les charges de police, le déficit des transports, la participation de l'Etat aux dépenses d'aide sociale, la participation aux dépenses culturelles. Tout y passera !*

» *Par conséquent, vous ne pourrez pas tenir, monsieur le maire, la promesse de limiter à 10 % la hausse de la pression fiscale. Vous en portez l'entière responsabilité. Les Parisiens ont été abusés.* »

M. Pierre Somveille, préfet de police, rappelle la position du gouvernement telle qu'elle est contenue dans une lettre adressée au maire par le premier ministre, le 27 octobre 1977, selon laquelle « *il convient d'éclaircir l'ensemble des relations financières dans l'optique d'un retour de Paris au droit commun des grandes agglomérations* » et qui précise que « *cet examen ne saurait déboucher sur des suites concrètes avant 1979* ». Il demande au Conseil « *d'appliquer les revements antérieurs et de rétablir pour cette année et pour la dernière fois la participation de la ville* ».

Après que M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint, eut indiqué qu'à ses yeux le gouvernement ne peut se prévaloir d'une loi qui n'est appliquée qu'à Paris, et regretté en termes très cifs, d'une part, que la ville soit « *mise devant le fait accompli* » et, d'autre part, que l'attitude du groupe Paris-Renouveau empêche le Conseil d'être unanime, le maire suspend la séance.

Jeudi après-midi, M. Chirac propose aux conseillers une délibération selon laquelle le Conseil de Paris maintient la somme de 150 millions au titre de la contribution municipale aux dépenses de police et mandate le maire pour demander l'abrogation de l'arrêté ministériel fixant cette contribution à 292 millions. Il indique qu'il accepte que, à la demande du groupe socialiste, deux réunions extraordinaires soient convoquées, l'une consacrée aux questions de sécurité, l'autre à l'ensemble du contentieux entre la ville et l'Etat. Mme Schwartzbard précise : « *Le groupe communiste se félicite que sa proposition visant à l'abrogation de l'arrêté ministériel ait été retenu. Il rappelle son opposition au budget antisocial de la Ville de Paris, mais il considère que la position prise aujourd'hui par le Conseil de Paris contre le diktat gouvernemental constitue un acte concret contre les transferts de charges qui pèsent indûment sur Paris et l'ensemble des communes de France.* »

M. Sarre assortit le soutien du groupe socialiste d'un vœu demandant la suppression de la tutelle des communes et l'adoption d'un statut de Paris qui permette à la capitale de jouir d'un statut de droit commun. Finalement, la délibération proposée par le maire est adoptée par 103 voix et 6 abstentions (pour 109 votants), celles de Mme Solange Marchal et de M. Mesmin (C.D.S.) ; de Mme Talmon (P.R.) et de MM. Durriez, Connehaye et Long, membres du P.R.

(1) N.D.L.R. — Il s'agit de M. Michel d'Ornano.

Mme CHRISTIANE SCRIVENER SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU P.R.

Le bureau politique du parti républicain a nommé, jeudi 27 avril, Mme Christiane Scrivener, secrétaire général adjoint de la formation. M. Jacques Blanc, secrétaire général, a précisé que l'ancien secrétaire d'Etat à la consommation serait chargée, jusqu'en octobre, d' « *observer la vie du parti républicain, afin de proposer à l'automne un schéma définitif d'organisation* ».

● *M. Pierre Messmer* a été élu président de l'amicale parlementaire Présence et Action du gaullisme, après le retrait de M. René La Combe, député R.P.R. du Maine-et-Loire, qui présidait cette association depuis cinq ans. L'ancien premier ministre, qui a participé à la fondation de cette amicale en 1969, après le départ du général de gaulle de l'Elysée, a rappelé que son objet était d' « *assurer le respect intransigeant des principes fondamentaux du gaullisme* ». Il a annoncé qu'au mois de juin l'amicale traitera de la politique de défense et de ses moyens.

● *Le Conseil constitutionnel* a statué le jeudi 27 avril 1978 sur onze recours relatifs aux dernières élections. Il s'agit de onze décisions de rejet :

— Quatre sur des recours qui ne contestaient pas une élection particulière ;

— Sept recours dirigés contre les élections de : MM. Bamana (U.D.F., Mayotte), Chinaud (U.D.F., Paris, 25e circ.), Gantier (U.D.F., Paris, 21e circ.), Gaudin (U.D.F., Bouches-du-Rhône, 2e circ.), Labarrère (P.S., Pyrénées-Atlantiques, 1re circ.), Ribes (R.P.R., Yvelines, 7e circ.), Robert-André Vivien (R.P.R., Val-de-Marne, 7e circ.).

Les jeunes giscardiens pensent déjà à l'élection présidentielle de 1981

Le mouvement de jeunes giscardiens Autrement (qui a pris en octobre 1977 la suite de Génération sociale et libérale), réunit du 29 avril au 1er mai à Nantes deux cent cinquante de ses responsables départementaux. Cette assemblée aura lieu à huis clos et a pour objet l'examen de la stratégie de la formation dans les trois années qui précèdent l'élection présidentielle de 1981.

Les dirigeants du mouvement Autrement estiment que, vis-à-vis du monde politique, la campagne pour les élections législatives leur a permis de surmonter le scepticisme qui avait accueilli leur lancement en octobre dernier. La venue de plus de six mille jeunes au meeting auquel participait M. Raymond Barre à l'hippodrome de Paris, le 4 mars, et les « *coups de main* » qu'ils ont donné ici ou là durant la campagne à tel ou tel candidat leur auraient permis d'établir leur crédibilité au regard des responsables de la majorité, sinon de la presse politique elle-même.

Les responsables réunis à Nantes étudieront les moyens et la politique à mettre en œuvre pour que, d'ici 1981 les jeunes giscardiens puissent tabler sur un « *potentiel* » d'une centaine de milliers de sympathisants. Ce qui est pour le moins ambitieux...

D'ores et déjà, quelques orientations se dessinent. Les dirigeants d'Autrement paraissent d'abord vouloir éviter l'insertion de leur mouvement dans la politique traditionnelle des partis. A la différence de leurs prédécesseurs de G.S.L., ils ne semblent pas tentés de traduire les progrès de leur crédibilité par la revendication de responsabilités dans l'appareil du parti républicain ou par des candidatures aux diverses élections. Ils considèrent qu'ils doivent tenir compte d'une certaine méfiance de la jeunesse à l'égard de cette politique-là. C'est ainsi que, vis-à-vis du P.R., ils affectent un désir d'indépendance accrue (adresse distincte, sigle sans référence « républicaine ») et affirment avoir désormais acquis leur quasi-autonomie financière. Quant à l'U.D.F., ils admettent se situer « *dans son orbite* » mais refusent d'appartenir à sa structure.

En revanche, les responsables d'Autrement entendent accroître l'aspect « *syndical* » de leur démarche en radicalisant certaines de leurs revendications, notamment dans le domaine du service national, où ils estiment que le gouvernement ne prête pas suffisamment attention aux souhaits des jeunes. Le premier emploi, les loisirs, l'audio-visuel et les universités leurs fournissent d'autres thèmes.

Les dirigeants d'Autrement rencontreront M. Raymond Barre le 8 mai. Ils préparent une manifestation à caractère « *culturel* » pour le mois de juin à Paris, un campus d'été et ce qu'ils nomment une « *démonstration de force* » pour la rentrée, c'est-à-dire un rassemblement auquel ils espèrent faire participer vingt-cinq mille personnes.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

AFFAIRES ETRANGERES

Au cabinet de M. de Guiringaud, M. Jean-Bernard Raimond demeure directeur du cabinet. M. Jacques Pelletier, directeur adjoint, devient chargé de mission, alors que M. Patrick Leclercq, conseiller technique, devient directeur adjoint. M. Jean-Louis Lecard est nommé chef de cabinet.

Sont nommés conseillers techniques : MM. Benoît d'Aboville, conseiller des affaires étrangères, Xavier Fels, conseiller des affaires étrangères et Claude Martin, conseiller des affaires étrangères.

Conseiller technique chargé des relations avec la presse : M. Jean-Marc de la Sablière, conseiller des affaires étrangères.

JUSTICE

Le cabinet de M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, que dirige M. Jean Cabannes, est ainsi composé : directeur adjoint du cabinet, M. Renaud Denoix de Saint-Marc, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; conseiller technique chargé des relations avec la presse, Mlle Arlette de la Loyere ; conseillers techniques, MM. Jean-Paul dupertuys, substitut à l'administration centrale de la justice, Vincent Lamanda, substitut au service de documentation et d'études de la Cour de cassation, et Christian Schricke, auditeur de première classe au Conseil d'Etat.

Chef de cabinet, M. Alain Goldfeil, sous-préfet. Chargé de mission (relations avec le Parlement), M. Patrick Ollier.

COMMERCE ET ARTISANAT

Le cabinet de M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, est ainsi composé :

— *Directeur du cabinet :*

M. Michel Horps, ingénieur en chef des mines.

— *Conseillers techniques :*

M. Lucien Vidal, administrateur civil (liaison avec les organisations professionnelles et les chambres de commerce, et problèmes de fiscalité et de législation commerciale) :

M. Claude Liebermann, ingénieur des ponts et chaussées (urbanisme commercial, promotion de l'emploi dans l'artisanat, affaires budgétaires) ;

M. Marcel Pochard, administrateur civil (questions sociales des commerçants et artisans).

— *Chef du cabinet :*

M. Alain Debord, inspecteur principal des impôts.

— *Chargée des relations avec la presse :*

Mlle Sandra Lheraud.

TRANSPORTS

Au cabinet de M. Le Theule, ministre des transports, M. Noël Forgeard, ingénieur en chef des mines, est nommé conseiller technique.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Au cabinet de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, sont nommés :

— *Directeur adjoint du cabinet :*

M. Dominique Léger, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

— *Chef de cabinet :*

M. Emmanuel Edou, administrateur civil.

— *Chargé de mission (attaché parlementaire) :*

Mme Marie-Hélène Descamps.

— *Conseillers techniques :*

M. Christian Bouvier, ingénieur en chef des ponts et chaussées ;

M. Michel Boyon, maître des requêtes au Conseil d'Etat ;

M. Pierre Magnant, ingénieur en chef des manufactures de l'Etat.

ANCIENS COMBATTANTS

Est nommé directeur du cabinet de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Jacques Deschamps, sous-préfet.

[Né en 1938 à Paris, diplômé d'études supérieures de lettres, M. Deschamps a été sous-préfet de Saint-Paul-de-la-Réunion puis chargé de mission au cabinet de M. Yves Guéna, ministre des transports en 1973, puis sous-préfet de Sedan.

M. Michel Laudet, magistrat, est nommé chef de cabinet de M. Plantier.]

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE VERSAILLES A CHOISI M. CHABAN-DELMAS

Aux responsabilités qui lui avaient été confiées à la tête du tribunal de Versailles, M. Yves Monnet a préféré les fonctions de directeur de cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, nouveau président de l'Assemblée nationale. L'intéressé a fait part de sa décision au cours d'une assemblée générale à laquelle ont assisté, mercredi 26 avril, tous les magistrats de Versailles. Non que le cumul apparaisse à ses yeux incompatible, mais il lui a semblé — du moins l'a-t-il assuré à ses collègues — que les deux tâches pouvaient difficilement être menées à bien simultanément.

Officiellement installé à Versailles, en présence de toutes les autorités locales, au cours d'une brillante réception, le 31 mars dernier, M. Yves Monnet acceptait, trois jours plus tard, de diriger le cabinet du nouveau président de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 13 avril). Il semble qu'il ait envisagé — pendant un certain temps — de remplir les deux fonctions, au moins jusqu'à la réaction — vive — de la section locale du Syndicat de la magistrature, qui jugeait ce cumul inacceptable.

Entre la présidence du tribunal de Versailles, poste placé hors hiérarchie, et la direction du cabinet de M. Chaban-Delmas, M. Yves Monnet a donc choisi de rester fidèle à l'amitié qu'il porte à l'ancien premier ministre, dont il fut pendant trois ans le conseiller technique à l'Hôtel Matignon.

Pour cela, M. Monnet va solliciter une autre affectation lui permettant d'obtenir un détachement, et le tribunal de Versailles attendra la prochaine réunion du conseil supérieur de la magistrature pour connaître le nom de son futur président. — *(Corresp.)*

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

L'Assemblée nationale examine un texte sur la formation professionnelle

La « deuxième chance » : mythe ou réalité ?

Jeudi 27 avril, sous la présidence de M. Stasi (U.D.F.), l'Assemblée nationale aborde la discussion du projet de loi modifiant certaines dispositions du code du travail relatives à la promotion individuelle, au congé de formation et à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle. (Voir encadré.)

Dans son rapport, M. GISSINGER (R.P.R.) relève le contraste entre l'effort méthodique de perfectionnement de la législation et la faiblesse de l'impact réel obtenu.

« *En 1976*, indique-t-il, *les bénéficiaires des congés de formation ne représentaient que 2,17 % de l'ensemble des stagiaires de la formation professionnelle. D'où*, conclut-il, *la nécessité d'une réforme.* »

M. LEGENDRE, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, rappelle les grandes orientations de la politique suivie en ce domaine et en décrit les résultats qu'il juge « *importants* » :

« *En 1976, près de 2 700 000 travailleurs du secteur privé ont bénéficié d'une action de formation professionnelle continue, ce qui représente 300 millions d'heures. Compte tenu des 200 000 apprentis et des 626 000 fonctionnaires ou agents de l'Etat ayant suivi un stage, trois millions et demi de travailleurs ont reçu une formation, soit un travailleur sur six. Les entreprises ont consacré à ces actions 6,2 milliards de francs en 1976, soit plus de 1,6 % des salaires versés, permettant ainsi la formation de 1 950 000 salariés.* »

Pour sa part l'Etat a affecté en 1976 environ 3,4 milliards de francs à la formation des fonctionnaires et 3,5 milliards de francs à celle des autres travailleurs.

Enfin, l'action en faveur des jeunes sans emploi a donné les résultats suivants : 140 000 jeunes suivent un stage pratique en entreprise ; 68 000 sont dans un centre de formation ; 24 000 ont bénéficié d'un contrat emploi-formation au cours du second semestre ; le nombre des contrats d'apprentissage a progressé de 20 % et est passé à 108 000.

M. Legendre estime inexact de dire que la loi constitue un recul car le pourcentage des salariés pouvant bénéficier d'un congé de formation reste fixé à 2 %, comme par le passé, disposition à laquelle s'ajoute aujourd'hui l'obligation de rémunérer le quart des heures d'absence. « *La « seconde chance » de pouvoir s'élever dans la hiérarchie professionnelle et sociale*, conclut-il, *doit devenir beaucoup plus accessible.* »

Dans la discussion générale, M. DELEHEDDE (P.S., Pas-de-Calais) conteste les chiffres avancés par M. Legendre, « *l'augmentation des crédits d'Etat n'étant due, par exemple, qu'à l'inflation* ». Puis il s'interroge sur ce qu'il appelle « *le mythe de la seconde chance* » et dénonce « *l'absurdité d'un système qui ne fait que creuser le fossé entre les catégories sociales* ». Sur le projet en discussion, il indique que son groupe réserve, pour l'instant, sa position.

Pour M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) la « *loi de juillet 1971 s'est enfoncée depuis sept ans dans une triple ornière : le camouflage provisoire du chômage, l'adaptation étroite aux besoins patronaux à court terme, le dévoiement vers une utilisation d'encadrement politique des travailleurs*. Pour l'orateur, « *ce texte, qui vise à légaliser un avenant qui n'a été signé ni par la C.G.T. ni par la C.F.D.T., ne répond pas à l'attente des travailleurs* ». Aussi le vote final du groupe communiste dépendra-t-il du sort réservé à ses amendements.

Pour M. BROCARD (U.D.F., Haute-Savoie), de nouvelles améliorations s'imposaient, et ce projet reçoit l'adhésion de son groupe. Il regrette cependant la place trop importante laissée aux décrets d'application et s'inquiète notamment de l'impact des nouvelles mesures sur les entreprises artisanales actuellement confrontées à de nombreuses difficultés.

Pour Mme LEBLANC (P.C., Somme), les femmes restent « *les grandes sacrifiées* » de la politique de formation professionnelle. M. ZARKA (P.C., Seine-Saint-Denis) estime « *scandaleux d'utiliser le chômage comme moyen de pression sur les jeunes pour leur faire accepter des emplois sous-qualifiés, des salaires au rabais et une pseudo-formation avec, pour la plupart d'entre eux, la perspective du retour au chômage* ». M. MAILLET (P.C., Oise) demande, pour les handicapés, le respect du droit au travail et à la formation professionnelle continue sans limite d'âge et, le cas échéant, dans des établissements spéciaux. Enfin, M. RENARD (P.C., Aisne) s'étonne que « *le projet écarte délibérément les personnels de la fonction publique* ».

Répondant aux orateurs, M. LEGENDRE nie que « *le gouvernement ait utilisé à des fins électorales l'angoisse des jeunes privés d'emploi* ». Il indique que de nouvelles dispositions pour favoriser leur insertion professionnelle seront bientôt soumises au Parlement. Il rappelle que si les charges sont trop lourdes pour les petites entreprises, elles peuvent adhérer à un fonds d'assurance-formation et il n'écarte pas l'éventualité d'une aide de l'Etat.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un article additionnel du gouvernement qui maintient la typologie des stages de formation. A l'initiative de MM. BESSON (P.S.) et BROCARD (U.D.F.) l'Assemblée précise que les stages linguistiques sont agréés.

A l'article qui définit le congé de formation, l'Assemblée décide, à l'initiative du rapporteur, d'inclure parmi les finalités possibles de ce congé le changement d'activité ou de profession et, à l'initiative des socialistes, l'ouverture plus large à la vie sociale. L'Assemblée précise également que le congé permet de suivre un stage se déroulant, en tout ou partie, pendant le temps de travail. Des amendements de l'opposition tendaient à ouvrir le droit au repos compensateur, lorsque le stage ne s'imputait qu'en partie sur le temps de travail. Combattus par le gouvernement et la commission, ils sont repoussés par l'Assemblée.

La suite de la discussion des articles du projet de loi est renvoyée au mardi 9 mai.

La séance est levée à 19 h.

PATRICK FRANCÈS.

Un congé-formation rémunéré pour tous les salariés

Commenté par M. Jacques Legendre, *secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle*, au cours d'un déjeuner de presse organisé mardi, ce projet de loi a pour but *d'étendre les dispositions contractuelles existantes* concernant le congé-formation et de définir les modalités d'intervention de l'Etat. *Il dispose que* désormais tous les salariés ayant au moins deux ans d'ancienneté dans l'entreprise — y compris, donc, ceux appartenant à des établissements de moins de dix salariés — pourront bénéficier d'un congé-formation.

Mais, ce qui est véritablement nouveau, c'est l'instauration d'un « *droit à congé de formation rémunéré* », dans la limite de 0,5 % des effectifs : pendant un mois ou 160 heures pour les stages courts (moins de trois mois) ; pendant trois mois ou 500 heures pour les stages longs. L'intervention financière de l'Etat se fera de la façon suivante, pour assurer le maintien du salaire lorsqu'il s'agit d'un stage agréé par les pouvoirs publics : au-delà d'un mois pour les stages de trois mois et jusqu'à un an pour les stages longs. Exemple : lorsqu'un salarié obtient de suivre un stage de neuf mois, l'entreprise maintient son traitement pendant *trois mois* et *l'Etat* le prend ensuite en charge pour six mois.

Pour les travailleurs salariés, la rémunération sera maintenue d'abord par l'entreprise et ensuite par l'Etat ; pour les demandeurs d'emploi, la rémunération sera calculée sur la base du salaire *antérieur ou, à défaut*, du SMIC, et pour les travailleurs non salariés, une indemnité calculée en fonction du SMIC est prévue.

Enfin, le *texte de loi* préconise une formalité unique pour l'ouverture du droit à rémunération : l'agrément qui sera accordé, selon les cas, par un ministère ou par le préfet de région.

Pour la C.G.T., le texte gouvernemental a un caractère « *illusoire et négatif* », dans la mesure où la gratuité des stages n'est pas assurée et où « *aucune prérogative efficace* » n'est donnée aux comités d'entreprise dans le domaine de la formation professionnelle continue.

N'AYANT OBTENU AUCUN TITRE DE RAPPORTEUR

Les élus socialistes se retirent de la séance de la commission de la défense à l'Assemblée

Les députés socialistes membres de la commission de la défense à l'*Assemblée nationale* ont quitté la séance, jeudi matin 27 avril, après le refus, par les députés de la majorité, de confier à *des élus de l'opposition* la rédaction de rapports sur les armées (dernières éditions datées 28 avril).

Malgré ce départ des commissaires socialistes, les autres membres de la commission, que préside le général Marcel Bigeard, député (app. U.D.F.) de la Meurthe-et-Moselle, ont continué de siéger pour entendre M. Yvon Bourges, ministre de la défense, sur la situation actuelle de l'armée de terre française.

Au nom des élus socialistes, M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, avait exprimé le souhait qu'un député de son parti, en la circonstance M. Robert Aumont (Aisne), reçoive la responsabilité des rapports annuels sur la gendarmerie. M. Hernu avait fait valoir la règle de la proportionnelle, pour la répartition des tâches, et rappelé des propos récents de MM. Bourges et Bigeard selon lesquels tous les Français devaient être associés à la défense.

MM. Pierre Mauger, député R.P.R. de la Vendée, et Roger Chinaud, président du groupe parlementaire U.D.F. et député de Paris, sont notamment intervenus pour demander, et obtenir, un vote à bulletin secret pour chaque poste de rapporteur.

Les sept candidats socialistes, qui se sont alors présentés aux postes de rapporteurs, ainsi que les représentants du P.C.F. ont été éliminés au cours de ce vote qualifié de « *véritable comédie* » par le président de la commission. Les élus socialistes ont décidé de se retirer et de ne pas entendre l'exposé de M. Bourges.

Notant que M. Chinaud, qui avait exprimé des propositions d'ouverture au nom de l'U.D.F. lors d'une réunion précédente, « *n'a pas craint de se présenter contre le seul candidat du P.S., M. Aumont* », M. Hernu estime dans un communiqué : « *Une fois de plus, s'il en était besoin, il est prouvé que l'ouverture n'est qu'un leurre.* »

De son côté après avoir rappelé que les communistes et les socialistes avaient refusé des postes dans les *bureaux* des diverses commissions, M. Chinaud a précisé que, devant cette attitude, les députés de la majorité n'avaient pas jugé souhaitable de leur attribuer la responsabilité d'un rapport budgétaire dans le domaine de la défense.

● *M. Robert André-Vivien* (R.P.R.) dressant, le jeudi 27 avril, *le calendrier prévisible* des travaux de la commission des finances de l'Assemblée nationale dont il est président, a précisé notamment que celle-ci examinerait vraisemblablement, dans la semaine du 23 au 26 mai, le projet de loi de finances rectificative dont le gouvernement a annoncé le dépôt.

● *Les députés de la région Corse* ont été reçus, jeudi 27 avril, par M. Raymond Barre. MM. Jean Bozzi et Jean-Paul de Rocca-Serra (R.P.R., Corse du Sud), Pierre Giacomi et Pierre Pasquini (R.P.R., *Haute-Corse*) ont publié, au terme de cet entretien, une déclaration dans laquelle ils indiquent qu'ils ont fait part au premier ministre « *des préoccupations essentielles des populations de la Corse dans les domaines suivants : rétablissement de l'ordre républicain, liaisons maritimes, aériennes entre l'île et le continent, accélération des travaux d'infrastructure spécialement dans le domaine routier, emploi et formation des hommes, rééquilibrage du développement au bénéfice de l'intérieur de l'île, définition d'une politique culturelle spécifique* ».

● *Au cours de l'audition* de M. Yvon Bourges devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale, Mme Florence d'Harcourt (N.I., Hauts-de-Seine) a élevé une vive protestation contre la projection à la télévision du film d'Yves Boisset, *R.A.S.*, dans le cadre des « Dossiers de l'écran ». « *Ce film*, *donne*, a-t-elle dit, *une image dégradante de l'armée française en Algérie.* » Le communiqué de la commission précise que le ministre s'est associé aux protestations des commissaires de la majorité pour condamner « *le manque d'objectivité de ce film à l'égard de l'armée française* », qui « *constitue une véritable et inadmissible provocation* ». Au nom du groupe communiste, M. Raymond Maillet (P.C., Oise) a considéré, pour sa part, que si l'on voulait éviter toute censure à la télévision, il fallait que celle-ci puisse aborder et débattre tous les sujets, ajoute le communiqué.

AU SÉNAT

Enseignement agricole : vote en faveur des Maisons familiales

Le Sénat a voté jeudi soir 27 avril, par 187 voix contre 97 (P.C., P.S., M.R.G.), le projet de loi sur l'enseignement et la formation agricoles. Ce texte, dont le rapporteur est M. TINANT (Union centriste, Ardennes), reprend dans ses grandes lignes la proposition du député R.P.R. du Finistère, M. GUERMEUR, adoptée à la dernière session, mais qui avait été jugée irrecevable par le Conseil constitutionnel, principalement pour des motifs de procédure concernant les subventions aux maisons familiales rurales.

Le projet redéfinit les rapports entre l'Etat et l'enseignement agricole privé, en instituant une procédure nouvelle de reconnaissance des établissements, et en fixant les conditions et les modalités de calcul de l'aide aux établissements ainsi reconnus.

La reconnaissance totale ou partielle par l'Etat d'un établissement d'enseignement privé exigera en contrepartie des garanties tenant à la fois au fonctionnement et à la qualification du personnel.

L'aide financière sera déterminée par *référence à partir du* coût des formations supporté par l'Etat dans l'enseignement agricole public.

Le Sénat, avec l'accord de M. FOUCHIER, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a adopté plusieurs amendements rédactionnels *proposés par le rapporteur.*

Un amendement en faveur des maisons familiales de MM. LECANUET (Union centriste) et de MONTALEMBERT (R.P.R.), tous les deux élus de Seine-Maritime, a aussi été voté.

« *Il reprend*, a souligné M. de Montalembert, *les dispositions adoptées en décembre dernier en vue d'aider financièrement ces établissements.* »

La profession d'infirmière

Les sénateurs avaient voté auparavant la proposition de loi tendant à préciser la définition légale de la profession d'infirmier ou d'infirmière. Après le rapporteur *M. GOETSCHY (Union* centr., Haut-Rhin), Mme VEIL, ministre de la santé, a indiqué la portée de la réforme.

« *La nouvelle définition de la profession*, a-t-elle notamment déclaré, *s'inspire très largement des travaux de la commission des infirmières constituée au sein du Conseil supérieur des professions paramédicales. Son élaboration est le fruit d'un concertation réalisée avec l'ensemble des associations et syndicats professionnels.* »

Le ministre a, d'autre part, annoncé qu'un décret était en voie d'achèvement, visant à réglementer l'exercice libéral de la profession et portant application aux infirmières de la loi sur les sociétés civiles professionnelles.

Un article additionnel d'origine gouvernementale a été adopté. Il précise les conditions dans lesquelles certains actes liés à l'exercice médical — tels, par exemple, les prélèvements aux fins d'analyse biologique — peuvent être pratiqués par d'autres professionnels que les médecins.

Accords internationaux

Les sénateurs avaient approuvé, au début de la séance, plusieurs conventions ou accords internationaux :

● Accord étendant les dispositions de la convention de Lomé à la République de Cap-Vert, à la *République de Sao-Tomé-et-*Principe et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

● *Accords maritimes* franco-égyptien et franco-lybien.

● Convention franco-roumaine sur les investissements.

● Convention européenne relative à l'opposition sur titres au porteur.

● *Accords de coopération* avec la République du Yémen et la République des Seychelles. — A. G.

Le Monde

société

JUSTICE

APRÈS LA CASSATION DE SON PROCÈS

Un condamné à mort sera jugé à nouveau devant les assises de la Somme

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin, a annulé, jeudi 27 avril, l'arrêt prononcé par la cour d'assises du Nord, à Douai, le 8 novembre 1977, condamnant à la peine de mort Michel Rousseau, accusé du meurtre d'une fillette de neuf ans, Noria Medalhi, commis le 1er avril 1976 et précédé d'un attentat à la pudeur avec violences (*le Monde* du 10 novembre 1977). Les psychiatres avaient reconnu l'accusé responsable de ses actes, alors que son avocat prétendait que son client avait agi en état de fureur épileptique.

La Cour de cassation a retenu l'un des moyens développés à l'audience par le défenseur, Me Ledieu, un moyen qu'avait précédemment admis l'avocat général, M. Fernand Davenas, comme constituant une violation des droits de la défense : il s'agit de la constitution du jury de jugement qui n'a pas été régulière.

Plusieurs semaines avant chaque session d'assises, le premier président de la cour d'appel procède en public à un premier tirage au sort pour désigner vingt-sept jurés titulaires et six jurés suppléants sur les listes dressées par les municipalités. Ensuite, à l'occasion de chaque affaire, un second tirage au sort est effectué par le président des assises pour désigner les neuf jurés qui siégeront aux côtés des magistrats. Pour la première opération le premier président peut se faire remplacer par un président de chambre ou, en cas d'empêchement de celui-ci, par le magistrat le plus ancien.

Or, dans le cas de Michel Rousseau, le premier président de la cour d'appel de Douai s'était désigné trois magistrats suppléants, ce que ne prévoit pas le code de l'organisation judiciaire. C'est cette minime erreur de droit qu'a sanctionnée la chambre criminelle.

Le deuxième procès de Michel Rousseau aura lieu devant la cour d'assises de la Somme.

DEUX AUTRES DOSSIERS

Deux condamnés à mort attendent de voir leur dossier examiné par la Cour de cassation. Il s'agit de Mohammed Yahiaoui, vingt-sept ans, un boulanger de nationalité tunisienne, auteur du meurtre d'un boulanger de Vigneux (Essonne) et de son épouse (« Le Monde » du 27 novembre 1975). Il a été condamné à mort le 25 novembre 1977 par la cour d'assises de l'Essonne.

Jean Portais, âgé de soixante-huit ans, a été condamné à mort par la cour d'assises de la Gironde, le 18 décembre 1977, pour deux meurtres : celui de la fille d'un bijoutier de Mâcon (Saône-et-Loire), le 3 août 1969, et celui d'un sous-brigadier de police, M. Pierre Prévost, le 24 mars 1969 (« Le Monde » du 20 décembre 1977).

M. EDOUARD BONNEFOUS PROPOSE QUE L'ON REMPLACE LA GUILLOTINE PAR UNE PIQURE MORTELLE

M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (gauche démocratique) ancien ministre, a déposé, jeudi 27 avril, sur le bureau du Sénat une proposition de loi tendant à substituer une piqûre mortelle à la guillotine pour les exécutions capitales.

« *Il apparaît aujourd'hui nécessaire*, déclare-t-il, *de rechercher des moyens d'exécution plus adaptés aux mœurs et aux idées de la société contemporaine qui appelle un mode d'exécution moins barbare. Pourquoi ne pas tenir compte des découvertes réalisées dans le domaine des substances chimiques toxiques ?*

» *Il me semble donc possible de proposer que, dorénavant, l'exécution d'une sentence de mort soit effectuée par l'injection directe dans le corps de produits hautement toxiques, qu'il conviendra de déterminer.*

» *Cette recherche de procédés plus humanitaires pour l'application de la plus grande des sanctions infligées à un criminel ne supprime pas*, souligne M. Edouard Bonnefous, *le débat sur la nécessité ou non de maintenir cette peine dans notre droit.* »

Dans une lettre au président de la République

Les avocats français de Me Croissant dénoncent les violations du droit au procès de Stuttgart

Dans une lettre en date du 21 avril adressée au président de la République, les trois avocats français de Me Klaus Croissant, Mes Robert Badinter, Joë Nordmann et Jean-Denis Bredin, exposent le souci qu'ils ont de voir appliquer les conventions internationales liant la France et la République fédérale d'Allemagne à l'occasion du procès de Me Croissant, écrivant notamment :

« (...) En exécution de la convention franco-allemande, Klaus Croissant ne peut être poursuivi en République fédérale allemande que pour les seuls faits retenus par le décret d'extradition. Or dès le début du procès, le comportement des autorités judiciaires allemandes laisse redouter qu'elles ne comprennent directement ou indirectement, dans la poursuite, les faits écartés par le décret d'extradition : c'est ainsi qu'a été lu à l'audience, en violation de la convention du 29 novembre 1951, un acte d'accusation reprenant à l'encontre de Me Croissant de nombreuses incriminations non visées au décret, et par suite illégalement soutenues.

» Les conditions de détention font elles aussi partie de la bonne exécution du décret d'extradition. Or, Me Croissant est soumis à un régime discriminatoire d'isolement et d'observation quasi permanente. Ces modalités de détention violent, elles aussi, le décret d'extradition en ce qu'elles assimilent Me Croissant aux détenus poursuivis pour activités terroristes et qu'elles sont susceptibles d'altérer, aux dires des experts, son état physique et psychique. La demande d'information transmise aux autorités fédérales, selon la réponse de M. le garde des Sceaux à une lettre en date du 14 décembre dernier de Mes Dumas, de Felice, Bordier et Nordmann, est restée depuis, à notre connaissance, sans suite (...). »

« De la même manière, nous sommes obligés de vous saisir de la violation, par la République fédérale allemande, de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales signée le 4 novembre 1950, ratifiée par la République fédérale allemande dès le 5 décembre 1952 et par la France le 3 mai 1974. Cette convention postule en son article 6 la liberté de la défense, et la publicité des débats sous les strictes limites prévues par la convention. En son article 14, elle écarte toute discrimination dans la jouissance des droits et libertés qu'elle proclame. Or la République fédérale allemande, par application de lois d'exception, a pris ou fait prendre, lors du procès de Me Croissant, commencé à Stammheim le 9 mars 1978, des mesures de fouilles corporelles frappant les avocats de Me Croissant, mais non pas les membres du tribunal ni davantage ceux du ministère public. Nous avons refusé de subir ces fouilles qui témoignent, à l'encontre des avocats, d'un soupçon intolérable et portent atteinte à la fois à la liberté, à la dignité et à l'efficacité de la défense (...).

» Nous attirons très spécialement votre attention sur l'importance des violations du droit, dont nous vous saisissons. La France a pris la responsabilité de livrer Me Croissant à la République fédérale allemande, et la validité du décret d'extradition, exécuté quelques heures après l'avis de la chambre d'accusation, est actuellement soumise à l'appréciation du Conseil d'Etat. Mais il vous apparaîtra qu'ayant décidé de livrer un ressortissant étranger qui avait sollicité d'elle refuge et asile, la France ne pourrait en tout cas, sans manquer au droit et à la justice, supporter que le procès de celui qu'elle a extradé se déroule, en République fédérale allemande, au mépris des engagements internationaux qui obligent nos deux pays. »

La « bavure » mortelle de la rue du Château-des-Rentiers : prison avec sursis pour un policier

La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a rendu, jeudi 27 avril, son jugement dans une affaire examinée à l'audience du 23 mars dernier (*le Monde* du 25 mars) relative ce que l'on appelle une « bavure » policière » ; la mort d'un automobiliste, M. Lucien Bouvier, vingt-six ans, tué le 8 avril 1975, rue du Château-des-Rentiers, à Paris-13e, par un policier qui, participant à une souricière, avait fait erreur sur la personne.

Ce policier, M. Michel Voignier, trente-six ans, inspecteur, a été condamné pour homocide involontaire à une peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis. L'Etat, déclaré civilement responsable, devra verser, pour préjudice moral et matériel, 400 000 F à la veuve de M. Bouvier, 93 000 F à sa fille et 60 000 F à ses parents.

Dans ses attendus, le tribunal, tout en notant les difficultés que rencontrent parfois les policiers dans l'exercice de leur profession, relève un certain nombre de fautes commises par l'inspecteur Voignier : soulignant que la souricière était effectuée par des policiers, tous en civil, et que de ce fait l'automobiliste ne pouvait savoir à qui il avait affaire, soulignant aussi que le véhicule de la victime ne roulait pas vite, le tribunal indique que, malgré son irritation, l'inspecteur Voignier aurait dû se rendre compte qu'il ne courait aucun danger et prendre le temps de viser les pneus. Or, note le tribunal, M. Voignier a non seulement fait usage de son arme, mais il a tiré dans le dos de l'automobiliste.

Le tribunal précise dans son jugement que la condamnation prononcée contre M. Voignier ne sera pas inscrite à son casier judiciaire, ce qui permettra à l'intéressé de conserver son emploi dans la police.

POLICE

A L'ÉCOLE DES INSPECTEURS DE CANNES-ECLUSE

M. Bonnet dénonce le « piège mortel » du terrorisme pour les « régimes de liberté »

De notre envoyé spécial

Montereau. — La police française est la meilleure du monde. C'est du moins ce qu'affirmait récemment un journal ouest-allemand, après le dénouement de l'affaire Empain. M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, pense que cette flatteuse réputation est méritée. Il est venu le dire, jeudi 27 avril, à l'école nationale de police de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne) à la promotion de quatre cent quatre-vingt-neuf élèves inspecteurs (dont vingt-neuf femmes), qui vont terminer leur formation de huit mois en mai prochain.

Huit mois de scolarité après un mois de stage initial dans un commissariat proche du domicile du candidat et, à la sortie de l'école, deux mois de stage d'application dans les services où les élèves sont affectés en qualité d'inspecteurs-stagiaires, la titularisation n'intervenant qu'un an plus tard.

C'est la première fois qu'un ministre de l'intérieur visite cette école depuis son ouverture au mois de septembre 1974. En présence de MM. Maurice Servoz, directeur de cet établissement, Robert Pandraud, ancien directeur général de la police nationale —il vient d'être nommé directeur général de l'administration et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, — du successeur de ce dernier, M. Jacques Solier, ancien préfet de Seine-et-Marne, et de M. Christian Le Gunehec, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, M. Bonnet a rappelé qu'un projet de loi doit permettre « *d'attribuer, au début de leur carrière, la qualité d'officier de police judiciaire* » aux inspecteurs de police. Si ce texte de loi est voté, les candidats aux fonctions d'O.P.J. seront soumis à un examen.

Le ministre de l'intérieur a également rappelé que de récentes mesures statutaires ont créé le grade de chef inspecteur divisionnaire et permettront dorénavant à 35 % de commissaires d'être nommés parmi les fonctionnaires du corps des commandants et officiers et parmi les inspecteurs à raison de 21 % puis de 24 %.

Les élèves inspecteurs sont recrutés à raison de 50 % par un concours externe réservé aux candidats titulaires du baccalauréat, et pour 50 % par concours interne, intéressant les fonctionnaires ayant quatre ans de services affectifs. Outre l'école de Cannes-Ecluse, cent cinquante inspecteurs environ sont formés à Toulouse.

Ne pas confondre fermeté et régime autoritaire

M. Bonnet a souligné « *le formidable enjeu de la lutte que les inspecteurs vont devoir mener* » face « *à la violence et la contre-violence individuelles qui risquent de tout submerger, entraînant en retour la violence de l'Etat, dans un enchaînement fatal pour la démocratie* ». « *C'est le piège mortel où les groupes minoritaires voudraient faire tomber les quelques régimes de liberté qui subsistent dans le monde* », a dit M. Bonnet, qui a conclu, devant ceux « *qui doivent être les défenseurs intransigeants de la loi* » : « *la démocratie nous interdit seulement de confondre comme voudraient nous y entraîner certains (...) l'exercice de la fermeté avec l'instauration d'un régime autoritaire* ».

Après une rapide visite de cette école moderne qui s'étend sur 17 hectares, le ministre de l'intérieur a assisté à un exercice de simulation de tir, à la projection d'un film et à des démonstrations sportives, notamment de boxe française.

En quittant l'école, M. Bonnet a indiqué qu'il se rendrait prochainement à Sens pour visiter l'école des officiers, gradés et gardiens, après avoir baptisé en juillet dernier la promotion des commissaires de police de l'école de Saint-Cyr, au Mont-d'Or.

M. B.-R.

MÉDECINE

Au centre de cardiologie de Bordeaux

LA PANNE D'UN APPAREIL A ENTRAÎNÉ LA MORT D'UN MALADE

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Un appareil défectueux est à l'origine du décès d'un malade, au cours de la semaine du 17 au 23 avril, au centre de cardiologie de l'hôpital sud de Bordeaux, a révélé une enquête de l'inspection générale des affaires sociales.

Selon les premiers renseignements, le malade, âgé de quarante-deux ans, est décédé alors qu'il se trouvait sous respiration assistée. Pour une raison encore inconnue l'appareil aurait subi une panne.

L'hôpital Sud est d'installation récente, et son ouverture, le 3 avril dernier, avait donné lieu à de nombreuses prises de position critiques, notamment de la part des syndicats.

Le syndicat C.G.T. des services de santé regrette, pour sa part, « *une certaine précipitation dans l'installation de ce nouveau centre de cardiologie* » et déplore que « *les médecins et le personnel n'aient pas eu tous les moyens nécessaires pour réaliser une ouverture avec 100 % de réussite* ». Il souhaite enfin que cet accident « *ne ternisse pas les efforts accomplis par les médecins et le personnel pour mettre en œuvre cet hôpital remarquable* ».

D'autres plaintes concernant des accidents ou des décès, constatés dans le même centre, font actuellement l'objet d'une enquête de l'inspection générale.

FAITS ET JUGEMENTS

Deux violeurs condamnés.

La cour d'assises du Val-d'Oise a condamné deux chauffeurs-livreurs, MM. Michel Doucerain et Emile Meravillés, à respectivement cinq ans d'emprisonnement, dont une année avec sursis, et dix ans de réclusion criminelle. Les deux hommes, accusés de viol, d'attentat à la pudeur avec violences, et de séquestration arbitraire, avaient le 26 mai 1976 enlevé et violé dans les bois d'Ecouen une mère de famille de trois enfants, Mme Lucienne R..., qui se rendait à son travail à l'hôpital d'Argenteuil. La victime a révélé au cours de l'audience qu'elle avait été éconduite au commissariat d'Argenteuil, où elle s'était rendue le jour même pour porter plainte. Au commissariat d'Herblay, où elle a pu faire enregistrer sa déposition trois jours plus tard, les policiers lui ont demandé, selon elle, de ne pas porter plainte contre le commissaire d'Argenteuil, pour lequel ce serait « *terriblement gênant* ». L'avocat général a annoncé que le parquet de Pontoise allait ouvrir une enquête sur l'attitude du commissaire d'Argenteuil. — *(Corresp.)*

● *Suicide d'un détenu à Carcassonne.* — Détenu à la maison d'arrêt de Carcassonne, Abdelkader Abada, quarante-huit ans, ancien harki, s'est donné la mort, samedi 22 avril, en se pendant dans sa cellule. Une autopsie a été ordonnée par le parquet. Abdelkader Abada était écroué depuis le 9 octobre dernier pour avoir, au cours d'une bagarre, devant un café de Castelnaudary (Aude), blessé gravement à coups de revolver, deux légionnaires (*le Monde* du 13 octobre 1977). Inculpé de tentative de meurtres, Abdelkader Abada devait être jugé prochainement par la cour d'assises de l'Aude.

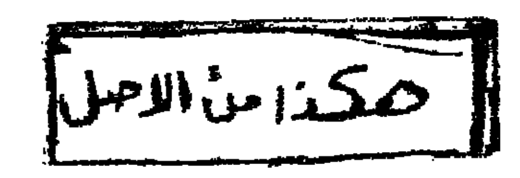
● *Ministre des universités contre député R.P.R.* — Le tribunal correctionnel de Metz (Moselle) a condamné, mercredi 26 avril, M. Jean-Louis Masson, député R.P.R. de la deuxième circonscription de la ville, à 500 F d'amende et 1 franc de dommages et intérêts pour diffamation envers le ministre des universités, Mme Alice Saunier-Seïté. Le ministre avait porté plainte après la publication, dans la presse locale, le 5 mars dernier, d'un communiqué dans lequel M. Masson mettait en cause l'utilisation que Mme Saunier-Seïté faisait des fonds dont elle disposait pour sa campagne.

Trois journaux parisiens condamnés pour diffamation.

Trois journaux, *le Canard enchaîné*, *l'Humanité* et *Rouge*, ont été condamnés mercredi 26 avril par le tribunal correctionnel de Nice pour diffamation envers M. Jacques Médecin, maire de la ville. Ils devront payer 2 000 francs d'amende et 1 franc symbolique à la partie civile. *Le Canard enchaîné* avait cru reconnaître sur une photo, en juillet 1977, un trafiquant d'héroïne, M. Urbain Giaume, en compagnie de M. Jacques Médecin et de M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 17 mars 1978). Il s'agissait en fait d'un commerçant niçois.

Rouge et *l'Humanité* ont été condamnés pour avoir repris cette fausse information, mais relaxés du chef d'inculpation de diffamation. M. Jacques Médecin avait réclamé 6 millions de francs de dommages et intérêts à chacune des trois publications.

● *Le dernier des trois auteurs présumés du hold-up* commis le 16 juillet 1977 au Club Méditerranée de Corfou, M. Gaston Rucquois, trente-cinq ans, a échappé, mercredi 26 avril, aux policiers de l'office central de répression du banditisme, rue Raynouard (Paris 16e). Plusieurs coups de feu ont été échangés. Alain Engel, trente-cinq ans, et Maxime Lecomte, trente-sept ans, complices de Gaston Rucquois, ont été arrêtés le 15 février dernier dans une villa de Palma-de-Majorque (îles Baléares).



RELIGION

POINT DE VUE

Faire la vérité

par GUY RIOBÉ (*)

QUAND on souffre, on ne peut pas se taire. On ne peut pas vouloir imprudemment garder fermée une blessure, qui doit être ouverte si l'on veut guérir. Surtout quand il s'agit de sentiments qui n'ont rien d'individuel ou de purement subjectif, mais qui sont partagés par d'autres, par beaucoup d'autres. Il faut alors tenter de parler.

Comme évêque, je suis particulièrement affronté en ce moment, comme bien d'autres évêques sans doute, à trois problèmes précis.

∴

Le premier regarde ma responsabilité au sein de l'Eglise universelle. Un évêque n'est pas confiné dans le territoire d'un diocèse. Il a, avec le pape et les autres évêques, le souci de travailler en fidélité à l'Esprit-Saint jusqu'aux extrémités du monde. Il est donc appelé à rencontrer d'autres Eglises locales et à s'ouvrir aux hommes du monde entier et à leurs problèmes. C'est en ce sens que Dom Helder Camara est véritablement évêque. Il porte la sollicitude de toutes les Eglises. Et ses voyages, s'ils l'éloignent pour un temps souvent très court, de son diocèse, le rendent en définitive plus proche encore des siens.

Alors, pourquoi laisser courir sur lui des bruits dont on semble taire les véritables fondements ? Ce fut d'abord une « *rumeur légère* », mais qui bientôt enfla. On dit que cette rumeur vient de Rome ; d'autres prétendent qu'elle émane de l'épiscopat brésilien.

L'évêque qui, hanté par les plus pauvres, refuse de s'enfermer dans les *limites qu'on lui assigne pour* crier à travers le monde « *justice pour les opprimés* » ne fait que son devoir de prêtre. C'est de la même manière que d'aucuns voudraient que les prêtres restent dans leur sacristie et que les chrétiens se tiennent à l'écart des combats politiques. Dom Helder Camara, dans sa foi et dans son espérance, ne peut pas plus se terrer que se taire.

Ma seconde souffrance concerne l'Eglise de France. Malgré les espoirs que l'on fait surgir de temps à autre en annonçant ici ou là une hirondelle — *j'ordonne* dimanche un prêtre au service du diocèse d'Orléans, — ce n'est pas le printemps, mais bien plutôt l'hiver à l'horizon des vocations sacerdotales. Qui ne souffrirait d'une telle non-fécondité ? C'est pourtant Dieu — car c'est lui qui invite et qui embauche — qui semble ne pas susciter chez nous les ouvriers qu'appellerait l'ampleur de la moisson. Devrons-nous, pour faire surgir des vocations, prendre les moyens et les médias du siècle ? Sans négliger l'impérieux devoir de la prière, ne faut-il pas nous demander pourquoi tant et tant de jeunes chercheurs de Dieu ne se *sentent pas attirés par une certaine* forme de sacerdoce qui leur paraît si loin de leurs aspirations les plus profondes ? Peut-être Dieu est-il aux carrefours à embaucher et sommes-nous là, nous aussi, en train de le cacher, oubliant que le Dieu qui nous sauve est un Dieu qui nous fait regarder en avant. C'est toute l'Eglise qui devrait devenir « *appelante* ».

La troisième difficulté vient d'Orléans. Mgr Lefebvre se rend, dimanche 30 avril, dans le diocèse pour une visite officielle, comme il l'a fait en tant d'autres lieux. A grand renfort d'affiches et d'invitations « *strictement personnelles* », sans oublier les « *39 F de frais de participation* », Mgr Lefebvre célébrera une grand-messe solennelle au Parc des expositions. Les enfants recevront le sacrement de la confirmation. Certains d'entre eux seront confirmés une seconde fois. Mgr Lefebvre dira ce qu'il a répété maintes fois, ce qu'il a encore exprimé il y a peu de temps à la télévision : entre autres choses, que le pape et tous les évêques s'égarent, tandis que lui, Mgr Lefebvre, détient seul la vérité.

Un évêque peut-il, ainsi que Mgr Lefebvre, aller partout, en Argentine comme ailleurs, répéter, au *mépris du pape et de tous ses frères* évêques, qu'il annonce, lui, l'unique vérité, qu'il est « *le seul gardien de la liturgie catholique de la Bible et du catéchisme catholique* » ?

Ce faisant, je n'oublie pas pour autant les détresses de tant d'hommes aujourd'hui : tant d'hommes écartés du droit au travail, du droit à la *parole et à la coresponsabilité*. Mais ces droits de l'homme pourraient être atteints, diminués encore si, dans l'Eglise, il y avait restriction de libertés : liberté de franc parler, liberté dans la recherche, liberté dans l'expression des difficultés et des espoirs.

∴

Je pense à l'Evangile de saint Jean : *personne ne peut aller à la lumière s'il refuse de faire la vérité*... C'est la vérité qui nous rend libres !

★ Evêque d'Orléans.

● *Le soixante et onzième synode national de l'Eglise réformée (E.R.F.)* se réunira du 29 avril au 1er mai à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde). *Cinq ans après* la réforme des études de théologie, la refonte des facultés et la création de l'Institut de théologies, ces réformes vont faire le tirer les conséquences pour l'avenir.

Le synode entendra notamment des rapports du président et du secrétaire général, MM. Max-Alain Chevallier et Alfred Chevalley.

Une lettre ouverte de l'évêque d'Orléans à Mgr Lefebvre

« Ayez pitié de nos frères catholiques dont vous troublez la foi »

Mgr Marcel Lefebvre est attendu dimanche 30 avril, à Orléans, par des catholiques qui le suivent (messe, « confirmation » homélie). L'évêque de la ville, Mgr Guy Riobé, lui a adressé la lettre ouverte suivante, daté du 29 avril :

Voici près de vingt ans vous m'accueilliez à Dakar, votre diocèse. Ensemble nous vivions fraternellement les deux retraites que vous m'aviez demandé de prêcher à *vos prêtres*.

Il y a dix-sept ans que je suis évêque et je n'ai jamais fermé ma porte à personne. L'évêché d'Orléans est votre maison.

L'un et l'autre nous sommes évêques de Jésus-Christ, conscients de nos *graves* responsabilités dans l'annonce de l'Evangile, conscients aussi de nos *misères et de notre péché*.

Ni vous ni moi ne sommes propriétaires de l'Eglise et de ses sacrements.

Ni vous ni moi ne pouvons prétendre, *sans orgueil*, voire *sans* aberration, détenir à nous seuls la Vérité et être les seuls « gardiens de la liturgie catholique, de la Bible et du catéchisme catholiques ».

Nous n'avons de raison d'être que pour servir le peuple de Dieu, en fidélité à Jésus-Christ, et en lien étroit avec nos frères, les évêques de l'Eglise universelle, dont le pape Paul VI assure l'unité et la communion dans la foi.

A grand renfort d'affiches et d'invitations « strictement personnelles », vous allez demain à Orléans célébrer solennellement l'Eucharistie.

Ayez pitié de nos frères catholiques dont vous troublez la foi.

Les uns viendront *vous* voir dimanche par pure curiosité, parce qu'on a fait de vous une vedette politique.

D'autres vous *suivent*, égarés dans des chemins que ni vous ni moi n'avons su redresser. Ils ont soif de vérité. Ils sont en quête de Jésus-Christ.

Mais combien de catholiques sont lassés de nos divisions, pensant que sur les chantiers du monde il y a d'autres combats à mener, et l'Evangile à annoncer.

Ayez pitié des petits enfants que vous allez confirmer sans y être autorisé ni par le Pape ni par l'évêque du diocèse, posant ainsi un acte de désobéissance grave que rien ne peut légitimer. Quand je pense que vous allez oser reconfirmer des enfants !

Je sais qu'à Ecône il y a des jeunes, mais de toute la France et de l'Europe entière. *Sont-ils* donc en nombre si important ; et combien restent à Ecône ?

Pardonnez-moi, Monseigneur, mon frère, ce cri du cœur...

Je ne peux que vous aimer.

Que Jésus-Christ nous garde dans la Paix.

Une première œcuménique à la télévision

L'IRLANDE SANS NOM

La guerre continue de ravager l'Ulster, petite province au nord *de l'Irlande, âprement disputée* à la fois par les catholiques, les protestants et les Britanniques.

Guerre oubliée, qui a fait mille sept cents morts (dont mille trois *cents civils*), *depuis 1968*.

Guerre incomprise, enfin, guerre d'un autre siècle : civile, colonialiste, religieuse ? De toute façon absurde. Une équipe du *Jour du Seigneur* est allée *sur* place pour essayer de comprendre.

Le résultat est un document de grande valeur : un film, « l'Irlande sans nom » (1). « *A la volonté de saisir le climat de violence et de tension*, expliquent les réalisateurs, *s'ajoute toujours celle, plus didactique, de rechercher et de décrire les mécanismes qui ont conduit à cette situation, et bien souvent les images toutes faites s'écroulent : on imaginait une guerre entre catholiques et protestants, et on trouve des pauvres qui se déchirent ; on croyait que l'armée anglaise maintenait l'ordre, et voici qu'elle apparaît comme une armée d'occupation contestée et haïe ; on tenait l'IRA pour une armée révolutionnaire, et on rencontre un mouvement aux lignes d'action confuses et ambiguës ; le Mouvement pour la paix, si connu en Europe, et qui a soulevé tant d'espoir, semble avoir bien peu d'impact ou d'influence ; l'industrie, que l'on présentait désorganisée et moribonde, se révèle bien portante et peu touchée par le conflit ; l'Eglise, encore toute puissante dans le sud, se débat au nord pour garder son influence...* »

Ce film sera projeté au cours d'une célébration œcuménique de deux heures, animée par le pasteur Robert Sommerville, président de la commission d'animation radio-T.V. de la Fédération protestante, et le Père Pierre Abeberry, responsable du Jour du Seigneur. Cette célébration, qui comportera des prières et des témoignages de catholiques et de protestants, remplacera exceptionnellement la messe. Une « première » œcuménique et documentaire à ne pas manquer.

ALAIN WOODROW.

(1) Présence protestante et Le Jour du Seigneur, TF 1, le 30 avril, de 10 à 12 h. « L'Irlande sans nom », film réalisé par François Gauducheau et Hélène Jourdan.

ÉDUCATION

M. ALAIN GEISMAR EST RÉINTÉGRÉ A L'UNIVERSITÉ

M. Alain Geismar — qui fut, avec Daniel Cohn-Bendit et Jacques Sauvageot, l'un des leaders du mouvement de mai 1968 — vient d'être réintégré dans le corps des maîtres-assistants des disciplines scientifiques par le ministère des universités, à compter du 1er avril.

Cette décision met fin à une longue bataille juridico-politique. L'ancien secrétaire général du SNE-Sup (Syndicat national de l'enseignement supérieur), qui était maître-assistant de physique à la faculté des sciences de Paris, avait été radié du cadre des maîtres-assistants par le ministère de l'éducation nationale le 17 novembre 1971. Cette mesure faisait suite à la condamnation de l'animateur de la Gauche prolétarienne, mouvement maoïste dissous en avril 1970, à dix-huit *mois de prison*, par *la* Cour de sûreté de l'Etat et le tribunal correctionnel.

A sa libération, le 24 décembre 1971, il était engagé comme ingénieur *contractuel* par l'*université* Paris VII-Jussieu. Un arrêté du recteur de l'académie de Paris le suspendait provisoirement de ses fonctions en janvier 1972, mais le tribunal administratif de Paris annulait cette décision le 4 décembre 1973. Avant le vote de la loi d'amnistie du 17 juillet 1974, M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, déclarait : « *La loi s'appliquera à M. Geismar* » (*le Monde* du 4 juillet 1974). M. Alain Geismar avait alors déposé une demande de réintégration auprès du secrétariat d'Etat aux universités.

NOUVELLES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES A L'UNIVERSITÉ DE BESANÇON

(De notre correspondant.)

Besançon. — L'université de Franche-Comté s'est mise en grève mercredi 26 avril après-midi pour une demi-journée d'action décidée à l'unanimité par le conseil d'université. Une manifestation rassemblant, selon les *organisateurs*, environ mille cinq cents enseignants membres du personnel technique et administratif et étudiants a eu lieu sans incidents.

Depuis plusieurs années, le conseil de l'université attire l'attention des pouvoirs publics sur la difficile situation des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de Franche-Comté. Mais, au dire de son président, M. Pierre Lévêque, jamais la situation n'avait été si dramatique. En francs constants, les crédits de fonctionnement seraient passés de 4 955 680 F en 1972 à 3 597 343 F en 1978 et les crédits de recherche de 2 087 740 F à 1 358 300 F. « *Il est clair*, affirme M. Lévêque, *qu'il sera impossible d'assurer le fonctionnement des sept plus grosses U.E.R., probablement dès la rentrée de septembre, certainement plus tôt pour certaines d'entre elles.* »

Le recteur de l'académie, M. Henri Legohérel, avait, l'an passé, vigoureusement contesté le bilan alarmiste dressé par l'université (*le Monde* du 12 février 1977). Une « rallonge » de 400 000 F avait cependant été allouée à Besançon. En s'appuyant sur un texte qui, selon M. Lévêque et M. Jacques Petit, doyen de la faculté de lettres et des sciences humaines, n'aurait jamais été appliqué, M. Legohérel avait cependant décidé de préparer lui-même le budget de l'année 1978. Il en a le pouvoir lorsque le conseil de l'université ne vote pas son budget dans un certain délai.

C. F.

DANS UNE PROPOSITION DE LOI

Le R.P.R. se prononce pour la création d'un grade de directeur d'école

Une proposition de loi tendant à créer un grade de directeur d'école a été déposée, le 18 avril, sur le bureau de l'Assemblée nationale par MM. Claude Labbé et Jean Tiberi au nom du groupe R.P.R. Aux termes de ce texte — que les députés gaullistes avaient déjà déposé au cours de la précédente législature, le 30 juin 1977, — le grade de directeur ou de directrice serait institué dans certains établissements : les écoles maternelles et les écoles élémentaires de cinq classes ou plus, les écoles annexes ou d'application, les écoles de perfectionnement et de plein air. Le grade serait attribué, d'une part, aux directeurs en fonction dans *ces établissements au jour de la* promulgation de la loi ; d'autre part, aux instituteurs titulaires ayant subi avec succès les épreuves d'un examen d'aptitude.

[Actuellement, les directeurs d'écoles du premier degré sont des instituteurs. En compensation des tâches d'administration et d'animation qui leur incombent, ils sont déchargés d'enseignement lorsque l'école atteint une certaine taille : un jour par semaine quand l'école compte huit ou neuf classes, un mi-temps pour dix classes, une décharge complète pour quatre cents élèves ou plus. (Ce barème est différent à Paris et pour les directeurs ayant exercé dans l'ancien département de la Seine). L'Association des directeurs d'école (1) lutte pour faire reconnaître le grade de chef d'établissement de premier degré, comparable à celui des principaux de collège ou des proviseurs de lycée.

Le précédent ministre de l'éducation, M. René Haby, avait déclaré que la création d'un tel grade « *poserait bien des problèmes* » (« Le Monde » du 19 janvier), les écoles n'étant pas des établissements publics, et des « milliers (d'entre elles) ayant moins de cinq maîtres ». Il avait *cependant envisagé* de créer un échelon intermédiaire entre l'inspecteur et l'instituteur, dont la responsabilité porterait sur vingt à cinquante maîtres. Le Syndicat national des instituteurs et *professeurs* de collège (SNI-P.E.G.C.) réclame l'allègement des tâches de directeur mais n'est pas favorable à la création d'un grade correspondant à cette fonction. Il y voit un risque de hiérarchisation excessive parmi des personnels suffisamment « découpés » en catégories : il estime que le directeur doit rester l'animateur de l'équipe des maîtres et non devenir un chef qui donnerait des notes à ses subordonnés comme le fait le proviseur à l'égard des professeurs, dans le second degré. — C.V.]

(1) Association des directeurs d'école. Ecole mixte Joliot-Curie, n° 1, 78, boulevard de Bezons, 78500 Sartrouville. Tél. : 913-31-57.

● *Les étudiants du Centre universitaire de sciences et de techniques (C.U.S.T.) de Clermont-Ferrand* ont décidé de poursuivre l'occupation de leurs locaux pour protester contre le projet de suppression du premier cycle d'études (*le Monde* du 22 avril 1978). Le président de l'université de Clermont-II et le directeur du C.U.S.T. ont indiqué que « *les étudiants actuellement en cours d'études ne subiront aucun changement de régime, même s'ils sont amenés à redoubler* ».

SPORTS

BOXE

ALAIN MARION PERD SON TITRE DE CHAMPION D'EUROPE

Le Danois Jorgen Hansen est redevenu champion d'Europe des poids welters, jeudi 27 avril, à Randers (Danemark), en battant le Français Alain Marion, tenant *du titre*, par *k.o.* à *la sixième* reprise.

Champion d'Europe depuis le 17 décembre 1977, Alain Marion avait succédé au boxeur allemand *Jorg Eipel à la suite d'un combat* dont on garde le souvenir (*le Monde* du 20 décembre). Après son k.o., Jorg Eipel était resté vingt-cinq jours dans le coma.

A *Randers*, le *combat qui* a opposé Hansen à Marion a été assez équilibré jusqu'à la sixième reprise. Compté une première fois par l'arbitre à la suite d'une série de coups, Alain Marion n'a pas eu le temps de récupérer face à un adversaire expérimenté (trente-cinq ans), qui a su saisir sa chance au bon moment. Le k.o. de Marion a été *provoqué*, presque aussitôt, par une série de coups aussi violente que la première.

Le projet de Marion, âgé de vingt-trois ans, est de redevenir champion de France — *titre* détenu par Alain Ruocco, — condition préalable à un éventuel et nouveau championnat d'Europe des poids welter.

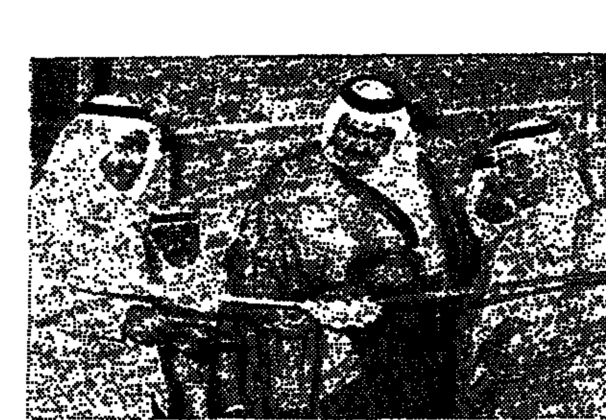
HIPPISME. — *Le prix Ingres, disputé le 27 avril à Auteuil, et réservé au pari tiercé, a été gagné par* Mon Filleul, *suivi de* Chinco *et de* Nucladeno. *La combinaison gagnante est 22, 8, 4.*

ALPINISME. — *Une équipe de six alpinistes sud-coréens a réussi la quatrième ascension de l'Annapurna (8 078 mètres), atteignant le sommet le 23 avril par la face nord. La première conquête de ce sommet avait été effectuée le 3 juin 1950 par les Français Herzog et Lachenal.*

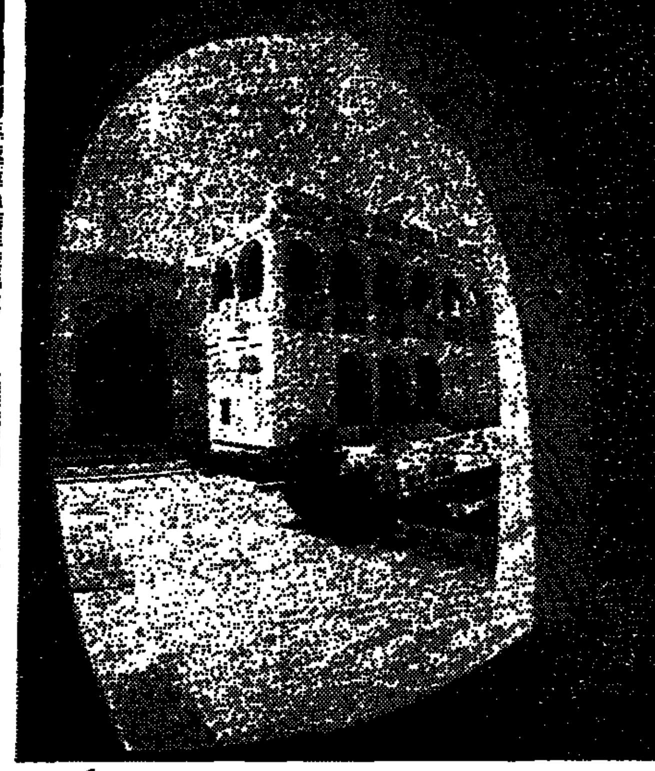




QATAR - L'AUTRE SON DE CLOCHE.

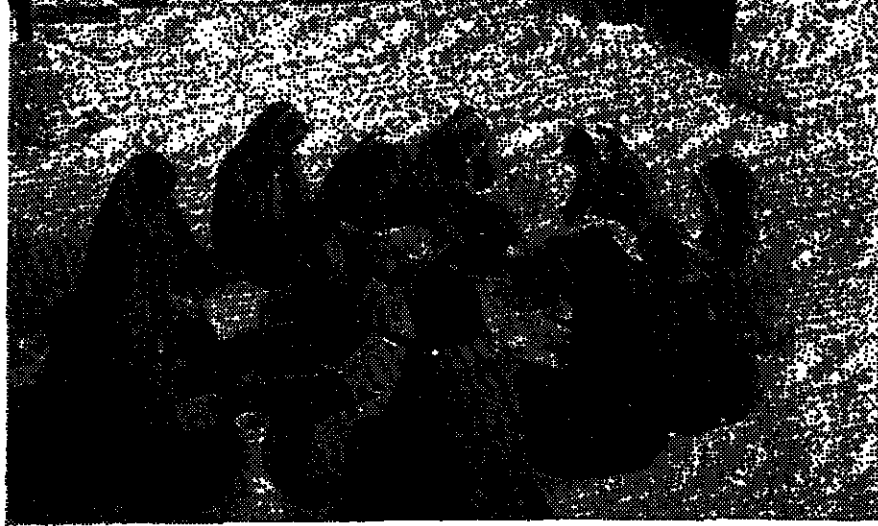

Le Prince Héritier, S.A. Sheikh Hamad bin Khalifa al-Thani lors de l'ouverture du nouvel aquarium du Musee National.

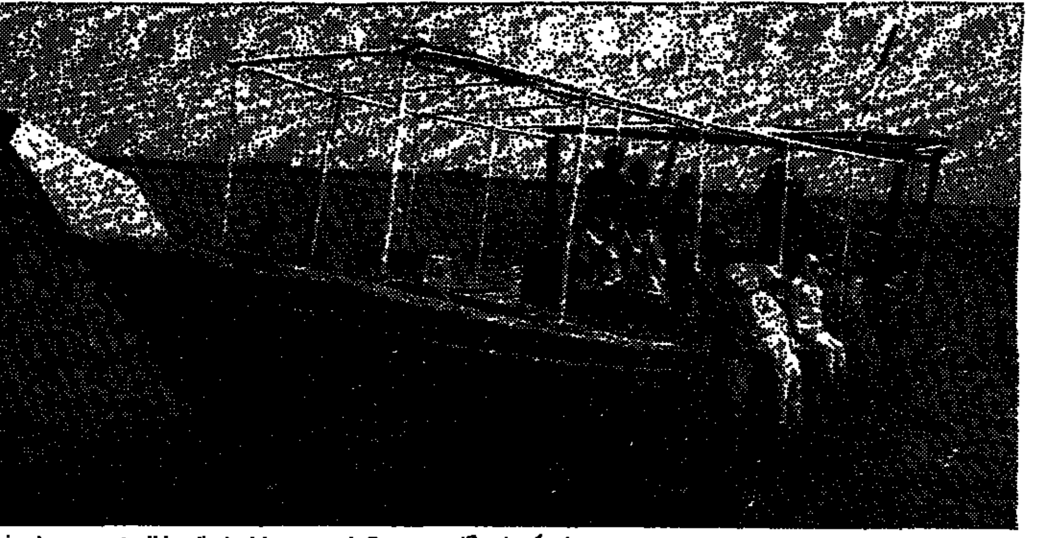

S.A. L'Emir Sheikh Khalifa bin Hamad al-Thani pendant sa visite officielle en France en 1975 avec le President Valery Giscard d'Estaing.


Le Musée National du Qatar.


Match de football entre le Qatar et le Soudan, pendant le récent tournoi militaire.


Vue aérienne de Doha, la capitale moderne du Qatar.


Des jeunes filles Qataries apprenant à réciter le Coran.


Les perles, source traditionelle de richesse pour le Qatar avant l'ère du pétrole.

Il est juste que je rende hommage au rôle de pionnier assumé par la France dans l'encouragement du dialogue euro-arabe et l'appui qu'elle a donné au renforcement des liens de co-opération entre les deux peuples que relie, à travers la mer Méditerranée, un même destin humain.

Sheikh Khalifa bin Hamad al-Thani.

A première vue, le Qatar ne peut guère figurer parmi les plus beaux pays du monde. Il faut quelque temps au nouveau-venu pour apprécier le charme particulier du paysage désertique et plat, avec ses douces nuances de gris et de roses. La mer, le sable et le ciel forment, dans tous les pays, une combinaison irrésistible, et les eaux du Golfe qui entourent le Qatar peuvent varier, dans une journée, d'un bleu méditerranéen éclatant à un vert océan ou à un gris coléreux.

Le Qatar est un petit état souverain qui s'étend sur les 11,300 km^2 d'une péninsule à mi-chemin de la côte ouest du Golfe Arabe. Le pays est gouverné par l'Emir, Sheikh Khalifa bin Hamad al-Thani, qui, avec ses ministres, contrôle le développement de l'état, et décide de sa législation. Un Conseil Consultatif formé de trente éminents Qataris lui prête son concours, et le Prince Héritier, Sheikh Hamad bin Khalifa al-Thani, Ministre de la Défense et Commandant-en-Chef des Forces Armées, aide son père, Sheikh Khalifa, à assumer ses fonctions royales.

C'est cette mer, avec sa moisson de perles et de poissons, qui faisait traditionnellement vivre le Qatar, avant qu'il ne devienne un état pétrolier. Les Qataris ont une affinité naturelle pour l'eau, et beaucoup d'entre eux possèdent encore un boutre, quoique certains préfèrent le modernisme des yachts de croisière. Les brises-marines rendent plus tolérables les températures estivales qui dépassent légèrement les 40 degrés.

Ses écoles, ses usines, ses hôpitaux et son complexe industriel font du Qatar d'aujourd'hui un état moderne et prospère, où cependant les Qataris sont loin d'avoir perdu contact avec leur héritage culturel. Le peuple qatari est de souche bédouine, et les arts traditionnels du conte, du chant, et du poème fleurissaient dans cette société itinérants car ils ne demandaient, comme tout équipement, qu'une bonne mémoire, et les riches nuances et le style de la langue arabe. Ces chants et danses folkloriques existent toujours, et sont souvent représentés à la télévision. La préservation de cet héritage culturel est vivement encouragée par le Ministère de l'Information, particulièrement sous les auspices du nouveau Centre Culturel.

On encourage aussi des arts plus modernes. Un théâtre très actif donne régulièrement des représentations avec des artistes locaux. En mars dernier, de jeunes peintres ont exposé leurs oeuvres dans une galerie attachée au Musée. Les bâtiments qui constituent le Musée sont un exemple parfait de l'effort poursuivi par le pays pour préserver et restaurer les édifices d'importance architecturale — comme la seule et unique tour à vent de Doha, construction ingénieuse qui permet à l'air frais d'être aspiré à l'intérieur de la maison. Le Musée est un ensemble de maisons traditionnelles admirablement restaurées, et qui s'élèvent, toutes blanches, sous le soleil, près d'une pièce d'eau où sont amarrés des boutres antiques. Très intéressante aussi est la collection de manuscrits arabes rares exposée à la Bibliothèque Municipale de Doha.

Qatar ne fait pas exception à la règle qui veut que chaque société ait ses stéréotypes. L'élève aux yeux vifs, la matronne qui fait son marché, l'hommes d'affaires qui consulte ses télex font tout autant partie de la vie moderne que les vieilles chansons perlières. Ici comme en France, on attend des élèves, garçons et filles, qu'ils travaillent dur. L'enseignement du Coran et des principes islamiques est une partie essentielle du programme scolaire, puisque le Qatar est un état musulman dont le système légal est basé sur la jurisprudence islamique. On enseigne aux enfants à respecter leur famille et leurs aînés en particulier, et à ne pas considérer comme allant de soi les avantages que ne connaissaient pas leurs parents, tels que la climatisation des maisons et des voitures. Il n'est pas facile de donner à un enfant d'aujourd'hui un échantillon de la vie bédouine, mais la plupart accompagnent leur famille lors de sorties dans le désert, et les plus chanceux peuvent même à l'occasion aller plus loin et s'essayer à la chasse au faucon, sport traditionnel qatari. Deux des programmes de télévision les plus populaires illustrent bien cette volonté de faire garder aux jeunes des liens avec le passé: un après-midi par semaine, les enfants ont un programme qui leur permet de chanter et de réciter des poèmes. Il y aussi un programme admirablement produit où de vieux Qataris parlent du passé et du présent.

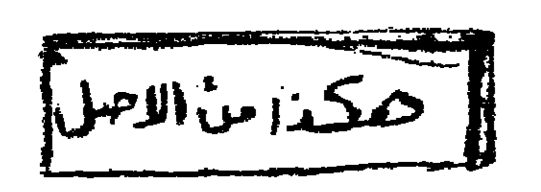
Apprendre les danses folkloriques fait partie de l'éducation des filles, qui ont maintenant la chance de pouvoir continuer leurs études à l'Université du Qatar. De nombreuses femmes sont infirmières ou enseignent, et le Qatar a maintenant sa première femme médecin.

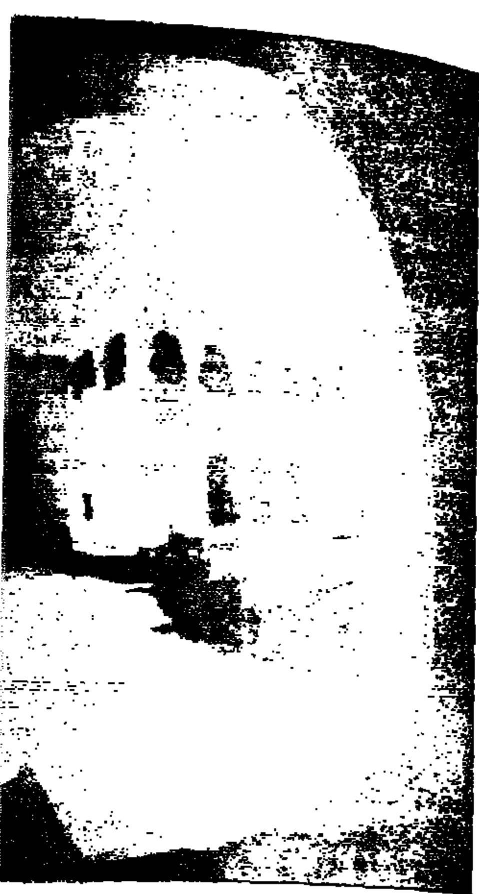
Sur le plan sportif, le gouvernement du Qatar a fait tout son possible pour promouvoir les sports, particulièrement le football. Un stade olympique a été construit en 1976 à Doha pour les Jeux du Golfe, et en mars dernier eut lieu le Tournoi de Football du Conseil International du Sport Militaire. Il y a beaucoup de terrains de football au Qatar, et sur de nombreux terrains vagues, de jeunes Qataris s'essayent au jeu, leur longue 'thaub' (l'habit traditionnel), retroussée. On peut passer un après-midi passionnant au champ de courses, à quelques kilomètres de Doha, où ont lieu des courses de chevaux et de dromadaires.

Ouvert vers l'extérieur, le Qatar est membre de la Ligue Arabe et des Nations Unies. De nombreux chefs d'état et des délégations officielles visitent le pays, et le Gulf Hotel, où les membres de l'OPEP se réunirent en 1976, est un centre de conférences ravissant. Le Qatar joue un rôle à part entière dans les affaires internationales et collabore de plus en plus à de nombreuses organisations internationales.



Pour plus amples détails, contacter: Press and Publications Department, Ministry of Information, P.O. Box 5147, Doha, Qatar. (Telephone: 321540/4 (5 lines). Telex: 4552 QPRESS DH.





Le Monde des loisirs et du tourisme

A Grenoble, un patron de musée bouscule les convenances

LE PASSÉ DANS LES VITRINES DU PRÉSENT

CELUI de ses nombreux projets qui lui tient actuellement le plus à cœur, c'est faire traverser Grenoble, au mois de juin prochain, par des troupeaux en transhumance vers leurs pâturages d'été, bergers en tête et chiens en serre-flancs, comme on pouvait en voir autrefois chaque année à pareille époque. Pas au nom du folklore ou d'une publicité douteuse, mais « pour le geste » *et, plus encore, pour donner aux citadins matière à réflexion quant à l'espace montagnard,* « un espace habité par des gens qui l'entretiennent pour en vivre et pour les faire vivre, eux... » *Un monde que, finalement, ils ignorent, basé sur un système* « que tout projet intempestif risquerait de détraquer et dont ils seraient les premières victimes ».

Pas militant écologiste, encore moins porte-parole d'un quelconque parti politique ou membre d'une association de défense des alpages et des sommets, l'homme qui se veut le promoteur de cette prise de conscience — « qui s'impose, à l'heure où le bel équilibre naturel de la montagne est gravement compromis par les recherches d'énergies nouvelles, la boulimie des promoteurs, le besoin impérieux d'espaces nouveaux » — *est le conservateur en chef du musée dauphinois de Grenoble.*

Il y a maintenant six ans que Jean-Pierre Laurent, cinquante ans, est le « patron » de la petite équipe de cinq personnes qui fait « tourner » le musée, « un musée régional qui se veut particulièrement orienté vers la culture paysanne ». *Un musée régional,* « c'est beaucoup plus passionnant qu'un musée des beaux-arts » : *il le sait bien, pour être resté vingt ans à Annecy, au sortir de l'École du Louvre, puis des Hautes Études, où son goût profond pour la sociologie et l'ethnologie s'était manifesté.*

« Notre tâche ? Enregistrer méticuleusement le patrimoine des gens qui ont vécu et vivent encore dans cette montagne à cheval sur trois départements, les Hautes-Alpes, l'Isère et la Drôme. Enregistrer les mémoires après les avoir ranimées ; aller toujours très au-delà de l'objet r a r e ou « curieux » qui prendra place plutôt au laboratoire que dans la vitrine : pousser notre quête jusqu'à reconstituer, bribe après bribe, toute l'immense somme de savoir, le langage, les comportements d'une société encore vivante au début de ce siècle et que le progrès *a eu vite fait d'assassiner...* »

Si on lui demande un exemple, il citera le berger : « Homme de connaissance : mener un troupeau c'est barrer un grand voilier ! *Le savoir du pasteur, celui de l'artisan, du cultivateur, du couvreur, ne sont-ils pas « le fruit d'une* p r o d i g i e u s e accumulation de connaissances étalées sur des siècles, mais non décrites, non écrites et, parfois, pas même « parlées » ? »

Du perlimpinpin aux Amériques

Ce musée qui se veut avant tout « musée vivant » et dont les responsables vont être tour à tour enquêteurs, animateurs et « interpellateurs », trois idées-clés, trois impératifs le guident : expliquer, montrer, informer. « Il faut, *expliquait Jean-Pierre Laurent,* faire comprendre aux gens que nous allons voir chez eux, dans leur village, leur hameau, leur ferme, que nous ne sommes pas venus pour tenter de retrouver dans leurs greniers des objets anciens, mais que, chercheurs scientifiques, nous sommes sur la piste des gens du passé, et que sans leur concours — *le concours de leur mémoire* — nous ne pourrions pas grand-chose. »

Ainsi, l'exposition consacrée aux colporteurs-fleuristes de l'Oisans, que la Maison du Dauphiné (1) a présentée récemment avec un très grand succès (le Monde du 18 février), a-t-elle été montée de toutes pièces avec la collaboration des petits-enfants de ces montagnards hardis qui allaient vendre des graines de perlimpinpin jusqu'aux Amériques... Les souvenirs, très confus au début de l'enquête, se sont peu à peu précisés, multipliés ; de vieux dessins, des lettres, sont sortis des tiroirs poussiéreux des commodes, et des anecdotes — transmises oralement le soir, à la veillée — ont refait surface dans les souvenirs des plus âgés. Tout un pan de la vie de la montagne a été reconstitué, et, désormais, sa survivance est assurée. « L'évolution muséographique, *note Jean-Pierre Laurent,* devait forcément passer par cette vision anthropologique indispensable. »

Mais, juste retour des choses, le musée s'attache, dans tous les cas, à rendre aux villageois ce bien qui leur appartient : la « maison de toile », un chapiteau qui pourrait être celui d'un cirque, emprunte à la belle saison les routes en lacet et se retrouve planté sur la place, devant l'église. Souvent, sa seule présence ravive les mémoires, relance l'enquête qu'on croyait achevée, suscite de nouvelles approches, de nouvelles recherches, et les magnétophones se mettent à tourner, les carnets et les dossiers à s'emplir de données précieuses parce qu'introuvables ailleurs.

Être le véhicule qui va leur permettre de se retrouver, de se reconnaître, « redonner aux gens la conscience de ce qu'ils sont », *comme le dit Jean-Pierre Laurent, l'enjeu quotidien (l'aventure, pourrait-on dire) est passionnant. L'an dernier, pour le centenaire de l'ascension de La Meije, les hommes du musée sont montés à Saint-Christophe-en-Oisans, dont le petit cimetière ne compte plus les tombes où reposent des guides morts en course, et s'y sont installés pour trois semaines.*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite p. 19.)

(1) 2, place du Théâtre-Français, 75001 Paris. Tél. : 296-08-43 et 08-56.

A L'APPROCHE DES MISES EN ADJUDICATION

Les chasseurs d'Alsace veulent convaincre ou vaincre

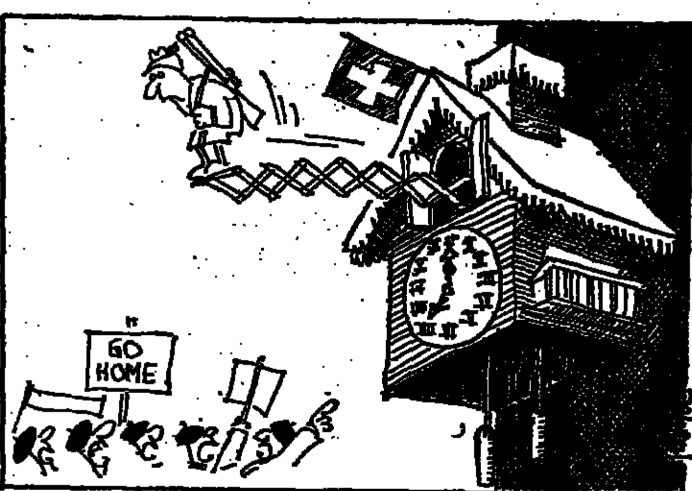
LES chasseurs d'Alsace ont peur, les chasseurs d'Alsace se mobilisent.

A l'automne prochain et pour neuf ans, le droit de chasse sur leurs territoires va être remis en adjudication, une échéance qui donne la fièvre. Ici, chasser, c'est *entrer en une sorte de religion*, et d'abord se soumettre aux règles d'un droit local bien différentes de celles qui régissent d'autres contrées, celles où le *droit général* règne.

Jusqu'ici, tous les chasseurs alsaciens considéraient leur système comme infaillible : garantie d'une bonne gestion de la faune et assurance d'une pérennité cynégétique sans faille. Et voilà que tout risque d'être remis en cause.

Certes, on avait connu des alertes, pris des précautions — tel ce droit de préférence accordé lors du renouvellement des baux au locataire sortant, dont l'attitude avait répondu aux canons de la morale des coureurs de forêts. Certes, on avait pressenti les effets du pouvoir de l'argent, mais pas au point qu'il puisse mettre si sérieusement en péril des territoires abondamment peuplés et préservés par ceux qui en avaient assuré la gestion « en bon père de famille ». C'était *sous-estimer le risque. Longtemps* l'allié, l'a r g e n t est devenu l'ennemi.

Les récentes difficultés monétaires qu'a connues le pays ajoutent, assure-t-on, au risque de voir dans quelques mois déferler des voisins trop fortunés *que* la manne sylvestre attire, soit parce qu'ils ne peuvent plus *chasser chez eux comme c'est le* cas dans le canton de Genève, soit parce qu'il est bien difficile pour un nemrod à haut pouvoir d'achat de résister à la tentation *de connaître, à bon compte*, les promesses d'un territoire giboyeux et les plaisirs de la douce France.



Dessin de PLANTU.

Menaces

Voici quelques semaines, nombre de touristes helvètes trouvèrent au petit matin collées sur le pare-brise de leur voiture une affichette vengeresse où l'on pouvait lire : « Allez chasser en Suisse. Nous ne tolérerons plus que les chasses alsaciennes servent *de territoire de safari* aux tireurs suisses. Nous récupérerons notre patrimoine et ferons cesser cette invasion à sens unique. » Cette mise en garde était signée « Les chasseurs d'Alsace et de Moselle, en lutte pour la survie de leur faune ».

Ce n'était qu'un début. Suivirent quelques pneus crevés, apparurent des menaces envers certains restaurants et hôtels jugés trop enclins à recevoir l'« étranger ».

Et l'on murmure même des choses plus graves : si lors des prochaines adjudications, Suisses ou Allemands venaient à emporter *le marché, certains* n'hésiteraient pas à abattre les miradors qui ponctuent la forêt, observatoires ou tours de tir et lanceraient des expéditions sur les terres perdues, pour y exterminer cerfs, biches, faons, chevreuils et sangliers qu'une gestion équilibrée avait pu faire proliférer, mais que l'on n'abandonnera pas au plus offrant.

Dans ce mouvement passé de la théorie à l'offensive, les maires alsaciens sont dans une position inconfortable.

Il faut savoir, en effet, que le système consiste ici à confier aux communes, par mandat légal, l'administration du droit de chasse au nom et pour le compte *des propriétaires. Le « fermage »* perçu est, soit redistribué aux propriétaires au prorata de leurs terres respectives, soit attribué à la caisse communale qui utilisera *les fonds pour* l'entretien des chemins ruraux ou le paiement de diverses taxes et cotisations qui incombent autrement aux intéressés.

Les maires du *Haut-Rhin* viennent de recevoir de la Fédération départementale des chasseurs une lettre signée par son président, M. Christian Wagner, *qui expose principes*, thèses et craintes de ceux qui se voient aujourd'hui menacés de perdre un acquis obtenu après des années d'efforts et dont la compé*tence n'est pas discutable*. Le « rendement économique » y est placé au second plan, après l'aménagement des territoires, après la participation à la gestion des chasseurs locaux.

« *Cela* i m p l i q u e, écrit M. Wagner, *l'adoption de mesures propres à combattre la cause du « désintéressement » des chasseurs locaux, à savoir le rôle, jusqu'à ce jour exclusif, de l'argent. La moyenne des chasseurs locaux ne peut plus suivre les prix du marché noir proposés par les gros revenus accourus à la curée, de la France entière et de l'Europe.*

« *Il faut souligner*, ajoute le président de la Fédération du Haut-Rhin, *que l'aspect « loisir » de la chasse est dépassé depuis longtemps pour les chasseurs de culture cynégétique. Par l'aménagement qu'elle poursuit la chasse moderne tend à acquérir un aspect de service public bénévole qui s'accroît à mesure qu'une opinion publique éclairée prend conscience d'une évolution et la réclame.* »

Et de dénoncer certains élus *locaux qui* estimeraient que la faune est une calamité parce qu'elle dévore des deniers communaux.

Il ne semble pas à l'heure *actuelle que* ces *arguments* aient convaincu les maires dont l'esprit de corps ne facilite pas, dit-on, le dialogue.

Il reste que pour les chasseurs du Haut-Rhin un certain nombre de mesures sont à prendre rapidement pour « revitaliser » le système local :

— Assurer l'amalgame entre domiciliés et non-domiciliés en n'admettant aux adjudications que des groupes dont les deux-tiers des membres *sont domiciliés* ;

— Exiger la réciprocité des droits de chasse avec les étrangers dans le respect des droits acquis ;

— Respecter l'actuel découpage des lots de chasse et donc s'abstenir de les multiplier pour des raisons évidentes de rendement financier.

CLAUDE LAMOTTE.

(Lire la suite page 17.)

Actualité d'un dossier

L'aide à la personne

PARMI les dossiers les plus importants et les plus délicats qui se trouvent sur le bureau de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, figure celui de l'aide à la personne en vacances.

Dans la *charte de la qualité de la vie proposée par le président de la République*, il est noté que « les loisirs occupent une place de plus en plus considérable dans la vie des Français et constituent un élément primordial de la qualité de la vie ». C'est pourquoi la charte prévoit une augmentation sensible des bons-vacances des caisses d'allocations familiales et, surtout, « l'étude et la mise en place d'un dispositif d'aide à la personne ».

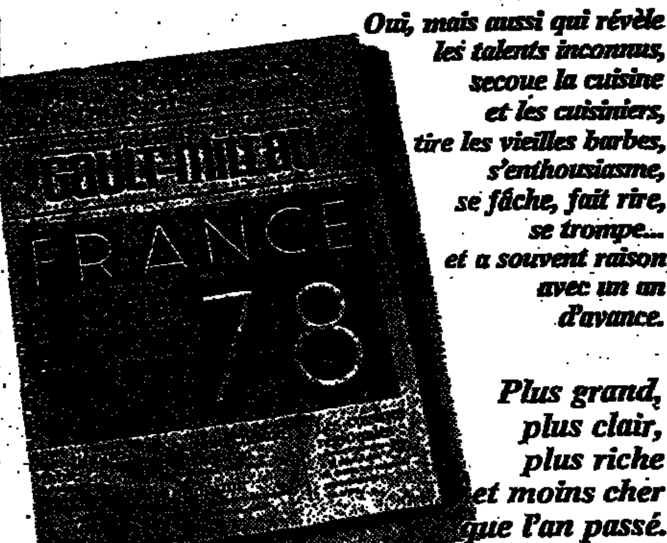
Cette dernière *mesure*, préconisée par le rapport Blanc sur le tourisme social et familial, consiste en l'émission de titres-vacances achetés par les entreprises, par les comités d'entreprise ou les caisses de retraite et revendus aux salariés à un prix moindre. Ces *titres permettraient à leurs* détenteurs de payer aussi bien les hôtels et les restaurants que les transporteurs et les agents de voyage.

Les partenaires (gouvernement, syndicats professionnels du tourisme) devront s'entendre pour mettre au point un mécanisme aussi délicat. Malheureusement, les *arrière-pensées risquent* de rendre difficile la création d'une aide à la personne qui a reçu le soutien de *la majorité* des formations politiques au cours de la dernière campagne électorale.

Le gouvernement redoute que les syndicats les plus politisés mettent *la main sur la* future institution. Les syndicats craignent que les puissances d'argent contrôlent un mécanisme destiné à favoriser le tourisme social. Les pro*fessionnels ont peur de voir leurs* bénéfices écornés par le système du titre-vacances.

Les uns et les autres pourraient s'inspirer de l'exemple de la Caisse *suisse* de voyage *qui a émis*, en 1977, des chèques de vacances pour une valeur de 110 millions de francs suisses à l'usage de 274 500 familles helvétiques.

(Voir en page 16.)





UN SYSTÈME D'AIDE FINANCIÈRE NÉ EN 1939

Chèques suisses sur la banque des vacances

INSTITUTION de tourisme social, la Caisse suisse de voyage (Reka) a pour but selon l'article 2 de ses statuts, *« de promouvoir le tourisme, en facilitant les voyages et les vacances, plus particulièrement en Suisse, surtout dans les milieux de la population qui ne disposent à cet effet que de moyens restreints »*.

Fondé en 1939, par les professionnels du tourisme, par les syndicats ouvriers et par les représentants patronaux, Reka s'est préoccupé de créer une aide à la personne. La première cause de sa réussite doit être recherchée dans l'accord entre les représentants des employeurs (327 sur 535 sociétaires), des salariés (35), des coopératives (35), des sociétés d'achats, services d'escompte (36) et des professionnels (75).

Depuis 1966, Reka émet des chèques de 5 ou 10 francs suisses (1) *« pour vacances et voyages »*. Ces chèques sont vendus avec 3 % de rabais (« pour montrer l'exemple ») par rapport à leur valeur nominale à 2 450 employeurs, à 150 associations de salariés et à 900 commerces d'alimentation qui, à leur tour, les revendent aux travailleurs avec une bonification supplémentaire.

Celle-ci atteint en moyenne 16,2 % de la valeur du chèque. Toutefois, certaines branches industrielles ont introduit dans leurs conventions collectives des rabais de 20 % (chimie) et même de 30 % (industrie chocolatière). Les services du personnel se chargent de la revente des chèques qui peuvent être acquis chaque mois ou une fois par an. Le montant maximal des chèques est fixé, par an et par salarié, à 600 F plus 200 F par enfant. A l'instar de l'imprimerie, certaines professions imposent un salaire-plafond au-delà duquel elles n'attribuent plus le titre, mais la bonification n'est jamais modulée en fonction du salaire afin de ne pas compliquer l'utilisation du chèque. 74 % des chèques Reka sont vendus par l'intermédiaire des entreprises, 12 % par l'intermédiaire des coopératives, 10 % par l'intermédiaire des syndicats et 4 % par le canal des sociétés d'escompte.

Un véritable billet de banque

M. Henri Risch, son directeur, souligne la raison du succès de la Caisse suisse de voyages : la confiance qui a été placée dans son chèque par tous les utilisateurs. « *Il ne pouvait y avoir qu'une seule institution reconnue par tout le monde*, affirme-t-il. *Cette confiance a été d'autant plus facile à acquérir que nous avons obtenu du gouvernement l'exonération fiscale aussi bien pour les entreprises que pour les salariés. Nous avons aussi reçu l'autorisation de la banque fédérale d'imprimer une véritable monnaie.* »

En effet, le chèque Reka est un véritable billet de banque imprimé selon les canons des instituts d'émission monétaire, avec notamment une trame métallique. Il n'est pas nominatif et bénéficie d'une durée d'utilisation illimitée. Dans les locaux de Reka, le personnel manipule les chèques expédiés aux entreprises avec un luxe de précautions digne d'une banque.

Qui accepte le chèque Reka en paiement des produits ou des prestations ?

Sont concernés 1 034 entreprises de transport, 2 037 hôtels-restaurants, 6 000 logements de vacances et campings, 132 écoles de ski et d'alpinisme, 160 agences de voyages, 197 autocars privés. Il convient d'ajouter à cette énumération 1 500 postes à essence puisqu'un chèque spécial permet d'acheter du carburant. Il n'est pas possible de régler un voyage à l'étranger avec plus de 500 francs en chèques Reka par personne et par voyage ; 30 % des chèques sont utilisés par leurs porteurs pour les billets de chemin de fer, 20 % pour ceux de téléski, téléphérique et chemins de fer à crémaillère, 15 % pour l'hébergement, 15 % pour des déplacements privés (essence, cars privés), 17 % dans les agences de voyages et 3 % dans les écoles de ski ou d'alpinisme.

La Caisse suisse de voyages se rémunère en prélevant 5 % sur le montant des chèques retournés par les commerçants et prestataires de services qu'elle s'engage à régler cash dans les huit jours suivant la réception des chèques au siège de Reka. La Caisse place aussi les fonds qui lui sont remis par les entreprises en paiement des chèques. Enfin, elle reçoit de ses 275 000 adhérents une cotisation annuelle de 20 francs suisses. Elle a émis, en 1977, pour 110 millions de francs, mais ses recettes propres s'élèvent à 6 millions de francs, consacrés pour 43 % à son fonctionnement.

Les 57 % restants servent à la bonification initiale des chèques, à l'impression d'un magnifique album suisse de vacances (315 000 exemplaires), à celle du guide annuel distribué à tous les adhérents et au financement des vacances de trois cent cinquante familles nécessiteuses par an.

Le montant du bénéfice est obligatoirement réinvesti dans des installations de vacances familiales avec un régime privilégié d'amortissement fiscal. Grâce à ce système, Reka propose à ses adhérents des vacances dans six villages d'une capacité totale de deux mille lits. Trois prix de location y sont pratiqués en fonction du revenu du salarié.

A ce jour, il semble que la Caisse suisse de voyages soit la seule organisation au monde à avoir réussi à combiner une aide financière à la personne, avec la liberté de choix des vacanciers. Peut-être parce qu'elle a su manier avec tact les mécanismes financiers, l'information touristique et les investissements immobiliers. Peut-être aussi parce que gouvernement, syndicats et patronat helvétiques se refusent à choisir à la place du travailleur les vacances dont il a besoin.

Al. F.

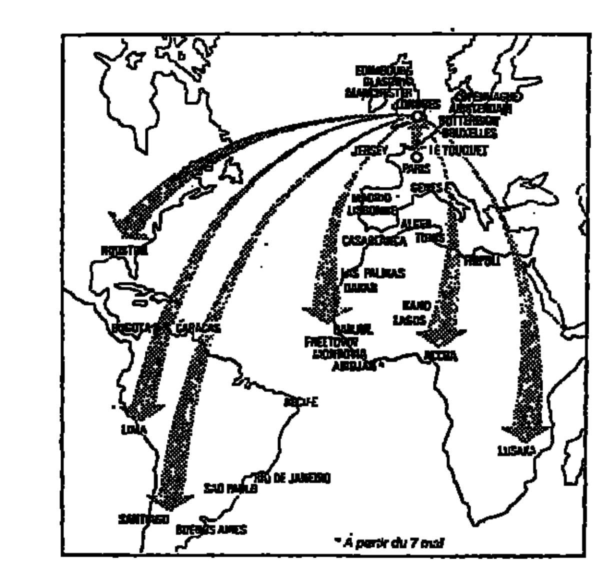
(1) Un franc suisse : 2,35 F.

Ça marche pour les randonneurs

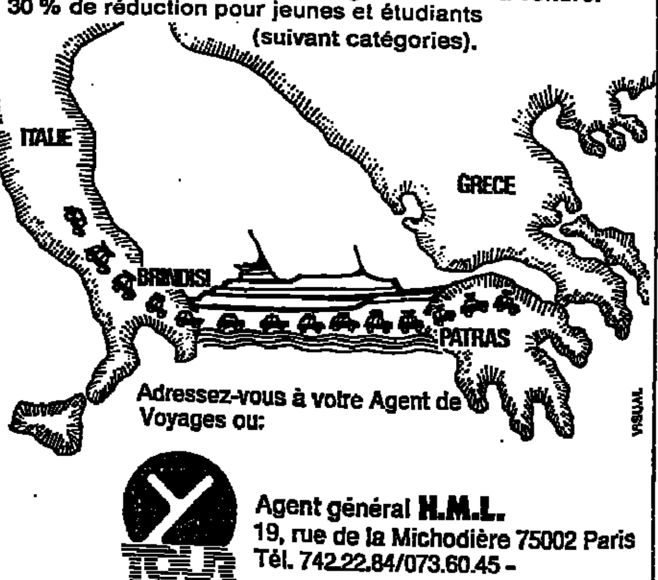
Le Comité national des sentiers de grande randonnée (C.N.S.G.R.) a tenu pour la première fois son assemblée générale en province, à Lille, le samedi 22 avril. Après une assemblée « classique » pour approbation des différents rapports, le comité siégeant en assemblée extraordinaire sous la présidence de M. Henri Viaux a décidé de disparaître pour céder la place à la Fédération française de la randonnée pédestre qui regroupera toutes les associations qui, de près ou de loin, s'intéressent aux activités de randonnée. Cette fédération souhaite devenir l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics mais aussi des randonneurs.

Ces marcheurs sont de plus en plus nombreux. On estime que 500.000 personnes ont utilisé, en 1977, les itinéraires tracés par le C.N.S.G.R. La fédération poursuivra la prospection des itinéraires, les balisera et publiera des topos-guides. Elle s'intéressera surtout aux véritables randonneurs, ceux qui n'hésitent pas à parcourir de très longues distances, empruntant ces pistes qui mènent du Luxembourg à la Méditerranée, qui cernent le Mont-Blanc ou suivent les vallées de la Loire. Actuellement, la question la plus importante est de trouver des lieux d'hébergement, aussi veut-on lancer sans attendre une campagne destinée à aboutir à la création de ces hébergements avec l'aide d'associations mais aussi des collectivités locales. — G. S.









هكذا من الاصل

VISITE AU PAYS DES AIGLES

Le Néouvielle au péril de la foule

C'EST l'un des plus étranges et des plus beaux paysages de France. Tout là-haut, à 3 000 mètres, pointe le Néouvielle d'où l'on aperçoit l'Espagne et, d'est en ouest, le déboulé grandiose de la chaîne des Pyrénées. C'est le pays des aigles, des vautours et des isards. A l'étage au-dessous, au milieu des *blocs de granite*, pointent d'énormes pins à crochets sept fois centenaires, refuges des coqs de bruyère. Puis voici l'océan des rhododendrons et — véritable jardin botanique — cinq cents autres espèces de plantes. *Enfin comme semés sur* ce paysage d'altitude, des dizaines de lacs et de tourbières où grouillent poissons, reptiles et batraciens.

Cet admirable musée vivant est aussi une mine d'observations pour les scientifiques qui, dès 1935, ont obtenu que, sur 2 300 hectares, — un mouchoir de poche, — le secteur du Néouvielle soit classé en réserve naturelle. Bien entendu lorsque fut créé, en 1967, le Parc national des Pyrénées, sur 40 000 hectares, *on lui accola* la réserve qui en forme aujourd'hui l'extrémité orientale.

Mais cette pointe avancée est environnée de périls. De Saint-Lary, de Barège comme de La Mongie, les tire-fesses escaladent la montagne. Ceux qui, dans les années 60, ont imaginé d'exploiter l'or blanc grâce au « plan neige » voyait là, au centre du triangle formé par les trois stations de ski, un carrefour, une sorte d'échangeur de pistes.

Une route montait déjà jusqu'au lac d'Orédon, au pied de la réserve. En une heure, sac au dos, les marcheurs gagnaient le paradis. C'était encore trop sans doute. On a prolongé le ruban de goudron sur 7 kilomètres. *Sans consulter le ministère de* l'environnement. Puis, comme si elle était d'utilité publique, on a classé la route en chemin départemental. *Arrivant* par voitures entières, les visiteurs ont afflué : 280 000 en 1976. Les gardes du parc ont passé trois semaines à ramasser leurs papiers gras et leurs boîtes de conserve. Le tintamarre des autos gêne la *reproduction* des animaux, le piétinement des touristes écrase la flore. La réserve du Néouvielle paraît condamnée à mort.

Cependant, comme le rapporte notre correspondant dans les Hautes-Pyrénées, Gilbert Dupont, le Club alpin français, fort de ses quatre vingt mille adhérents, va tenter de sauver la réserve. Au cours d'une conférence de presse, le mercredi *19 avril à Tarbes. M. André* Etchelecou, maître-assistant à l'université de Bordeaux, a dévoilé le plan de bataille du CAF. *Il s'agit* d'abord de stopper la circulation sur la route menant du lac d'Orédon au cœur de la zone protégée. Une requête a été adressée dans ce sens par le club alpin au préfet des Hautes-Pyrénées, le 23 mars dernier. *Pour* l'heure, aucune réponse.

Les défenseurs de la montagne demandent également au conseil général de bien vouloir déclasser la route pour lui ôter son caractère de voie publique. L'assemblée départementale sera saisie de ce problème lors de sa session d'automne. M. Etchelecou est prêt à venir plaider la cause de la réserve devant les *conseillers généraux. Au cas où* ces deux démarches n'aboutiraient pas, le CAF engagerait une procédure devant les tribunaux administratifs. *« Notre dossier juridique est constitué,* a dit M. Etchelecou. *La construction de la route a été entachée de plusieurs irrégularités. Elle est plus longue que le conseil général ne l'avait décidé ; elle a été prolongée sans l'accord du ministère compétent ; elle ne remplit aucune mission d'intérêt général puisqu'elle ne sert ni aux bergers ni aux agriculteurs de montagne, mais seulement aux touristes qui concourent à la destruction de la réserve, ce qui est contradictoire avec toute la législation de protection. »*

Les amoureux du site souhaitent encore que l'on étende le territoire de la réserve vers l'est, au-delà du lac de l'Oule au bord duquel s'arrête sa « frontière ». L'intention est claire. Il s'agit d'arrêter les projets d'extension vers la réserve des pistes, des *routes* et des *constructions* de la station de ski de Saint-Lary. Bref de « donner de l'air » aux bêtes et aux plantes.

Le Club alpin français se défend de vouloir se mêler des affaires locales. La montagne appartient territorialement à des communes et au département. « *Cependant,* remarque M. Etchelecou, *les richesses naturelles du Néouvielle font partie du patrimoine national et même mondial. C'est le rôle des grandes associations de veiller à leur conservation.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

Les chasseurs d'Alsace veulent convaincre ou vaincre

(Suite de la page 15.)

Voici un an les chasseurs locaux avaient déjà, dans un souci de dissuasion que l'on devine, réclamé que tous les candidats adjudicataires soient soumis à un examen de haut niveau, mesure indispensable à leurs yeux, tant sont grandes les responsabilités particulières en matière d'aménagement qui les attendent.

Il est remarquable que dans cette mobilisation face aux « envahisseurs » déjà représentés largement d'ailleurs dans les départements de l'Est (1), les arguments, qu'ils émanent de chasseurs ou de « protecteurs de la nature », se rejoignent, bien qu'ils ne soient pas tous inspirés par les mêmes préoccupations. Une sorte d'union sacrée ?

Ainsi, faisant profit des principes qui régissent les chasses de leurs voisins, l'Union des chasseurs de l'Est, qui regroupe mille *trois cents domiciliés dans* le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle, demande que l'on prenne les dispositions suivantes où l'on retrouve nombre de solutions avancées plus haut :

— Les Français non domiciliés pourront adjuger un lot à condition que deux tiers des cofermiers et partenaires soient domiciliés dans les trois départements de l'Est ;

— Même condition pour les Allemands qui, en sus, devront payer une surtaxe de 50 % du prix du bail ;

— Les Suisses pourront être admis comme partenaires dans une société de chasse dans la proposition d'un tiers, et devront également payer les 50 % de surtaxe ;

— Un chasseur étranger ne pourra adjuger plus d'un lot ou une surface totale supérieure à 600 hectares.

Et d'ajouter — clin d'œil aux agriculteurs — que les surtaxes ainsi perçues pourraient alimenter en faveur des exploitants et des communes une caisse d'indemnisation des dégâts dus aux gibiers (2).

Prendre conscience du danger

Tout autant, des naturalistes prennent position. C'est le professeur Ernest Heil, biologiste et spécialiste des cervidés, qui ne voit pas comment dans une gestion rationnelle la première place n'irait pas aux chasseurs locaux. Ce sont ces étudiants en sciences qui écrivent : « *Pour que la chasse en Alsace reste aux Alsaciens, le Groupe naturaliste de Strasbourg appelle la population à prendre conscience du danger que court la faune régionale et demande que les mesures proposées par les fédérations de chasseurs soient mises en application.* »

C'est aussi M. Christian Kempf, membre de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères, qui déclare : « *On ne vient pas en week-end tirer quelques coups de fusil. C'est contraire à l'esprit de la chasse alsacienne (3).* »

Angoisse, peur de lendemains qui les priveraient des fruits d'une passion qui touche à la raison d'être, le malaise est grand chez les chasseurs d'Alsace. Qui sait jusqu'où peut aller la rage de convaincre ou de vaincre ?

CLAUDE LAMOTTE.

(1) Dans le Haut-Rhin par exemple, seuls 30 % des lots de chasse sont encore gérés par des domiciliés.

(2) Voir à ce sujet l'article de M. L.-P. Lutten dans *l'Alsace* du 12 mars.

(3) Voir à ce sujet les articles de M. Michel Gissy, notamment dans *les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 31 mars.

LA POLITIQUE CYNÉGÉTIQUE DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

LA prolongation de neuf à douze ans de la durée des baux de chasse en forêts domaniales vient d'être décidée par l'Office national des forêts. Au cours d'une conférence de presse, M. Yves Bétolaud, directeur général de l'O.N.F., a précisé que cette mesure, applicable dans la majorité des cas, entrera en vigueur lors de la prochaine campagne d'adjudication, qui se déroulera du 15 janvier au 15 mars 1979.

L'O.N.F. a mis au point pour ces adjudications, a indiqué le chef du département « chasse et pêche », M. Laverne, *un nouveau cahier des charges qui prévoit l'indexation annuelle des baux de chasse qui était jusqu'ici triennale. Cette indexation, avec l'accord du ministère des finances, prendra en compte pour 50 % les salaires des gardes-chasse, pour 30 % l'indice I.N.S.E.E. des produits industriels nécessaires aux exploitations agricoles (PINEA) et pour 20 % le cours des fermages.*

L'O.N.F. a également décidé de renforcer les sanctions à l'encontre d'adjudicataires en infraction (résiliation du bail de plein droit) ou pour non-respect du plan de chasse et d'interdire la chasse certains jours, ceci à l'intention des promeneurs et autres ramasseurs de champignons.

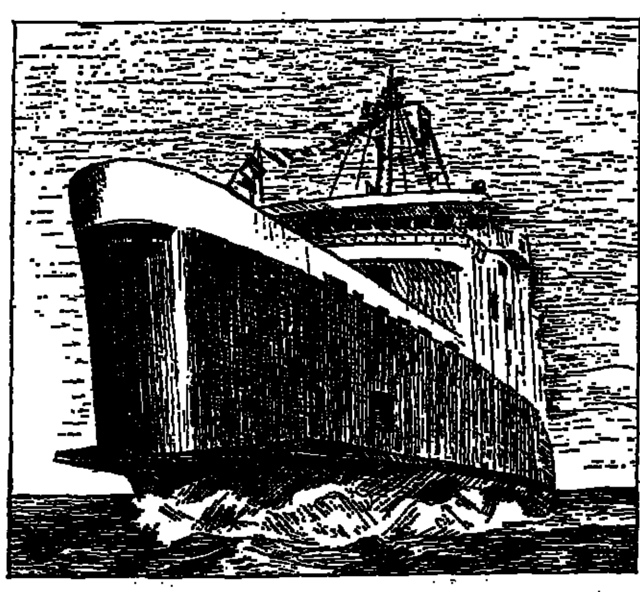
Il a enfin prévu que les chasseurs allemands qui voudraient se porter candidats aux adjudications devraient posséder une carte de séjour et que le principe de la réciprocité serait exigé pour les candidats suisses résidant en France.

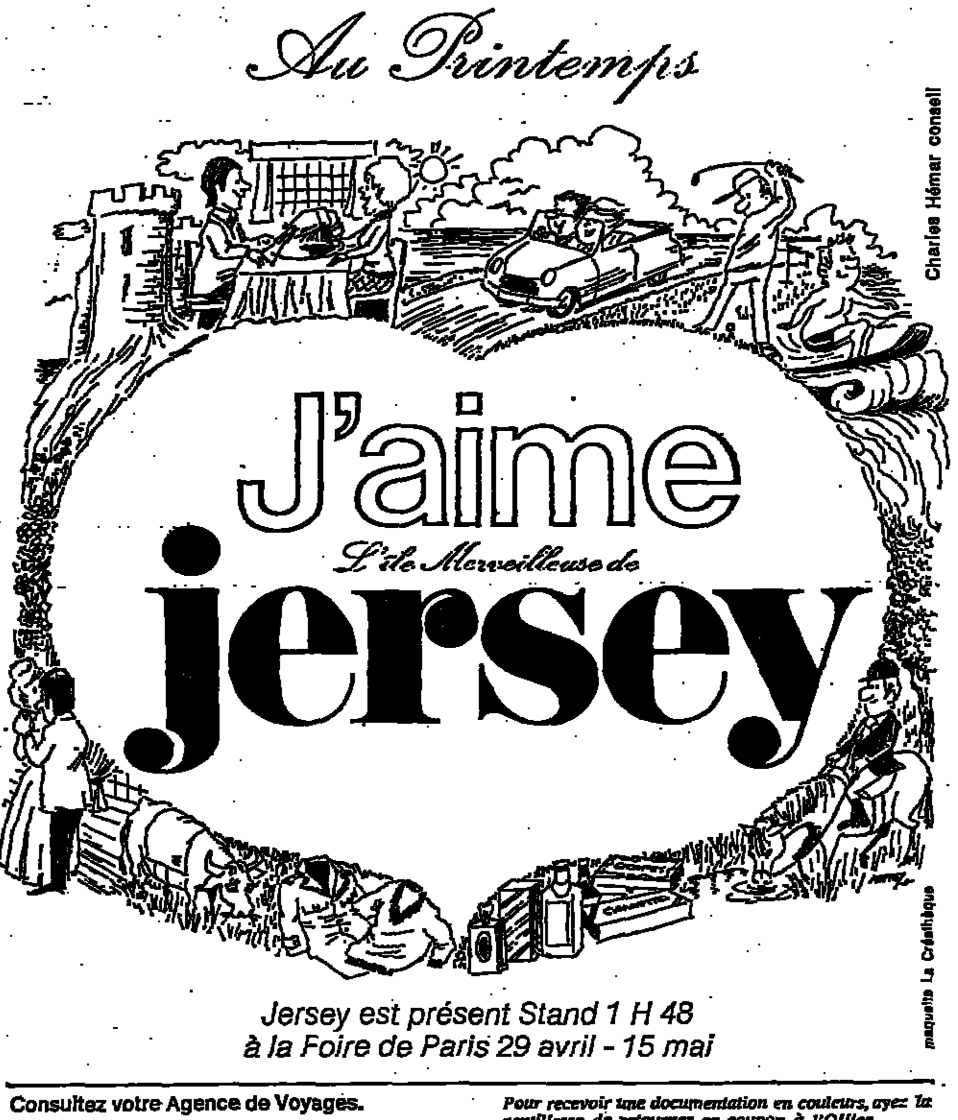
La politique générale de l'O.N.F. en matière cynégétique a, selon M. Yves Bétolaud, pour objectif de « réaliser un équilibre judicieux entre une faune sauvage abondante, variée et de la meilleure qualité possible, et des peuplements forestiers ou des cultures riveraines dont l'avenir et la pérennité ne sauraient être compromis ».

Un tel équilibre sera recherché par la création de nouvelles réserves destinées soit à préserver des espèces en voie de disparition (tétras, gelinotte), soit à acclimater certaines espèces sur de nouveaux territoires (chevreuil, chamois, mouflon), soit à aider à la migration ou la nidification de l'avifaune migratrice.

Les forêts gérées par l'O.N.F. représentent 8 % du territoire national, soit 1 700 000 hectares domaniaux et des forêts communales, à raison de 2 500 000 hectares. La surface totale des forêts métropolitaines a pratiquement doublé au cours du siècle écoulé.







Construira-t-on au pied des Pyramides ?

LA RÉPONSE DU PROMOTEUR

Après l'article de notre correspondant au Caire Jean-Pierre Péroncel-Hugoz : « Osera-t-on construire au pied des Pyramides ? » (« le Monde » du 25 mars 1978), M. David Gilmour, président de la société Southern Pacific Properties, promotrice du *projet, nous* a fait parvenir la lettre suivante.

NOUS souhaitons présenter à vos lecteurs une mise au point, sous toutes réserves, qui vise, d'une part, à redresser un certain nombre d'inexactitudes, et, d'autre part, à dénoncer une campagne dont l'inspiration et les finalités sont aussi peu culturelles ou artistiques que possible :

D'abord, les égyptologues s'accordent depuis longtemps pour considérer qu'il n'existe pas de tombes ou de lieux funéraires au-delà des tombes du pharaon, limite prévue par le projet des oasis. Ensuite, à propos du projet lui-même, les plus grands égyptologues actuels, aussi bien à Londres qu'au Caire, sont unanimes pour affirmer catégoriquement qu'il n'y a pas de richesses archéologiques enfouies dans la zone prévue. Le journal égyptien *Al Ahram* a fait paraître, le 2 décembre 1977, un article dans lequel le directeur du département des antiquités affirmait qu'il n'en existait pas dans la zone concernée par le projet.

Il *faut signaler, enfin, que* nous nous sommes cependant livrés à une ultime vérification consistant à effectuer des sondages dans l'ensemble des terrains prévus par le projet pour nous assurer qu'ils ne contenaient pas d'éléments archéologiques. M. Zahy Hawass, inspecteur en chef du département des antiquités de la zone des *Pyramides, a d'ailleurs souligné* que les travaux seraient arrêtés immédiatement dans toute zone où des objets seraient trouvés, afin de permettre aux archéologues de prendre toutes mesures utiles de protection.

L'article du *Financial Post*, de Toronto, dont votre texte se présente comme inspiré, est, en réalité, complètement détourné de son sens général, qui nous était très favorable, à tel point que la direction de ce journal a elle-même présenté une protestation officielle auprès de l'ambassade d'Egypte à Ottawa par une lettre du 28 mars 1978. Les journaux égyptiens n'ont jamais fermé leurs colonnes à Mme Fouad, et nous ne leur avons d'ailleurs jamais passé d'ordres de publicité ! Ni M. Munk ni aucune des sociétés avec lesquelles il a été associé n'ont jamais été insolvables ou en faillite ; de tels avatars auraient été d'ailleurs incompatibles avec la cotation à la Bourse de Londres des actions de notre société, dont le groupe emploie cinq mille personnes dans toutes les branches de l'industrie du tourisme, et qui comporte parmi les personnes qui en sont membres ou qui ont été associées avec elle dans certaines opérations des groupes financiers ou industriels considérables, des Etats étrangers et même des congrégations religieuses. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le gouvernement égyptien s'est associé avec nous dans le projet de restauration du plateau des Pyramides. Dans les plans préparés par l'architecte français François Spoerry, aucun des bâtiments prévus ne devrait dépasser trois niveaux. Nous avons scrupuleusement rempli toutes nos obligations financières et transféré le capital prévu avant la date convenue. Nous n'avons pas perdu notre procès contre Mme Fouad, car celui-ci a simplement été différé.

« Garantie à perpétuité »

En réalité, votre article s'inscrit dans le cadre d'une campagne dont les inspirations et les finalités sont aussi peu culturelles ou artistiques que possible. Certaines de ces attaques résultent tout simplement de personnes dont les intérêts financiers seraient menacés par un développement de cette zone. D'autres visent, en réalité, toute la politique d'ouverture vers l'Ouest du président Sadate, dans la mesure où celle-ci implique le progrès de l'économie égyptienne, dans le cadre duquel s'inscrit évidemment notre projet.

Ce projet a été étudié dans tous ses détails au cours de trois années de recherches intensives, menées conjointement entre, d'*une part, le gouvernement* égyptien et ses meilleurs spécialistes en matière architecturale, archéologique, etc., et, d'autre part, les plus grands architectes et hommes de l'art mondiaux, parmi lesquels l'architecte français François Spoerry.

Actuellement, les abords immédiats des Pyramides sont, ainsi que le mentionne d'ailleurs l'auteur de votre article, défigurés par des baraquements, des immeubles lépreux et des ruines de casernes ; or, grâce à notre projet, la nouvelle politique du gouvernement égyptien prévoit que l'ensemble du terrain compris entre les Pyramides et une bande de 2 kilomètres au début des Oasis sera remis en état et transformé en réserve nationale.

Notre projet fournit donc en réalité une garantie d'inviolabilité à perpétuité des pyramides, et même assure une véritable mise en valeur culturelle et historique de celles-ci.

∴

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, après avoir pris connaissance du texte de M. Gilmour, fait les observations suivantes :

Il est possible que d'autres « intérêts financiers » que ceux représentés par la Southern Pacific Properties aient souhaité se voir confier la réalisation du complexe touristique des Pyramides de Guizeh. Cependant, il semble que ce soit plutôt à la liberté d'expression renaissante que l'on doive attribuer le mouvement d'opposition à ce projet qui se manifeste avec de plus en plus de vigueur en Egypte au sein du gouvernement, au Parlement, dans la presse officieuse et dans celle de l'opposition, à l'université, dans les corporations professionnelles, à la municipalité et au gouvernorat de Guizeh, etc. Les journaux du Caire rapportent quasi quotidiennement des nouvelles à ce sujet.

Des « *architectes et hommes de l'art mondiaux* », ainsi que « *les plus grands égyptologues, aussi bien à Londres qu'au Caire* » (lesquels ?) ont peut-être approuvé les plans de la Southern Pacific. Mais l'ordre des architectes et ingénieurs égyptiens, sans parler de la Cour des comptes du Caire, ont émis des opinions tout à fait défavorables à l'encontre du projet. MM. Jean-Philippe Lauer, architecte chargé depuis cinquante ans de la restauration de la Pyramide de Saqqarah, et Jean-Leclanc, membre de l'Institut, secrétaire général de l'Association internationale d'égyptologie (qui compte environ deux mille affiliés) se sont montrés littéralement horrifiés en découvrant le plan d'aménagement touristique des Pyramides. Ils nous ont affirmé, comme tous les autres égyptologues interrogés, que « *la bande de désert d'une centaine de kilomètres de long allant d'Abou-Raouach à Meidoun, et incluant Guizeh, appartenait à un même champ archéologique encore non totalement fouillé* ».

Nous avons d'ailleurs pu voir les tombes pharaoniques découvertes lors des premières excavations entreprises pour implanter les villages touristiques sur le plateau de Guizeh. Il n'est même pas certain que la réalisation de ceux-ci entraînerait la disparition des cabanons privés qui défigurent déjà le site des Pyramides, puisque les six cents propriétaires de ces « chalets » ont constitué une association qui s'opposera « *par tous les moyens* » au projet de la Southern Pacific.

M. Mirrit Boutros-Ghali, ancien ministre et ancien député égyptien, président de la Société d'archéologie copte, paraît résumer l'opinion de nombre de ses compatriotes lorsqu'il écrit : « *L'Egypte a grand besoin de peupler et de planter ses déserts, afin de nourrir sa population grandissante, mais pas le désert des Pyramides, et pas en golfs et lacs artificiels !* »

Travailleurs algériens

POUR DES VACANCES AU PAYS

L'ÉTÉ approchant, les travailleurs algériens résidant en France commencent à se préoccuper de leurs vacances au pays. Chaque année, ils partent par dizaines de milliers en bateau ou en avion retrouver pour quelques trop courtes semaines leurs familles et leurs villages ou leurs quartiers natals.

Depuis plus d'un mois, des milliers de candidats aux vacances ont ainsi pris le chemin des agences de voyages, souvent tenues par leurs compatriotes. Ceux qui, soucieux de transporter leur voiture de l'autre côté de la Méditerranée, ont décidé d'emprunter la voie maritime, n'ont pu encore retenir leurs places. La C.N.A.N. vient seulement de communiquer, avec plusieurs semaines de retard, ses horaires à la Société de navigation Corse - Méditerranée (S.N.C.M.), filiale de la Transat, qui la représente en France. Cette dernière, qui assure elle-même chaque mois deux liaisons avec Alger et deux avec Annaba, met au point le calendrier définitif des rotations.

Les locations pourront donc commencer à la fin de la première semaine de mai. Les billets seront provisoirement vendus aux tarifs de 1977, les négociations entre les deux compagnies qui se partagent le trafic concernant une revalorisation des prix n'ayant pas encore abouti. A titre indicatif, un aller-retour sur Alger valait l'an dernier 468 F en classe économique et 820 F en classe cabine. Ce sont là les tarifs d'été. Les travailleurs algériens bénéficient hors saison de prix nettement plus avantageux pour les inciter à voyager en dehors des périodes de pointe. Les festivités du ramadan tombant cette année encore en août, il est probable cependant que le rush estival sera particulièrement important. — D. J.

CARNET DE VOYAGES

● **La Chine en long et en large.** — Lorsqu'on veut obtenir des visas, le plus simple c'est d'aller les demander là où ils se délivrent : Kuoni France n'a pas hésité et a dépêché l'un de ses collaborateurs à Pékin, d'où ils est revenu avec trois cent cinquante autorisations en poche. Moralité, huit départs sont inscrits sur la brochure « Chine populaire, été-automne 78 », dont le premier est fixé au 24 juin.

Pékin, Sian, Changhaï, Canton et retour via Hongkong figurent au programme de ce premier voyage de vingt jours. Autres départs : 26 juillet, 1er août, 29 septembre, 7 et 28 novembre, 15 et 23 décembre. A partir de 10 950 F par personne, tout compris.

★ **Kuoni France : brochure sur simple demande dans les agences de voyages et bureaux Kuoni.**

● **Le cap Nord à moto.** — Après l'Iran, l'Atlas marocain et la vallée du Nil, c'est le cap Nord (via l'Allemagne, la Tchécoslovaquie et la Pologne) que les organisateurs du raid B.M.W. (B. M. W., « Moto revue » et Equinoxe) ont choisi comme but de la randonnée.

Départ de Paris le 31 juillet, dislocation à Copenhague vers le 20 août. Le montant de la participation est de 1 500 F par pilote et 1 200 F pour son éventuel passager. Cette somme comprend les traversées en bateau, l'assurance, l'assistance technique et médicale, un vêtement tout-temps Equinoxe, etc.

★ **Inscriptions : *Moto revue*, raid cap Nord, 15-17, quai de l'Oise, 75019 Paris. Tél. : 200-22-07.**

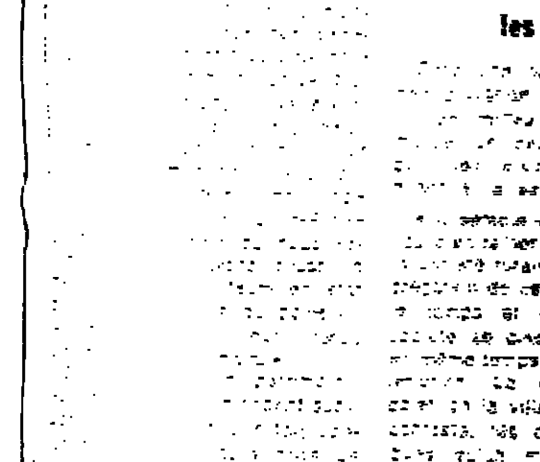
● **Paris-Nice pour Minerve.** — La direction générale à l'aviation civile (D.G.A.C.) vient d'autoriser à nouveau la compagnie Minerve à exploiter jusqu'au 28 mai une liaison de fin de semaine Paris-Nice-Paris. La D.G.A.C. avait suspendu ces vols depuis le 17 avril en faisant valoir que de « faux » inclusive tours avaient été vendus par l'agence Week-end Tour, organisatrice de ces vols, (« le Monde » du 22 avril). « Ne pouvant construire un programme sur des incertitudes, Week-end Tour se voit contraint de remettre à septembre 1978 l'exploitation de cette ligne et le redémarrage des produits touristiques », déclare un communiqué de l'agence.

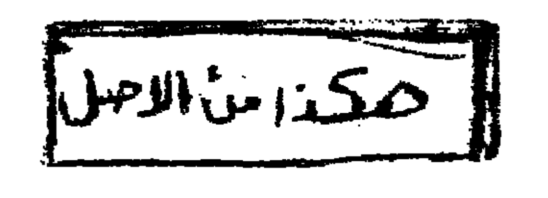
● ***Un hôtel de l'Amitié à Bamako.*** — Inauguré le 15 octobre 1977 par M. Lamine Keita, ministre malien du développement et du tourisme, l'hôtel de l'Amitié de Bamako ouvre toutes grandes les portes de ses cent quatre-vingt-cinq chambres climatisées. Un établissement de standing international faisait défaut à la capitale malienne. Cette lacune est désormais comblée. La gestion de l'hôtel de l'Amitié a été confiée par le gouvernement à la chaîne hôtelière U.T.H.

● **Changements d'adresse.** — L'Office de tourisme d'Afrique du Sud a quitté la rue de Richelieu pour s'installer au 9, bd de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 261-82-30, dans l'immeuble qui abrite déjà l'Office de tourisme irlandais (tél. : 261-84-26).

L'Office de tourisme suisse reste, lui, dans ses murs du 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, mais son téléphone devient le 742-45-45.







PRINTEMPS DANS LES HIGHLANDS

« Remportez une petite laine... »

PRINTEMPS tardif, printemps timide, mais printemps quand même : voici venu le temps des week-ends outre-frontières. Sur ce marché relativement étroit des voyages de fin de semaine, British Tourist Authority (B.T.A.) a décidé de promouvoir une destination originale : l'Ecosse. Le week-end à Londres se développe sans encombre depuis dix ans. Celui de Jersey se porte bien. Les Highlands restaient oubliés des agents de voyages et de leurs clients.

Pourtant, 30 % des demandes de renseignements reçues par l'Office britannique de tourisme à Paris concernent la « vieille » Calédonie. Cent cinquante mille Français choisissent, chaque année, le pays des lochs, des *firths* (estuaires) et des *greens* les plus verts du monde. La durée moyenne du séjour est d'une semaine. Alors pourquoi pas Edimbourg et ses environs le temps d'un week-end pour 900 F ?

Le charme de la capitale écossaise ne réside pas tant dans ses monuments. La flèche gothique à la gloire de Sir Walter Scott est, comme l'indiquent les dépliants touristiques, celui « *qui se remarque le plus* ». On peut aussi citer l'énorme colonne qu'un gentleman du nom de Dundas a su se faire élever par ses concitoyens à St Andrew Square en échange du don à la ville de son jardin et de sa maison. Ou encore le redoutable Parthénon qui ceint la colline orientale de la cité.

La houle des collines

Le palais d'Holyroodhouse, résidence officielle de Sa Majesté la reine, repose de certaines fantaisies gothiques par son classicisme. Plus que les tapisseries, les peintures et les plafonds, on y admirera les superbes carreaux de Delft qui ornent les âtres des cheminées. Une mention spéciale pour la galerie des portraits des Stuart : le roi d'Ecosse d'alors tenait absolument à faire remonter le pouvoir de sa famille... avant Jésus-Christ ! L'artiste s'est plié à ce désir en répétant le même nez à travers ses toiles et, surtout, « *en inventant quelques rois Stuart inconnus* », comme le note le cicerone.

Edimbourg séduit le visiteur par la houle des collines qui vient battre la plus escarpée d'entre elles, « *le siège d'Arthur* ». Venue du port et du nord, voici la première qui porte la « new town » et ses rues tirées au cordeau entre Queen Street, George Street et Princes Street. Quartier résidentiel, la « ville nouvelle » est aussi le royaume du shopping où il est possible de choisir sur des « annuaires » spéciaux un tartan en fonction de son clan. A condition de s'appeler Bruce, Ogilvy ou Mac Farlane, bien sûr. Les touristes trouveront toutes les laines des moutons d'Ecosse — Dieu sait s'il y en a ! — sous toutes leurs formes : shetland ou cachemire, poil de chameau ou d'agneau, mohair ou tweed, pulls, cardigans, kilts, écharpes, bérets. La foule des chalands du samedi ne gâte pas les plaisirs des bonnes affaires, surtout quand on profite du calme de la zone piétonnière de Rose Street.

Dans un creux se nichent les jardins de Princes Street, qui partent à l'assaut du roc et de la « vieille ville ». Les immeubles noirs de lave, de suie et de tradition composent un ensemble minéral saisissant sur le fond vert des pentes herbeuses. Ici, plus d'angle droit, mais des ruelles tordues et des escaliers rythmés par des placettes.

En haut de Royal Mile, « le château » accueille, en vrac, une école militaire de cornemuse, les bijoux de la couronne d'Ecosse, un monument aux morts, un musée du costume militaire, une ravissante et minuscule chapelle romane du XI[e] siècle fondée par la reine Margaret, et un canon qui tonne à une heure de l'après-midi parce que, d'après les Ecossais, ça coûte moins de munitions qu'à midi...

Lorsque les magasins auront tiré leur rideau pour sacrifier au culte du week-end, lorsqu'il ne sera plus loisible d'acheter du whisky pur malt en bouteilles triangulaires, carrées ou rondes, les visiteurs étrangers pourront succomber à leurs démons familiers.

N'importe qui peut arpenter les parcours de golf des environs d'Edimbourg. Il en coûte de 20 à 50 F pour la journée. Dans les plus huppés, il est recommandé de présenter une lettre émanant du président de son club français : cette introduction garantira aux hôtes écossais que l'amateur étranger ne joue pas de façon trop meurtrière.

Réservoirs, rivières, lochs, donneront aux spécialistes de la mouche et de la cuiller l'occasion de faire connaissance avec les truites calédoniennes (50 F par personne et par jour). Le saumon demande qu'on lui consacre au moins une semaine, qui coûtera de 3 000 à 6 000 F par personne.

Enfin, ceux qui ont « les doigts verts » visiteront, avec un plaisir sans cesse renouvelé, les jardins botaniques, royaux, de curé et privés, où lupins, jonquilles et jacinthes composent leurs couleurs sur des partitions de gazon.

ALAIN FAUJAS.

★ Office britannique de tourisme : 6, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : 296-47-60.

★ British Caledonian : 5, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 261-50-21.

★ Brittours : 4, rue de Surène, 75008 Paris. Tél. : 266-32-14.

LE PASSÉ DANS LES VITRINES DU PRÉSENT

(Suite de la page 15.)

On a sorti de vieux bromures, décroché des cadres jaunis par les ans, bavardé, questionné : « Dites-nous ce qu'il y a de changé ici, à Saint-Christophe, depuis soixante ans, comment c'était, ce qu'on faisait, ce qu'on disait, ce qu'on pensait... » *La machine s'est mise à tourner, lentement, sûrement, même s'il y avait de temps à autre des « blancs » dans les souvenirs. De fil en aiguille, on a débouché, chercheurs et montagnards penchés sur des paperasses ou regardant tous ensemble la vallée, les sommets, les pentes, les maisons, sur une nouvelle lecture du paysage, qui a tout naturellement débouché à son tour sur les problèmes de sauvegarde.* « Nous avons atteint une étape importante, *indique Jean-Pierre Laurent*, du moment où nous savons que nous avons réussi à mettre nos interlocuteurs en état de réfléchir à partir du point où leur mémoire, sinon leur intérêt, avaient « lâché la main. »

Conservateurs d'un patrimoine, les gens du musée entendent aussi aider les communes, une fois opérée cette indispensable prise de conscience, à réorganiser leur territoire — parfois par le rachat de terrains cédés autrefois, — à remettre en ordre l'ensemble, et, enfin, le refaire fonctionner « naturellement » *comme par le passé. Suivre un* « itinéraire culturel » *à rebours, comme on l'a fait lorsqu'il s'est agi de restaurer un moulin dont la couverture traditionnelle était de chaume. Tout allait bien jusqu'au moment où quelqu'un s'est aperçu que le chaume nécessaire était introuvable, puisqu'on ne cultive plus le seigle dans la région. Qu'à cela ne tienne ! On a ensemencé, le grain a poussé, sa paille est devenue chaume et le moulin est redevenu enfin ce qu'il avait été jadis...*

Sensibiliser les citadins

Dans une note sur l'action de sensibilisation au patrimoine culturel en milieu rural émanant du musée, on peut lire les craintes que ses animateurs nourrissent quant à la venue du tourisme :

« Il semble que le tourisme, au lieu d'entraîner un mieux-être pour la société rurale, accélère la désagrégation de celle-ci, au point que le temps et l'espace de cette société se dissocient peu à peu, en même temps que la culture s'infériorise. La campagne devient objet de la ville. (...) Dans un tel contexte, les objets ethnographiques qu'un musée régional conserve sont mis en scène pour un public citadin prioritaire, le monde rural devenant objet d'exposition. »

Il ne s'agit pas de condamner sans appel le tourisme en montagne, mais il faut, pourtant, comme on s'attache à le faire déjà auprès des ruraux, sensibiliser à leur tour les citadins : cette montagne où vous êtes heureux de skier, de vous promener, c'est à vous qu'il appartient de la laisser vivre harmonieusement, de la sauver des convoitises. Les expositions qu'accroche le Musée dauphinois, installé dans un ancien couvent de visitandines bâti au dix-septième siècle, tendent toutes vers ce but, comme le passage des troupeaux dans la ville — si l'on parvient à le réaliser, « car ce n'est pas une mince affaire, c'est à peu près aussi compliqué que le passage du Tour de France... »

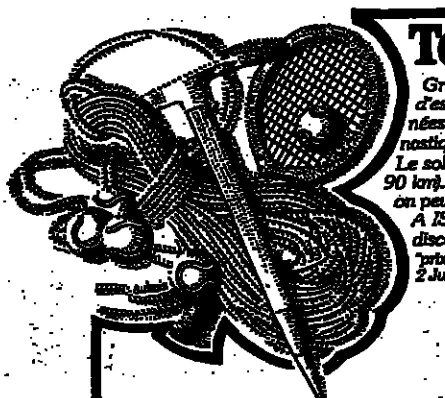
Nous voilà loin du musée « pour emmagasiner », *du musée* « coffre-fort », *qui, selon l'expression d'André Malraux,* « transforme l'œuvre en objet ». *En juin, le chapiteau ira s'installer à Saint-Véran, pour trois mois. But de l'opération, à laquelle collaboreront la municipalité, le parc du Queyras et le conseil général des Hautes-Alpes, sensibiliser les résidents aux changements intervenus dans leur espace agro-pastoral à tous les échelons, puis rendre évidents aux touristes, aux* « utilisateurs d'espace », *aux passants, les problèmes posés par l'usage de cet espace.*

La meilleure manière de contribuer à sauver ce qui peut être encore sauvé, c'est probable.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ Musée dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 44-05-98 (tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., sauf mardi).







PILOTE, AVEC UN PEU DE MÉMOIRE ET BEAUCOUP DE BON SENS

LES BEAUX DIMANCHES DE M. ROMÉO-FOX

« *TOUSSUS-SOL. Ici Fox - Golf - Alpha - Roméo-Fox. Bonjour.*

— Roméo-Fox, bonjour.

— *Roméo-Fox, Rallye au parking Socata. Autorisation de rouler pour un vol vers Deauville.*

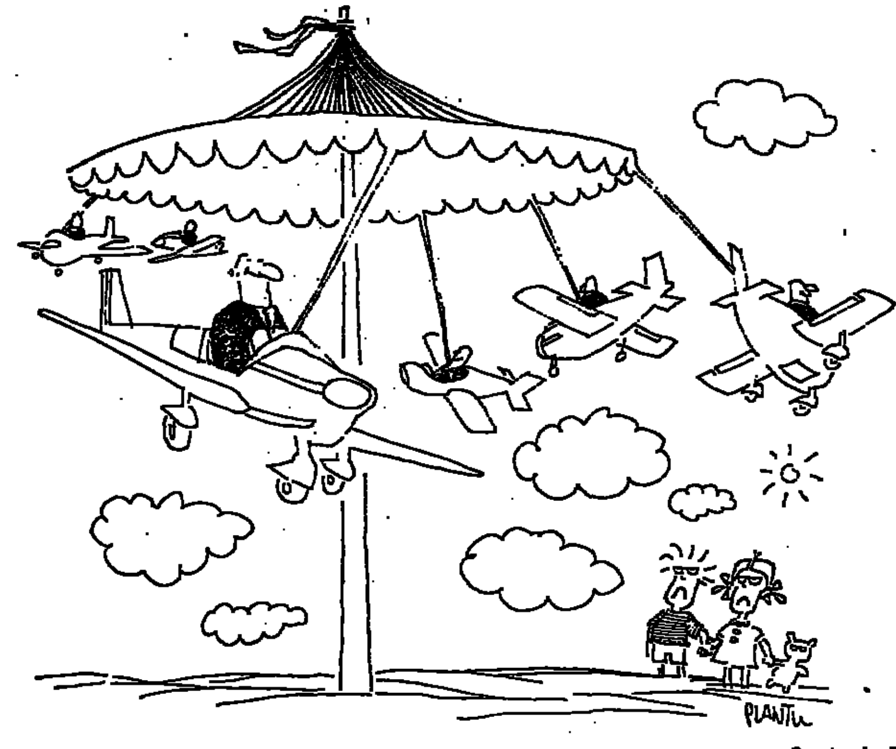
— Roméo-Fox. Autorisé à rouler. Rappelez en attente pour la 08 gauche.

— *Pour la 08 gauche. Roméo-Fox.* »

Une légère pression sur la manette des gaz et, dans un élan progressif, les 235 chevaux du Lycoming ébranlent le quadriplace. En remontant le taxiway déjà tant de fois emprunté, la mémoire s'attarde forcément sur cet homme venu à l'aviation il y a quelques mois, attiré par un ami « mordu » et aussi pour réaliser un rêve de gosse, et qui aujourd'hui, licence en poche, emmène sa petite famille vers les plages normandes. Bien sûr, il a fallu vaincre quelques solides inhibitions et quelques préjugés — malheureusement pas toujours infondés — qui nourrissent l' « aérophobie » ambiante de l'opinion.

L'avion coûte cher ? C'est vrai, et l'Etat fait ce qu'il faut pour cela en taxant lourdement l'activité aéronautique. Mais ce voyage en quadriplace 235 chevaux reviendra, en location, à 250 F de l'heure de vol, essence non comprise. Affaire d'intelligence, de santé ? Une vision de sept dixième à chaque œil — après correction ! — suffit. Point n'est besoin non plus d'un doctorat en sciences : un peu de mémoire, quelques rudiments techniques et beaucoup de bon sens suffisent.

Distraction de casse-cou ? Trop de pilotes en donnent malheureusement l'impression. Ces « rouleurs de mécaniques » se pavanant en blousons capitonnés seyants et avec des poches partout autour des bars d'aéro-clubs, l'exploit sans cesse aux lèvres, nuisent autant à l'avion que tous les fonctionnaires des finances réunis. Les mêmes aventuriers au rabais qu'on retrouve d'ailleurs un beau jour « crashés », après avoir « tricoté » une ligne à haute tension, dans le jardin du copain qu'ils voulaient épater ou bien encore perdus par temps clair pour avoir eu l'audace de détourner leur vue des hangars qui constituent ordinairement leur seul horizon...



(Dessin de PLANTU.)

Roméo-Fox arrive au point d'attente de la 08 gauche. Un point fixe, puis la *check-list* — la seconde depuis le départ, une autre précédant la mise en marche des moteurs. La mémoire joue, là, un rôle important : oublier de jeter un œil à la pression d'huile ou au niveau d'essence — ne souriez pas, cela arrive plus souvent qu'on l'imagine — peut avoir des conséquences fatales pour l'avion (et ses occupants). La litanie achevée, un appel à Toussus pour passer sur la fréquence radio de la tour.

« Roméo-Fox alignez-vous et décollez. Le vent du 150/10 nœuds. Rappelez en sortie de circuit.

— *150/10 nœuds.* Roméo-Fox. »

La planète sous les yeux

Gaz à fond. Un peu de pied et de manche pour contrer l'effet du petit vent de travers. A 80 kilomètres-heure, le nez est cabré. A 110, les roues quittent le sol. 300 mètres d'asphalte auront suffi sur les 1 100 de la piste. Les enfants, l'épouse — comme le pilote — s'émerveillent toujours de voir la planète s'enfoncer peu à peu, avant de défiler sous leurs yeux, surtout par un temps si clair : à 800 pieds d'altitude, au-dessus de Toussus, on voit les tours de la cathédrale de Chartres.

Le pilote n'a guère le temps de s'attarder sur le paysage, pris entre sa procédure — le « code de l'air » est sensiblement plus rigoureux que celui de la route — et sa navigation, à la vitesse de croisière de 250 km/h. Certains paramètres ont changé depuis la préparation qui a précédé le départ : la direction et la force du vent, notamment, modifient le cap à prendre pour arriver à bon port. Les quelques calculs mentaux effectués à ce propos, carte sur les genoux et l'œil sur les cadrans, devront ensuite être recoupés par les instruments électroniques du bord. Tout cela prend peu de temps, et heureusement car, quinze minutes après le départ, il va falloir s'occuper d'une perturbation annoncée dans l'information météo reçue au sol. C'est généralement dans une telle situation que des pilotes mal assurés s'abandonnent au désespoir ou à la panique, parfois hélas ! se condamnant stupidement à mort. De ce comportement, la formation est bien souvent responsable...

Les quelque quatre cent trente aérodromes français regorgent d'aéroclubs et d'écoles de pilotage privés. Mais le meilleur y côtoie le pire, au milieu d'une douce médiocrité. Si la préparation à la licence de pilote privé prévoit bien un programme rigoureux, les critères pédagogiques de progression sont souvent laissés à l'appréciation de chefs pilotes et d'instructeurs d'une valeur très inégale. D'où la nécessité d'un choix sérieux.

Méfions-nous en particulier de la conception souvent trop restrictive de l'avion léger entretenue par beaucoup d'instructeurs et de dirigeants qui se contentent de former des besogneux du tour de piste dominical et des cabrioles au-dessus du pavillon du cousin. Cela suffira peut-être au plaisir de quelques-uns mais recouvre une vision parfaitement stérile du vol. L'avion est un moyen de déplacement, un outil de loisir et de tourisme très efficace. Ce n'est pas en tournant sans répit autour d'une manche à air qu'on l'apprécie dans sa plénitude mais bien comme instrument de découverte.

A l'inverse, fuyons aussi les maisons trop clinquantes, les « boîte à brevets » qui vous promettent monts et merveilles et le parchemin... moyennant 15 000, 20 000 francs, et même davantage. Des forfaits commodes sont proposés — autour de 8 000 à 9 000 francs pour cinquante heures (temps minimum nécessaire pour prétendre au brevet) — qui méritent examen.

Pour se déterminer, rien ne vaut quelques flâneries autour des hangars, pour se familiariser avec ce petit monde à l'abord ésotérique et pour humer l'ambiance. Très important, l'ambiance : elle entretient une saine émulation et aide à passer les caps difficiles. A Toussus-le-Noble, ce vivier de l'aviation générale, quelques écoles réunissent toutes ces conditions. Celle de la SOCATA, par exemple, une filiale de l'Aérospatiale qui a produit à plus de trois mille exemplaires les fameux Rallye, semblables à Roméo-Fox, qui trace en ce moment sa route vers Deauville, à travers la zone militaire d'Evreux, dont les contrôleurs ont autorisé le transit.

Ici, rien que des passionnés et des « moustachus » : de M. Raymond de Cagny, responsable des ventes en France, qui, avec M. Chamson, coiffe la « base d'école et de location » de Toussus depuis la direction commerciale de la SOCATA, débordant d'idées pour faire partager sa flamme, à M. René Mercy, le chef mécanicien qui veille avec un soin maladif sur un impressionnant parc de matériel, en passant par M. Maurice Sérée, le chef-pilote, qui, lorsqu'il n'est pas là, est tout simplement parti livrer — en vol — un Rallye à Sydney ou à Johannesbourg, tout le monde ici se bat pour faire de l'aviation intelligente...

La perturbation est franchie sans difficulté: une patrouille de quelques cumulo-nimbus entre lesquels il fut aisé de se frayer un chemin. Un bref déroutement dont ne se sont pas aperçus les passagers occupés à contempler, admiratifs, ces masses ouateuses aux volutes bouillonnantes, sans même se douter que les charges électriques et les courants d'air qui les habitent suffiraient à briser des avions bien plus gros que le *Rallye*. Le vol par temps très nuageux qu'on ne peut pas toujours prévoir avant le départ, nécessite donc beaucoup d'attention, de méthode et de calme. Toutes choses — jointes à des rudiments de navigation — que doit savoir inculquer l'instructeur.

Jamais comme la dernière fois

L'instructeur est le personnage-clé. Avec lui, l'élève ne se contente pas de partager quelques dizaines d'heures entre ciel et terre dans l'exiguïté d'un cockpit. Le savoir-faire, l'enthousiasme, l'engagement personnel de l'instructeur peuvent faire naître cette petite flamme — la vocation ? — qui transforme l'intérêt en passion dévorante. Pour atteindre au plaisir total et ne pas se contenter de décrocher un diplôme, il faut beaucoup d'atomes crochus entre l'élève et son instructeur. Pour peu qu'on aime tant soit peu l'avion, ils se créent aisément avec celui de l'école SOCATA. M. Gérard Ricordeau, trente-huit ans, huit mille heures de vol, vit sa passion depuis l'âge de seize ans. Il peut parler d'avions — et avec quel lyrisme — pendant des soirées entières et ne vit vraiment que « là-haut ». Un mordu, certes, mais conscient et éclairé, tout le contraire de la tête brûlée. L'homme qui, avec des centaines de milliers d'atterrissages à son actif (sur Mirage comme sur Rallye), avoue sans honte qu'à chaque fois qu'il pose un avion, il se remet en question, et « repart à zéro », car l'habitude est, en aviation, un ennemi à fuir, comme la peste. Rien ne s'y passe jamais « comme la dernière fois ».

L'expérience acquise au côté d'un *homme tel que Ricordeau* est en tout temps précieuse car, même aussi complète que sur un « jet » — au radar et au pilote automatique près — l'électronique ne suffit pas toujours à vous sauver. Combien d'anciens élèves de l'école SOCATA ont pensé au sortir d'un mauvais pas : « *Ricordeau, il gueulait fort, mais c'est quand même grâce à lui que je viens de m'en tirer !* »...

Arrivée à Deauville dans dix minutes, avec une légère avance sur les cinquante prévues. Après un message au contrôle, petite leçon de géographie pour les deux écoliers des places arrière : les fameux pâturages qui défilent sous les ailes, ce clocher, cette petite ville, cette rivière et, là-bas, droit devant, la mer d'un bleu sombre. Entrée dans le circuit, tour de piste, atterrissage, dans un dialogue radio permanent, formalités — la paperasse ne manque pas. Mauvaise surprise : les amis qui devaient attendre ne sont pas là. Ils sont quelque part sur la route littorale... victimes d'un embouteillage.

JAMES SARAZIN.

★ Une exposition de l'aviation générale et des sports de l'air se tiendra à la Foire de Paris (du 29 avril au 15 mai) sur 3 000 mètres carrés.

FERIA DE SÉVILLE

SENORITAS ET VAGABONDS DANS LE MÊME SOLEIL

SEVILLE, avril. — Quel art plus beau que celui de la fête ? Quel talent plus grand dans un peuple que de savoir ensemble et librement vivre une tradition mouvante et une sociabilité créatrice, rire gravement de soi et de ce qui vous a fait ce que vous êtes ? Cette Espagne qui se libère ardemment de mois en mois du vieux corset féodal, militaire et clérical, réentend sur le mode populaire, égalité, les rites de son passé ; et, de sa liberté naissante, elle fait un jaillissement.

Ces nuits de la feria dans les jardins voisins du parc de Maria-Luisa, au bord du Guadalquivir, dans un tourbillon de couleurs et de chants, de cavaliers et d'équipages, revêtent moins de solennité que naguère, moins d'apprêt et de luxe, mais un foisonnement radieux de rythmes, de danses, de notes, une spontanéité inlassable. Ces couples innombrables qui se forment, s'opposent, s'enlacent, c'est la fête la plus ample, et vivace et inventive, et rutilante, qu'on puisse voir de ce côté-ci de la mer : où s'entremêlent classes et âges, jupes à volants et blue-jeans, gitans et bourgeois, hippies et notaires, et tout ce que l'Espagne, enfin reconnue dans sa diversité, et si puissamment andalouse, peut donner au monde de rires, de rythmes et de connivence populaire.

Ce qu'elle a perdu en style, depuis qu'elle a quitté les abords de l'Alcazar et de San-Fernando, la feria sévillane l'a regagné en ampleur, en spontanéité, en vérité unanime. Naguère, sur le noble paseo à portée d'escopette des remparts de Séville et de la Bodega de Lilias Pastia, n'importe quel touriste berrichon pouvait se prendre pour Escamillo. Désormais, il lui faut se croire simplement en Espagne, au milieu des Espagnols. Et pour être un peu moins altières et décorées, les petites infantes de Séville sur leurs beaux chevaux de la Marisma n'en sont que plus vraies. C'est la feria pour tout un peuple, señoritas et vagabonds, ouvriers et technicos mêlés.

Et aussi toreros ? Bien sûr ! La Real Maestranza de Séville est aussi intégrée à la cité, à son peuple, à ses marchands d'œillets et de churros que le stade de l'Armspark à la vie des citoyens de Cardiff. Entre la Tour de l'Or et la Giralda, elle propose aux foules, depuis près de deux siècles, ses écus d'or ceinturés de pierre grise et de chaux neigeuse, place idéale en ses proportions, ample et ouverte, où la foule ne pèse ni n'impose, mais participe et fait écho. Ici la corrida est un rite plutôt qu'un spectacle, et chaque mouvement de la bête d'abord, de l'homme ensuite, des deux ensemble, y déclenche comme des ondes dont le va-et-vient crée la fête, cette part de fête sans quoi ce rituel sauvage n'est que grimaces douloureuses.

La gloire de l'Andalou

Ce qui aura marqué cette année la feria de toros, ce n'est pas tant le déséquilibre entre les bêtes et les hommes, de longtemps établi (au moins depuis trente-cinq ans et le règne de Manolete), mais la modification de ce déséquilibre. Depuis quelques années, les taureaux avaient tendance à tomber. Que la cause en soit leur régime alimentaire, la fièvre aphteuse ou — théorie d'un bon expert, notre confrère Georges Dubos — l'excès de sélection d'où vient la consanguinité affectant la résistance de ces aristocrates animaux, comme naguère celle des infants royaux, cette faiblesse défigurait honteusement un combat inventé par l'homme, et pour l'homme. Cette année, on a vu des taureaux aux pattes plus assurées : mais leurs sabots grattant le sol signalaient une grave mansedumbre qui est chez cet animal la forme élémentaire de l'objection de conscience. Telle corrida portant la marque du grand Antonio Ordonez et de sa fille fut à la tauromachie ce qu'est à la boxe le combat des Lumières de la ville. Signe de roture, d'appauvrissement ? Voici venu peut-être le temps des taureaux de gouttière qui, nous disait un ami andalou, rabaisse les nobles arènes sévillanes au rang de celles de Torremolinos...

Que de soins pourtant pour préserver la race qui, de Jerez à Algesiras, a fait la gloire du taureau de combat andalou. A Séville une feria de taureaux, ce n'est pas seulement dans le cercle fauve de la plaza qu'elle se déroule ; mais dans tout le pays alentour où, en présence et avec la participation de tout ce que l'Europe compte d'aficionados (cette année, ils venaient notamment des clubs de Londres et de Manchester), sont organisés chaque jour des tientas (essais) où les vachettes qui demain enfanteront les animaux combattants affrontent cavaliers et toreros à pied, désarmés.

Chez Jose Marube, propriétaire d'un élevage qui fut voici un demi-siècle l'un des plus fameux et reprend petit à petit son lustre, et chez Luis Algarra, qui vient de partager avec le madagor Diego Puerta l'élevage de Juan-Pedro Domecq, nous avons vu charger des bêtes fières dans de petites arènes de campagne : musique de chambre de la tauromachie. Le domaine de Marube semble dessiné par ou pour Mérimée.

La finesse des lignes, l'éclat des tons, la beauté des êtres qui sont là rassemblés, le paysage prodigieux qui se dessine par-delà l'arc de l'arène jusqu'à Séville, à une heure d'auto, et jusqu'à la sierra de Ronda et les collines proches de Cadix, tout concourt à une sorte de chant naturel, fait de gestes simples, de gaieté solaire, de beauté animale, d'explosion florale. Tandis qu'Antonio Macandro toréait « dans l'huile » une vachette rotisse, avant de laisser au bon M. Ronald Seaton le soin de lui faire quelques véroniques dans le plus pur style de Manchester, se déroulait sous nos yeux le panorama ample et noble, le plus lyrique que puisse découvrir regard d'aficionado : car l'aficion va à la terre et aux eaux et aux gens d'Espagne autant qu'aux fêtes qu'ils ont inventées.

Les corridas, pourtant ? Des cinq courses que nous avons vues, la mémoire ne garde le souvenir d'aucun taureau, mais celui de plusieurs toreros : un banderillero exceptionnel, Pirri, qui fut acclamé le 18 avril comme seul sait le faire ce public sans égal ; un cavalier, le jeune Portugais Joao Moura, qui, dans un exercice qui m'intéresse personnellement assez peu, fit montre d'une alegria et d'une maîtrise éblouissantes ; et cinq ou six matadors : Jose-Mari Manzanares, artiste raffiné au style le plus lié, le plus coulé qui soit, Manolo Cortès, qui tenta l'impossible face à l'un des adversaires les plus rétifs qui aient paru sur ce sable, et surtout trois maîtres, qui, chacun à sa manière, marquèrent la feria : le Gitan Rafael de Paula, le Castillan Viti, l'Andalou Paquirri. Trois hommes, trois climats, trois tempéraments, on dirait même trois tauromachies.

Du premier, on peut dire qu'il en fut le poète. Du second le docteur. Du troisième le champion (dans un genre qui n'en devrait pas comporter). S'étonnera-t-on que cet ordre d'énumération voulu par la chronologie soit aussi celui des préférences que l'on s'autorise ici ? Quand Rafael de Paula (« Rafaé » comme on dit chez les siens à Jerez), quand « Rafaé » reçut le taureau de Maria Pallarès dans les plis de sa muleta tenue à deux mains, comme pour saisir à bras-le-corps et émousser mieux, frôler mieux et plus longtemps et plus voluptueusement l'animal, quand il entame ainsi ce long accord complice qui est celui de la guitare dans le creux du bras de Segovia, des deux danseurs flamencos face à face, flanc à flanc, quand il embarque ainsi le taureau dans son long mouvement allongé par sa silhouette efflanquée de danseur de taverne, le temps s'arrêta. Ce qui ne se passe ainsi qu'une fois, deux fois l'an, s'accomplit.

Le triomphal, l'ébouriffant Paquirri

On dit que ce Gitan ne sait pas toréer, c'est-à-dire maîtriser, guider, dominer un taureau par la logique et la technique, qu'il ne sait que le charmer, que faire des passes, imbu seulement de plastique et d'effets. Le 16 avril, dans le soleil couchant, celui qu'« on ne peut voir qu'au sud du Guadalquivir » fut très exactement l'enchanteur. Du taureau envoûté et du public sévillan, en proie à la jubilation. Ces quelques minutes-là valaient bien le voyage à Séville.

Deux jours plus tard, pourtant, le maître castillan Santiago Martin, dit El Viti de Salamanque — où une chaire de taurologie appliquée dans l'université fameuse que présida le grand aficionado qu'est Miguel Unamuno devrait un jour être créée pour lui, — étala devant le taureau cometero sa maîtrise un peu pédante, un peu raide, un peu collet monté et didactique, cette tauromachie de l'homme à la fraise montherlantienne ou cornélienne, qui irrite un peu quand elle s'applique à des taureaux un peu moins formidables que les Sarrazins qu'affrontait le Cid campéador. Mais quelle qualité, quelle tenue, quelle réponse à ceux qui ne voient dans la tauromachie que cirque et boucherie ! Le grave docteur de Salamanque donne là comme une anthologie de vingt ans de combats austères où culminait ce sens du « temple », l'accord entre le geste de l'homme et l'élan du taureau, clef de la grande tauromachie. Merci, docteur ! La leçon était belle. Si belle que le public andalou, féru de grâce fleurie et d'élégance inventive, acclama cette rigueur venue du Nord.

Deux jours encore et paraissait sur le sable doré le bondissant, le triomphal, l'ébouriffant champion Paquirri. Pourquoi regretter le poète « Rafaé » ou le maître de Salamanque ? Ce diable d'homme aux muscles souples, aux jarrets vifs, aux épaules de footballeur, à la fossette charmeuse, c'est l'animateur, l'homme de spectacle.

Il paraît ce Gitan à genoux devant l'entrée du toril, balayant l'arène de ses larges afaroladas, et la fièvre monte d'un coup, et voilà créé le rythme avec une impression de facilité prodigieuse. Quantité plus que qualité, démesure, prodigalité de gestes, d'effets, baroquisme à bon marché ? Au jansénisme du Viti, il était difficile d'opposer ce ruissellement inspiré des façades d'églises sévillanes de Chiruguerra. Verroterie, clinquant ? Oui, mais il est si fort Paquirri, si maître de son jeu, si dominateur...

Son tort fut ici d'étaler sa puissance et sa facilité face à un adversaire trop peu capable de faire vaciller sur ses bases un tel athlète. Tant de prouesses auraient pris une tout autre saveur face à un adversaire respectable : et chacun sait que Paquirri est capable, s'il y consent, d'affronter et de surmonter un tel péril (1).

« Triomphalisme », titrait dédaigneusement le lendemain le critique d'El País, le meilleur quotidien espagnol. Oui. Mais la tauromachie n'est après tout qu'un rite passionné, un spectacle solennel sur fond de tragédie. Il ne faudrait tout de même pas que ses desservants puissent nous riposter sur le ton de Figaro, cet autre Sévillan, qu'aux vertus qu'on exige des toreros bien peu d'hommes d'Etat seraient dignes de descendre dans l'arène.

JEAN LACOUTURE.

(1) Deux jours plus tard, d'ailleurs, Paquirri devait être sérieusement blessé en posant audacieusement des banderilles.

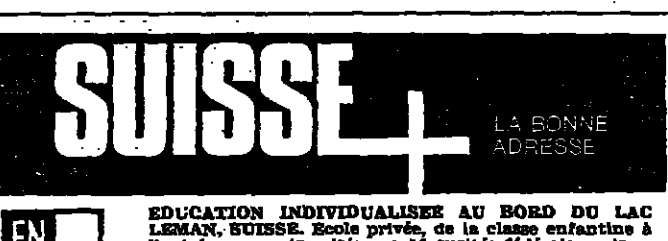






Photo-cinéma

Des super-8 qui prennent leurs distances

Des informations provenant de Tokyo et de l'exposition de matériel photographique organisée au début de ce mois à Chicago par la Photo Marketing Association font état du lancement de plusieurs caméras super-8 à mise au point automatique de la distance. Sur ces appareils, le cinéaste n'a donc plus à tourner de bague sur l'objectif pour obtenir une image nette en fonction de la distance à laquelle se trouve le sujet.

LES nouvelles caméras sont produites par les principaux fabricants japonais. Il s'agit de l'Elmo 3000 AF, modèle sonore d'Elmo Company, à Nagoya ; Sankyo ES 88 XL-VAF, autre modèle sonore de Sankyo Seiki Company, à Tokyo ; Fujica 300 AF-S, également sonore, mais destiné au procédé dit « simple 8 » particulier à Fuji Photo Film, à Tokyo. Une autre firme, Chinon International Corporation, aurait également réalisé un prototype de caméra à mise au point automatique, mais n'a encore diffusé aucune caractéristique de l'appareil.

Ainsi, apparaît ce qui va être le nouvel argument de vente des prochains mois : des caméras à mise au point automatique. Cette tendance s'amplifiera probablement à l'occasion de la prochaine Photokina de septembre, la plus grande exposition mondiale de matériel photo et cinéma, qui se tient tous les deux ans à Cologne (R.F.A.). Le lancement de ces matériels, toutefois, ne constitue pas une nouveauté technique.

En fait, à chaque Photokina, et depuis plus de dix ans, des constructeurs ont présenté des prototypes d'appareils à mise au point automatique. Le plus connu fut le Canon Autofocus, petit appareil 24 × 36 exposé à la Photokina de 1963. A la Photokina de 1976, Pentax avait montré un reflex 24 × 36 équipé d'un système voisin. On peut encore mentionner le système A.I.R. (Automatic Infrared Rangefinder) de Bolex, pour caméras 16 mm, présenté en 1968, le Bauer-Lonay, exposé en 1972, sur une caméra Bauer super-8, le Bolex L.R. (Laser Rangefinder), fonctionnant avec un laser (Photokina de 1972 également), le Leitz Correfot destiné aux reflex du type Leicaflex, qui fut en démonstration en 1976.

En 1976 encore, Sankyo avait présenté un prototype de sa caméra VAF. Depuis quelques semaines deux modèles figurent au catalogue de l'importateur français, les Sankyo XL-ES 44 VAF (prix : 2 500 F environ) et XL 400 S VAF (prix : 3 350 F environ). Au dernier Salon de la photo de Paris, en novembre, la firme japonaise Konishiroku Photo Industry avait montré durant quelques jours un petit 24 × 36 compact, le Konica C 35 AF, comportant aussi une mise au point automatique.

Tout télémètre comporte un miroir fixe (2) et un miroir tournant (4). La rotation de ce miroir permet d'amener en coïncidence les deux images qui se forment au centre, sur un plan où l'on a placé un détecteur à deux cellules (1). Le signal électrique produit par ce détecteur est transmis à un moteur (7) qui règle l'objectif (3). Celui-ci, en tournant, commande la rotation du miroir (4) par l'intermédiaire de son moteur (5). La rotation de ce miroir amène les images en coïncidence dans le détecteur (1). Les signaux électriques s'annulent, coupant l'alimentation des moteurs : la mise au point est achevée.

Système américain

Ce qui caractérise les appareils et caméras à mise au point automatique lancés depuis le début de l'année ou devant l'être prochainement, c'est qu'ils utilisent tous le même système, réalisé par la firme américaine Honeywell sous le nom de Visitronic. Les autres systèmes, notamment la mise au point par laser et par infrarouge (Bolex notamment), par onde radio (Polaroïd), par détecteur photoélectrique de contraste (Canon), n'ont jamais été commercialisés ou l'ont été sur des appareils spéciaux en raison de leur encombrement très important.

A la base du procédé Honeywell Visitronic, il y a l'image fournie par un télémètre. Celui-ci, utilisé sur tous les 24 × 36 non reflex, dédouble l'image apparente dans le viseur lorsque la mise au point n'est pas faite sur la distance à laquelle se trouve le sujet. Les deux images viennent en coïncidence lorsque cette mise au point est parfaite.

Si deux cellules sont disposées à l'emplacement où se forme cette image télémétrique, elles reçoivent alors la même quantité de lumière et émettent des signaux électriques identiques qui, utilisés en opposition, s'annulent. Lorsque la mise au point n'est pas assurée et qu'il y a dédoublement de l'image, la lumière reçue par chaque cellule est différente et les signaux sont également différents. En opposition, ils s'annulent partiellement et un courant résiduel subsiste. Il est amplifié dans un circuit électronique et utilisé pour commander un micro-moteur réglant l'objectif. A l'instant où la mise au point est faite, les signaux s'annulent et le moteur, qui n'est plus alimenté, s'arrête.

On conçoit déjà que l'automatisme de ce système n'élimine pas le choix du détail du sujet sur lequel on souhaite faire la mise au point. Le télémètre est donc utilisé de façon classique : on cadre dans sa fenêtre située au centre du viseur le détail sur lequel on veut régler l'objectif. Ce n'est qu'à cet instant que la mise au point s'opère sous l'action du moteur. Ainsi les amateurs ne doivent se faire aucune illusion, le système d'asservissement ne sera efficace que s'ils savent choisir le bon détail sur lequel l'appareil devra se régler.

Mais il y a plus : dans plusieurs hypothèses, l'appareil peut se tromper. C'est le cas, par exemple, lorsque le détail choisi pour la mise au point est fin et qu'il existe d'autres détails en avant ou en arrière qui se trouvent intégrés dans le champ du télémètre : les cellules « s'affolent » alors, ne sachant plus sur quel plan faire le point.

L'imprécision de certains réglages automatiques, lorsque le système ne peut pas travailler sur un plan de mise au point bien délimité, peut ne pas être gênante si l'appareil est équipé d'un objectif grand angulaire dont la profondeur de champ est grande (cas par exemple des appareils 24 × 36 compacts). Elle l'est, par contre, avec les longues focales (30 millimètres de caméra en position téléobjectif) ou lorsque le diaphragme employé est très souvent ouvert. Dans ces deux cas, la profondeur de champ est très faible et la mise au point doit être faite avec rigueur pour que l'image soit nette.

Dans ces conditions, et en admettant que les systèmes réalisés soient fiables (ce qui n'est pas certain pour l'instant), on peut s'interroger sur l'utilité réelle de la mise au point automatique pour les amateurs. Ne va-t-on pas leur faire payer une simple illusion ?

ROGER BELLONE.

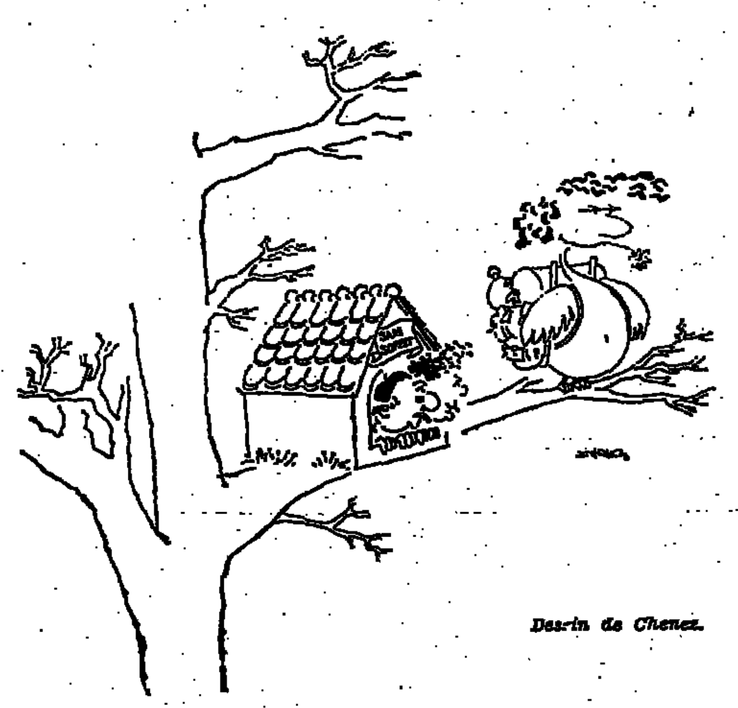
Les jeunes et leurs vacances

Faut-il le rappeler ? En 1977, près de 40 % des moins de treize ans et 45 % des quatorze-dix-neuf ans ne sont pas partis en vacances. Une plaie tellement visible de notre civilisation dite des loisirs que, dans son discours de Blois, M. Raymond Barre a promis que, au terme de la législature, aucun jeune Français ne souffrirait plus de cette situation.

Déjà sont apparus les signes d'une volonté d'aller — enfin — de l'avant. Un ministre a été nommé à la tête des administrations de la jeunesse, des sports et du tourisme, avec pour ambition de mettre sur pied une grande politique des loisirs. Un programme de rénovation des centres de vacances a été lancé, qui, lorsqu'il aura été mené à bien, devrait permettre aux jeunes Français de partir plus souvent et dans de meilleures conditions en vacances (le Monde *daté 18-19 décembre 1977). D'autres mesures ont été prises en faveur des chantiers de bénévoles et des échanges internationaux. A parcourir les catalogues des organismes de vacances, on est frappé par la diversité et, souvent, la qualité des séjours proposés. De la côte ouest des Etats-Unis aux Cévennes, que d'occasions de rencontres, de découvertes ! Que de possibilités d'enrichissement personnel ! Cette diversité, qu'on n'aurait guère imaginée il y a dix ans, met du même coup en relief les handicaps que subissent ceux qui ne partent jamais. Rarement est autant apparue la nécessité de réduire les inégalités devant les loisirs, qui prolongent et accentuent les inégalités de départ. Rarement promesse électorale n'aura visé si juste.*

SAUTE-FRONTIÈRES

ILS ne sont pas toujours bon marché, mais ils vous feront découvrir la place Tien-An-Men, la cordillère des Andes et les faubourgs du Caire. Grâce à eux, vous lierez connaissance avec le pêcheur lapon, le fellah marocain et le sherpa du Népal. Plus que le tourisme au sens traditionnel du terme, c'est à une découverte en profondeur de ces contrées lointaines que vous convient la plupart des organismes que nous avons retenus.


Dessin de Chenez.

C.C.C.S. (Centre de coopération culturelle et sociale).

Trois semaines au Mexique (4 650 F repas non compris) ou au Sénégal (3 800 F ; hébergement dans des villages ; cuisine préparée par les femmes africaines). Egypte (3 715 F pour deux semaines). Israël (3 100 F tout compris pour un mois, dont deux semaines dans un kibboutz). Pays de l'Est (U.R.S.S., Bulgarie, Roumanie) : de 2 600 à 3 380 F pour vingt jours.

★ 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-84.

Centre de voyages de la jeunesse rurale (C.V.J.R.).

Circuits de découverte (aspects socio-économiques et touristiques des pays). En Chine populaire (du 3 au 21 juin et du 26 août au 13 septembre : 7 500 et 7 700 F) ; en U.R.S.S. (du 3 au 21 juillet et du 23 août au 5 septembre : 4 550 et 3 570 F) et en Tanzanie (du 12 août au 3 septembre : 4 100 F).

★ 40, rue La Bruyère, 75009 Paris. Tél. : 526-18-00.

Club alpin français.

Découverte d'un pays lointain par ses montagnes. Randonnées en Grèce (du 21 mai au 4 juin et du 2 au 23 juillet) ; au Pérou (du 1er au 31 juillet) ; dans les Andes chilo-argentines (en août) et aux Etats-Unis (du 2 au 29 septembre). Prix : de 2 600 à 8 000 F tout compris.

★ 7, rue La Boétie, 75003 Paris. Tél. : 265-54-45.

COGEDEP.

Voyages autour d'un thème pour les jeunes de dix-huit à trente ans. Cameroun (le développement économique), du 3 au 22 juillet : 3 800 F. Canada (protection des sites naturels ; la culture canadienne à travers la *chanson, le livre et le cinéma* ; vie des pêcheurs de l'Est canadien : 3 450 F pour trois semaines). Sénégal (cultures traditionnelles et modernes ; l'économie de la pêche. Du 9 au 30 juillet et du 2 au 23 juillet : 3 300 F).

★ 4, rue Papillon, 75009 Paris. Tél. : 770-71-32.

Communautés chrétiennes universitaires.

Découverte du Caucase et de l'Asie centrale (du 6 au 27 août : 6 000 F). De l'Afghanistan et du Nouristan (du 2 au 25 août : 5 000 F). Vingt jours en Terre Sainte (du 2 au 20 août : de 2 850 à 4 000 F). L'Atlas marocain du 16 au 28 juillet (marche de neuf jours, nuits à la belle étoile). Prix : 2 750 F.

★ 33, rue Linné, 75005 Paris. Tél. : 587-37-59.

Fédération unie des Auberges de jeunesse (F.U.A.J.).

Expéditions au Mexique, au Népal, au Pakistan, au Sénégal, en Afghanistan, Inde, Birmanie, Thaïlande et Laponie. Prix : de 2 980 à 6 950 F pour un mois.

★ 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 261-84-03.

Jeunes sans frontières (J.S.F.).

Voyages insolites. Seize jours en Chine populaire (7 780 F) ; vingt-quatre jours en Afghanistan (4 150 F). Circuit de vingt et un jours au Niger et au Mali, descente du Niger en pirogue : 5 400 F. Les Etats-Unis d'est en ouest en vingt-deux jours : 4 150 F.

★ 7, rue de la Banque, 75002 Paris. Tél. : 261-53-21.

Ligue française pour les Auberges de la jeunesse (L.F.A.J.).

Voyages en Grèce (2 950 F pour trois semaines en demi-pension) et aux Baléares (1 700 F pour trois semaines à Ibiza et 1 050 F pour deux semaines à Majorque, tout compris).

★ 38, bd Raspail, 75007 Paris. Tél. : 548-89-84.

Loisirs et sports.

Raid en minibus au cap Nord et en Laponie (du 1er au 23 juillet et du 23 août au 13 septembre) et en Turquie (du 29 juillet au 19 août) pour les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans. Prix : 1 540 F, comprenant frais de car, matériel de camping, chef d'équipe, conducteur. Frais de nourriture à partager entre les participants.

★ 14, r. de Breuvery, 78103 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 963-53-07.

Nouvelles frontières.

Différentes formules, de la découverte individuelle au circuit organisé, en passant par le circuit d'initiation au voyage et le « circuit-aventures ». En Europe, Afrique, Asie, Amérique. Circuit organisé à travers les Andes : 6 800 F pour vingt-deux jours. Découverte individuelle au Pérou : 2 830 F pour trois semaines. Initiation au voyage : 4 800 F pour un mois.

★ 63, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris et 66, bd Saint-Michel, 75006 Paris. Tél. : 329-12-14.

Organisation centrale des camps et des activités de jeunesse (OCCAJ).

Circuit de découverte en Inde, du 3 au 20 août. Prix 5 350 F tout compris.

★ 9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : 296-15-02.

Organisation pour le tourisme universitaire (OTU).

Voyages pour étudiants. Circuits en Corée du Sud (du 5 au 19 août : 7 184 F), en U.R.S.S. (du 15 au 29 juillet et du 12 au 26 août : 2 423 F), au Mexique (6 100 F pour trois semaines) et au Maroc (1 900 F pour trois semaines).

★ 137, bd Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 325-11-61 et 326-60-97.

Rencontres de jeunes.

Voyages de découverte axés sur un aspect de la vie locale. Randonnée pédestre au Pérou du 4 au 26 août (4 200 F) ; découverte de l'archéologie et des grandes villes au Mexique du 3 au 24 août (5 750 F) ; Israël et ses kibboutz (2 350 F) ; approche de la vie culturelle et de l'organisation socio-politique par des visites et des rencontres avec les jeunes en Pologne du 5 au 25 août (2 350 F). Hébergement en hôtels modestes ; avion compris.

★ 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-89-28.

Le rail et l'avion moins chers

Que vous voyagiez en train ou en avion, vous pouvez, si vous avez moins de vingt-trois, vingt-six ou vingt-neuf ans, obtenir d'importantes réductions. Deux formules, souvent ignorées, s'offrent, parmi d'autres, aux candidats au départ :

Si vous avez moins de vingt-trois ans, vous pouvez acheter une carte « Inter-rail ». Pour 780 F. Celle-ci vous permettra de voyager en seconde classe durant un mois, sans acheter de billet, dans vingt pays (Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Roumanie, Suède, Suisse et Yougoslavie et à demi-tarif en France.

Les compagnies aériennes consentent des réductions sur les vols réguliers pour les jeunes de moins de vingt-deux ans (France, Europe, Afrique du Nord, océan Indien, Antilles-Guyane), de moins de vingt-quatre ans (Amérique du Nord) ou de vingt-six ans (Proche-Orient, Pacifique français).

Pour les moins de trente ans

Les étudiants peuvent bénéficier de tarifs spéciaux pour l'Europe et l'Afrique du Nord s'ils ont moins de vingt-sept ans, la Grèce s'ils ont moins de trente ans, et l'Afrique noire, l'océan Indien, les Antilles-Guyane et la Tunisie, s'ils ont moins de trente et un ans.

Il existe aussi des vols spéciaux Paris - New - York - Paris, pour les jeunes de nationalité française âgés de moins de vingt-huit ans (aller du 1er juin au 24 août 1978 ; retour du 24 juillet au 31 octobre 1978 ; séjour de vingt et un jours minimum). Prix : 1 800 F, plus 125 F (frais de dossier). Vols spéciaux Paris-New-York-Paris pour des séjours de deux à huit semaines : 1 628 F.

Tarifs spéciaux pour des groupes de neuf à dix passagers minimum à destination de l'Europe de l'Ouest (Allemagne, Espagne, Italie, Portugal, Scandinavie ; billet valable un mois) et de l'Europe de l'Est (pour les jeunes de moins de vingt-huit ans ; billet valable quatre-vingt-dix jours).

★ Renseignements : s'adresser à ATTTRA, 2, rue Rossini, 75009 Paris. Tél. : 523-00-85.

LA MER, LA CAMPAGNE

Les vacances : un moment privilégié pour respirer au grand air et se dérouiller les muscles. A la mer, à la campagne ou sur les cimes.

A la barre

Centre nautique des Glénans.

Grande variété de stages et de croisières de débutants ou de perfectionnement en Bretagne, dans le Languedoc, en Corse et en Irlande. Prix : de 580 F à 700 F pour une semaine et de 995 à 1 150 F pour deux semaines.

★ Ponton des Glénans, quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cedex 16. Tél. : 520-01-40.

Centre d'études sous-marines (C.E.S.M.) Saint-Florent.

Stages de voile en Corse, pour les jeunes de plus de dix-sept ans. Initiation, perfectionnement, régates, école de croisière. Du 3 juillet au 10 septembre. En externat, demi-pension ou internat. Prix : de 990 F (externat) à 1 480 F (internat) pour deux semaines. Croisière côtière. Prix : 1 050 F, nourriture non comprise.

★ 28, rue du Four, 75006 Paris. Tél. : 222-52-66. Base de La Roya, 20217 Saint-Florent (Haute-Corse). Tél. : (95) 37-00-61.

Club nautique de Bréhat.

Stages de découverte de la mer (navigation sur Optimiste et découverte du milieu marin, avec étude de la faune et de la flore) pour les enfants de dix à quatorze ans. Prix : 950 F pour deux semaines, tout compris, sauf le voyage. Ecole de dériveurs pour les jeunes à partir de douze ans, et d'école-croisière à partir de quatorze ans. Prix : de 1 000 à 1 250 F pour deux semaines. Stages franco-britannique (à Jersey du 16 au 30 juillet) et franco-allemand (à Utting du 19 août au 2 septembre) pour les jeunes de quatorze à dix-sept ans. Prix : 1 150 et 1 450 F.

★ Ile de Bréhat, 22870 Bréhat. Tél. : (96) 20-01-59 et 20-00-69.

Fédération unie des Auberges de jeunesse (F.U.A.J.).

Stages de voile (initiation, perfectionnement, régates, croisière côtière) dans les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Hérault et les Hautes-Alpes. Prix : 619 F pour une semaine.

★ F.U.A.J., 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 261-84-03.

Jeunesse et marine.

Voile pour les adolescents de treize à dix-sept ans. Découverte de la navigation et de la vie en équipage ; entraînement à la croisière dans le Morbihan (Groix), en Gironde (Hourtin) et près de Toulon (Saint-Mandrier). De juin à septembre. Prix : de 815 à 885 F pour deux semaines (voyage non compris).

★ 10, rue de Constantinople, 75008 Paris. Tél. : 522-58-38.

Ligue française pour les Auberges de la jeunesse (L.F.A.J.).

Initiation à la voile à Marennes-Plage (Charente-Maritime) en juillet et août. Prix : 740 F pour douze jours, comprenant hébergement en pension complète, école de voile sur Caravelle et Vaurien, assurance, voyage non compris.

★ L.F.A.J., 38, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : 548-69-84.

Organisation centrale des camps et des activités de jeunesse (OCCAJ).

Stages de voile dans le Finistère pour les jeunes de treize à dix-sept ans, du 2 juillet au 27 août. Prix : 1 580 F pour deux semaines.

★ 9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : 296-15-02.

Touring-Club de France (T.C.F.).

Voile pour les jeunes de quatorze à dix-sept ans à La Rochelle (Charente-Maritime) et à Balaruc-les-Bains (Hérault), en juillet et août. Prix : de 1 570 à 1 610 F pour deux semaines.

★ 65, avenue de la Grande-Armée, 75782 Paris Cedex 16. Tél. : 502-14-00.

PLANTU

En plongée

Centre d'études sous-marines (C.E.S.M.) Saint-Florent.

Stages de plongée sous-marine en Corse, du 3 au 16 juillet et du 14 au 27 août. Prix : 1 580 F. Voile et plongée, du 17 au 30 juillet et du 31 juillet au 13 août. Prix : 1 530 F. Adresse ci-dessus.

Union nationale des centres sportifs de plein air (U.C.P.A.).

Plongée sous-marine en Corse et en Méditerranée, du 2 juillet au 26 août. Prix : de 1 320 F à 1 470 F pour deux semaines.

★ 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : 336-05-20.

A la pagaie

Unions chrétiennes de jeunes gens (U.C.J.G.).

Canoë et randonnée en Ecosse pour les jeunes de quinze à dix-sept ans. Du 14 juillet au 8 août. Prix : 2 000 F tout compris.

★ 5, place de Vénétie, 75643 Paris Cedex 13. Tél. : 583-24-97.

Union nationale des centres sportifs de plein air (U.C.P.A.).

Randonnées en canoë et en kayak (descente de l'Allier, de l'Aveyron, du Lot, de la Dordogne ou du Tarn) pour les jeunes de quatorze à dix-sept ans. Du 2 juillet au 26 août. Prix : 770 F pour deux semaines. Adresse ci-dessus.

En selle

Association départementale de tourisme équestre de l'Aveyron (A.D.T.E.).

Possibilité de faire de l'équitation dans vingt-deux centres du département. Randonnées (150 F par jour) ou séjours (de 85 F à 100 F par jour). Forfaits de 750 F pour une semaine.

★ Chambre d'agriculture, route de Moyrazès, 12009 Rodez. Tél. : (65) 68-11-38.

LA CARAVANE CYCLISTE DES CLAJ

Sur deux roues entre copains

ELLE est disparate et peu ordinaire, cette caravane de dix-huit garçons et filles âgés de quatorze à trente ans, juchés sur leurs bicyclettes, roulant, parfois groupés, parfois échelonnés, selon la configuration du terrain, sur les routes pittoresques de l'Aveyron. Partis de Romans, ils accompliront 1 000 kilomètres en trois semaines, sous la « direction » de Kako, alias Jacques, personnage pittoresque et jovial, avec son éternel bonnet vert planté sur des cheveux noirs et emmêlés. Car ils sont loin d'être impeccables et tirés à quatre épingles, roulant parfois durant plusieurs jours sans rencontrer de point d'eau et faisant du « camping sauvage ».

L'aventure, c'est d'ailleurs moins le vélo — considéré comme « moyen de se déplacer » — que le fait de se trouver ensemble « entre copains », et surtout de nouer des contacts tout au long de la route avec les gens du pays. L'objectif des CLAJ (Clubs de loisirs et d'action de la jeunesse), qui organisent cette randonnée, est avant tout de rapprocher travailleurs des villes et travailleurs des champs. C'est ainsi que la caravane a rencontré successivement une famille d'anciens résistants du Vercors, les agriculteurs d'un G. A. E. C. (Groupe agricole d'exploitation en commun), des campeurs de Palavas et les « copains du Buttarel », une auberge hippique située à 20 kilomètres de Boyne, sur le causse Cinq jeunes gens y vivent en collectivité, partageant leur temps entre le travail à l'auberge et des activités extérieures (ouvrier agricole, typographe, aide-soignante); seul moyen d'échapper à l'exode rural

Au Buttarel, la caravane a troqué le vélo contre le cheval, le temps d'une randonnée. Elle a participé à la construction de la future écurie et aux travaux des champs, avant de s'attabler devant un gigantesque méchoui.

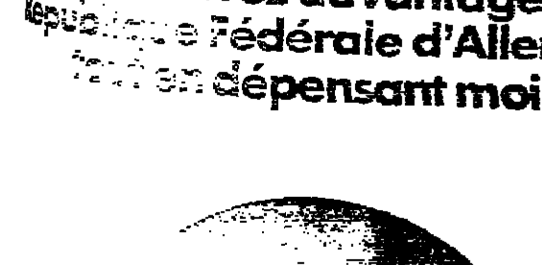
« Construire un mur ou cueillir des haricots durant les vacances, ce n'est pas du travail. Ce n'est pas la même ambiance qu'à l'usine », *explique Colette, ouvrière dans l'Est. Ces jeunes qui « prennent en main leurs vacances » ont d'ailleurs chacun leur tâche au sein de la caravane : montage et démontage des tentes, ravitaillement, cuisine et vaisselle, rangement du matériel. A cela, il faut ajouter l'équipe des « mécanos » chargés de dépanner les bicyclettes lorsqu'un pépin se produit, et la « trésorière » responsable des finances. Corrine, jeune électromécanicienne, apprend ainsi « sur le tas » à gérer un budget.*

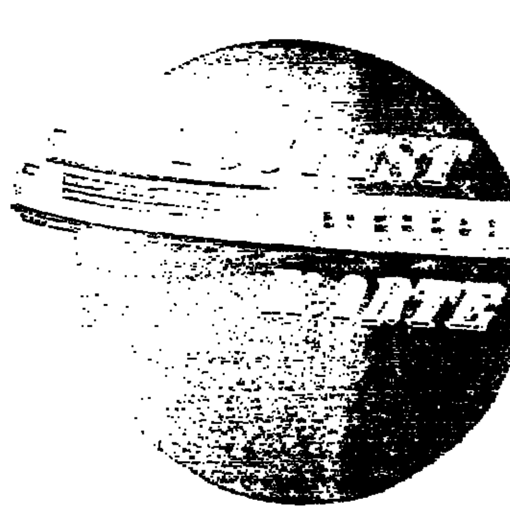
Ce que les randonneurs apprécient avant tout, c'est la liberté : « Dans une colonie de vacances ou un camp d' « ados », c'est toujours les moniteurs qui décident ; on n'est pas libre de s'exprimer, tandis qu'ici, on a droit à la parole. On se réunit tous les matins pour décider du programme de la journée », *explique Pascal.* « On apprend beaucoup au contact des autres, *remarque Agnès,* c'est une école vivante pendant les vacances. » *Pendant les vacances, certes, mais aussi après, car l'un des objectifs des CLAJ est la continuité. Cet hiver, on se retrouvera entre copains d'une même région pour d'autres activités.*

MICHAËLA BOBASCH.

★ Cet été la caravane cycliste des CLAJ parcourra la Bretagne au mois de juillet. Prix : 45 F par jour. CLAJ, 69, rue Condorcet, 75009 Paris. Tél. : 878-59-46.

ET DU TOURISME
LES CIMES





Carte touristiqu

LES CIMES

Fédération unie des Auberges de jeunesse (F.U.A.J.).

Equitation en Corrèze, Charente, Haute-Savoie, Alsace et Provence. Prix : de 540 à 750 F pour une semaine. Adresse ci-contre.

Ligue française pour les Auberges de la jeunesse (L.F.A.J.).

Equitation (initiation et perfectionnement) dans l'Oise, en juillet et août. Prix : 445 F pour cinq jours et 655 F pour une semaine comprenant hébergement en pension complète, cheval, instructeur, cours d'orientation, assurance Randonnées équestres pour cavaliers chevronnés. Prix : 110 F par jour. Adresses ci-contre.

Rencontre et randonnée.

Equitation dans la Mayenne, de juillet à septembre. Prix : 750 F pour une semaine, comprenant hébergements (lits superposés, seules les couvertures sont fournies) en pension complète, *pratique de l'équitation,* animateur, assurance. Participation à la vie collective.

★ 39, rue Trébois, 92300 Levallois. Tél. : 737-67-14 (fermé le lundi).

A vélo

Bicy-Club.

Randonnées à bicyclette en Charente-Maritime en juillet (2-9; 9-16; 16-23; 23-30) et en août (30 juillet-6 août ; 6-13 ; 13-20 ; 20-27). Prix : 520 F pour sept jours comprenant hébergement en *pension complète, location* de bicyclette, accompagnateur, assurance.

★ 8, place de la Porte-Champerret, 75017 Paris. Tél. : 766-55-92 (le matin).

Fédération unie des Auberges de la jeunesse (F.U.A.J.).

Cyclotourisme dans les Côtes-du-Nord, le Loiret, la Haute-Garonne et en Haute-Savoie. Prix : de 475 à 880 F pour une semaine. Adresses ci-contre.

L'Atelier.

Randonnées cyclistes en Ardèche, du 19 au 24 juin et du 26 juin au 1er juillet. Prix : de 300 F (hébergement et nourriture non compris) à 740 F (en pension complète avec chambre *individuelle*). Il faut avoir son propre vélo.

★ 07320 Saint-Agrève. Tél. : (75) 30-13-33.

Rencontres de jeunes.

L'Irlande (de Limerick à Galway) à bicyclette pour les jeunes de quinze à dix-sept ans. Du *10 au 31 août. Prix : 1 800 F.* Tout compris.

★ 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-89-28.

Sous la tente

Camps de vacances en montagne (C.V.M.).

Camping (chalets fixes ou camps sous toile) en Haute-Savoie à Vallorcine et Argentière pour les jeunes de quatorze à dix-huit ans. Activités diverses : randonnée, photo, théâtre, musique. Du 9 au 30 juillet et du 8 au 29 août. Prix : 750 F tout compris, sauf le voyage.

★ 2, promenade Lachenal, 74000 Annecy. Tél. : (50) 45-30-58.

Inter échanges.

Camps itinérants au bord du lac Léman, initiation à la voile, et à la varappe (escalade), découverte de la montagne pour les jeunes de quinze à dix-sept ans. Du 1er au 31 juillet et du 30 juillet au 30 août. Prix : 1 750 F tout compris.

★ 9 bis, rue de Valence, 75005 Paris. Tél. : 337-42-51.

Rencontres de jeunes.

Découverte du milieu naturel et d'une région par l'itinérance et le camping « sauvage ». En Corse (du 6 au 28 juillet et du 2 au 24 août) dans les Cévennes et les Hautes-Pyrénées (du 9 au 29 août) pour les plus jeunes de quinze à dix-sept ans. En Provence du 7 au 28 juillet pour les plus de dix-huit ans. Prix : *de 1 520 à 1 680 F tout compris.* Adresse p. 23.

Touring-Club de France (T.C.F.).

Camps « indiens » (logement sous tentes indiennes), « cow-boy » (dans des roulottes) ou « trappeur » (bivouacs, hamacs) dans l'Aisne, pour les enfants de onze à quatorze ans. Du 21 août au 3 septembre. Prix : 1 165 F. Camping itinérant, cyclotourisme, canoë pour les jeunes de treize à quinze ans, en Aquitaine (du 8 au 30 juillet) et en Dordogne (du 8 au 29 juillet ; du 29 juillet au 19 août ; du 19 août au 3 septembre). Prix : de 1 760 à 1 930 F. Adresses ci-contre.

Voyages - Vacances - Loisirs (V.V.L.).

Randonnée, camping, et, selon les cas, initiation à la voile, vélo ou canoë. En Ardèche, en Haute-Savoie, dans le Var, les Bouches-du-Rhône, le Morbihan, le Finistère. Pour les jeunes de douze à dix-sept ans. Prix : de 2 295 à 2 772 F pour un mois.

★ 7, avenue Robespierre, 94400 Vitry-sur-Seine. Tél. : 681-02-20.

Pour les écologistes

Club des Quatre-Vents.

Stages de nature. Recherche archéologique et initiation à la fouille, à Merlieux (Aisne), du 4 au 18 juillet pour les quatorze à dix-sept ans. Préhistoire, spéléologie et canoë et kayak en Dordogne du 3 au 14 juillet pour les *quinze à dix-sept ans. Prix* : 1 100 et 1 225 F (voyage non compris).

★ 1, rue Gozlin, 75006 Paris. Tél. : 329-60-20

Fédération nationale des clubs scientifiques (F.N.C.S.).

Astronomie, écologie, géologie, mini-fusées dans les Deux-Sèvres et le Puy-de-Dôme pour les dix à douze ans. Dans la Nièvre et en Lozère pour les treize à quinze ans. Ecologie marine, écologie du littoral en Ille-et-Vilaine et dans le Calvados, géologie dans le Finistère et le Jura ; énergie solaire en Indre-et-Loire, pour les seize à dix-neuf ans. Du 7 au 27 juillet et du 3 au 23 août. *Prix : 1 470 F tout compris sauf* le voyage.

★ Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 359-16-65 et 906-82-20.

Maison des jeunes et de la culture de Sarcelles.

Stages d'entomologie (découverte du monde des insectes et *sensibilisation aux problèmes de* l'environnement) dans le parc des Cévennes. Du 10 au 17 août. Prix : 620 F.

★ avenue Joliot-Curie, 95200 Sarcelles. Tél. : 986-20-77.

Union nationale des centres sportifs de plein air (U.C.P.A.).

Découverte de la montagne pour les jeunes de quinze à dix-huit ans. Du 2 juillet au 26 août. Prix 1 080 F pour les deux semaines. Adresse ci-contre.

Les Amis.

Randonnées et alpinisme dans le parc de la Vanoise pour les jeunes de 16 à 30 ans, du 2 juillet au 27 août. Prix : de 540 F (randonnées) à 610 F (alpinisme) pour une semaine.

★ Peisey-Nancroix, 73210 Aime. Tél. : le 14 à Peisey par le 36-91-11.

Chalets internationaux de haute montagne.

Initiation à l'alpinisme pour les jeunes de 15 à 17 ans dans le massif de l'Oisans et des Ecrins. Du 16 au 29 juillet et du 30 juillet au 12 août. Prix : 1 340 F. Initiation à l'alpinisme et randonnées en montagne, dans les Alpes, le Jura et en Corse, pour les jeunes de 18 à 30 ans. Prix : de 740 à 830 F pour douze jours.

★ 15, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. : 325-70-90.

Club alpin français.

Randonnées *pédestres* et découverte de la montagne dans le massif de Queyras et de la Haute-Ubaye pour les jeunes de 14 à 18 ans, en juillet et août. Prix : 820 F pour deux semaines.

★ 7, rue de La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 265-54-45.

Loisirs et sports.

Circuit pédestre en Autriche pour les jeunes de 15 à 20 ans. Du 9 au 29 juillet et du 2 au 22 août. Prix : 1 366 F, tout compris.

★ 14, rue de Brauvery, 78103 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 963-53-07.

Lou Valat.

Vacances sportives dans les Cévennes. Randonnées pédestres en juillet (2-8, 16-22, 23-29) et en août (6-12, 13-19, 20-26), et descente du Tarn en canoë (du 23 au 29 juillet et du 30 juillet au 5 août). Prix : de 170 à 250 F comprenant les activités et l'accueil à Vernet (Haute-Garonne).

★ B. Devouge, 1, villa Violet, 75015 Paris.

Rencontres de jeunes.

Randonnée pédestre dans les Alpes (à travers le massif du Vercors, de Villars-de-Lans à Dié), pour les plus de dix-huit ans. Du 7 au 28 juillet. Prix : 1 520 *francs tout compris.* Adresse ci-contre.

Unions chrétiennes de jeunes gens (U.C.J.G.).

Randonnées et alpinisme en Savoie pour les jeunes de plus de dix-huit ans. En juillet et août. Prix : de 900 à 970 francs pour deux semaines, comprenant pension complète et activités. Voyage non compris. Adresse ci-contre.

Gros cubes

Guilde européenne du raid.

Raid à moto pour les plus de dix-huit ans possédant une moto d'au moins 250 cm3. Raid vers la Syrie en passant par Istanbul, Neysehit et Palmyre. Du 30 juillet au 18 août. Retour possible par Beyrouth et la Grèce, ou bien poursuite du raid vers le Yémen. Prix : 1 400 F (pilote) 900 F (passager), comprenant les passages en bateau, l'assurance, l'assistance médicale et technique.

★ 15, quai de Conti, 75006 Paris. Tél. : 033-52-53.

POUR LES JEUNES TRAVAILLEURS

Chèques « plein air » et bourses de voile

Pour favoriser le départ en vacances des jeunes travailleurs, le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs met depuis novembre 1977 à leur disposition des chèques « plein air ». D'un montant de 50 F chacun, ces chèques sont attribués par priorité aux apprentis et aux jeunes salariés de dix-huit à vingt-cinq ans désireux de s'initier à un sport de plein air. Plusieurs chèques sont attribués à chaque bénéficiaire. Ils couvrent au minimum 50 % du prix du stage, au maximum 100 %.

Les candidats peuvent choisir parmi les différents séjours d'une ou deux semaines proposés par l'UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air) et la FUAJ (Fédération unie des auberges de jeunesse) : voile, tennis, plongée sous-marine, équitation, etc., etc.

Les demandes doivent être adressées rapidement aux directions départementales de la jeunesse et des sports.

Des bourses réservées aux dix-sept-vingt-trois ans, permettent de participer dans les mêmes conditions aux stages d'initiation à la voile organisés dans les cinq « bases » françaises du Centre nautique des Glénans. Les candidats doivent également s'adresser aux directions départementales de la jeunesse et des sports.

(Voir dans cette page et pages 23 et 24 les adresses des trois organismes concernés.)

Séjours linguistiques : toujours plus loin

DESORMAIS considérés comme indispensables à l'apprentissage de la langue de Shakespeare ou de Gœthe, les séjours à l'étranger connaissent depuis quelques années un « boom » spectaculaire. Envahie l'été par les jeunes Français, la côte anglaise cède depuis quelque temps du terrain à des pays moins courus comme l'Ecosse ou les Etats-Unis. L'idée qu'on obtient de meilleurs résultats à Boston qu'à Brighton est évidemment fausse, mais cette tendance à l'exotisme est significative des préoccupations d'une clientèle toujours plus exigeante sinon plus populaire. « Toujours plus loin » semble désormais être la devise d'un grand nombre d'organismes que nous avons retenus.

● A. C. F. A. J. (Association franco-allemande pour la jeunesse). — Séjours linguistiques en Allemagne (à Berlin, Korbach, Lubeck et en Sarre) de juillet à septembre pour les jeunes de onze à dix-sept ans. Prix : de 1 652 à 1 860 F pour trois semaines. Egalement échanges individuels (474 à 676 F).

★ 204, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : 531-30-51.

● ACTE INTERNATIONAL. Séjours linguistiques en Allemagne et en Grande-Bretagne, de juillet à septembre, pour les jeunes de douze à dix-huit ans. Prix : de 1 953 à 2 355 F pour trois semaines. Séjours linguistiques aux Etats-Unis (en Floride) pour les jeunes de quinze à dix-huit ans. Prix : 5 480 F pour cinq semaines. Université d'été à Boston et à New-York, pour les plus de dix-huit ans. Prix : de 4 890 à 5 420 F pour un mois.

★ 25, rue Rennequin, 75017 Paris. Tél. : 227-50-42.

● A.L.C.F.B. (Association linguistique et culturelle franco-britannique). — Séjours « libres » (1) et séjours linguistiques en Grande-Bretagne et en Ecosse en juillet-août, pour les jeunes de douze à dix-huit ans. Prix : de 1 455 à 1 716 F pour trois semaines. Séjours « sports et langue » (tennis, volley-ball, équitation, natation, gymnastique). De 2 105 à 2 668 F pour trois semaines.

★ 11, rue de l'Aubette, Domaine de la Vallée, 78200 Mantes-la-Ville. Tél. : 477-59-28.

● AUBERT ET ERMISSE. — Séjours linguistiques en Grande-Bretagne et en Irlande, pour les jeunes de douze à dix-sept ans. Prix : de 1 550 à 1 900 F pour trois semaines. Séjours aux Etats-Unis (Boston, New-York, Atlanta, Chicago, Desmoines) pour les jeunes de treize à dix-huit ans. En juillet et en août. Prix : de 2 400 à 3 600 F pour un mois.

★ 17, rue de Jérusalem, 37000 Tours. Tél. : (47) 05-10-48.

● B.I.L.D. (Bureau international de liaison et de documentation). — Séjours linguistiques en Allemagne, en famille (Basse-Saxe) ou en « centres d'études et de contact » (en Bavière, au bord du lac de Constance), en juillet et en août, pour les jeunes de quatorze à dix-huit ans. Prix : de 1 790 à 1 930 F pour trois semaines.

★ 50, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. : 387-25-50.

● C.C.C.S. (Centre de coopération culturelle et sociale). — Séjours « libres » et séjours linguistiques en Grande-Bretagne et Allemagne, en juillet-août, pour les jeunes de onze à vingt ans. Prix : de 1 730 à 2 370 F pour trois semaines. Séjours en Allemagne fédérale, en R.D.A. et en Grande-Bretagne, pour les jeunes de quatorze à seize ans. Prix : de 1 300 à 2 350 F pour trois semaines.

★ 23, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-84.

● CENTRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX. — Séjours linguistiques en Grande-Bretagne et en Allemagne, de juillet à septembre, pour les jeunes de onze à dix-huit ans. Prix : de 1 825 à 2 375 F pour trois semaines. Université d'été en Autriche (Vienne), Espagne (Madrid et Salamanque) et Italie (Pérouse) pour étudiants de dix-huit à vingt-cinq ans. Prix : de 1 200 à 2 440 F pour un mois.

★ 21, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 887-20-94.

● CLUB CULTUREL ET LINGUISTIQUE. — Séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Irlande et Allemagne. Prix : de 1 720 à 2 420 F pour trois semaines. Echanges familiaux (245 F pour frais de dossier, plus le voyage). Séjours aux Etats-Unis (en Floride, Géorgie, à Boston, Washington, Los Angeles, San-Francisco), pour les jeunes de quinze à vingt ans. Prix : de 3 620 à 5 000 F pour un mois.

★ 61, boulevard Poniatowski, 75012 Paris. Tél. : 343-76-09.

● CLUB DES QUATRE VENTS. — Séjours « libres » et séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Irlande du Sud, Allemagne et Espagne, en juillet et en août, pour les jeunes de treize à dix-huit ans. Prix : de 1 620 à 2 430 F pour trois semaines. Séjours aux Etats-Unis (à Atlanta, Boston, Los Angeles, San-Francisco) et au Mexique (Mexico), pour les jeunes de quinze à vingt ans. Prix : de 3 [illegible] à 5 050 F pour un mois, comprenant cours, excursions et vie de famille.

★ 1, rue Gozlin, 75006 Paris. Tél. : 329-60-20.

Los Angeles San Francisco

● CONTACTS - EUROVAC. — Séjours « libres » et séjours linguistiques en Grande-Bretagne et en Allemagne, en juillet et en août, pour les jeunes de huit à dix-huit ans. Prix : de 1 838 à 2 412 F pour trois semaines. Echanges individuels : de 653 à 840 F. Séjours de découverte aux Etats-Unis (New-Jersey, Floride, Ohio), pour les seize à trente-cinq ans. Prix : de 2 850 à 3 950 F pour un mois.

★ 55, rue Nationale, 37000 Tours. Tél. : (47) 20-20-57.

● F.S.L. (Foreign Study League). — S[illegible]urs linguistiques aux Etats-Unis (Boston, Los Angeles, San-Francisco, Washington) en juillet-août, pour les jeunes de quatorze à vingt ans. Prix : de 3 790 à 4 850 F pour un mois.

★ 14, rue des Poissonniers, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 637-16-23.

● INTER - ECHANGES. — Séjours « libres » et séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Irlande et Allemagne, en juillet et en août, pour les jeunes de treize à dix-huit ans. Prix : de 1 823 à 2 150 F pour trois semaines. Séjours aux Etats-Unis (Boston, San-Francisco, Los Angeles, Washington, Floride) et au Mexique, pour les jeunes de quinze à vingt ans. Prix : de 3 990 à 5 050 F pour un mois.

★ 9 bis, rue de Valence, 75005 Paris. Tél. : 331-90-74.

● REGENT SCHOOL. — Séjours linguistiques en Grande-Bretagne en juillet et en août pour les jeunes de onze à vingt et un ans. Prix : de 1 900 à 2 650 F pour trois semaines.

★ Nadine Haik, 36, rue de Chézy, 92200 Neuilly. Tél. : 747-70-16.

● RELATIONS INTERNATIONALES. — Séjours « libres » et séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Italie, Espagne, en juillet et en août pour les jeunes de dix à vingt-deux ans. Prix : de 550 à 670 F par semaine pour les séjours « libres » (voyage non compris) et de 1 680 à 3 410 F pour trois semaines (séjours linguistiques). Séjours aux Etats-Unis (Boston, Washington, Los Angeles, San-Francisco) pour les jeunes de quatorze à vingt ans. Prix : de 3 990 à 6 190 F pour un mois.

★ 100, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 874-93-65.

● ROBERTSON'S. — Séjours « libres » et séjours linguistiques en Grande-Bretagne. Du 6 au 27 juillet, du 28 juillet au 22 août, et du 2 au 22 août. Prix : de 1 900 à 2 225 F. Echanges individuels : 620 F.

★ 51, rue de la Harpe, 75005 Paris. Tél. : 633-12-89.

● S.I.L.C. (Séjours internationaux linguistiques et culturels). — Séjours « libres » et séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, en juillet et en août. Prix : de 1 770 à 2 568 F pour trois semaines. Séjours aux Etats-Unis (Houston, Milwaukee, New-Jersey, Californie, Floride) en juillet et en août pour les jeunes de quatorze à vingt-trois ans. Prix : de 3 900 à 4 400 F par mois.

★ 56, avenue Jules-Ferry, 16000 Angoulême. Tél. : (45) 95-83-56.

● TOURISME SCOLAIRE. — Séjours « libres » et séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Allemagne, Italie (Florence) et Espagne, en juin, en juillet et en août, pour les jeunes de quatorze à dix-huit ans. Prix : de 1 880 à 2 520 F pour trois semaines. Séjours aux Etats-Unis (à New-York, San-Francisco, Boston, Los Angeles et en Floride) pour les jeunes de quinze à vingt-trois ans. Prix : de 3 790 à 6 190 F pour un mois.

★ 103, avenue de Versailles, 75016 Paris. Tél. : 525-53-91.

● VACANCES-JEUNES. — Séjours « libres » et séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Espagne, de juin à septembre pour les jeunes de onze à dix-huit ans. Prix : de 1 490 à 2 490 F pour trois semaines. Séjours aux Etats-Unis (à Boston, Washington, Los Angeles, San-Francisco) pour les jeunes de quinze à vingt ans. Prix : de 3 990 à 5 950 F pour un mois.

★ 67, rue de Rome, 75008 Paris. Tél. : 292-29-29.

(1) Il s'agit de séjours individuels sans cours.

Parmi les moutons des Cotswolds

LES Cotswolds : une des régions les plus romantiques d'Angleterre, au sud-ouest de Londres, où Eurolangues-Vacances studieuses accueille chaque année de nombreux jeunes Français. Verdoyante, vallonnée, elle doit à ses façades patinées par les ans autant qu'à ses moutons célèbres dans le monde entier une réputation vieille de plusieurs siècles.

Débarquée un beau matin à Broadway, un village de carte postale, Christine, seize ans, a vite été conquise par ses antiques bow-windows, ses pelouses impeccables et ses toits de vieilles tuiles. Dynamique, souriante, Helen, son hôtesse, et Peter, son époux, recevaient, un peu anxieux, leur premier paying guest. Mais leur appréhension n'a pas duré. Discrète, appliquée, la jeune Française n'a pas sourcillé devant le roast-beef à la menthe qui constituait, sans qu'elle le sache, son examen de passage. Aussitôt, elle a été adoptée.

Aux sept mille familles qui s'adressent à elle chaque année, Eurolangues-Vacances studieuses propose soit une formule avec cours, excursions et activités de groupe, soit des séjours individuels. Si la première solution convient aux élèves les plus jeunes, elle est, comme la plupart des séjours en groupe, moins efficace. Avec la formule du séjour individuel, l'« immersion » est totale, et, en principe, les progrès plus rapides.

Pour les élèves qui choisissent cette formule, Eurolangues a mis au point une méthode de travail originale. Après lecture d'un texte d'actualité (par exemple sur Concorde), l'élève s'efforce, avec l'aide de son hôte, de répondre aux questions qui lui sont posées. Certaines sont bien difficiles. « Why does Britain's economy depend so much on imports ? » (Pourquoi l'économie britannique dépend-elle autant des importations ?). Helen, parfois, avoue sa perplexité. Mais l'important c'est que le dialogue ait lieu.

Complété par une étude de vocabulaire, un exercice de grammaire et de « compréhension », le travail journalier dure en général la matinée et reprend en fin d'après-midi. L'élève utilise un petit appareil, le « stillitror », qui, à l'aide d'un poinçon et de voyants lumineux, permet de connaître immédiatement les réponses aux questions qui lui sont proposées. Pour compenser l'absence de professeurs, le jeune stagiaire reçoit chaque semaine la visite d'un « tuteur » enseignant qui le guide dans son travail.

Avec 2 190 francs pour un séjour de trois semaines dans les Cotswolds, voyage aller et retour de Paris en train et bateau compris (2 410 francs en avion), Eurolangues-Vacances studieuses est un des organismes les plus chers. Comme il est naturel à ce prix, les services offerts garantissent une certaine « efficacité » du séjour : famille soigneusement sélectionnée, enseignants qualifiés, un seul hôte payant par foyer, etc.

Il existe cependant, sur le plan social et culturel, une assez grande diversité entre les familles d'accueil. D'un foyer à l'autre, l'atmosphère est souvent très différente et convient plus ou moins à chaque personnalité. Il n'est pas inutile de s'assurer précisément avant le départ que les conditions jugées indispensables à la réussite du séjour (hébergement à la ville ou à la campagne, présence d'un enfant du même âge, hobby commun) sont bien remplies.

B. L. G.

★ Eurolangues - Vacances studieuses, 3, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 265-59-25. Séjours pour les élèves de la sixième à la terminale. Séjours spéciaux pour les enfants de sept à onze ans.

Plaisirs de la table

« Allez les blancs ! »

APRES des années de purgatoire il semble que, lorsque le vin blanc parait, le cercle de famille gourmand applaudisse à grands cris. Pourtant Bordeaux a encore à se plaindre. En fait, pour le consommateur, Bordeaux reste synonyme de rouge. Et si de hasard ledit consommateur pense blanc, il est persuadé qu'il s'agit de vins sucrés, doux. Alors qu'ils sont quelquefois liquoreux et moelleux, certes, mais souvent aussi secs. D'où, pour les producteurs, une campagne d'information sur ce thème qui rappellera aux sportifs quelque chose : *« Avec Bordeaux, allez les blancs ! »*.

Après un déjeuner « tout blanc » au *Petit Colombier* (42, rue des Acacias (17e), tél. : 574-28-54), excellente maison d'un rapport « qualité-prix » non moins excellent, où vins d'Entre-Deux-Mers et des Graves soutinrent parfaitement le choc sur des saint-jacques beurre blanc, un foie de veau à la paysanne et les fromages, ne fallait-il pas aller sur place ?

C'est autour de la Sauve Majeure (ruines de l'abbaye de la Grande Sauve) que le vignoble d'Entre-Deux-Mers déploie les pentes encépagées de Sémillon, Sauvignon et Muscadelle. Sauveterre-de-Guyenne, ancienne bastide de 1281, célèbre de reste, les derniers samedi et dimanche de juillet, la Fête des vins.

Tout près de l'océan, sur la rive droite de la Gironde, la région de Blaye produit des vins légers, secs et nerveux, autour de cette citadelle (un des plus beaux exemples d'architecture militaire du dix-septième siècle) où fut enfermée la duchesse de Berry en 1832.

Faut-il évoquer le Sauternais ? Quelque 2 000 hectares répartis sur cinq communes produisant ce vin unique grâce au *micro-climat*, mais aussi à cette surmaturité qui permet des bouteilles jaune d'or d'un nectar séveux, racé, dont le château d'Yquem est le fanion. Il ne faut pas, en tout *cas*, oublier les coteaux de la rive droite de la Garonne, les vins de Loupiac, Sainte-Croix-*du-Mont (ici l'étonnante* falaise formée à la fin du tertiaire par la fossilisation d'un énorme banc de coquilles d'huîtres. Des plates, *bien sûr, à cette époque*, de celles qu'Ausone envoyait à Rome dans des poignées de neige !). Cadillac, enfin, construit par d'Epernon entre 1598 et 1615.

Enfin, les Graves. Dans ce terroir de rouges, les mêmes cépages Sémillon, Sauvignon, Muscadelle produisent de remarquables *blancs qui, au contraire* des autres blancs se bonifient en vieillissant. Elégants et racés, de Pes*sac jusqu'à Langon*, les châteaux ne manquent point. Puis-je dire mon affection particulière pour le Domaine de Chevaliers ?

Etoiles et couronnes

Bordeaux même, on l'a vu, a été, cette année, bien soigné par les guides. Etoiles du Michelin, couronnes du Kléber. A ces classiques que sont devenus le *Saint-James* (2, cours de l'Intendance, tél. : 52-59-79), *Dubern* (42, allées de Tourny, tél. : 48-03-44) et sa *« Réserve »*, à Pessac, l'*Alouette* (tél. : 45-13-28), la gentille *Tupina* (6, rue de la Porte-Monnaie, tél. : 91-56-37) et le néo-*Chapon fin* (5, rue Montesquieu, *tél. : 44-76-01), il faut* ajouter le très beau restaurant du Frantel (*le Mériadec*, 5, rue Robert-Lateulade, tél. : 90-92-37) qui console des tristes maisons du quartier du lac.

Mais je veux signaler, à Bazas, le *Relais de Fompeyre* (route de Mont-de-Marsan, tél. : 81-04-60). Hôtel de bon confort, dans un parc ombragé, on y mange mieux que bien les classiques du coin : lamproie et foie de canard aux raisins, mais aussi le saumon frais du Gave à la crème (ils arrivent, les saumons !), une purée de palombes, cuisinés par M. Paul Mora. Menus : 35 F à 70 F et carte.

P. S. — Et pour découvrir, ou retrouver, bref pour se promener au pays des « blancs », le nouveau guide de Jacques-Louis Delpal : *l'Aquitaine, le Périgord, le Quercy aujourd'hui* » (édition J.A., prix : 60 F) vous sera utile. Que dis-je ? indispensable. C'est un très beau livre, magnifiquement illustré.

LA REYNIÈRE.

CACAOS

D'ABORD, une lettre (1) du cacao Barry me disant que le cacao est né au Mexique et non en Amérique du Sud (encore que certains l'aient voulu né au Venezuela). Mais, surtout, M. Delchet, qui affirme que son chocolat est fait de cacao broyé à l'instant de la fabrication (nous n'avons jamais dit le contraire, mais que certains préparateurs torréfiaient longtemps à l'avance et qu'ainsi les fèves de cacao — comme il en est du café — perdaient rapidement de leur saveur). M. Delchet dit encore que les fèves du Brésil, par leur goût, conviennent mal à la fabrication du chocolat pour le goût européen. On pourrait peut-être lui faire remarquer qu'il en est ici comme des industriels du vin, qui prétendent décider du goût de la clientèle. Mais, en réponse à cette affirmation, M. Bernachon, qui pour moi reste un chocolatier bien supérieur à ceux que le cacao Barry cite pour ses clients, encore que M. Delchet ne le considère point comme un « vrai spécialiste », M. Bernachon, donc, estime que le Para brésilien est un des grands crus de cacao.

Enfin, si le cacao Barry, ou plutôt le chocolat qu'il produit, « ne comporte actuellement pas plus de sucre qu'auparavant », cela ne nous dit pas combien il en contient. Et que même un peu c'est, pour moi, pour M. Bernachon, pour les vrais amateurs (qui n'ont peut-être pas le goût européen, mais, après tout le cacao ne l'est pas, lui, européen !), c'est encore trop ! Et que pour cuisiner, en pâtisserie comme dans les sauces, un cacao amer est bien meilleur. Et nous ne sommes pas les seuls.

C'est pourquoi je remercie un lecteur qui signale un « Baker's Unsweetened », chocolat non sucré, au Supermarché américain (256, rue Marcadet, Paris-18e). Il sera bien utile aux ménagères et aux restaurateurs qui, comme l'ami Bourdeau (Le Gourmet de l'Isle, 42, rue Saint-Louis-en-l'Ile (4e), tél. 326-79-27), préparent leur sauce de profiteroles avec du cacao amer. Il le payait 8 F le kilo il y a trois ans, 40 F aujourd'hui. Mais son menu reste à 35 F ! — L. R.

(1) En réponse à la chronique « Trop de sucre dans le chocolat » (*le Monde* du 1er avril).

Philatélie

N° 1534

AUTRICHE : Programme provisoire pour 1978.

Vingt-neuf figurines postales composant le programme provisoire de l'administration autrichienne des postes.

Depuis le début de l'année huit timbres — et un, en plus du programme « provisoire » — ont paru : 3 S Egon Friedell ; 3 S métro de Vienne ; 4 S championnat mondial de biathlon ; 3 S Léopold Kunschak ; 2 S musée d'ethnographie de Vienne ; 3 S Suitbert Lobisser ; 6 S exposition de chasse à Marchegg ; 6 S « Europa » Riegesburg et 4 S. Troisième conférence interparlementaire sur la sécurité et la coopération européenne.

La cadence des émissions affectuées ou envisagées mensuellement — pour les vingt et un autres — est comme suit :

— Mai : 4 timbres : 1,50 S, Congrès de la Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois ; 2,50 S, Exposition provinciale « L'art gothique en Styrie » (Pistà d'Admont) ; 6 S, Vingt-cinq années de tourisme social ; 3 S, Septième Centenaire de la ville de Gmunden.

— Juin : 1 timbre, 6 S, Exposition internationale consacrée à la mémoire de Franz Lehar, Bad-Ischl, 1978.

— Août : 2 timbres, 6 S, Championnat mondial de pêche sportive ; 3 S, Septième Centenaire de la bataille de Dürnkrut et Jedenspeigen.

— Septembre : 3 timbres, 4 S, Huit cent cinquantième anniversaire de la ville de Graz ; 2,50 S., Congrès international du béton manufacturé ; 6 S, Septième Congrès mondial de la Ligue internationale des associations d'aide aux handicapés mentaux, Vienne 1978.

— Octobre : 5 timbres, 3 S, Soixantième anniversaire de la mort du politicien Victor Adler ; 1,50 S, Centenaire du Club alpin d'Autriche ; 6 S, Congrès européen de la famille ; 6 S, Cent cinquantième anniversaire de la mort du compositeur Franz Schubert ; 6 S, Centenaire de la mort de la physicienne Lise Meitner.

— Novembre : 4 timb., 9 S, Journée du Timbre 1978 (6 S + 3 S) ; 3 S, « Noël 1978 » ; 6 S, Trentième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme ; 6 S, L'art moderne en Autriche.

— Sans dates : 2 timbres, 3,50 S, Oberwart, Burgenland ; 3 S, Le mont Bischofsmütze, Salzbourg. Les deux pour la série d'usage courant « Paysages autrichiens ». Le 3 S est prévu pour distributeurs automatiques.

Nouvelles brèves

● BELGIQUE : *175e anniversaire de la Chambre de commerce d'Ostende, 8 F.*

● BELGIQUE : *Deux timbres « Chemins de fer » belges à l'effigie royale, avec monogramme « B », 8 F et 30 F (type Elström).*

● MALI : *année internationale pour la lutte contre l'Apartheid, trois valeurs en francs maliens : 120 F, 130 F et 180 F. Les maquettes sont de Jacques Gauthier qui en grava également deux, le 130 F fut gravé par Jean Pheulpin. Imprimés en taille-douce à Périgueux.*

● NIGER : *Vingt-cinquième anniversaire de la Journée mondiale des lépreux, deux timbres, « Hommage à Raoul Follereau », 40 fr., et un de 50 francs C.F.A. Dessins de Coffe, gravés par Georges Betemps.*

● SENEGAL : *deux timbres dédiés à l'énergie, 50 F, Opération « Njerinu Jant » pompe solaire et 95 F C.F.A., « Electricité au Sénégal ».*



Les maquettes sont respectivement de Medoune Sarr et Badou Fall ; impression offset de Delrieu S.A.

Bureaux temporaires

⊙ 84500 Bollène, les 29, 30 avril et 1er mai. — 3e Exp. philatélique (cachet non illustré).

⊙ 65000 Tarbes (parc des expo., bd Kennedy), du 28 avril au 7 mai. — 41e Foire exp. (petit cachet).

⊙ 79000 Niort, du 29 avril au 7 mai. — *50e Foire* exposition du Centre-Ouest. (Petit cachet.)

⊙ 78250 Hardricourt (promenade du Bac), le 1er mai. — Kermesse du muguet.

⊙ 68100 Mulhouse, du 2 au 15 mai. — Foire-expo. (Petit cachet).

⊙ 37000 Tours, du 2 au 17 mai. — Grande semaine.

⊙ 67000 Strasbourg (Hôtel de Ville, place Broglie), le 5 mai. — Journée de l'Europe.

⊙ 62190 Lillers (mairie), le 4 mai. — Jumelage avec Massberg.

⊙ 19300 Egletons (syndicat d'initiative), le 6 mai. — Exp. philat. « Hommage aux résistants corréziens ».

⊙ *34200 Sète* (centre de vacances « Les Mûriers »), le 7 mai. — Exposition philatélique par l'O.C.C.E.

⊙ 31800 Saint-Gaudens (grand hall, bd Charles-de-Gaulle), les 6 et 7 mai. — Quinzaine de la lecture.

⊙ 51100 Reims (hôtel de ville), les 9 et 10 mai. — Jumelage avec Aix-la-Chapelle.

⊙ 02100 Saint-Quentin (musée Antoine Lecuyer), les 9 et 10 mai. — Bicentenaire de l'école de dessin Maurice-de-la-Tour.

Expositions philatéliques

● *A BOLLENE, du 29 avril au 1er mai, à l'hôtel de ville.*

● *A TROYES, du 13 au 15 mai, congrès national de la Fédération des Sociétés philatéliques françaises.*

ADALBERT VITALYOS.

Golf

Stages d'initiation à Saint-Aubin

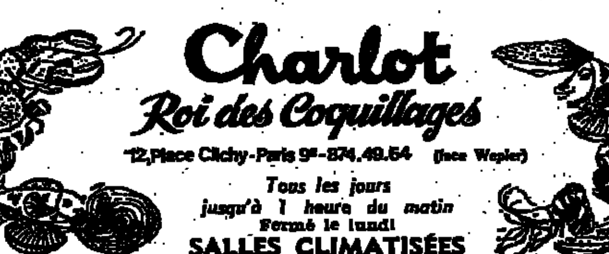
L'un des plus dynamiques golfs publics de France, celui de Saint-Aubin, dans l'Essonne, organise prochainement des stages conçus pour des personnes qui souhaitent découvrir et s'initier à ce sport.

Trois sortes de stages sont proposés : mini-stage d'initiation (réservé au joueur qui n'a jamais pratiqué le golf) ; mini-stage de débutants (réservé aux joueurs ayant déjà quelques notions de golf) ; mini-stage d'initiation pour les scolaires et les étudiants.

Les premiers stages d'initiation auront lieu les jeudi 4 et vendredi 5 mai.

* Golf public de Saint-Aubin, 91190 Saint-Aubin. Tél. 941-25-19.





Jeux

échecs N° 759

RUPTURES FRONTALES

TOURNOI ZONAL DE LVOV (1978)
Blancs : B. GULKO
Noirs : V. SAVON
Défense Benoni moderne
Système Taïmanov

1. d4	Cf6	14. é5 ! (k) Cb6 (l)
2. ç4	é6	15. f5 !! (m)
3. Cç3	ç5 (a)	d×é5 (n)
4. d5	é×d5	16. f×g6 f×g6 (o)
5. ç×d5	d6	17. Fg5 Dd6 (p)
6. é4	g6	18. Dh4 (q) Cç×d5
7. f4 (b)	Fg7	19. Ta-d1 ç4 (r)
8. Fb5+ (c)		20. C×d5 ç×d3 (s)
	Cf-d7 (d)	21. Cé7+ Rh8 (t)
9. a4 (é)	0-0 (f)	22. C×é5 !! Ff5 (u)
10. Cf3	Ca6	23. T×f5 !!
11. 0-0	Cç7 (g)	F×é5 (v)
12. Fd3	a6 (h)	24. T×é5 !
13. Dé1! (i)	Tb8 (j)	abandon (w)

NOTES

a) Renonçant à la « défense Nimzovitch » pour entrer dans une « Benoni ».

b) Cette avance du pion f donne aux Blancs une nette supériorité au centre et leur offre de riches perspectives s'ils parviennent à la rupture é5, au prix généralement d'un ou deux sacrifices de pions. En revanche, cette structure de pions comporte, dans leur camp, quelques points vulnérables. D'autres possibilités sont 7. Fg5 ; 7. Ff4 ; 7. Cf3 ; 7. g3 et 7. Fd3.

c) La suite 8. é5 est toujours à considérer : 8..., Cf-d7 (et non 8..., d×é5 ; 9. f×é5, Cf-d7 ; 10. é6!, f×é6 ; 11. d×é6, Dh4+ ; 12. g3, F×ç3+ ; 13. b×ç3, Dé4+ ; 14. Dé2, D×é2+ ; 15. F×é2, Cf8 ; 16. Cf3 avec avantage aux Blancs). 9. Cb5, d×é5 ; 10. Cd6+, Ré7 ; 11. Cb5! ou 11. C×ç8+, D×ç8 ; 12. Cf3, Té8 ; 13. f×é5, C×é5 ; 14. Fb5, Cb-d7 ; 15. 0-0, Rf8 ; 16. C×é5, T×é5 ; 17. Ff4, Té4 ; 18. Df3. La continuation du texte, imaginée par Taïmanov, force le retrait insolite du C-R noir.

d) En effet, si 8..., Fd7 ; 9. é5!, Ch5 (si 9..., F×b5 ; 10. é×f6, F×f6 ; 11. C×b5, Da5+ ; 12. Cç3, F×ç3+ ; 13. b×ç3, D×ç3+ ; 14. Fd2) ; 10. Cf3, 0-0 ; 11. F×d7, C×d7 (ou 11..., D×d7 ; 12. 0-0) ; 12. g4, C×f4 ; 13. F×f4, d×é5 ; 14. Fg5, f6 ; 15. Fh4 et si 8..., Cb-d7 ; 9. é5!, d×é5 (ou 9..., Ch5 ; 10. é6, Dh4+ ; 11. g3, C×g3 ; 12. Cf3, Dh3 ; 13. é×d7+, F×d7 ; 14. F×d7+, R×d7 ; 15. Tg1) ; 10. f×é5, Ch5 ; 11. é6, f×é6 ; 12. d×é6, 0-0 ; 13. Cf3! avec avantage aux Blancs.

e) Simple interversion par rapport à la suite usuelle 9. Fd3. Il s'agit de prévenir l'expansion des Noirs sur l'aile-D via a6-b5.

f) Intéressant est ici 9..., Dh4+ ; 10. g3, Dé7 comme dans la partie Lutikov-Vassioukov (1959) : 11. Cf3, 0-0 ; 12. 0-0, Ca6 ; 13. Té1, Cb4 ; 14. Ff1, b6 ; 15. Fç4, Fb7.

g) Probablement meilleur que 11..., Cb4 ; 12. Fé3, b6 ; 13. Ff2 !, Cf6 ; 14. Fh4.

h) Après 12..., Cf6 ; 13. Fç4!, Fg4 ; 14. h3, F×f3 ; 15. D×f3, Cd7 ; 16. Ta2, a6 ; 17. Dd3, Tb8 ; 18. b3, Df6 ; 19. é5, d×é5 ; 20. Cé4 les Blancs obtinrent une forte attaque (Timman-Masic, Sombor, 1974).

i) Un moment important. On poursuit ici, en principe, par 13. Rh1, la position étant jugée favorable aux Blancs. Si 13..., Tb8 ; 14. f5! à la manière de Spassky contre Savon en 1971. Gulko reprend une idée qu'il a expérimentée en 1966 contre Zvetkovic.

j) Un plan logique visant b5-ç4 et Cç5.

k) Première rupture ouvrant les lignes.

l) Naturellement 14..., d×é5 ; 15. f×é5 ouvrirait la colonne f et rendrait le jeu des Noirs intenable.

m) Nouvelle rupture thématique qui exige des Noirs un jeu extrêmement précis.

n) Après 16..., Cç×d5 ; 17. Fg5 et 18. Dh4 les Blancs ont tous les atouts en main.

o) Contrairement aux apparences, la reprise avec le pion h était meilleure. En effet, après 16..., h×g6 ; 17. Fg5, f6 ; 18. Dh4, Dé8! comme après 17. Cg5, f6 ; 18. Dé4, f×g5 ; 19. D×g6 (ou 19. T×f8+, R×f8 ; 20. D×g6, Df6), T×f1+ ; 20. F×f1, Df6 les Noirs peuvent se défendre sérieusement.

p) Et non 17..., Ff6 ; 18. F×f6, D×f6 ; 19. C×é5.

q) Menaçant 19. Fé7.

r) Si 19..., C×ç3? ; 20. Fç4+ avec gain de la D.

s) Une erreur dans une position difficile. Après 20..., D×d5 ; 21. F×g6, Dç5+ ; 22. Rh1, h×g6 ; 23. Fé7 suivi de Cg5 les Noirs sont perdus. La défense acrobatique 20..., C×d5 était à examiner : 21. F×ç4, Fé6 ; 22. Rh1 (si 22. T×d5, F×d5 ; 23. Fé7, Db6+ et si 22. Fé7, D×é7 ; 23. F×d5, Ff6), Dç6 ; 22. Fh6, F×h6 ; 24. C×é5, Dç7. De même, si 21. Fé4, Fé6 ; 22. Rh1, Dç5 ; 23. F×d5, F×d5 ; 24. Fé7, Dç6 ; 25. F×f8, T×f8. Dans cette dernière variante, les Noirs perdent la qualité, ce qui était moins grave que de tomber dans le tourbillon qui suit.

t) Si 21..., Rf7 ; 22. C×é5++, Ré8 ; 23. T×f8+, F×f8 ; 24. C×ç8, T×ç8 ; 25. Df4.

u) Si 22..., D×é5 ; 23. C×g6+ et 24. C×é5. Si 22..., F×é5 ; 23. T×f8+, Rg7 ; 24. Fh6 mat et si 22..., T×f1+ ; 23. T×f1.

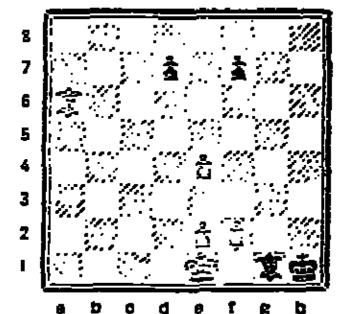
v) Si 23..., T×f5 ; 24. Cé×g6+, D×g6 ; 25. C×g6+, Rg8 ; 26. Cé7+ et 27. C×f5.

w) Si 24..., D×é5 ; 25. C×g6+ et 26. C×é5. Avec une pièce en moins, la partie des Noirs reste sans espoir.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 758
S. TCHIMSDZEREN
Italia Schachistica, 1975
(Blancs : Ra4, Tb7, Fç6, Pa5. Noirs : Ra8, Dç5, Ph3.)

1. *Fé4 !* (parant 1..., Dç2+), Dé3 ! ; 2. Fh1 !, Dé8+ ; 3. Ra3 !, Df8+ ; 4. Ra2 !, Dg8+ ; 5. Ra1 !, Dh8+ ; 6. Rb1 ! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
D. MACHAZE
(1976)



BLANCS (5) : Ré1, Fa6, Pé2, é4, f2.
NOIRS (4) : Rh1, Fg1, Pd7 et f7.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 756

LOCALISATION D'UN AS

Il arrive qu'un contre de pénalité, parfaitement justifié, fournisse une indication qui permette de gagner le contrat.

Voici un exemple joué il y a trois ans dans un club parisien.

```
            ♠ 8 7 5 4
            ♥ A D 8 4
            ♦ R 10 7
            ♣ R 5
♠ A R D      N      ♠ V109632
♥ —        O   E    ♥ 9 2
♦ DV842      S      ♦ 5 3
♣ DV972             ♣ A 10 8
            ♠ —
            ♥ R V 10 7 6 5 3
            ♦ A 9 6
            ♣ 6 4 3
```

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Beudon	Méjanes	Delorme
1 ♦	contre	2 ♠	4 ♥
4 ♠	contre	passe	5 ♥
passe	passe	contre	passe...

Ouest a entamé l'as de pique (dans la tierce majeure), le déclarant a coupé et a tiré l'as de cœur (Ouest défaussant un carreau). *Comment Delorme, en Sud, a-t-il gagné* le contrat de CINQ CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant estima qu'Est n'aurait sans doute pas contré sans avoir un as. *Il était donc probable que l'as de trèfle était mal placé,* et Delorme s'efforça de trouver un moyen de gagner son contrat dans cette hypothèse.

En tout cas, il ne coûtait rien de couper plusieurs piques.

Sud coupa donc une seconde fois pique et vit apparaître le roi de pique. Il retourna au mort par la dame de cœur, coupa une troisième fois pique et vit tomber la dame de pique. Il en déduisit qu'Ouest n'avait plus de pique.

Ayant ainsi localisé la distribution, Delorme va ainsi pouvoir mettre Est en main à pique pour l'obliger à jouer trèfle. Mais auparavant il faudra éliminer les carreaux de sa main en espérant qu'il n'en n'a que deux. Delorme a donc tiré as et roi de carreau, et *il a joué le dernier pique* du mort sur lequel il a jeté son dernier carreau :

```
♥ 8 4   ♦ 10   ♣ R 5
———————————— ♠ V 10  ♣ A 10 8
♥ R V     ♣ 6 4 3
```

Pour ne pas libérer le roi de trèfle, Est rejoua pique dans coupe et défausse. Sud coupa avec le valet de cœur et défaussa le 5 de trèfle du mort, puis il donna le roi de trèfle...

DUEL FRANCO-ITALIEN

Depuis plus de dix ans, le Casino de Cannes organise au printemps un Festival de bridge avec chaque soir un match entre la France et l'Italie au bridge rama. Les Italiens ont été victorieux six années de suite, mais, à partir de 1973, l'éclosion en France d'une nouvelle génération de champions permit à la France de remporter parfois la victoire.

Voici une des donnes les plus instructives de la rencontre de 1973. Le déclarant, Christian Mari, a prouvé ici que sa technique était déjà sans faille.

```
              ♠ A R V 8 3
              ♥ V 9 2
              ♦ A 10
              ♣ D 3 2
♠ 10954(2)      N      ♠ 6
♥ R 10 8      O   E    ♥ D 6
♦ D 9 6         S      ♦ 87543(2)
♣ 9 8                  ♣ 7 6 5 4
              ♠ D 7
              ♥ A 7 5 4 3
              ♦ R V
              ♣ A R V 10
```

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
d'Alelio	Lebel	P. Ticci	Mari
—	—	passe	1 ♥
passe	1 ♠	passe	2 SA
passe	3 ♥	passe	4 ♥
passe	4 SA	passe	5 ♥
passe	5 SA	passe	6 ♥
passe	6 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 9 de trèfle, *quelle carte Mari a-t-il jouée* à la seconde levée pour gagner ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT ?

Note sur les enchères :

Cette donne est dangereuse car il est assez facile... d'atterrir à « 6 ♥ ». Mais Lebel s'est méfié, et, après avoir réfléchi une bonne minute (ce qui est rare), il décida de dire « 6 SA » afin de ne pas être à la merci d'une répartition défavorable des atouts (à cœur ou à pique).

A l'autre table, Forquet et Bianchi, en Nord-Sud, qui jouaient contre Chemla et Sussel en Est-Ouest, avaient atterri à « 6 ♠ », un chelem moins bon que « 6 SA ».

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

La chute mystérieuse (n° 747) : « Je brûlais de savoir, écrit Schaffhauser, comment un champion avait pu chuter le contrat. Hélas ! je suis resté sur ce mystère. Cependant, à considérer la façon compliquée dont ont joué ceux qui l'ont gagné, je comprends que l'un, sans doute fatigué, ait pu le perdre... »

C'est exact, seul Garozzo, à la troisième table, avait joué d'une façon simple.

dames N° 66

UNE BRILLANTE COMBINAISON

Tournoi international d'Amsterdam, décembre 1977
Blancs : B. GURVICH (U.S.A.)
Noirs : M. N'DIAYE (Mali)
Ouverture : RAPHAEL
Réplique : BARTELING

1. 32-28	18-23	14. 32-27 26×37
2. 33-29! (a)	23×32	15. 42×31 12-17
3. 37×28! (b)		16. 48-42 8-13! (k)
	17-22 (c)	17. 46-41 (l)
4. 28×17		13-19! (m)
	11×22 (d)	18. 24×13 25-30
5. 41-37	13-18	19. 34×25 23×34
6. 37-32	19-23! (e)	20. 39×30 16-21
7. 35-30	6-11	21. 27×16
8. 40-35 (f)	11-17	22-27!! (n)
9. 38-33	14-19	22. 13×11 (o)
10. 42-38 (g)	20-25	1-6 (p)
11. 30-24 (h)	19×30	23. 31×22
12. 35×24	17-21	6×46!! (q)
13. 47-42 (i)		24. Abandon.
	21-26 (j)	

NOTES

a) Sur la réplique Barteling, les Blancs adoptent la variante Chefneux, laquelle donne une grande liberté d'action pour les deux camps.

b) Le développement de l'aile gauche ne présente dès lors aucune difficulté.

c) Et non (12-18?) 28-23 (19×28) 29-24 (20 × 29) 34 × 21 (16 × 27) 31×33!+.

d) Pionnage très dynamique en vue de s'assurer le contrôle du centre.

e) Renforce le contrôle du centre.

f) Interdit (8-13) car 32-28 (23×24) 30×6+ après cette rafle de quatre pions.

g) Et non 47-41?, car N+1 par (22-27!) 31×24 (8-13) 29×18 (20×47) 39-33 [pour prendre la dame] (47×40) 45×34 (12×23).

h) En réponse à l'installation d'un clou à 25.

i) Si (21-26), possibilité d'enchaîner par 32-27 (26×37) 42×31.

j) (21-27) était peut-être aussi fort.

k) Un piège très caché.

l) Les Blancs tombent dans le piège.

m) Le début d'une brillante et spectaculaire combinaison en sept temps, avec coup de dame à la case 46 après une rafle de six pions !

n) La pointe de la combinaison qui s'apparente au thème du coup de la trappe.

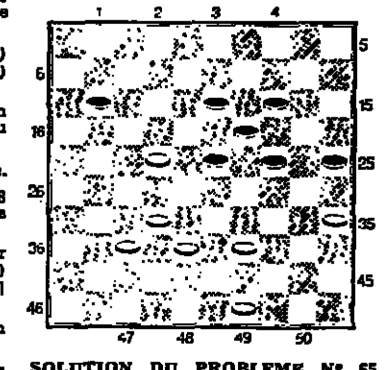
o) Si 31×11 suite identique.

p) La mise à profit du temps de repos.

q) Une magnifique estocade significative de la classe des maîtres d'Afrique noire, dont le brio est le fruit de leurs dons particuliers, mais aussi de plusieurs années d'entraînement méthodique.

EN PARTIE
GABRIEL
1955

Les Blancs jouent et gagnent en quatre temps.



SOLUTION DU PROBLEME N° 65

[Noirs : pions à 6 et 39 - Blancs : un pion à 38 et une dame à 40] : 40-35! (6-11) 35-40! (11-17A) 38-33! (39×28) 40-49 (28-33*) 49-43 (17-22*) 43-16 (33-39) 16-11 (22-27) 11×44 (27-32) 44-33 (32-37) 33-47+.

A) (11-16) 38-33 (39×28) 40-49 (28-33) 49-43 (16-21) 43×16 (33-39) 16-49+.

NOTA : l'astérique est synonyme de coup forcé, de meilleure défense.

JEAN CHAZE.

● Pour disposer de divers éléments d'étude (traités, périodique technique et d'information bimestriel de la F.F.J.D., clubs), les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. A l'appui de chaque réponse sont transmis deux opuscules conçus pour permettre de franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles et de la signification des chiffres et des signes conventionnels).

Hippisme

L'ORDRE RÈGNE A LONGCHAMP

LONGCHAMP remet de l'ordre dans ses écuries : la première grande « classique » pour « trois ans » revient à un « Aga Khan ».

Nishapour — *c'est de lui qu'il s'agit — avait, lors de sa course de rentrée, voilà un mois, été sacrifié à son camarade d'écurie* Kaldoun. *On l'avait confié à un apprenti, à qui on avait donné pour instruction d'imprimer à la course un rythme soutenu au profit dudit* Kaldoun, *monté, quant à lui, par le jockey de la maison,* Samani. *L'apprenti s'était tant et si bien démené des bras — et* Nishapour *des jambes — que les deux sacrifiés avaient failli garder la tête du peloton jusqu'à la ligne d'arrivée, ne la perdant, au passage de celle-ci, que d'une tête au profit du « Rothschild »* Kenmare. *Samani et* Kaldoun *n'avaient pu seulement s'accrocher au sillage de leurs coéquipiers.*

« La preuve était faite, commente Samani, que de *Nishapour* et de *Kaldoun*, qui, à la maison, sont également vites et également brillants, le premier tenait la distance de 1 600 mètres et le second ne la tenait pas. »

Dimanche, les rôles étaient donc inversés. C'était le dos de Nishapour *qui avait l'honneur d'accueillir le séant du jockey vedette, et celui de* Kaldoun *qui supportait l'apprenti, celui-ci étant toujours chargé du rôle de franc-tireur aux avancées du peloton.*

Le relais s'effectuait selon les meilleures règles de l'art. Au premier tiers de la ligne droite, Kaldoun *faiblissait.* Nishapour, *à l'affût derrière lui, profitait du passage qu'il lui laissait pour courir au poteau. Il le franchissait deux longueurs et demie devant le « Béghin »* Rusticaro, *lui-même suivi de l'anglais* Pyjama Hunt *et du « Rothschild »* Kenmare.

(Ismaël, le sucre, la City et la banque aux quatre premières places : oui, Longchamp remettait de l'ordre...)

La facilité de la victoire incitait à accorder à Nishapour une considération sans réserve. Pourtant, la nôtre en comporte encore. Ce qui est facile n'est pas pour autant brillant, et, précisément, le style du gagnant ne nous a pas paru l'être. Un bon cheval, sans doute. Un champion, à voir.

Nous ne serions pas autrement étonné si, à l'heure des bilans de fin d'année, il se trouvait devancé par son second de l'heure. Rusticaro *nous avait enthousiasmé lors de sa victoire dans le « Condé », en octobre, puis déçu en avril. L'enthousiasme l'emporte à nouveau. Ce petit cheval gris — petit et apparemment frêle — est doté d'une pointe de vitesse respectable. Il ne l'a, dimanche, utilisée qu'un peu tard. Mais ce qui était tardif sur 1 600 mètres ne le sera plus sur les 1 800 mètres du prix Jean Prat, sa prochaine tentative.*

A dire vrai, ce qui tempère le jugement, c'est le choix de cette future sortie. Richard Carver, homme de grande expérience, connaît-il quelque faiblesse cachée du cheval qu'il ne pense, pour lui, à de plus éclatants destins ?

Les princesses du stud-book

D'autres destins, déjà, s'achèvent. Par exemple, celui de Malak El Hawa, qui semblait devoir être le porte-fanion de la jeune écurie arabe Fustok. Il a terminé parmi les derniers. Rien ne va plus pour son écurie, qui, l'an passé, aux ventes de Deauville, avait acheté les sujets les plus chers, et n'a pas encore réussi, depuis le début de la saison, à gagner une seule course. A cet égard aussi, Longchamp remet de l'ordre : les pétro-dollars ne suffisent pas. Il faut aussi, pour réussir, beaucoup d'expérience, beaucoup de discernement, un rien d'intuition, de la science et de la chance.

Apachee *et* Reine de Saba, *respectivement gagnantes du Prix de Chaillot et du Prix de la Seine, sont probablement deux bonnes pouliches. La première dispose d'un lot qui sort tout droit du Gotha : on y trouve une fille de* Vive la Reine, *elle-même propre sœur de* Vaguely Noble ; *une petite-fille de* Miss Disco, *sœur du grand* Bold Ruler ; *une fille de* Bubunia ; *une demi-sœur de* Riverqueen. Mill River, *payée 900 000 francs par l'Aga Khan lors de la vente de l'Arc de Triomphe 1976. Toutes ces princesses du stud-book galopent vaillamment, comme de modestes rosières, qui seraient contraintes de gagner leur avoine à la pointe du sabot. L'arrivée met aux prises* Mill River *et* Apachee. *La première, d'un modèle important, paraît encore mal dégrossie. Elle s'embrouille dans son galop et, finalement, laisse filer sa rivale. Celle-ci déploie alors des foulées admirables. Certes, il faut se méfier de l'impression que peuvent donner ces courses de débutantes. En dépit de la pourpre des naissances, toutes ne sont pas bonnes et le vrai mérite de la gagnante peut être mince. Dans le cas présent, le temps réalisé — 2 min. 19 sec. pour 2 000 mètres — inspire en outre une certaine circonspection. Pourtant, nous misons sur quelque grande performance de cette* Apachee *avant la fin de l'année.*

La victoire de Reine de Saba *est logiquement plus probante. Elle triomphe, non plus de débutantes, mais d'adversaires qui, presque toutes, comptaient au moins une victoire, parfois, comme* Gayka, *dans des lots eux-mêmes valeureux. Par ailleurs, le temps est, pour la même distance, de trois secondes meilleur. Pourtant, l'impression est moins convaincante. Petit jeu, en marge de ceux que la saison va nous offrir : qui se révèlera plus perspicace, de la raison de l'œil, acquise à* Apachee, *et de celle de l'esprit, qui élit* Reine de Saba ?

De grandes minutes à Enghien, avec une rencontre Eleazar - Hadol du Vivier. *Le premier, qui venait déjà de battre le second à Beaumont-de-Lomagne (mais oui, le trot pratique une vraie décentralisation), récidive. Les deux champions terminent à un dixième de seconde l'un de l'autre. Au trot, l'âge reste un facteur déterminant. Les cinq ans de* Hadol *ne peuvent pas encore se hisser tout à fait au niveau des huit ans de* Eleazar. *Le renversement se situera quand le jeune aura six ans, et le vieux, neuf ans.*

De nouvelles arrestations, à Marseille, après le triplet truqué du Prix de Nîmes. On en est à quelque cinquante inculpations et la suspicion s'étend maintenant à plusieurs autres courses disputées dans la région. L'argot hippique emploie une expression imagée pour désigner le joueur qui ne touche jamais un gagnant et qui se trouve ainsi « à côté de ses pompes ». On dit qu'il « ne sait pas quand il fait jour ». Les dirigeants des sociétés de courses de Marseille n'avaient-ils jamais remarqué que, parfois, la nuit tombe ?

LOUIS DENIEL.

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Rétrospective brésilienne à la Cinémathèque

A partir du mercredi 3 mai, la Cinémathèque française propose au public parisien un choix de trente films de fiction brésiliens tournés entre 1913 et 1976, ainsi que quatorze documentaires. La manifestation, conçue en collaboration avec Embrafilme et la Cinémathèque de Rio-de-Janeiro, est la plus importante organisée à ce jour en France sur le sujet. Tous les films seront présentés avec des sous-titres français. Seuls manqueront à l'appel les films du fondateur du cinema nôvo, Glauber Rocha, qui a tenu à marquer son désaccord avec l'actuelle politique du cinéma brésilien.

Hormis Glauber Rocha, et en tenant compte de la nécessité de faire un choix dans la masse des films à retenir, l'essentiel du cinéma brésilien depuis les origines sera présent, et d'abord Humbert Mauro et Nelson Pereira Dos Santos, le premier avec Sangue Mineiro *(1929), le second avec* Rio 40 Graus *(1955) et* Vidas Secas *(1963). On verra encore* Os Fuzis, *de Ruy Guerra (1963), des films aussi importants que* Os Inconfidantes *(1972), de Joaquim Pedro de Andrade, et* Sao Bernardo *(1972), de Leon Hirszman, ainsi que* Ulra *(1973), de Gustavo Dahl, fable ironique sur les rapports entre Blancs et Indiens, et* Perdida *(1976), de Carlos Alberto Prates Correia, dans sa verison intégrale — le film a subi cinquante-sept coupes dans l'image ou le son au Brésil.*

La semaine des « Cahiers ».

Les Cahiers du cinéma *organisent au Studio Action-République, du 3 au 9 avril, une nouvelle Semaine qui rendra compte de l'évolution de la revue depuis l'élargissement du comité de rédaction et l'entrée du constructeur-poète Jean-Pierre Beauviala au comité de direction.*

Trois axes principaux ont orienté la sélection. D'abord un choix de films classiques, qui marquent un retour des Cahiers *à leurs admirations des années 50 :* Young and Innocent, *d'Alfred Hitchcock,* Allemagne année zéro, *de Roberto Rossellini, un film de Mizoguchi (probablement* les Amants crucifiés*). Ensuite, de nouveaux auteurs qui n'ont pas encore, au gré des* Cahiers, *l'audience qu'ils méritent, comme le cinéaste chilien Raul Ruiz* (la Vocation suspendue *et* Tableaux vivants*) et le cinéaste espagnol Adolfo Arrieta* (Flammes)*, tous deux établis en France. Enfin, des œuvres vidéo, la série d'Armand Gatti et Hélène Châtelain,* le Lion, la Cage et ses Ailes, *tournée à Sochaux et Montbéliard, et, sous réserve,* les Nouveaux Mystères de New-York, *de Jean-André Fieschi.*

On verra également A Child is waiting, *de John Cassavetes, avec Judy Garland, inconnu en France.*

★ Studio Action-République, à partir du 3 mai. Tél. 805-51-33.

« Techniquement douce » d'Antonioni.

C'est le scénario d'un film qu'Antonioni n'a pas pu tourner. Il en avait écrit la première version en 1966, en même temps que le scénario de Blow-up. *Et puis, diverses circonstances ont fait échouer un projet auquel il tenait beaucoup.*

Un film qui n'est pas impressionné sur la pellicule peut-il exister ? A lire Techniquement douce *(traduit de l'italien par Anna Burasi), on peut répondre : dans le cas d'Antonioni, oui. On retrouve là sa thématique, sa problématique (un homme, un journaliste, déçu par la civilisation européenne, va chercher « autre chose » dans la forêt amazonienne) et, par les mots, les phrases, sa façon de composer les scènes en images. Il y a même, souvent, des indications de couleurs. Et, sur le papier, les personnages sont vraiment des personnages antonioniens.*

Mais aussi, nous sommes admirablement préparés à cette lecture. Car le critique Aldo Tassone s'est penché avec attention sur le scénario.

En une trentaine de pages Aldo Tassone concrétise le mécanisme d'une création.

★ Éditions Albatros, collection « Ça cinéma », 140 p, 32 F.

Cinéma

«LES ROUTES DU SUD», de Joseph Losey

Joseph Losey a signé la mise en scène des *Routes du Sud.* Et l'on retrouve dans cette mise en scène l'acuité du regard, la sûreté technique du cinéaste. Pourtant, plus encore qu'à Losey, c'est à Jorge Semprun, le scénariste, qu'on est tenté d'attribuer la paternité du film, tant ce film lui ressemble, tant il en a marqué de sa personnalité la chair et la substance.

Comme Semprun, Jean Larrea, le héros des *Routes du Sud,* est un écrivain d'origine espagnole, qui vit en France et s'exprime en français. Comme lui, c'est un homme pour qui la guerre civile ne sera jamais finie, un militant antifranquiste et un ancien résistant. Comme lui encore, il a connu le succès en travaillant pour le cinéma... Coïncidences biographiques auxquelles s'ajoutent dans *les Routes du Sud* une tonalité romanesque, une forme de sensibilité et l'obsession de certains thèmes qui, déjà, caractérisaient *la Deuxième Mort de Ramon Mercader* et *l'Autobiographie de Federico Sanchez,* deux livres de Semprun, respectivement parus en 1969 et 1977.

Parmi ces thèmes, c'est celui de la fatigue de vivre, de l'usure existentielle, qui domine le film. La cinquantaine atteinte, Jean Larrea a l'impression de tourner en rond dans son existence. Certes, politiquement, il continue d'agir. Mais la routine et la fidélité à ses souvenirs l'emportent maintenant chez lui sur la fièvre idéologique. Comme le dit sa femme, pourtant plus jeune : *« Si nous avons gardé nos illusions, nous avons perdu nos certitudes. »* A l'égard de cette femme, Eve, qu'il a épousée vingt-cinq ans auparavant et qui a partagé (qui partage encore) son combat, c'est la même lassitude, le même enlisement dans l'indifférence. Et il faudra qu'Eve trouve la mort dans un accident de voiture, au cours d'une mission en Espagne, pour que Jean se souvienne de la réalité de son amour.

Cette crise que l'écrivain traverse, son fils, Laurent, l'envenime par la hargne avec laquelle il cherche, semble-t-il, à rompre leurs rapports affectifs. Chaque rencontre est l'occasion d'un affrontement, d'un échange de mots très durs et, de la part de Laurent, d'allusions cruelles à l'inutilité de l'action politique de son père. Jean se doute bien que cette attitude de défi dissimule une banale révolte d'adolescent, un très classique conflit œdipien. Il n'en souffre pas moins de l'hostilité méprisante de son fils. Et en souffre d'autant plus que cette hostilité aggrave sa mauvaise conscience et lui apparaît comme une preuve supplémentaire de son vieillissement.

Après la mort d'Eve (mort dont Laurent l'a rendu responsable), Jean donne l'impression d'être un homme brisé. C'est alors que surgit Julia. Qui est Julia ? Une amie de Laurent, une marginale, une « hippie » qui s'attache comme une chatte insolente aux pas de l'écrivain. Que veut-elle ? Que cherche-t-elle ? Jean l'ignore, mais, d'une certaine manière, cette image de la jeunesse le fascine et le réconforte. Il accepte sa présence et son étrange complicité. Plus tard il la chassera, puis, quand il aura découvert qu'Eve le trompait avec un de ses amis, la reprendra près de lui. C'est au cours d'un voyage qu'ils font ensemble en Espagne que la télévision annonce la nouvelle de la mort de Franco. Après le temps des souvenirs, est-ce le temps de l'espoir ? Jean s'interroge. Il avait cru vieillir. Peut-être simplement devenait-il adulte.

Tout est psychologie, analyse des sentiments, des émotions, dans ce film. Film qui pourrait être tiré d'un journal intime et dont l'action se limite pour l'essentiel à des conversations. Joseph Losey est suffisamment habile pour éviter le piège du statisme. Sa mise en scène crée le mouvement à l'intérieur du récit. Suffit-elle à maintenir de bout en bout l'intérêt d'une histoire dont la complexité tourne parfois à la confusion et qui manque d'une véritable structure dramatique ? C'est moins évident. Il y a des chutes de tension dans *les Routes du Sud,* des scènes répétitives où l'interférence des événements historiques et des drames individuels s'opère mal, et, ce qui est plus grave, une absence totale d'émotion.

Yves Montand a beau apporter sa force et sa sincérité au personnage de Jean, on ne partage guère ses tourments. Miou Miou est, en revanche, parfaitement à l'aise dans le rôle de l'énigmatique Julia. Et Laurent Mallet exprime avec intelligence les ambiguïtés de Laurent... *Les Routes du Sud* est, à coup sûr, un film de qualité. Si cependant il nous déçoit, c'est sans doute que le monde de Losey, l'Anglo-Saxon, diffère trop de celui de Semprun, le Méditerranéen, et qu'entre les tentations romanesques de l'un et les exigences cinématographiques de l'autre, l'accord ne s'est jamais pleinement réalisé.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Publicis-Elysées, le Paris, Publicis-Saint-Germain, Paramount-Opéra, Paramount-Montmartre, Paramount-Montparnasse, Max-Linder, Boul'-Mich, Paramount-Maillot, Paramount-Orléans, Paramount-Bastille, Paramount-Gaîté, Convention-Saint-Charles, Paramount-Gobelins, Passy.

UN FILM DE JEAN-LUC GODARD

Comment ça s'imprime ?

L'histoire est présentée ainsi au début du film : c'est un type qui reçoit des nouvelles d'un type, communiste, et ce type, c'est son père, qui raconte comment il a communiqué avec une femme, pendant le travail. Alors, il a l'adresse de son fils (c'est l'amie du fils qui s'occupe de ça) ? A la fin, Franco meurt à la radio. Donc l'histoire est la même que dans le dernier Losey, *les Routes du Sud* (ci-dessus).

Il ne s'agit pas des *Routes du Sud, mais du contraire.* Au même moment, Jorge Semprun déclare qu'ici c'est comme ci, et là comme ça, et Godard met sa main sur un bras et arrête tout : *Comment ça va ?* Il insiste : *comment* ça va ? Il superpose deux images dans son film, juste pour faire penser. Il se superpose aux *Routes du Sud.* Enfin, quelqu'un qui réclame qu'on pense.

Godard annonce *« un film entre l'actif et le passif »,* et conclut : *« Un film entre l'acteur et le spectateur. »* Encore une affaire de communication, avec une énorme bonté. Les personnages communiquent dans le film, car ils ont acquis les moyens (parole, silence, image, écrit relu, écrit élaboré). Si, spectateur et acteur de la vie, on accepte de *réfléchir,* c'est-à-dire de voir et non pas de regarder les choses en face, on va peut-être trouver le moyen d'écrire à ses enfants une lettre où il se passerait de l'amour.

Or, dit Godard, qu'en est-il des informations qui passent, comment passent-elles, comment ne passent-elles pas ? Il y a tellement de moyens de communications qu'il n'y a plus aucun moyen de s'en servir. Et *« ces salauds de journalistes ont effacé avec leurs crayons beaucoup plus que ce qu'ils ont cru écrire ».* Que se passe-t-il dans l'imprimerie du journal, où l'ouvrier du Livre n'a pas lu ce qu'il imprimait, *que se passe-t-il entre* le moment où l'événement remarqué entre dans la machine et le moment où il en sort ? *« Mes mains sont comme tes yeux, mais elles ne sont pas faites pour voir, donc elles sont aveugles »,* dit celle qui tape. Le regard lit comme les mains, toujours dans le même sens. Le journaliste aura *« imprimé son point de vue ».*

Comment ça va ? est comme un puits d'intelligence, où la forme, l'information, tombe et devient folie. Godard songe à autre chose aujourd'hui, le film a déjà deux ans. C'était l'histoire d'un militant C.G.T. et d'une militante C.F.D.T. qui disaient : on va faire un film vidéo sur l'imprimerie, et ce serait le premier film de l'union de la gauche. Le petit film vidéo n'est jamais passé.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Danse

LE KIBBUTZ DANCE COMPANY

En 1969, les meilleurs éléments des cours de danse appartenant aux différents kibboutz d'Israël ont été regroupés pour former une compagnie de ballet. Quatre jours par semaine, ils quittent leurs villages où ils travaillent dans les plantations d'avocats et les maisons d'enfants pour venir s'entraîner dans un vaste studio de la Galilée occidentale. C'est sans doute cette double vie qui leur donne un air de santé et une force musclée peu commune. En appliquant à la danse leur esprit pionnier, ils ont acquis un niveau professionnel élevé.

Familiarisés avec toutes les techniques de la danse moderne grâce à l'enseignement de maîtres comme Kaj Lothmar (ancien directeur de la troupe Batsheva) et Flora Cushman, du London Contemporary Ballet, ils constituent un groupe attachant pour lequel les plus célèbres chorégraphes comme Jérôme Robbins ou Anna Sokolow ont tenu à composer.

Le Kibbutz Dance Company interprète un répertoire éclectique avec une grande maîtrise corporelle et beaucoup d'intériorité. Il lui manque cependant le sens du mouvement sans lequel les chorégraphies paraissent lourdes et appliquées. Ainsi, « Un certain genre de bleu », de Yoacov Sharir, sur une musique de Mile Davis, suite d'entrées libres utilisant toutes les gammes de sauts, de roulés, de projections de corps dans l'espace, se transforme-t-elle en une démonstration scolaire. « Divans », œuvre humoristique d'une bouillante petite personne, Sara Sugihara, rappelle les jeux turbulents de la jeunesse chers à Louis Falco : même provocation, même impatience des corps ; mais les danseurs en gomment le charme ambigu au profit d'une camaraderie un peu « boy-scout » qui désamorce le ballet.

En fait, la compagnie est plus à l'aise dans la note grave. Elle sert parfaitement « le Noyau et la Coque », pas de deux un peu statique de Yehudit Arnon. Elle triomphe avec « Aube et Crépuscule », de Jene Hill Sagan. Ce chorégraphe américain, installé en Israël depuis 1969, fut peintre et sculpteur avant d'aborder la danse. Son ouvrage est une lente élaboration des formes plastiques. Appuyé sur des chants grégoriens, le mouvement continu des danseurs prend des allures de rituel : portés athlétiques, corps rivés au sol s'échappant dans des envols grahamiens, ombre et lumière ; le style date un peu mais le public est sensible à la sincérité et à la perfection de l'interprétation.

MARCELLE MICHEL.

★ Nouveau Carré, jusqu'au 13 mai, à 21 h. Deux programmes en alternance.

■ Une vente d'objets d'art russes a réalisé plus de 2 millions de francs suisses chez Christie's, à Genève, le 26 avril. Au cours de cette vente a été dispersée une importante collection de bibelots du Français Carl Faberge, joaillier à la cour impériale de Russie. Le prix le plus élevé — 89 000 francs suisses — a été atteint par un jeu d'échecs en or massif. Il a été acquis par un marchand néerlandais.

Musique

Le jeune violoniste et le vieux chef
Zukerman et Boehm

Il y a souvent une émouvante connivence entre les jeunes solistes et les vieux chefs, tels il y a quelques années Barenboïm et Klemperer, mais rarement peut-être une identification artistique comme jeudi soir au Palais des congrès entre Pinchas Zukerman (vingt-neuf ans) et Karl Bohem (quatre-vingt-trois ans), avec l'Orchestre de Paris, dans le Concerto de Beethoven.

Boehm, ici comme à l'Opéra pour ménager ses jambes mais se dressant fréquemment d'un coup de rein, selon un réflexe familier, pour marquer un élan, une attaque, un sursaut, menait son entrée avec sa rigueur et sa simplicité habituelles, une sorte d'humilité rare dans l'interprétation beethovienne. Et tout de suite l'Orchestre de Paris se métamorphosait en une autre Philharmonique de Vienne aux admirables mélanges instrumentaux où les instruments miraculeusement se fondaient tout en gardant leur relief.

Zukerman intervenait ensuite avec la même simplicité, une beauté éthérée et familière à la fois, un phrasé sans rupture guidé par cette sonorité qui semble brodée d'un fil d'or. Tous ensemble ne faisaient que jouer ce que Beethoven a écrit, mais avec un tel dépouillement que cette musique retrouvait des couleurs nouvelles comme une prairie au printemps. La cadence même s'inscrivait à l'intérieur d'un grand bonheur austère.

Le larghetto plus encore faisait retraite comme un ermite au désert. Boehm n'avait d'autre souci que de servir cette méditation du jeune Israélien, guettant chacun de ses coups d'archet, colorant les lointains d'admirables harmonies qui s'épandaient avec une extrême lenteur comme pour faire pressentir les mystères de la Neuvième Symphonie. *Et le final gardait cette harmonie de deux rêves convergents dans la rectitude parfaite du texte musical.*

Seul désormais et debout, Boehm allait affirmer toute sa vigoureuse jeunesse dans la Quatrième Symphonie *de Brahms, avec le même respect minutieux du texte où il insufflait le feu, le démonisme qui marque ses prodigieuses interprétations de Strauss et de Wagner. L'andante* moderato *chantait comme une berceuse de forêt enchantée poussée par tous les souffles d'un vent favorable ; l'*allegro giocoso *bondissait avec les joyeux accents d'un « festival académique » d'étudiant et le final en chaconne escaladait ces trente et une variations, emportées par un lyrisme rude et conquérant, et finissant en une apothéose qui était celle même de Karl Bohem.*

JACQUES LONCHAMPT.

■ Le pianiste Vladimir Horowitz a annoncé lui-même à France-Musique, au cours d'une interview faite à New-York par Pierre Vozlinsky, le programme du concert qu'il donnera le dimanche 7 mai, à Carnegie Hall, pour les mélomanes des « quatre parties du monde » (Amérique exclue). Ce programme sera entièrement consacré à Chopin, avec en particulier la « Sonate funèbre », la « Fantaisie », la « Barcarolle », une « Polonaise » et un « Scherzo ». Rappelons qu'un charter spécial partira de Paris le 4 mai (retour le 8 mai) pour les auditeurs français. Il reste quelques places disponibles (Renseignements : Camino, 21, rue Alexandre-Charpentier, 75017 Paris, tél. : 755-77-990).

Notes

Cinéma

« Le Dernier Amant romantique » de Just Jaeckin

A la recherche du « dernier amant romantique », une journaliste américaine (Dayle Haddon) organise dans un cabaret parisien un concours entre athlètes de la séduction masculine. Parmi les candidats se trouve un brave garçon (Gérard Tybalt) qui dirige un cirque ambulant. Grâce à lui, l'Américaine découvre la mélancolie des clowns, l'ivresse du trapèze volant et les mystères de la tendresse. Bouleversée, elle décide de vivre un grand amour dans la roulotte des gens du voyage.

Avec un courage sympathique, Just Jaeckin abandonne ici les pâmoisons érotiques qui firent sa gloire. C'est malheureusement pour sombrer dans la naïveté et la fausse poésie. Rien de moins romantique que cet éloge du romantisme, rien de plus sophistiqué que cet appel à la « vraie vie ». Victime de son goût pour les belles images, Just Jaeckin transforme en fadaises clinquantes ce qui aurait pu être un conte de fées moderne. Tout est artifice, poudre aux yeux et poncifs dans ce film. Au point qu'on en arrive à regretter « Emmanuelle ».

J. B.

★ Marignan, Gaumont-Richelieu, Rio-Opéra, Clichy-Pathé, Montparnasse-Pathé, Cluny-Palace, Gaumont-Convention, Fauvette, Trois-Nation.

Cent ans de dessins animés

Le Musée provençal du cinéma, en collaboration avec l'Association française pour la diffusion du film d'animation et le musée-château d'Annecy, organise dans les salles de la Vieille-Charité, à Marseille, une exposition consacrée au Cinéma d'animation, art mondial, sous-titrée Cent ans de dessins animés. *L'exposition regroupe cent cinquante dessins originaux en provenance de vingt pays. Ils rendent hommage aux ancêtres du cinéma d'animation, qui trouve ses racines dans les verres à substitution rapide des lanternes magiques et le théâtre d'ombre du dix-huitième siècle, puis des inventions du siècle dernier, le « thaumatrape » du docteur Paris (1827), le « pennakisticope » du Belge Joseph Plateau (1832), le « zootrope » de l'Anglais Horner, pour arriver en 1877 au « praxinoscope » d'Emile Reynaud.

JEAN CONTRUCCI.

★ Galeries de la Vieille-Charité, jusqu'au 5 mai, tous les jours, sauf le mardi et le mercredi matin, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Théâtre

« Si l'été revenait »

Arthur Adamov avait écrit, vers la fin de sa vie, « Si l'été revenait », une pièce difficile, longue, obscure, imprécise, marquée de loin par Strindberg, par Freud aussi, une jonglerie de rêves alimentés par l'inceste, l'Œdipe, le meurtre de la mère, le masochisme, l'impuissance.

Œuvre égocentrique et fermée. Peut-être injouable. A la Cartoucherie de Vincennes, pendant presque deux heures et demie, une dizaine d'acteurs courent dans le sable, se renversent, font de la balançoire, crient, s'étreignent, changent de costume, prononçant des phrases mystérieuses. Propos et images ne parviennent pas au public. Une épreuve.

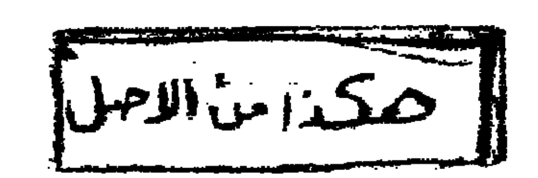
Le metteur en scène Gilles Chavassieux, travaillant sur d'autres textes, de Jarry, Boulgakov, et Marivaux, accomplit depuis 1975 à Lyon, sans subvention, une bonne action de théâtre. Il aurait mieux fait d'apporter à Vincennes autre chose que « Si l'été revenait ».

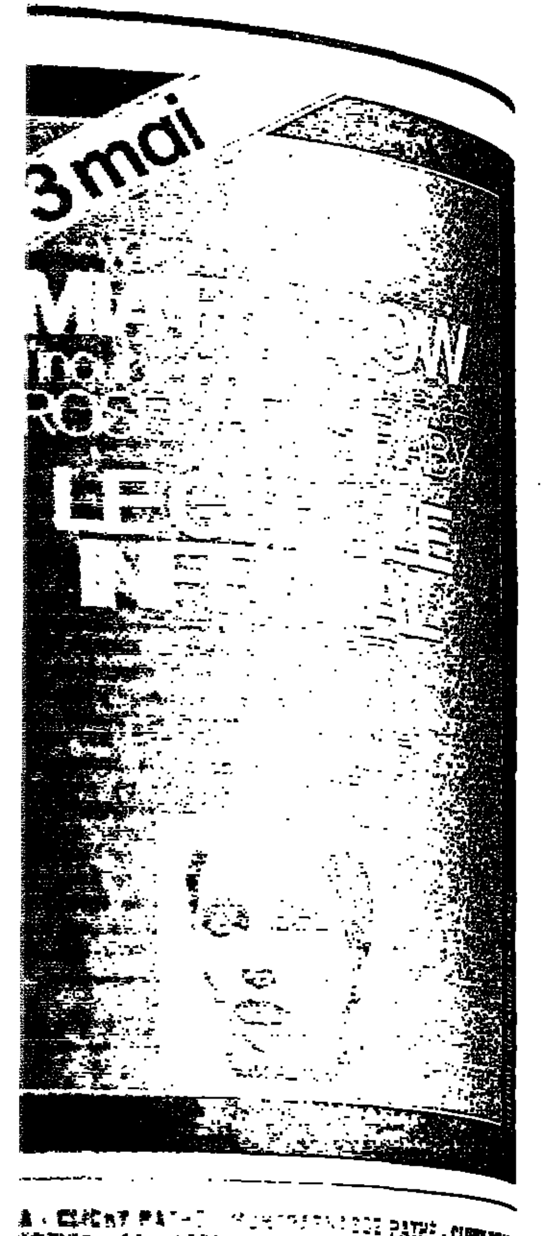
Les acteurs se démultiplient ; on remarque parmi eux Marianne Epin, qui a beaucoup de force d'expression, mais on se demande toujours comment des comédiens peuvent partager jusqu'au bout une erreur flagrante sans sentir qu'ils jouent dans le vide.

MICHEL COURNOT.

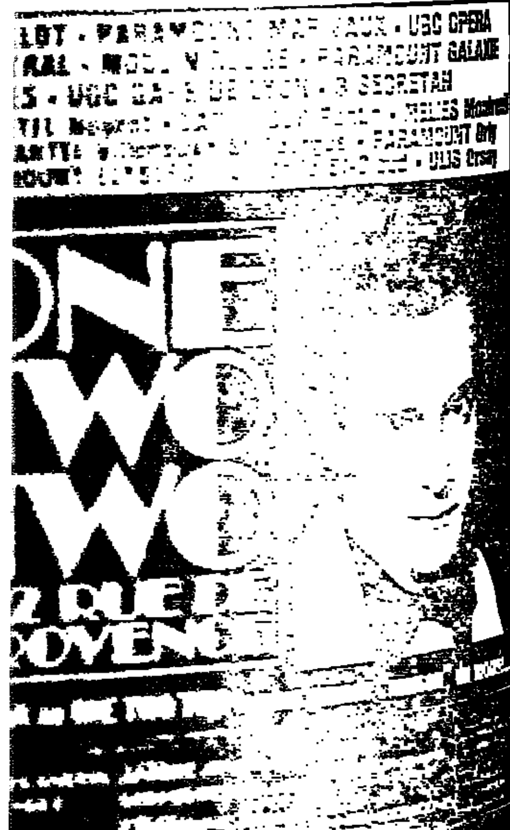
★ Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30.

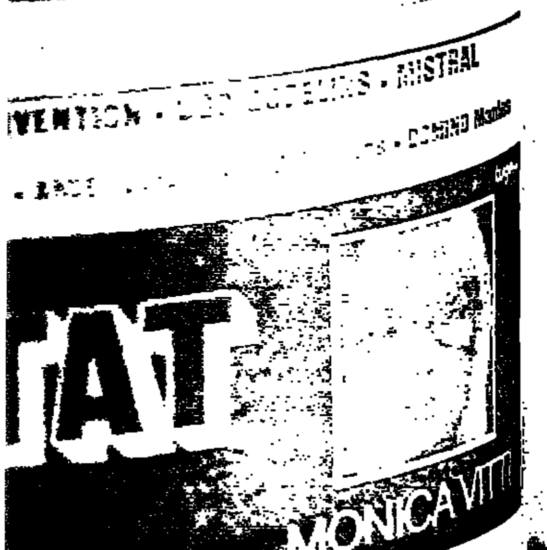
SPECTACLES











SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Dans la jungle des villes.
Odéon, 20 h. 30 : la Manifestation.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.
Centre Pompidou : Autoportraits des minorités.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Kibbutz Dance Company ; Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story ; 22 h. 30 : la Vague.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Toto Bissainthe ; 20 h. 30 : les Derniers.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 20 h. 15 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30. Si l'été revenait.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : les Trois Hyènes.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention. — Grand Théâtre : Dialogues d'exilés.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : le Bateau pour Lipaia.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Ecrits de Laura.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mandapa, 21 h. : Rêves sur le mont Geller (dernière).
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise
Mouffetard, 20 h. 30 : Punk-Rats.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 20 h. 45 : La Turista.
Œuvre, 21 h. : Dom Juan.
Orsay, I, 18 h. 30 : Quilapayun ; 20 h. 30 : Harold et Maude. — II, 20 h. 30 : Esther.
Palais des Arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 28 avril

Studio des Champs-Elysées, 19 h. 30 : Ayacucho.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : les Mystères de Paris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : l'Etoile.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : B. Vitse.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M Sulhar ; 22 h. : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : Plantons sous la suie.
Campagne-Première, 20 h. : le prix du Nobel ; 21 h. 30 : P. Chatel ; 22 h. 45 : la Matriarche.
Coupe-Chou, 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 21 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : C. Kursner.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, 21 h. : J. Antonin ; 22 h. 30 : Tchouk, tchouk Nougah.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help. Mumy, help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. : Ringard and Co. ; 21 h. : J.-C. Vannier ; 22 h. 15 : les Etoiles.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Petits-Pavés, 21 h. : Flash dingue ; 21 h. 45 : Bonbons acidulés ; 22 h. 45 : M. Fontenay.
Le Plateau, 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : B. Pavey.
Le Point Virgule, 22 h. 30 : Horizon Graffiti.

Quatre - Cents - Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Qui a tué la concierge ? ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.
Le Splendid, 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : M. Laler.
La Tanière, 22 h. 30 : T'es toi et suis moi.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Zarlong ; 23 h. : J. Couturseau. — II, 20 h. 30 : Claude Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. 30 : Sugar Blue.

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, C.C., 20 h. 45 : Valeria Munarrix.
Chevilly-Larue, C.C. A.-Malraux, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Choisy-le-Roi, Théâtre P.-Eluard, 21 h. : Nuova Compania di Popolare.
Clichy, ARC, 20 h. 30 : le Monte-Plats.
Créteil, Maison des arts A.-Malraux, 20 h. 30 : Dick Anngarn.
Elancourt, Maison pour tous, 21 h. : Ubu.
Joinville-le-Pont, 21 h. : la Grammaire ; les Deux Timides.
Savigny-sur-Orge, Salle des fêtes, 21 h. : François Béranger
Villiers - le - Bel, Salle M.-Pagnol, 21 h. : Claude Bolling et le Show Biz Band.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h. : l'Ombre.

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 h. : Fiesta flamenca.

Les concerts

Salle Cortot, 20 h. 30 : M. Tagliaferro (de Bach aux contemporains).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Sextuor J. Loriod (Murail, Lachartre, Bousch, Scelsi, Tamba, Levinas, Coroupos) (Printemps musical de Paris).
Palais des congrès, 21 h. : Musique de la police nationale.
Hôtel Herouet, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).
Faculté de droit, 20 h. 30 : G. Fremy, piano (Bach, Schumann, Stravinski).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h. : Coro Universitario de Mendoza (Palestrina, Monteverdi, Bach, Ginastera).

du 9 au 28 mai
jennifer muller and the works
THEATRE GERARD PHILIPE DE SAINT-DENIS
59 bd jules-guesde loc. 243.00.59 fnac agences copar

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Espions, de F. Lang ; 18 h. 30 : le Patriote, de M. Tourneur ; 20 h. 30 : le Procès, d'O. Welles ; 22 h. 30 : Film collectif de M. Karlin, J. Sanders, J. Scott, H. Trevekyan.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AMOUR VIOLE (Fr) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can. (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
ATTENTION, LES ENFANTS REGARDENT (Fr) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; jusqu'à J., Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; jusqu'à J., Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Jusqu'à jeudi.
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) (H. Sp.).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (H. Sp.).
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Calypso, 17e (754-10-68).
ELLES DEUX (Hong.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les films nouveaux

COMMENT ÇA VA ? film français de Jean-Luc Godard : Palais des arts, 3e (272-62-98), le Seine, 5e (325-95-99), la Pagode, 7e (705-12-15)

LA RAISON D'ETAT, film français d'André Cayatte : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George - V, 8e (225-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. gare de Lyon, 13e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'AFFAIRE MORI, film italien de Pasquale Squitieri : v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE, film français de Christian Gion : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE ROTI DE SATAN, film allemand de Rainer Werner Fassbinder : v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD, films américains d'animation ; v.o. : la Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE, film français de Jean-Luc Voulfow : ABC, 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Cinémonde - Opéra, 9e (770-01-90) ; National, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES, film amér. d'A. Page (*) v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE, film américain de Just Jaeckin : v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES ROUTES DU SUD, film français de Joseph Losey : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis - Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Max - Linder, 9e (770-40-04). Paramount-Opéra, (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).







SPECTACLES

EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EPREUVE DE FORCE (A.) (*) v.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi. — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29), jusqu'à jeudi ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), jusqu'à jeudi ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), jusqu'à jeudi ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00), jusqu'à jeudi.
EQUUS (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (*) v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
FREDDY (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), jusqu'à J. ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), en matinée et jusqu'à J.
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
IPHIGENIE (Grèce, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JESUS DE NAZARETH (It.), prem. partie ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03 , 2e partie, v.f. : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**); Ermitage, 8e (359-15-71); Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES (Mex., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Les Images, 18e (522-47-94).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) : Cambronne, 15e (734-42-96).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
POUR QUI LES PRISONS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A.), v. o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29).
STAY HUNGRY (A.), v. o. : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac - Mahon, 17e (380-24-81).
SYBIL (A.), v. o. : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), jusqu'à jeudi ; l'Arlequin, 6e (548-62-25).
TENDRE POULET (Fr.) : U. G. C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl.) (*), v. o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A.), v. o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA TRAPPE A NANAS (A.) (*), v. o. : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v. f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
TRAS OS MONTES (Port.), v. o. : Action-République, 11e (805-51-33).
VA VOIR, MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Colisée, 8e (359-29-46); Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All.), v. o. : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VIOLANTA (Suisse), v. it. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
VIVA ABBA (Suède), v. f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
VOYAGE A TOKYO (Jap.), v. o. : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA ZIZANIE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08); Athéna, 12e (343-07-48); Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70).

RADIO-TÉLÉVISION

Une sélection pour le week-end

● **Emile Zola et la conscience humaine**

Le premier des quatre films de Stellio Lorenzi et Armand Lanoux campe Zola dans sa vie très bourgeoise, entre sa femme et sa maîtresse, avec ses deux enfants, le montre à bicyclette au bois de Boulogne, chez différents savants qui l'examinent, chez Daudet où l'on parle entre antisémites de la dégradation de Dreyfus. L'engagement de Zola commence ici, quand il dit : « *Je n'aime pas la férocité des foules déchaînées contre un seul homme.* » (Samedi, Antenne 2, 20 h. 35.)

● **Prières pour l'Irlande**

Des nouvelles du drame irlandais, au cours d'une émission commune de « Présence protestante » et du « Jour du Seigneur ». Une équipe est allée filmer en Ulster la présence quotidienne de la violence, a recueilli le témoignage des catholiques et des protestants, tous pauvres et broyés dans le conflit qui les jette les uns contre les autres. « L'Irlande sans nom » (c'est le titre du document) tente de retrouver les causes du drame. (Dimanche, TF 1, 10 h.)

D'une chaîne à l'autre

RADIO-CARAIBES INTERNATIONAL CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

● Radio-Caraïbes International (R.C.I.), station privée qui émet pour les Antilles et les Caraïbes, va être vendue par son propriétaire, M. Guy Noel, à deux publicitaires français agissant en leur nom personnel, M. Robert Augier, de la Compagnie européenne de publicité, et M. Dauphin, des Affichages Dauphin.

Le protocole d'accord qui a été signé concernant cette vente a reçu un avis favorable du préfet de la Martinique et doit prendre effet au début du mois de mai. M. Guy Noel céderait une grande partie (si ce n'est la totalité) de ses actions ; le montant de la vente est resté secret. En ce qui concerne la publicité, aucun changement ne devrait intervenir, mais la collaboration avec Europe I dans le domaine de l'information serait renforcée.

PUBLICATION DU RAPPORT CAILLAVET

● Le rapport d'information sur « Les conditions de la qualité et de la création à la radio-télévision française » vient d'être publié par le Sénat. Présenté par M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (Gauche démocratique), ce document de deux cent quatre-vingt-dix pages propose une analyse des conséquences de la loi du 7 juillet 1974 et des remèdes à une situation « *dégradée* ».

« *Il faut*, écrit M. Henri Caillavet, *que la télévision soit un véritable forum de la création. Autant il convient de centraliser le plus possible la gestion administrative et technique afin de la simplifier — et même en l'informatisant d'en diminuer le coût, — autant il est nécessaire de décentraliser réellement et efficacement les mécanismes de l'élaboration du programme et de sa production.* » Selon M. Henri Caillavet, qui suggère la mise en place d' « *unités de programme* », les dispositions concernant l'harmonisation de ces programmes sont à revoir, ainsi que le statut et les conditions de travail des réalisateurs.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 29 AVRIL

— *Mme Alice Saunier-Séité*, ministre des universités, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 30 AVRIL

— *M. Michel Rocard*, membre du secrétariat du P.S., député des Yvelines, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

VENDREDI 28 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : à la Foire de Paris on peut aussi s'informer ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, Au théâtre ce soir : LE BON NUMERO, d'E. de Filippo ; adapt., J. Michaud ; mise en scène J. Fabbri ; avec J. Fabbri, M. Villalonga, Cl. Véga, G. Jabbour.

M. Ferdinand, patron d'une agence de Loto napolitaine, et le mystère des 40 millions de lires curieusement gagnés.

21 h. 55, Documentaire de création : Eugène Guillevic, par S. Moati (production de l'INA).

22 h. 50, Jazz à Juan.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les Brigades du tigre (Les demoiselles du Vésinet), de C. Desailly, réal. V. Vicas.

D'inoffensives vieilles demoiselles enlèvent des députés pour contraindre la Chambre à accepter le vote des femmes. Brigades rouges et vieilles dentelles.

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (Personnages insolites).

Avec MM. M. Audiard (le Chant du départ), G. Bonheur (Soleil oblique), D. Boulanger (Enfance bohème), C. Lepidis (la Main rouge), J. Ricardou (Nouveaux problèmes du roman), et Mme H. Dufour (la Marie-Marraine).

22 h. 40, Journal.

22 h. 45, FILM (ciné-club) : LES VITELLONI, de F. Fellini (1953), avec F. Fabrizi, F. Interlenghi, A. Sordi, L. Trieste, R. Fellini, L. Ruffo. (V.o. sous titrée N Rediffusion.)

Dans une ville de province, cinq hommes, approchant la trentaine, vivent dans l'ennui et l'oisiveté, comme s'ils ne pouvaient se détacher de leur adolescence.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Non au génocide, non au totalitarisme (le journal « Présent ») ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Les dossiers noirs : Le mystère Kennedy... La vérité en marche, par J.-M. Charlier ; 21 h. 40, Débat : L'assassinat du président Kennedy.

On pourra peut être mieux comprendre tout « le mystère Kennedy » grâce, en particulier, à la découverte par J.-M. Charlier de la copie intégrale d'un film d'amateur qui avait été truqué par le F.B.I.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe ; 19 h. 25, Les grandes aventures de la science moderne ;

20 h., Les maîtres du roman populaire de 1918 à 1950, par P. Dupriez et S. Martel ; 21 h. 30, Musique de chambre (Sciortino, Arma, Fauré, Roland-Manuel) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 33, Voyage retour Paris-Bruxelles.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 45, Thèmes variés... le romantisme : Schumann, Mendelssohn, Brahms, Liszt ;

20 h. 30, Grands crus ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands... Orchestre de Stuttgart, dir. N. Marriner, avec M. Rostropovitch : « Symphonie n° 33, en si bémol majeur K. 319 » (Mozart), « Concerto pour violoncelle en do majeur » (Haydn), « Symphonie italienne n° 4 en la majeur » (Mendelssohn); 23 h. 15, France-Musique la nuit : Rita Streich, le désir du chant ; 0 h. 5, Le compositeur G. Masson ; 1 h., Bizarre... Bizarre : Godard, Buxtehude, F.-T. Kirchner, Moussorgski.

SAMEDI 29 AVRIL

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique : 12 h. 10, Emissions régionales ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeunes pratiques ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon : 13 h. 50, La France défigurée.

14 h. 10, Restez donc avec nous le samedi ; 15 h., L'île perdue : 15 h. 45, Feuilleton : Vidocq ; 17 h., Les mondes de la vie ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre : sécurité électrique ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro 1... Charles Aznavour ; 21 h. 45, Série : Serpico (dixième épisode : L'enfant traqué).

22 h. 35, Sports : Téléfoot 1.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi : 13 h. 35, Loto chansons.

14 h. 35, Les jeux du stade : 17 h., Loto chansons (résultats) ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes : les lévriers ; 18 h., Chroniques du temps de l'ombre : Ce jour-là, j'en témoigne.

Hiver 1940-printemps 1941 : après l'arrestation de Pierre Laval, la création des premiers réseaux de Résistance.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Emile Zola ou la Conscience humaine. Première partie : Un homme assez courageux, de S. Lorenzi. Scénario, adapt. et dialogues A. Lanoux et S. Lorenzi. Avec J. Topart, D. Davray, M. Schiltz, F. Chaumette, P. Vernier, J. Monod, A. Valmy.

22 h. 40, Magazine de l'image : Voir.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales : 19 h. 40, Samedi entre nous : 20 h., Les jeux

20 h. 30, Théâtre : LE SCENARIO, de Jean Anouilh, avec D. Gélin, J. Perney, J. Fabbri, S. Azéma.

1939. Deux cinéastes français préparent un scénario pour un producteur juif, dont le domestique, aristocrate allemand, confond ses rêves de pureté aux nostalgies d'Anouilh.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « L'Epopée de Gilgamesh », de R. Banks (le géant Humbaba), avec A. Rabaud, C Charet, J.-F Blondeau ; 21 h 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h., Pâque orthodoxe.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; 15 h., En direct du studio 118 : récital de jeunes solistes ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 30, L'art des bruits, par le G.R.M. de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Benvenuto Cellini » (Berlioz), avec N. Gedda, C. Eda-Pierre, les Chœurs de Covent-Garden et l'Orchestre de la B.B.C., dir. Colin Davis ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Journées de musique de chambre contemporaine de Witton 1977 : œuvres de Tristan Murail et Bojidar Dimov ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire pour rêveurs impénitents... « Mercure » : « Symphonie n° 43 » (Haydn), « Les planètes : suite pour grand orchestre » (G. Holst) ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit... Orchestre philharmonique de la radio néerlandaise, dir. M. Tabachnik : Berio ; 1 h., Un profil au soleil : D. Milhaud.

DIMANCHE 30 AVRIL

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques : A bible ouverte ; à 9 h. 30, Orthodoxie ; à 10 h., Deux heures de prière autour du drame irlandais, documents : « L'Irlande sans nom ».

12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série policière : Section contre enquête ; 17 h., Sports ; 18 h. 25, Dramatique : Le jeune homme et le lion ; 20 h., Journal.

20 h. 30 FILM : FAUT PAS PRENDRE LES ENFANTS DU BON DIEU POUR DES CANARDS SAUVAGES, de M. Audiard (1968) : avec F. Rosay, M. Jobert, B. Blier, A. Pousse, C. Rollet, R. Dalban, P. Frankeur. (Rediffusion.)

Parce qu'elle n'a pas obtenu le million d'or en lingots qu'elle revendiquait pour sa part dans un hold-up, une jeune fille fait appel à sa tante, ancienne femme-gangster, pour le récupérer.

Parodie un peu laborieuse, d'un film de Série noire. La première réalisation de Michel Audiard. De réjouissants numéros d'acteurs.

21 h. 45, Concert : Orchestre national de France, dir. Ph. Entremont (Concerto pour piano en ré majeur, de Mozart, Suite du « Chevalier à la rose », de R. Strauss).

22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 11 h. 20, Concert par l'orchestre de Strasbourg, dir. A. Lombard, soliste : C. Ducrocq (« Harold en Italie », de Berlioz).

12 h., Bon dimanche : 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom, pom, pom, pom (reprises à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 30, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et Variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Un homme, un jour : 15 mai 1939, avec Martin Sanz, la guerre d'Espagne.

22 h. 55, Journal

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI pour les travailleurs immigrés : Images du Maroc : 10 h. 30, Magazine : Mosaïque ; 16 h. 35, Documentaire : Tigre, tigre, flamme dans la nuit, par J.-P Blondeau ; 17 h. 30, Espace musical : « Sonate en si mineur pour piano », de F Liszt, avec L. Berman ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Brioche.

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte : La fin des Girondins dans les grottes de Saint-Emilion, réal. F. Strouve : 20 h. 30, Les derniers témoins : Henri Fabre, marin du ciel, par R. Arlaud et J.-J. Sirkis ; 21 h. 20, Journal ; 21 h. 35, L'homme en question : Alfred Sauvy.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit) : LE CUIRASSE « POTEMKINE », de S.M. Eisenstein (1952), avec A. Antonov, V. Barsky, G. Alexandrov, A. Levchin. (Muet. N. Dediffusion.)

En 1905, à Odessa, les marins, mal traités, du cuirassé Potemkine se révoltent contre leurs officiers. La population les soutient. Des représailles suivent.

Le plus célèbre des films d'Eisenstein. Un événement historique réel devenu épopée révolutionnaire par la force des images, le rythme haletant qui les lie.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie : Marc Petit et Dominique Grandmont ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Caprice pour quatre chevaux d'or », par R. Jentet ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Jean Le Gac.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 40, Jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : Cantate « Come ye sons of hart », ode à la reine Mary (H. Purcell) ; 17 h., Le concert égoïste de Doda Conrad : J.-S. Bach, Berlioz, Stravinski, Mozart, Monteverdi, Bizet, Schubert, Chabrier ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Musique pour tous... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy : « Quatre études pour orchestre » (Stravinski), « Concerto pour piano en sol majeur » (Ravel), « Petrouchka », version originale (Stravinski) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire pour rêveurs impénitents... Vénus : G. Blow, G. Beart, G. Holst ; 23 h., Musique de chambre avec clavecin (Rameau, Bach, de Falla) ; 0 h 5, Planétarium (suite) « Espace » : Landowski, Messiaen, Stockhausen ; 1 h., Un profil au soleil : D. Milhaud.

RADIO-TÉLÉVISION

AU MIP DE CANNES

Le bond en avant des coproductions

Le succès commercial du Marché international des programmes de télévision (MIP-TV), imaginé il y a quatorze ans par M. Bernard Chevry, est sans aucun doute éclatant. Entre 1971 et 1978, le nombre de pays participants a sextuplé (de seize à quatre-vingt-quinze), et la superficie occupée par les exposants a plus que triplé (1 065 m2 à 3 600 m2).

A Cannes, cette année, entre le 21 et le 27 avril, on a pu constater l'imbrication étroite qui existe entre les programmes et le support : démonstrations de vidéo-transmission (à l'occasion, notamment, du concours Eurovision de la chanson), et possibilités, désormais opérationnelles, du vidéo-disque. Si l'on peut rester sceptique sur le développement de la vidéo-transmission, c'est-à-dire la réception collective d'un spectacle télévisé (exception faite pour les manifestations sportives), on demeure muet d'admiration devant les performances du vidéo-disque à laser. La firme Thomson-Houston fabrique en petite série, dans son usine de Brest, les premiers appareils de ce type (coût : 20 000 francs environ), qu'elle tente de lancer simultanément en Europe et aux Etats-Unis.

Au rez-de-chaussée du palais du Festival, le stand T.D.F. et des techniques françaises présentait les derniers perfectionnements du système Antiope et les applications de la télévision numérique.

Dans les sociétés françaises de programmes, si « *le marché a été très actif* », selon la chargée des ventes à TF 1, on enregistrait beaucoup plus d'options prises que *de contrats signés*. Parmi les émissions dramatiques les plus recherchées par les acheteurs étrangers, on relevait « *Au plaisir de Dieu* », d'après le roman de Jean d'Ormesson, *les Jeunes Filles*, adaptées de l'œuvre d'Henry de Montherlant, *le Franc-Tireur*, de Maurice Failevic, pour TF 1 ; la série « *Zola* », de Stellio Lorenzi, *Balcon en forêt* (qui sera projeté à Cannes au prochain Festival du film), et *1788*, pour Antenne 2 ; enfin, *la Femme rompue, Photo-Souvenir, les Lavandes et la Liberté*, à Fr 3.

Parmi les documentaires, la série des « *Malraux* », ainsi que celle sur « *l'Adoption* », pour TF 1 ; la trilogie Barba negra (Versailles, Notre-Dame-de-Paris, Mont-Saint-Michel) pour FR 3. Dans les séries, « *Un ours pas comme les autres* », *Un juge, un flic*, et *Offenbach*, proposées par Antenne 2, ont suscité un grand intérêt.

Dans le domaine de la recherche, l'Institut national de la recherche a rencontré des échos favorables avec le film de Coline Serreau, *Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?* L'enquête sur le Chili, *réalisée par Jose-Maria Bergoza*, et la série de Jean-Luc Godard inspirée du *Tour de la France par deux enfants*.

En ce qui concerne les achats, TF 1 a retenu *Cinquante ans de cinéma américain*, une série canadienne, ainsi qu'un document inédit sur l'assassinat du président Kennedy. Antenne 2 a acheté surtout des programmes pour enfants et *Wattoo-Wattoo*, une série de dessins animés de « Plate-forme 2000 », qui se présente comme les néo-Shadicks. En revanche, les ventes des produits français vers les pays anglo-saxons se heurtent toujours à la barrière infranchissable, ou presque, de la langue.

Chez les exposants étrangers, plusieurs sociétés japonaises avaient renoncé à présenter, comme les années précédentes, des émissions dramatiques mettant en scène des samourais « inquiétants », qui trouvaient difficilement des acheteurs parmi les Occidentaux. En conséquence, les Japonais venus au MIP-TV proposaient surtout des dessins animés.

Le groupe Québec, qui avait fait son apparition en 1976, a fait sa percée avec, semble-t-il, et selon les responsables, un chiffre de 18 000 dollars de contrats fermes. Mais rien de comparable, évidemment, avec les « grands » groupes anglo-saxons du petit écran : Paramount, B.B.C. Entreprises, I.T.C. ou Anglia, qui dominent le marché de la télévision et continuent d'y faire largement la loi.

En manière de conclusion, notons le bond en avant des coproductions internationales, puisque cent trente-huit projets divers étaient proposés à Cannes cette année. Le coût de plus en plus élevé des émissions contraint les sociétés de programmes à se rapprocher.

CLAUDE DURIEUX.

INSTITUT

M. Michel Déon pose sa candidature à l'Académie française

L'Académie française a enregistré, au cours de sa séance du 27 avril, la candidature de l'écrivain Michel Déon au fauteuil de Jean Rostand. Elle a décidé que les élections aux fauteuils de Jean Rostand et d'André François-Poncet auraient lieu le même jour, le 8 juin. Il n'y a pour le moment qu'une candidature au fauteuil d'André François-Poncet, celle d'Edgar Faure.

Au cours de la séance, le Père Carré à fait l'éloge de Jacques Rueff, premier économiste admis à l'Académie, décédé le 23 avril (*le Monde* du 25 avril).

[Né en 1919, Michel Déon a obtenu en 1970 le prix Interallié pour *les Poneys sauvages* et le grand prix du roman de l'Académie française en 1973 pour *Un taxi mauve*. Il vient de faire paraître un livre de souvenirs : *Mes arches de Noé*, auquel Bertrand Poirot-Delpech a consacré son feuilleton dans « le Monde des livres » du 28 avril.]

Une série de prix littéraires

L'Académie a également décerné les prix littéraires suivants :

Prix Dr Binet-Sangle : Charles Lefebvre, pour *Qualité de la vie, vie de qualité*.

Prix Constant-Dauguet : Mme de Chevron-Villette, pour *le Mal d'isolement* ; le Père André Merlaud, pour *la Douceur victorieuse, Placide Viel*.

Prix Fabien : M.-A. Bochereau, pour *Introduction à la psychologie des infirmières ;* V. de Gaulejac et Gilbert Mury, pour *les Jeunes de la rue*.

Prix Furtado : Rose Vincent, pour *Mohini, ou l'Inde des femmes*.

Prix Juteau-Duvigneaux : Christine Thouzelier, pour *Rituel cathare*.

Prix Lafontaine : France du Guerard, pour *A l'écoute du silence ;* et Ernest Guynot, pour *Bernadette d'après ses contemporains*.

Prix Nicolas-Missarel : Jean-Marie Dolle, pour *De Freud à Piaget*.

Prix Montyon : Aimé Becker, pour *l'Appel des béatitudes ;* Roger Bouysson, pour *la Singulière Route de J.K. Huysmans ;* A.-M. Cocagnac, pour *l'Inde spirituelle ;* Jean Lebeau, pour *Salvator Mundi, l'exemple de Joseph dans le théâtre allemand ;* Georges Sonnier, pour *le Secret des sources*.

Prix Général-Muteau : Louis Balsan, pour *le Ver luisant*.

Prix Pouchard : Evelyne Lempereur, pour *Randonnées à bicyclette en Ile-de-France*.

Prix Sobrier-Arnould : M.-A. Baudouy, pour *Allez les petits*.

Prix Teissonnière : Claude Duvernoy, pour *Moïse*.

Prix Maurice-Trubert : Bertrand de Margerie, pour *Sacrements et développement intégral*.

Prix Vega et Lods-de-Wegmann : Jean Cluzel, pour *Télé-violence ;* R.P. Barucq, R.P. Desmant, pour *Don Bosco : souvenirs autobiographiques ;* André Latreille, pour *De Gaulle, la libération et l'Eglise catholique ;* Mgr Poupard, pour *Connaissance du Vatican*.

Prix de poésie

Prix Archon : à Maurice Olivier.

Prix Broquette-Gonin : à Louis Allègre, Jean-Paul Goret, Jean Joubert.

Prix Heredia : à Marie Bonafous, Pierre Leclerc.

Prix Emile-Hinzelin : à Magdeleine Labour, Marcel Passarini.

Prix Jousselin : à Jean Fournier.

Prix Le Fèvre-Deumier : à Claude Brière, Albert-J. Guibert.

Prix Saint-Cricq-Theis : à Georges Belloni, Paul Mercier, Frédéric Sumer.

Prix Sivet : à Annick Bourles, André Geissmann, Mme Hecquet de Carbon.

Prix Clanre-Virenque : à Micheline Dupray.

Prix Valentine-de-Wolmar : à Charles Bory, Dominique Le Buhon.

PRESSE

● *Le Prix Pulitzer 1978 de journalisme* a été décerné à New-York au journal *Philadelphia Enquirer*, pour une série d'articles publiés l'an dernier et dénonçant le comportement des policiers de Philadelphie. A la suite de l'enquête, quinze d'entre eux avaient été déférés devant la justice.

M. Gaylord Show, du quotidien *Los Angeles Times*, a obtenu le Pulitzer à titre individuel pour ses reportages sur les visites d'inspections défectueuses des barrages américains.

En catégorie « Nouvelles de l'étranger », le journaliste Henry Kamm, du *New York Times*, a été primé pour ses reportages sur les réfugiés vietnamiens.

Le prix du reportage local a été attribué à M. Richad Whitt, du *Louisville Courier Journal*, pour ses articles sur un incendie qui fit cent soixante-quatre morts dans un club de Southgate (Kentucky).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
II. — TUNISIE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Par voie aérienne Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LETTRES

D'étranges enchantements

(Suite de la première page.)

Une partie de l'œuvre de Roger Caillois est, on le sait, consacrée à une description méticuleuse et quasi maniaque des pierres. Dans ce livre encore où, s'il s'interroge au sujet de cette exigence qui le pousse « à mimer les pierres » par l'écriture, il ne peut s'empêcher de céder, de nouveau, à cet attrait d'un impérieux, impossible « calque verbal ».

Si précises, si attentives, si détaillées que soient les descriptions de Roger Caillois, elles sont des objets littéraires plus que des reproductions d'objets par la littérature. Si nous ne connaissons pas déjà la chose qu'il évoque, la pierre *qu'il observe, il ne nous la* fait pas voir, lui qui s'acharne à nous la montrer. Limites des pouvoirs de l'écriture que seule dignifie et justifie pourtant, selon lui, cette ascèse.

Roger Caillois éprouve aujourd'hui une « répulsion épidermique à l'égard de la presque totalité de ses livres ». Ses *réflexions sur le sacré*, la fête, le roman, la guerre, quelque ingénieuses et sordides qu'elles aient pu paraître, auront, il ne l'ignore pas, le sort passager de toute théorie. Roger Caillois, non seulement, ne peut se relire, mais il n'écrit plus de livres, dans sa spécialité, les sciences humaines, que par *habitude, obligation et sans y croire* vraiment.

***

Restent heureusement ces autres livres dans son œuvre qui, comme « le Fleuve Alphée », nient la *littérature par la littérature, en lui* donnant existence alors même qu'il ne cesse de la mettre en question et en doute. Roger Caillois sait qu'il échouera « à rendre, de la structure anguleuse du cristal, du vertige d'un méandre, la splendeur hypnotique »... Mais cette hypnose est la seule expérience métaphysique à laquelle il puisse prétendre (et qu'il désire). Comme cette transposition dans un autre mode d'être, l'écriture, de ce qui existe opaque, impénétrable, éternel, est l'unique façon pour le descripteur acharné de se mettre, et l'homme, à sa vraie place, dans la nature, qui n'est pas celle que son orgueil lui assigne. Mirages, échos, duplications, répercussions de règnes en règnes, symétries et dissymétries, le monde est un : « *J'aurai poursuivi, hors des livres, dans les choses et les objets, des signes patents de la connivence indivise que l'espèce, par vanité, refuse à reconnaître, tant elle s'estime distincte du reste du monde par ses dons et par ses exploits.* »

Cette unité d'un monde, indéfiniment ramifié, est l'idée centrale, la croyance fondamentale de Roger Caillois. Il ramène l'homme tardif, l'homme éphémère, à « l'astéroïde de terre et d'eau d'où il émergea bon dernier ».

Telle est sa foi. Inversée comme la révélation négative, qui, nous rappelle-t-il, dans certains rituels d'initiation australiens, ou africains, dans certaines sectes hérétiques de l'islam, réduit l'au-delà à l'ici-bas : « Elle dessille les yeux au lieu de dévoiler des mystères sacrés. » D'autres, dont je ne suis pas, ne puis pas être (hélas !) (hélas ?), parleront au contraire à ceux qui s'aveuglent et qui aveuglent. Je dirai seulement que Roger Caillois, s'il est bien obligé, en ce point de sa méditation, de nommer Pascal, sort, en même temps que nous, écrasé de la comparaison.

Aussi bien, est-ce par ce qu'il y a d'irrationnel dans sa quête, d'espoir fou dans sa raisonnable désespérance, que Roger Caillois, l'homme et le créateur, « hic et nunc », est sauvé. Cet exercice quasi mimétique de description est la seule poésie qu'il reconnaisse et pour laquelle il emploie lui-même le mot « sortilège ».

Sa contemplation, qui est celle des seules pierres, ne lui fait rien ressentir qui ressemble à l'extase, dit-il (croit-il utile de dire) : états paisibles, de faible intensité, mais qui lui font vivre (comme au lord Chandos de Hugo von Hofmannsthal, à Rilke, à vous, à moi, à nous tous) « des moments exaltants » que le langage humain demeure impuissant à rendre : « Extase énigmatique, sans paroles et sans bornes », écrit Hofmannsthal ; « étrange enchantement », ajoute Caillois.

Pour Roger Caillois, une pierre suffit ; il suffit à Roger Caillois de se perdre dans la contemplation et la description d'une pierre. Pour d'autres, comme pour lord Chandos, font aussi bien l'affaire un arrosoir, une herse abandonnée, un chien au soleil, un insecte captif, un rat qui va mourir... Tremplins qui nous permettent de bondir dans l'invisible, et d'avoir, ici, maintenant, l'expérience fugitive et péremptoire de l'éternité. Et même si, comme nous le croyons, il n'y a pas d'autre monde ailleurs qu'en nous-même, ni d'autre éternité que celle que notre temps découvre et qui s'achève avec lui, ce que l'homme connaît là, et qu'il peut essayer de dire, le distingue des pierres, des plantes et des bêtes. Le surnaturel dans la nature même, ce n'est sans doute le signe de rien, mais ce n'est pas rien. Et cela suffit aux poètes, aux mystiques, aux « matérialistes » qui, comme Roger Caillois, paisible et désespéré, atteignent, « par le secours des objets », aux « embellies de l'âme ».

CLAUDE MAURIAC.

★ Gallimard, édit., 40 F.

● *La faculté des lettres de Metz* organise, les 2 et 3 mai, un débat sur « la nouvelle philosophie », avec la participation, le premier jour, de MM. Jean-Paul Dollé et Michel Le Bris et, le second jour, de MM. François Aubral et Xavier Delcourt, auteurs de l'ouvrage *Contre la nouvelle philosophie*.

● *L'exposition « Raymond Queneau plus intime »* à la Bibliothèque nationale est prolongée les 2, 3 et 4 mai (fermée le 1er mai).

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur des Pays-Bas et Mme de Ranitz ont offert, jeudi soir la traditionnelle Réception des tulipes.

Naissances

M. et Mme Michel AUDOLLENT, Laure et Anne-Sophie ont la joie d'annoncer la naissance de
Rafaële,
le 8 avril 1978.
3, rue Beaupeyras,
63100 Clermont-Ferrand.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Alix de BARRIN,
fille du baron Xavier de Barrin et de la baronne, née Michèle Arnaud,
avec
M. François de VILLIERS,
fils de la comtesse de Villiers, née Yvette de Miol-Flavard.
Lyon, Valence.

Mariages

— Maurice BOURJOL, professeur à la faculté de Tours, et Mme ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur fille
Sophie
avec
Jean-Marc DEMARET,
le 5 mai 1978.
13-15, rue des Cerisiers,
37000 Tours.

Décès

Pierre KOVALEVSKY

On nous prie d'annoncer le décès du
professeur Pierre KOVALEVSKI,
décédé en son domicile, villa Notre-Dame, 28, rue Friant, 75014 Paris, le 27 avril 1978.

La liturgie de l'enterrement sera célébrée en la cathédrale russe, 12, rue Daru, Paris (8e), le 2 mai, à 10 h.

L'ensevelissement au cimetière de Meudon-Trivaux, à 16 heures.

[Né le 16 décembre 1901 à Saint-Pétersbourg (Russie), fils d'un sous-secrétaire d'Etat russe, Pierre Kovalevsky a fait ses études à la faculté des lettres de Paris, à l'Ecole nationale des langues orientales vivantes et à la faculté de droit russe de Paris. Docteur ès lettres, il fut professeur de russe au lycée Michelet de Vanves, de 1926 à 1941, et chargé de cours à l'Université de Paris. Professeur à l'Institut de théologie orthodoxe de Paris depuis 1925 et doyen de l'Institut Saint-Denis, il était chargé de cours à l'université de Paris-III (Sorbonne nouvelle). Il avait publié plusieurs ouvrages sur l'histoire de la Russie et de l'Union soviétique, notamment une « Histoire de la dispersion russe » en deux volumes (1971 et 1973).]

— M. et Mme Michel Allais,
M. et Mme Christian Allais et leurs enfants,
Le docteur et Mme Bernard Allais et leurs enfants,
font part du décès de
Mme Jean ALLAIS,
née Marguerite Zwingelstein,
survenu subitement à Pau, le 26 avril 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Le service religieux et l'inhumation auront lieu à Vialas (Lozère), dans l'intimité familiale.

« Dieu est esprit. »
(Jean IV, 24.)

21, rue du Cadre-Noir, 64000 Pau.
38, rue de Longchamp,
92200 Neuilly.
58, boulevard Jean-Jaurès,
37300 Tours.

— C'est avec une profonde émotion que nous apprenons le décès de
M. Claude ANJUÈRE,
directeur à l'agence Hachette de Strasbourg,
survenu dans sa quarantième année.

Le service religieux aura lieu en l'église d'Herrlisheim, vendredi 28 avril, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu le mardi 2 mai, à Suresnes (Hauts-de-Seine). Réunion à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, à 15 h. 45.

[M. Claude Anjuère avait su par son travail et sa compétence s'attirer l'estime et l'amitié de tous les professionnels de la diffusion de la presse.

Nous présentons nos condoléances attristées à son épouse, ses trois enfants et à toute sa famille.]

— Le président du conseil d'administration,
Le directeur général de l'INRA,
ont le profond regret d'annoncer le décès de
M. Emile BILIOTTI,
inspecteur général
de la recherche agronomique,
survenu le 27 avril 1978.

Les obsèques auront lieu le mardi 2 mai, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Résurrection, à Parly II (Yvelines), et l'inhumation, mercredi 3 mai, à 11 heures, au cimetière central de Toulon.

Mme Biliotti,
6, square Raynouard,
Résidence de la Muette,
78150 Le Chesnay.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean GANIVET,
à l'âge de soixante-sept ans.

La levée du corps se fera à son domicile, 81, rue Beaubourg, Paris-3e, le samedi 29 avril, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin (Seine-Saint-Denis).

[M. Jean Ganivet, chef de service aux N.M.P.P., en retraite depuis 1976, a assuré avec compétence la distribution du « Monde » à Paris depuis sa fondation.]

— M. et Mme Georges Leverrier, ses parents,
M. et Mme Gilbert Pronost,
M. et Mme Jean-Marc Leverrier, ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur,
Les familles Leverrier, Legros, Lacroix, Brault,
M. le professeur Carlioz, chef de service à l'hôpital Trousseau,
Ses collègues et amis de l'hôpital Trousseau,
font part du décès de
Anne-Marie LEVERRIER,
médecin anesthésiste
à l'hôpital Trousseau,
survenu le 16 avril 1978, à l'âge de trente ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Notre-Dame de Pontoise, le 20 avril.

4, avenue de Maison-Rouge,
95300 Pontoise.

— M. et Mme Jean-Marie Nadaud,
M. et Mme Alain Nadaud et leurs enfants,
Mlle Marie-Laure Nadaud,
M. Jean-Marc Nadaud,
Mlle Vieillot,
Mlle Grout,
Les familles Mariot, Laplanche, Lambert,
ont la douleur de faire part de la disparition de
Mme Jeanne NADAUD,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et cousine, pieusement décédée le 26 avril 1978, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu samedi 29 avril 1978, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de Vincennes, où l'on se réunira (82, rue Raymond-du-Temple).

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

2, rue de Colmar,
94300 Vincennes.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Aix-en-Provence le 18 avril 1978, dans sa soixante-quatrième année, de
M. René QUINTRIE LAMOTHE,
des suites d'un cancer.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

De la part de :
Mme Raymonde Quintrie Lamothe, son épouse,
Ses enfants,
Et de toute la famille.
Résidence Saint-Christophe,
Bâtiment C 2,
21, avenue Pierre-Puget,
13100 Aix-en-Provence.

M. et Mme Stéphane Rosé,
M. et Mme Sven Skuncke,
ses enfants,
Jean-Christophe, Muriel, Marie-Christine, Charles-Olof, Simonetta et Isabelle, ses petits-enfants,
Béatrice, son arrière-petite-fille,
Tous ses parents en France et en Pologne,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Adam ROSÉ,
née Lucie Martin,
décédée le 27 avril, munie des sacrements de l'Eglise, en son domicile à Paris, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 mai, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (88, rue de l'Assomption, Paris-16e), suivie de l'inhumation au cimetière de Levallois-Perret, dans le caveau de famille.

34, rue de l'Assomption, 75016 Paris.
31, chemin des Palettes,
12-12 Genève (Suisse).

— Le sous-préfet et Mme Pierre Vidal,
Le directeur général des douanes et droits indirects et Mme Guy Vidal,
MM. Jean Laurent et Philippe Vidal,
MM. Fabrice et Paul-Henry Vidal,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Joseph VIDAL,
trésorier-payeur général honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
leur père et grand-père, survenu le 20 avril 1978, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

117, boulevard Jourdan, 75014 Paris.
10, rue Saint-Saens, 75015 Paris.

— On annonce le décès, le 22 avril 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de
Mme Raymond WEISS,
née Marthe Koechlin,
« Dieu est amour. »
(1 Jean, IV, 8.)

De la part de :
M. et Mme André Weiss et leur fille,
M. et Mme Jean-Charles Benner, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Weiss et leurs enfants.
59, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.
17, rue Franklin,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Messes

— La messe traditionnelle du 5 mai à la mémoire de
l'Empereur Napoléon Ier
et des soldats morts pour la France sera célébrée en la chapelle du Dôme des Invalides, à 18 heures, en présence de LL. AA. II. le prince et la princesse Napoléon.

Il ne sera pas envoyé d'invitation. Entrée libre.

Des places seront réservées aux membres des associations.

Communications diverses

— Le Père supérieur général de l'Oratoire et les Pères de la communauté de Saint-Martin seront heureux de vous accueillir à la vente de charité en faveur des œuvres de la Congrégation et de l'école Saint-Martin-de-France, 1, avenue de Verdun, 95301 Pontoise, le mercredi 3 mai, de 14 à 19 heures, et le jeudi 4 mai, de 10 à 19 heures.

— « La science et la foi face au mystère des objets volants non identifiés » : quatre conférences par M. J. T. Decaris, les dimanches 30 avril, 7, 21 et 28 mai, à 16 heures, 20, passage du Mont-Cenis, métro Porte-de-Clignancourt.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi

Dans le cadre du programme de Coopération technique, l'Organisation des Nations unies recherche un

EXPERT EN ADMINISTRATION FISCALE

Pour un poste d'un an (avec possibilité de prorogation) à pourvoir à Kigali, Rwanda, dès que possible.

L'expert, titulaire d'une licence en droit ou en économie, devra justifier d'une vaste expérience des services fiscaux et douaniers ainsi que de la tenue et la vérification de la comptabilité de caisse de deniers publics. Il travaillera en liaison étroite avec le Directeur Général des Impôts et sera placé auprès du Secrétariat Général du Ministère des Finances et de l'Economie. Les conditions d'emploi et de rémunération seront celles qui régissent les contrats d'experts des Nations unies.
La langue de travail est le français.

Les candidats doivent se mettre en rapport avec :
La Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques, Ministère des Affaires étrangères, 36, rue La Pérouse, Paris (16e),
qui transmettra les formulaires de notices personnelles des Nations unies

Chef des Ventes

Conditionnement
moulage - injection
Région parisienne
130.000 +

Nous sommes une société française, filiale d'un groupe international, qui recherche son Chef des Ventes. Il dépendra directement du Directeur Commercial *auquel il sera appelé à succéder. Le* candidat retenu, âgé de 35 ans minimum aura un esprit mordant, accrocheur et dynamique. Il aura une formation supérieure et une très bonne connaissance de l'anglais (l'allemand serait apprécié). Il justifiera d'une expérience concrète d'une dizaine d'années environ en milieu industriel traitant de moulage plastique-injection, soufflage ou thermo-injectable et de bonnes introductions dans les marchés de la pharmacie industrielle et produits d'entretien.

Adr. C.V., photo et prét. sous réf. 4790/AL à : A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

Organisme de Prévoyance Militaire en expansion offre poste actif à :
OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITE
Envoyer C.V. à S.V.B.M. 20, rue Bachaumont, 75002 Paris.

AMNESTY INTERNATIONAL recherche :
CHERCHEUR
pour travailler principalement sur l'Afrique occidentale francophone : *étude de la situation* générale des droits de l'homme et des cas individuels. La fonction comprend la préparation de biographies de prisonniers, de rapports de fond, de documentation pour missions et l'élaboration de stratégie.

Les candidats doivent avoir une connaissance étendue de l'évolution politique de l'Afrique occidentale, une certaine expérience de la région et être capables de porter des jugements politiques objectifs. Les candidats doivent parler couramment français et anglais.

Salaire 4.318 livres par an. Clôture 19 mai 1978. Point d'attache Londres.

Pour formules de candidature écrire à :
Amnesty International 10 Southampton Street, London WC2E 7HF, ou téléph. au : 1-836.7788 poste 289.

IMPORTANT CABINET JURIDIQUE
RECHERCHE POUR PARIS
FISCALISTE
ayant 3 ou 4 années d'expérience. Anglais et expérience administrative souhaités.
Ecrire No T 04959 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

NOUVELLE ECOLE cherche enseignants qualifiés d'origine ANGLAIS et ALLEMAND. Adr. C.V. et photo à Heidenreich 185, rue Saint-Jacques, 75005.

MUTUALITE AGRICOLE utilisant IBM : 370-135/512 K - DOS - VS en informatique de gestion recherche
ANALYSTES
DE NIVEAU INGENIEUR Maîtrise ou équivalent
avec 2 à 3 années d'expérience, en analyse programmation.
Ecr. avec C.V. et prétent. à : Direction informatique F.M.A. ILE-DE-FRANCE 29, rue de la Tombe-Issoire 75014 PARIS

Impt Institut de Formation recherche
INGÉNIEUR
disposant d'une expérience pratique auquel il serait confié l'organisation et le *développement du secteur* formation à créer en matière de sécurité.
Adr. C.V., photo et prétent. à IFTIM - 46, rue Troyon 92310 SEVRES

CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES et FISCAUX et de commissaires aux comptes, recherche
COLLABORATEUR
titulaire d'une licence en droit (affaires) et du D.E.C.S. Pratique professionnelle souhaitée. Ecr. avec C.V. et prétent. à D.A.F., 21, rue Chaptal, 75009 PARIS.

ORGANISME PUBLIC
recherche
pour s'intégrer au travail d'une équipe d'analyse-programmation
PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
Cobol ANS. sous DOS/VS (connaiss. VSAM et CICS souhaitées) EXPERIENCE DEMANDEE : 2 ans minimum. DISPONIBILITE : sous 1 mois. Adresser C.V. et prétentions à O. P. H. L. M. V. P. 49, rue du Cardinal-Lemoine, 75231 PARIS CEDEX 05.

DIRECT. ADM. ADJOINT IMPTE ENTREPRISE rech. diplômé HEC-ESSEC, Sup de Co, 30 ans, min., 5 a. d'expér. en comptab. finance juridique, personnel. Rémun. selon expér. Adress. C.V. et photo sous réf. 18483 GRAFA 82, rue Fg-St-Honoré, 75008 Paris

emplois régionaux

Recherchons pour Secteur BORDEAUX
AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
Jeune, dynamique, ayant expérience de la clientèle
POUR ASSURER dans le DOMAINE MEDICAL :
- promotion et vente matériel médical spécialisé et gaz médicaux,
- étude et surveillance travaux de distribution de fluides médicaux par canalisations.

Adresser curriculum vitae manuscrite et photo sous le no 7082 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-(9e).

Sté Conseils Juridiques Normandie, cherche Collaborateur Fiscaliste qualifié. Formation C. juridique ou certif. Sup. J. et F. Ecrire : AGENCE HAVAS, 14000 CAEN, no 7501

Pour SAVOIE, rech. Comptables et Secrétaires qualifiés. Situations stables et intéressantes. Possibilité logement. Ecrire : P.P.H. 73000 CHAMBERY, no 249

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

secrétaires

Importante Entreprise Bâtiment PARIS SUD recherche d'urgence
UNE SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
Pour service juridique et administratif. Horaire : 5 × 8. Tickets restaurant. Ecrire sous le no 34254 B, à BLEU - 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche
SECRÉTAIRES MÉDICO-SOCIALES
Titulaires du BAC P. 8. Pratiquant la sténodactylo. Adresser C.V. détaillé à : Mme le Chef du Personnel 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

LABORATOIRE
RECHERCHES SCIENTIFIQUES 75005 PARIS *recherche*
SECRÉTAIRE
pour un emploi contractuel de remplacement (*pouvant se transformer en emploi stable ultérieurement*).
ANGLAIS APPRECIE
Ecr. no T 751613 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Importante Société rech.
JEUNES FEMMES : STÉNODACTYLOS
Possédant BAC G 1
SECRÉTAIRES
Possédant B.T.S.
Dynamiques et bonne présentation. Adresser C.V. et photo : Mme Lindt, SELECTION, 40, r. de Chabrol (10e) - 246-41-57

IMPORTANTE STE OPERA recherche
SECRÉTAIRE
BILINGUE ANGLAIS
Poste varié et évolutif. 280-66-66 - 285-82-38

Sténodactylo

STÉNODACTYLO BILINGUE
ANGLAIS-FRANÇAIS
débutante, connaissance sténo anglaise appréciée. Téléph. : 371-12-65

capitaux ou proposit. com.

Garage Auto Pantin 161, rue de Paris 93-BOBIGNY. 844-36-42, rech. associés ou financiers pour affaire en plein essor. Etudie toutes propositions.

GROUPE FINANCIER PRIVE désirant investir Etudierait toutes propositions association ou participation dans affaire existante ou à *créer*. Pour premier contact, écrire au Cabinet International Claude Masouye, 81, avenue Raymond-Poincaré - PARIS-16e.

Marchand de biens demande 300.000 F par tranche de 50.000 F sur garanties immobilières. Bon rapport. Ecr. s/réf. 3.255 GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

demandes d'emploi

Etudiant Anglais, 18 a., cherche trav. estiv. juill.-sept. 1978. Franç., Allem. Disp. à faire tous travaux. D. Wade, 47 Greave Ave, Rochdale, lancs, Angleterre.

Jeune Femme, 33 ans, cherche emploi stable poste secrétaire cciale, sens responsab., 15 ans expér., banl. nord, est. Ecrire au journal qui transmettra à REGIE-PRESSE, no 82.077 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Etudiante allemande trilingue *(français, anglais) cherche emploi* temporaire pendant l'été dans Hotellerie, tourisme, entreprise privée. Ecr. Mlle A. HONIG, Th. Heuss str. 67, 6728 Germersheim, RFA

Jeune cadre de direction D.E.C.S., lic. Sc. ECO., I.R.G., expér. cabinet expert-comptable et P.M.E., spécial. transports routiers ch. poste rég. Sud-O. Ecr. no T 04 931 M R.-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

39 ans - Langue italienne
13 ans expérience niveau Ménager société internationale parfait anglais, franç., espagn. avec connaissance complète direction/organisation personnel organisation services généraux *budgeting import/export* Libre février 1979. Disponible aussi pour emploi autres pays examiné offres. Ecrire : M. BERTOLETTI Gandhi avenue 23 rd Street no 18. TEHERAN IRAN

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

LEYLAND BOURSAULT *Mini spécial noire, neuve, disponible. Crédit ou leasing possible.* - Téléphone : 293-65-65, 11, rue Boursault - PARIS (17e)

Collaborateur Renault vend R 14 TL couleur saintonge (option peinture métal.) : 2.800 km. Année 78. Etat neuf. 25.000 F. Téléph. : 645-00-17

A VENDRE R 14 TL
année 1977, 22 000 km, gris métal, intérieur bleu. Prix : 19 500 F. M. FECOURT : 956-10-62 ou bureau : 489-20-20, poste 377.

Austin mini 1 000, année 1968. Cardan, embrayage neufs, coul. vert anglais. Téléph. : 929-39-75.

8 à 11 C.V.

Particulier vend ALFETTA GT 1800, 1975, embrayage et pneus *neufs. Prix : 19 500 F. Tél. :* 344-14-91, après 19 heures.

12 à 16 C.V.

CAUSE DECES, VDS RENAULT 30 TS AUTOMATIQUE, 1973, 0 km - Téléph. : (49) 21-30-90 heures bureau. (49) 21-60-05, de 12 h à 14 h. M. BOURDRON.

MERCEDES 280 SL nov. 1968. Belge, int. cuir n., h-top, radio ant. élec. T. 899-18-55 ap. 19 h.

locat.-autos

B.M.W. - 604 RENAULT Location moins chère. Express Assistance 504-01-50

divers

DISPONIBLE DANS L'HEURE
VOLVO 264 GLE
toutes options, argent métallisé
VOLVO 343 DL
VOLVO 244 DL fin série - 1977
TEL. : 655-37-37

104 - 304 - 504 - 604
Ex. tt 77-78, peu roulé. Auto-Paris-XV. Tél. : 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

box-parking

Part. achète ou loue parking autour carrefour Croix Rouge 6e Tél. 820-36-63 ou écrire Mme Aucher, 8, rue de Grenelle, 75006 Paris

Une Rover ?
3.500 - V.8
voiture de l'année 1977
JACQUES SAVOYE
237, bd pereire, Paris 17e 574.82.80

Automobiles
mazda 323
6 et 7 cv.
19.400 F
+ frais de livraison
TOUTE LA GAMME MAZDA
Disponible chez votre concessionnaire
PAN-CARS Place de la porte St-Cloud - 16e
651 43 42 Entrée ELF

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
tél.: 553.57.35 - 553.25.16.
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Particulier vend mini-tracteur autoporté Hako 8 CV. Larg. de coupe 92 cm, 2 lames. Tél. : 974-84-74 de 18 h. à 20 h.

Très bonne affaire canapé convertible + 2 fauteuils velours uni or. Val. 9 000 vendu 2 000. Téléph. : 288-17-40 ou 806-35-44.

Agencement

Agencement Décoration pose revêtements sols, murs. Cuisines, meubles sur mesures. Travail rapide et soigné. ROLLIN, Téléphone : 287-86-58.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté
literies, salons, toutes marques.
MOBILIA
TEL. : 322-56-41, 30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m. gare Montparnasse). ou 9, avenue d'Italie, PARIS-13e. TEL. : 535-42-58.

Appareil ménager

2 SUPERBES AFFAIRES
- Gdes marques, neuf garanti HOTTES ASPIRANTES cuisine modèle à recycler, val. 850 F. PRIX : 280 F.
- AUTO - RADIOS cassettes touches pré-réglées, complet avec accessoires. Valeur 575 F. PRIX : 320 F.

CIRATEL : 49, r. de la Convention. T. 578-09-44.

Armes de chasse

CAUSE DOUBLE EMPLOI Vends carabine grande chasse neuve
EXPRESS « HEYM »
calibre 9,3 × 74-R. Valeur 16 000 F, vendue 10 000 F. Ecr. no 6 008, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Bijoux

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Artisans

Artisan exécute rapidement peintures, papiers peints, tissu moquette, vitrification. Téléphone : 906-81-96.

Cadeaux

Nouv. bout. Maud 56, r. Verneuil 7e, faïences couv., assor. pastels mouchetés vte à la p., verrer., givrées, tab., chaises « bistrot », etc. Prix intéressants.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Cours

INSTITUT FRANÇAIS DE LANGUES VIVANTES cours audio-visuel privé. Démonstrations gratuites, 46, bd Saint-Michel, Paris. T. 329-02-88.

Cours de guitare - jazz de WESS à BENSON. TEL. : 307-85-32.

Français, philo, orthographe, allemand par professeur spécialiste rattrapage. T. : 250-77-71.

ANGLAIS. Cours à tous niveaux et conversations avec professeur d'origine. Téléph. : 033-01-72.

Instruments de musique

PIANO CENTER
loue les meilleures marques mondiales
PIANOS-ORGUES
neuf, occasion récente
« LOCATION-VENTE PIANO-BAIL »
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution, location, transport).
PARIS-OUEST : pianos TEL. : 782-75-67.
PARIS-EST : pianos, orgues. TEL. : 857-63-38.

ACHETONS PIANOS Daudé, 75, av. de Wagram, 17e. T. WAG. 34-17. Vente-Location.

COURS D'ESPAGNOL EN ESPAGNE
— Pour quoi pas un cours d'espagnol au bord de la mer ?
— Sports et excursions, logement ;
— Professeurs spécialement préparés, diplôme.
Ecrivez à : EUROLINGUA, Calle Pedralbes no 6, Barcelona 21, ESPAGNE - Telf. : 211-23-43.

Modes

Les plus belles collections
COSTUMES et SPORTSWEAR
dégriffés à prix discount. 5, av. de Villiers, Mo Villiers.

Plongée sous-marine

Montage de verre correcteur SUR MASQUE SOUS-MARIN. ALLENBACH opticien, 73, bd de Strasbourg, Paris-10e. TEL. : 770-20-06.

Meubles

MEUBLES MODERNES Occasion, knoll, formes nouvelles, mobilier international, etc. Achat - Exposition - Vente. 50, rue de l'Université, 544-29-48.

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées. Laine et synthétique. *Téléphone : 757-19-19.*

Rencontres

PARMI NOS ADHERENTS SE TROUVE CELUI OU CELLE QUE VOUS CHERCHEZ
ALISON CLAY
CONSEIL MATRIMONIAL Rencontres - Mariages - Loisirs. SOIREES DANSANTES. ECRIRE OU TEL. : 35, RUE LA BOETIE, 75008 PARIS. TELEPH. : 256-04-02.

Mme **DUMONTET**
MARIAGES - discrétion
22 r. du 4 Septembre
PARIS 2e - 742.63.44

CELIBATAIRES rencontres immédiatement et directement. FAIT-PLAY. Téléph. : 228-62-42.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locutions, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Relations

Maître Ruckebusch
depuis 30 ans
à PARIS
5, rue du Cirque
(Rond-Point des Champs-Elysées)
Tél : 720.02.78/720.02.97
à LILLE
4 & 6
rue Jean-Bart
Tél : 54.86.71/54.77.42
propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation, selon leurs aspirations et leurs valeurs communes.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

ILE TUDY
Sud-Finistère, 5 km Bénodet. A louer SEPTEMBRE *maison* indépendante, possibilité 6 pers., *tt cft*, 20 mètres grande plage sable fin et sans danger, calme *garanti, commerces.* Tél. 913-66-84, à partir 18 h. 30.

VACANCES INÉDITES
En super-tente ou en caravane de luxe tout installée
Passez des vacances originales, insouciantes, sans contrainte et plus économiques qu'à l'hôtel. Sept lieux de résidence vous sont proposés en Bretagne du Sud et en Vendée, par Ladbroke, leader en Angleterre de ce type de tourisme.
Vous y trouverez, à des prix exceptionnels et sans surprise, votre super-tente ou votre *caravane toute neuve,* parfaitement équipée.
Pour en savoir plus écrire ou téléphoner : LADBROKE Travel S.A. avenue du Port, 35480 GUIPRY-MESAC. TEL. : 16-99 34-60-11.

BRETAGNE-SUD
PRESQU'ILE DE RHUYS CHOIX DE LOCATIONS Juin, juillet, août, septembre. CABINET BENEAT - CHAUVEL 56640 P.-NAVALO (97) 26-22-00. 56370 SARZEAU (97) 26-71-91.

Loue *MAI, JUIN, 500 m.* plages Antibes et Juan-les-Pins, villa F 2, quart. résid. et calme, jdin ombragé. T. pptaire 577-28-47.

NICE. Loue F 4 ds villa. Juil., août, septembre. Ecr. Ghionda, 38, av. J.-Gasquet, 83100 Toulon.

SAISON ÉTÉ 78
LOCAT. MOIS OU SEMAINE **LOGEM. NEUFS** PROX. PLAGE TOUT CONFT
S'adresser : M. ENFREIN AG. DE LA GRANDE-PLAGE 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie. TEL. : (51) 55-12-65.

Bretagne Sud/golf du *Morbihan. Vue s/mer* et château médiéval. Gde villa confort., meublée goût. Juin : 6 000 F, juillet : 8 000 F. Ecr. no 6 015, « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

SAINTE-MAXIME. FACE MER. Splendide villa 9 ch. Tr. jolie vue (référ. 1821). Disponible en août. - AGENCE PROVENSAL. 83120 Sainte-Maxime.

PORTUGAL. VILLAS et APPTS à louer au bord de la mer. Ecr. MARQUES, av. 5-Outubro, 113 — H E — LISBONNE.

Villa 6 personnes, avec piscine. *Juin, juillet, septembre,* octobre. LES CALANQUES ROUGES 83 LE TRAYAS TEL. : (94) 44-14-28.

CAMPAGNE TOSCANE pr. mer loue maison août, septembre. 1 800 F par mois. T. : 651-74-80.

LOCATION CAP-D'AGDE appts neufs, studios, 2 pièces, 3 pièces. Px studios juin 300 F, juillet/août 1 050 F, septembre 500 F par semaine tout compris. Px 2 pièces juin 400 F, juillet/août 1 550 F, septembre 750 F par semaine tout compris. Prix 3 pièces juin 500 F, juillet/août 1 750 F, septembre 900 F par semaine, tout compris. Piscine, supermarché, boutique, foyer d'animation. Renseignem. et réservations : SAINT-LOUP avenue des Soldats, 34300 Cap-d'Agde. T. (67) 94-20-50.

A LOUER HOULGATE juillet, août, pavillon meublé, 2 chambres, salle à manger, cuisine, E.G.E., w.-c., jardin. CHAPEL, 21, rue Pasteur, 14510 HOULGATE.

« LES BARTAVELLES » B.P. 48, 74220 LA CLUSAZ TEL. : (50) 02-24-06. Home d'enfants du monde entier, garçons et filles 3 à 13 ans, 1 200 m, piscine privée, maître nageur. Tennis, cheval, parc de jeux, tir à l'arc.

A louer Super-Dévoluy (05) stud. 4 pers. juin, sept., 780 F, juil. 1 250 F ttc. T. : 16-21-21-13-83.

PÉRIGORD NOIR
loue rég. SARLAT mais. périgourdine restaurée tt cft (avec grande cheminée) pr 2/8 pers. Libre juin, septembre, octobre. Téléphone : 16 (53) 29-43 93.

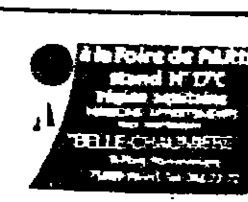
STAGES EN PROVENCE dessin, peinture travail artisanal du bois. Les compagnons du XXe siècle. 84210 VENASQUE. (90) 61-65-98.

Vacances linguistiques. Angleterre, Espagne, Allemagne, Autriche, Italie. T. : 033-12-19.

L'anglais à Oxford, 3 sem. de cours £ 150 tt compr. Mrs Allen, 8 Grunsell Close, Oxford.

TERRE SAINTE - GRECE TURQUIE - EUROPE Voyages culturels et religieux 75 départs cet été. Ecr. LA PROCURE VOYAGES, 80, rue Bonaparte, 75006 Paris. COR. LIC. A 545. T. : 329-72-40.

CIRCUIT PEROU proposé par l'équipe franco-péruvienne. TEL. : 931-78-59.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

XXe GAMBETTA - Bel imm. récent. - Grand 3 pièces, confort, 2e ét. sur rue. Soleil. Balc. 297.000. - GIERI 373-65-81.

GARE DE LYON Bel imm. 1900 **5 P.** 125 m2 + serv., tt confort. 658.000 F. - 589-49-34.

Bd Strasbourg, dans bel imm. P. de T., asc., beaux appts 4, 5, 6 Pces, libr ou OCCUP. URGT. Téléphone : 225-89-19.

Rue Damrémont (18e). Particulier vend studio, tout confort, 30 m2, 88.000 F. Tél. 007-72-78.

9e - Ds bel imm. P. d. t., splendide 5 p., entr., cuis., wc, bns, 135 m2. Prix except. 878-41-65.

7, RUE DE L'ASSOMPTION
Appts de 164 m2 et 196 m2 Balc. Parking sous-sol. Petit immeuble neuf.
Sur place de 14 h à 19 h : GEFIC - 224-10-23

NATION, av. Ph.-Auguste Très bel imm. pierre de taille, 3 p. av. et cour, confl. Soleil, 3e ét. 225.000 F. Gieri, 373-05-81

TROCADERO Georges-Mandel Sud. Appartement gd standing, 300 m2, 4 service. Confort. *Téléphoner au 227-00-52*

9e - RARE, SUR **SQUARE BERLIOZ**
Beau 4-5 pièces, 145 m2, plein soleil, verdure, possib. profession libérale. Tél. Propriétaire : 11 h à 17 h : 526-30-54.

16e FACE BOIS - Vue exceptionn. - Très élégant double living, 2 chbres, 2 bains, roberie, cuis. équipée. - Exclus. AUDOLI - 525-77-11

18e RESIDENTIEL - S/cour jard. 2e ét. Joli 2 pièces, cuis., s. de bains, w.-c. Clair. Soleil. 170.000 F. - 387-27-60.

GEORGE-V 6 PCES - 2 bains Grand standing 170 m2 - Poss. profess. libérale MICHEL & REYL - 265-90-05

ST-PAUL RUE DE SEVIGNE Studio avec travaux 30 m2 rez-de-chaussée sur cour. 75.000 F Tél. après 20 heures : 347-08-72.

3 P. 87 m2 Charme provincial *Ravissant jardin 65 m2* Cuis. équipée - Parfait état 750.000 F — 525-56-84

Paris Rive gauche

Me LATOUR-MAUBOURG Bon imm. sur jardin — Calme **2 PIECES** entrée, cuisine, douche, wc, tél. PRIX INTERESSANT 101, rue ST-DOMINIQUE Samedi, dimanche, 15 à 18 h.

Mo INVALIDES Imm. récent, tt cft, 5e étage **3 PIECES** entrée, cuisine, bains, wc, tél. 123, rue de l'UNIVERSITE Dimanche, lundi, mardi, mercredi, 15 à 18 h.

Mo SEVRES-BABYLONE 100 m2 IMM. CARACTERE, 5e étage **4 PIECES** entrée, cuis., bains, w.-c., tél. 11, RUE DE BABYLONE Sur rue. Samedi, dimanche, lundi, de 15 à 18 h.

ST-GERMAIN - Duplex caractère 60 m2, imm. XVIIe, confort. - 033-06-03.

A vendre - PARIS-XVe *Métro Porte-de-Versailles* pour placement, appt 3 P., cuis., salle d'eau, wc, entrée, balcon, cave, 6e étage, sur rue. Téléphone : 566 - 59 - 11.

PRES BD SAINT-MICHEL appartement 2 P., wc + douche, 3e étage, libre. T. 566-59-01.

MONTPARNASSE - ATELIER + 4 CHAMBRES - 210 M2 Immeuble P. de T., 7e étage, ascenseur. Prix élevé justifié. PROMOTIC : 322-16-74.

PT MIRABEAU
Imm. 1960 - 11e et dern. étage 3 p. 70 m2 - Vue panoramique sur Seine. Pt. balc. terrasse. Soleil - 480.000 F S/pl. *samedi 29, 11 h. 30 à 16 h.,* 22, AV. EMILE-ZOLA. *FRANK ARTHUR - 766-01-69*

CONTRESCARPE
Petit STUDIO avec poutres. Entrée, kitchen., douche, w.-c. 39, *rue* DESCARTES - 2e étage sur rue. - Samedi, dimanche, lundi, de 15 à 18 heures.

PRÈS LUXEMBOURG
PPTAIRES VDENT DIRECT. Dans imm. en rénovation STUDIOS ET UN 2 PCES Bains, w.-c., cuis. équipée. Tt cft. SUR PL. JEUDI. VENDREDI 15 H. A 19 H. 7, RUE ROYER-COLLARD. 723-38-48.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré. *2 à 5 pièces de 92 à 170 m2.* Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

Région parisienne

RUEIL Mont-Valérien Beau 4 pièces tt cft, balcon, garage, parking. Droits réduits. Prx 425.000 F. Suresnes Immo - 772-74-93

CHAMPIGNY 10' R.E.R.
F 3 63 m2, quart. calme, cuis., s. de bs, séj., 2 ch., park., cave, 150.000. 706-55-93, ap. 17 h.

Proximité SAINT-GERMAIN vends studio, loué, excellent placement. Téléphone 918-59-45.

Morsang-s/Orge (91) 12' gare : 5 P., duplex, 106 m2, jard. priv., conft, verdure, gar. 2 voitures, pet. résid., libre fin août. Prix : 230.000 + 80.000 PIC. 904-38-81.

PRES FONTAINEBLEAU luxueux 3 Pièces, 56 m2, parc, résidence, tous services. Prix : 260.000 FRANCS. Tél. : 661-18-36, après 19 h.

SCEAUX. Grand standing, belle vue, réception + 3 chambres, 2 bains, box. Prix : 630.000 F. Téléphone : 350-55-70.

A VENDRE appt F 3, cave, parking, tél., 641, résidence Galilée, 77190 Dammarie-lès-Lys. — 434-18-76, à part. 18 h. 30 ou écr. M.M. Blanchemanche, 2, square Chasle-Beauval, 77100 MEAUX.

BOIS-D'ARCY, A VDRE appart. 2/3 P., 65 m2, ds résid. très calme, libre fin juill., 168.000 F, cave, parking. — Téléphone : 045-49-29 - après 18 heures.

TAVERNY (95) Vends stud. ds résid. gd stdg (piscine), entr., salle, kitch. éq., S. de B., wc, tél., 3e, ascens., balc., cave, box. Tél., après 19 h. 30 960-71-32. Prix 100.000 F.

CHELLES (77500)
A vendre dans résid. appt F 5 Surf. 105 m2. Ent., cuis., s. de bns, w.-c., dble living (35 m2), 3 chambres. - Tt conft + cave. Libre 1er trimestre *79.* Prix 180.000 F + C.F. 60.000 F. Ecrire : M. Malin Dominique, Résid. « Val fleuri », 11, rue Alexandre-Bickout, 77500 Chelles.

Part. vend LUXUEUX APPT NEUF 4 PCES
Avec 35 m2 de terras. ensoleil. NEUILLY-SUR-SEINE Px just. Agce s'abst. 227-31-05.

PARLY 2
6 P. TYPE LUXE 175 m2, 3 chambres, 3 salles de bains, cuisine-office-lingerie aménagés, loggias sud-ouest, verdure, cave + parking. 910.000 F. Tél. 954-08-16, matin et après 18 h.

Province Province

LE CHÊNE-VERT
BEAUGENCY - LOIRET

En bordure de la Loire, à 50 m du pont, immeuble résidentiel, appartement de 2, 3 et 4 pièces.

PRIX FERME ET DÉFINITIF - LIVRAISON : automne 78

Renseignements : Tél. (38) 63-17-91 (sauf lundi)

Sur place le samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures.

Notaires : Mes PUCELLE - LUBINEAU - BONTEMPS, à BEAUGENCY.

DEAUVILLE. Face port, très beaux 2 Pièces, confort, et studios, prix très intéressants, très beau 3 Pièces en duplex, face jardin Normandie. Pour visiter, me voir, samedi, dimanche ou lundi, M. GOLBERT, Hôtel de l'Océan, quai de la Marine, DEAUVILLE face Yacht-Club ou Tél., semaine, au *544-41-94.*

à la Foire de PARIS stand N°17C région aquitaine BELLE-CHAUMIERE

MONTPELLIER PLEIN CENTRE
PISCINE - TENNIS APPARTEMENTS **TYPE 4 et 5**
3.700 F à 3.900 F le m2
SOCRI CENTRE COMMERCIAL POLYGONE. Tél. (67) 58-51-51.

hôtels-partic.

16e Verdure - Site protégé 280 m2 : 7 pièces + *jardin 115 m2* De 13 h. 30 à 16 h. 30 119, rue de Ranelagh jusqu'au 2 mai inclus

locations non meublées Offre

Paris

SANS COMMISSION **AUTEUIL** Immeuble neuf jamais occupé STUDIOS stand. 950 à 1.250 F. 2 PCES, 60 m2, cuisine équipée, 2.000 F. - Tél. 608-11-64.

PTE DE SAINT-CLOUD. Neuf, calme, stud., balc., gar., jam. hab., cuis. équ., S. de B., plac. Direct propr. : *577-79-78,* soir.

CAPITAL
137, r. du Mt-Cenis, Paris-18e. Imm. neuf disponible immédiatement appart. 3 P.
2.600 F par mois
RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS Sur place tous les jours sauf dimanche de 14 à 18 h. 30. Tél. : 254-13-48.

65, rue La BOETIE gérant loue 2 p. + loggia, tt cft, asc., chf. cent. entièrement refait neuf, 2 800 F + charges. Téléph. pour R.-V. : 073-74-60.

R. JARENTE 3-4 p., 2 bains, asc. Imm. rénové, 2 850 + ch. + parking. Téléphone : 278-07-04.

Région parisienne

TRIEL-SUR-SEINE
30 km ouest Paris - PAVILLON NEUF - Vue dégagée - 5' gare 9 p. 2 bns, cab. toil. Gar. Jard. 600 m2. - Loyer 4.500 F mens. L.I.D.V. - 971-60-18

locations non meublées Demande

Paris

Pr Société européenne cherche villas, pavillons, pour *CADRES.* Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

Cherche location grand 2 Pièces, accès direct gare de Lyon métro ou bus, préférence avec ascenseur. Téléphone : 033-99-34 ou 343-32-15. — URGENT.

Part. à Part. cherche studio ou gde chambre avec cft, quartier impératif entre Daumesnil et Dugommier. Max. 550 F. Urgent. *Tél., apr. 19. h. 30 : 343-92-76.*

Universitaire cherche à louer : studio ou 2 Pièces, calme, clair. Paris 5e, 6e, limite 7e, 14e, 13e, libre de suite ou mois à venir. Ecr. no 6.017, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cherche 2 Pces, 50 m2, S. de B., cuis., wc, 1er, 4e, 5e, 6e arrdts, *sans agce, pr septembre,* loyer 1.000 F TTC. — Répondre à : M. Giraud, 104, r. Vaugirard-6e.

Cherche 3 Pces, 1.300 F maxim. charges compr., avec téléphone, cuisine, S. de B., dans le centre de Paris. Tél. au : 705-37-38, sauf mardi et vendredi.

Partic. à Partic. studio et/ou 2 Pièces, dans Paris. Téléphone : 533-88-16.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. tres banl., loyer garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

Immobilier (information)

COSTA BRAVA
BAHIZA DE ROSAS - AMPURIABRAVA

- Villas à partir de 985.000 pesetas.
- Studios à partir de 750.000 pesetas.
- Terrains à partir de 450.000 pesetas.

Villas avec appontements sur les canaux.

Larges facilités de paiement
Pour recevoir notre documentation, renvoyer le bon ci-dessous avec vos nom et adresse à :

FUNDAMENTA
Plaza San-Pedro, 4, ROSAS, GERONE (ESPAGNE).

NOM ....
ADRESSE ....
.... Tél. ....
VILLE ....

locations meublées Demande

Paris

Enseignant cherche studio, à Paris ou proche banl. Sud, pour sept. ou oct., loyer 800 M max. Ecr. no 6.018, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartem. achat

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-V., Gieri, 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la *Motte-Picquet (15e) - 566-00-75,* rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Ing., muté Paris, cherche appt quart. agréab., 4 chbr. minim., 150 m2 minim., 800.000 F max. TEL., BETHUNE : (21) 25-00-83.

appartements occupés

CADET - Ds bel imm. P. de t., 4 pces, tt cft. OCCUPE. Px exc. VU URGENCE. Tél. : 225-89-19

constructions neuves

CHATOU
36-40, av. Guy-de-Maupassant (par rue *Maurice-de-Vlaminck*)
LES TERRASSES DE CHATOU
Prix fermes *et définitifs*
Studios à partir de 137.000 F
2 P.P. à partir de 145.000 F
3 P.P. à partir de 202.000 F
4 P.P. à partir de 279.000 F
5 P.P. Duplex à part. 365.000 F.
Tous Appts avec terrasse.
S/pl. tous les jours sauf mardi, 14 à 20 h - 976-92-68 ou 924-24-87

immeubles

Vends imm. parf. état plein centre ville 400 m2 au sol + 2 étages. Tél. (49) 21-31-59 entre 9 h. et 12 h.

Maisons-Alfort. — Imm. entier 1967, 12 appts, 3 Pces, tt conft. revenu annuel : 120.000 F. 425.000 F + 15.000 F 2 têtes. F. CRUZ : 266-19-00.

SPECIAL INVESTISSEURS REPUBLIQUE - Cirque d'Hiver, imm. de bureaux R. + 5, 1.800 m2 environ, impeccable. Rapport possible : 750.000 F. M. HAUFMAN : 500-54-00.

Très bel immeuble P. de T., (9e) 59, rue Pigalle, 16 apparts, libres, entièrement neufs, tout confort + 2 magasins, ASC., chauffage centr., vide-ordures. Prix : 5.800.000 F. Rapport prévu 7 %. Téléphone 326-98-66.

usines

Recherche USINE PLASTIQUE ou ELECTRONIQUE, bonne rentabilité. Tél. : 387-96-50.

bureaux

Domicil. artis. et commerç. siège S.A.R.L. - Rédaction *d'actes, statuts* informations juridiques. Secrét., tél., télex. Bur. A partir de 100 F/mois.
PARIS 11 - 355-70-80
PARIS 17 - 229-18-04
PARIS 10 - 770-16-80

locaux commerciaux

Vend local commerc. 200 m2 env. force et chauff. cent. comprenant 1 pav. sur gar., cuis., s. de bns., s. de s., 1 chbre. rue des Haies-Fleuries, MONTREUIL. - 500 MF à D.

RIVE GAUCHE recherche local commercial en propriété avec dépendances pour transformation en atelier privé. 60 m2 minimum. Ec. no T 004921 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

BRETAGNE. Part. vend cellule C. Cial Reg. 180 m2 Bien situé. Tél. le matin : (99) 59-52-87.

Boutiques

Propriétaire vend directement
294, RUE DE BELLEVILLE
Boutique neuve de 110 m2, façade de 9 m. Location possib. Tél. : Sté DAURY au 523-15-52 ou 15-72 ou sur place : samedi, dimanche, lundi après-midi.

fonds de commerce

MENTON COTE D'AZUR Vends Hôtel Pension 40 chambres, 1 étoile, murs et fonds. Agence Carnot, 22, av. Carnot - 06500 Menton. Tél. : (93) 35-97-80

A VENDRE dans centre ccial AVIGNON, PAS-DE-PORTE, pour emplac. 40 m2, *bien situé,* propriété des murs en leasing. Prix de vente : montant du leasing déjà remboursé depuis ouverture du centre commercial, conviendrait pr création parfumerie, jouets, chasse et pêche, etc.

TRES BONNE AFFAIRE URGENT, cause transfert du fonds de commerce actuel pour agrandissement. *Ecrire sous réf.* T 04.938 M REGIE-PRESSE, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

A vdre cause santé : Fonds de commerce TAPISSERIE DECORATION, magasin 50 m2, dépôt 210 m2. C.A. 800.000 F. Px 400.000 F. av. matériel+stock Tél. 357-25-77, H. Bureau.

MONTPELLIER Cœur de ville
— Pas-de-porte, grande artère *boutique* 120 m2 + *appart.* 120 m2. 380.000 F.
— Salon de coiffure. Bon C.A. 150.000 F.
— Bureau de tabac excellent emplacement. 900.000 F.
SERIM, 13, rue Durand, 34000 Montpellier. Tél. (67) 58-87-01.

A vendre Fonds de Commerce Librairie - Papeterie, possibilité journaux, limite 7e arrondt. Avenue de Suffren. Bas prix. Agence s'abst. pour ts renseig. Tél. : 951-64-02.

Vds fonds hôtel, bar, brasserie. Quartier gare St-Jean, Bordeaux. 2 étoiles NN. 14 nos + logem. agréable. Avec ou sans murs. Téléphone : (56) 91-45-66.

villas

5 km ENGHIEN Près forêt 15' gare - Splendide villa 1950 Pierre de taille. - Hall, séjour double, loggia, 4 chambres, cuis. équipée, salle de bains, garage. Jardin décoré 800 m2. - Etat impeccable. - EXCEPTIONNEL 650.000 F - Avec 130.000 F cpt PLACOR - 989-60-60

28 mn MONTPARNASSE
Villepreux - Belle maison traditionnelle, style anglais, jardin plein sud, 4 chbres, séjour triple, calme, cheminée. Prix rare. URGENT. 627.000 F. - 460-31-22.

ORRY-LA-VILLE
Ds cadre champêtre, splendide villa, séjour, 5 chbres, salle de bains, grenier, sous-sol total, garage 2 voit., salle de jeux, 910 m2 terrain. Tr. belle affaire. DEVIQ CONSEIL Chantilly - (16-4) 457-12-02

LE VESINET. 2' RER. Villa moderne, magnifique terrain planté, grand living, 5 chbres. RENSEIGNEMENTS : H. LE CLAIR, 976-30-02.

COTE VAROISE CROIX-VALMER P. à P. Vd villa, 3 ch., gd livg + terrasse, jardin de 1.000 m2, magnif. vue mer et montagne. Excellent état - Prix intéressant. Tél. 958-53-97, le soir.

Vds belle maison rez-de-ch. + 2 niveaux, vue impr., tt cft, 4 chb., gde salle de séj., terrasse, salon, 3 wc, s. de bains, gar. 2 voit. Jard. 440 m2. Tél. : *Saumur 50-29-05.*

maisons de campagne

REGION IDEALE POUR LE SKI DE FOND, LA CHASSE, LA PECHE
ARDECHE

MAS
en très belles pierres de pays. Beaucoup de caractère. 350 m2 en 2 plans. Gros œuvre bon état. 4 pces habitables à peu de frais. Dépendances à aménager Sur 2.000 m2 de terrain arborisé. Eau, électricité sur place. Expo sud. Jolie vue dégagée sur hameau. Prix : 120.000 F

FERME
Belles pierres - Ds petit hameau 250 m2 en 2 plan + cour. Gros œuvre et toiture bon état. Expo sud - Eau, électricité. Belle vue - Intérieur à aménag. Prix : 60.000 F

Pour rens. et visite, tél. ou se présenter « Hôtel Carrefour des Lacs » - Coucouron - Ardèche. Tél. : (66) 33-90-29 Demander M. ou Mme BLANC

NORMANDIE, 18 km GACE Part. vd propriété bord rivière à truites, grande maison, *séjour 50 m2, cheminées, tél.* Chauffage. Salles de bains. Pelouse plantée 1 ha 50. Dépendances. Garage. Prairie 2 hectares constructibles. Prix pour totalité : 500.000 F. TOUZEAU, 38, r. M.-Sangnier, 92290 CHATENAY-MALABRY Téléph. : 660-61-84

PÉRIGORD
Ruines sur beau terrain 4 HECTARES prairies, bois, vue, 1 km bourg, projet de construction de style. 175.000 F. Docum. sur demande : PROPINTER S.A. B.P. 33 24103 Bergerac. Tél. (53) 57-53-75

53-BOUERE - Sud Mayenne, vd *maison de campagne granit,* gd séjour av. cheminée, cuis., 2 ch. s. bs, cell., grenier aménageab., cave, buanderie, eau ch. et frd., *ch. cent. fuel, jard.* Px 160.000 F. S'ad. M. PRIEUL, not., 53-Saint-Denis-d'Anjou. T. (43) 07-52-31. Fermé du sam. midi au ldi midi.

MAISONNETTE pour week-end, sur 450 m2 de terr., entourée de *bois, près de Melun (77000).* Prix à déb. T. 439-16-74 à M. Arlon.

Part. à Part. vd 170 km. S.-E. Paris, ds ham. tranqu., maison 120 m2, tt cft, vinée, gar., gren. poss. am., cave, sur 8.000 m2 clos, jardin, verger, 380.000 F. Tél. : (25) 45-55-56.

Achèterai maison 4 à 6 pièces entre Loire et Aube, 120 à 200 km. de Paris, avec terrain 1.200 à 4.000 m2. Ecr. à 6.006, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VALLEE SEINE
65 KM. PARIS Sur terrain 1.100 m2, maison récente, *plein sud,* tout confort, tél., entrée, cuisine, bains, wc, séjour, 2 chambres, cabinet toil., grenier, garage, serre, chauffage central. *Prix :* 240.000 F Téléphone : 250-38-36 ou sur place 479-70-48.

pavillons

GARCHES Part. vend pavillon 2 mn gare Entr., cuis. éq., salon, s. à m., 2 chbr. Jdin 175 m2. 430.000 F. Tél. : 970-50-43, après 19 heures, ou 963-33-00 P. 32 hres bureau.

SAINT-MAUR Proche mairie et R.E.R. Très bon pavillon sur 620 m2 terrain - Sous-sol total R.-de-ch. : entrée, séj. double, bureau, cuisine. - 1er étage : 3 chambres, s. de bains, w.-c., tt cft. Gar. indép. 650.000 F. Sur place 46, rue Léon-Bocquet vendredi 28 - samedi 29 de 14 à 18 heures

200 m LAC ENGHIEN
URGENT - Villa caractère, *living, 6 chambres, bains,* 3 cab. toil., confort, jardin 900 m2. RARE. 550.000 F. 34, rue PHILIPPE-DARTIS, ST-GRATIEN - Vendredi, 14-18 h., ou 989-60-60.

CHOISY-LE-ROI
Vaste *Pavillon sur* 3 niveaux, tt confort, gd sous-sol, bon état, chauffage central, neuf, jardin, *calme. Prix 490.000 F.* Sur place les 26, 27, 28 et 29 avril, de 14-18 h : 65, rue *Mirabeau, 94 Choisy-le-Roi*

MORSANG-SUR-ORGE
Pav. récent, 3 p., cuis., tt cft, sous-sol avec garage, grenier aménageable, avec 70.000 F + crédit 20 ans. - 905-42-17.

FONTENAY-SOUS-BOIS, R.E.R. Bois, particulier vend pavillon meulière 7 pièces, confort, jardin arboré - Prix 580.000 F - Téléphoner au 873-31-46.

Maison de 9 pièces à Saint-Maur-de-Touraine (37) - Pour renseignement, téléph. 490-18-36.

Vends maison familiale luxueux PAVILLON NF à Domont 95330. Sur ss-sol *total,* cave, buand., gar., escal. marbre blanc. Gde entrée, séj. dble, cheminée, cuis. équipée, wc, lavabo, 1 chb. A l'étage : 3 chb., s. bs, wc, tt tapissé et carrelé neuf + poss. 2 pet. pièces, chauff. central gaz. Grenier aménageable. Jard. clos. Rosiers, terrasse. Tél. 991-56-83.

FONTENAY-s/BOIS. Propr. vd pavi. 5 P., sur s/sol, tt conft, jard. 310.000. 875-38-03, 13 à 20 h.

fermettes

120 KM. PARIS
autoroute, parfait pour retraité. Bourg tous commerces. SNCF. Maison impecc. 5 p., cft, jardin, 135.000, crédit 80 % - 285-38-96 ou (16-37) 22-05-00

YONNE. 150 KM. DE PARIS. Belle FERMETTE située sortie hameau. G.Œ., toit. b. état, séj. 1 p. av. cheminée, 2 ch., grange, écurie à la suite, cour et terr. 3.800 m2 environ, 175.000 F - FERMETTE indépend. à rest., 2 p., écur., grange, cave voûtée, sur 1.000 m2 verger, 85.000 F. Sapins Bleus. 16 (86) 52-30-19.

AUX PORTES DU MORVAN
A 1 km d'un paisible bourg, A L'OREE DE LA FORET
COQUETTE TYPIQUE FERMETTE
Indépendante, couloir, cuis., séjour, 3 chbres, s. d'eau, autre pièce, cheminée et poutres, grenier au-dessus, écuries et dépendances aménageables attenantes et sous le même toit. Autre bâtiment à usage grange, garage. Potager et terrain. Le tout formant un *sympathique* enclos de 6.000 m2 dans un cadre agréable de campagne verdoyante, vallonnée et boisée. Affaire rare à saisir :
PRIX : 150.000 F
Crédit possible 90 % Cabinet PIERRE FRANÇOIS 9, place Saint-Just 58300 DECIZE Téléph. : (16) 86-25-12-12

150 KM. PARIS par A. 10 JOLIE FERMETTE 5 pièces, 2 bains, JARDIN 3.300 m2. Prix 350.000 F A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 - 073-36-93.

VALLÉE OURCQ
75 km Paris - Fermette équerre Grande salle commune, poutres, cheminée, 2 gdes ch., grenier, grange, gar 2 voitures. Terrain clos. - 275.000 F avec crédit. **ACM** 14, rue Pot-Etain, MEAUX. 434-01-66 ou Paris : 887-43-40.

terrains terrains

TERRAIN PARIS
20e ARRDT-GAMBETTA 1.800 m2 constructible pour promoteur. Ecr. no 3926 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris

252 *TERRAINS* A BATIR Autour de Paris : 0 à 120 km L'ORDINATEUR DE LA **MAISON DE L'IMMOBILIER**
SELECTIONNE gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél. Questionnaire sur envoi de votre carte de visite : Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 BIS, AV. DE VILLIERS 75017 PARIS - 757-62-02

A V. une plantation sapins de 15 ans, 1 ha. 80, située sud dépt du CHER et nombreuses parcelles de terre. S'adresser : Me TARDIVAUD, (36) 60-31-20 ou 56-62-20.

MIDI (VAUCLUSE) - 44.000 m2 à bâtir. Bois+source. 160.000 F. Tél. (92) 72-36-74.

manoirs

LOUVIERS Petit château LOUIS XIII, belle réception, 9 chambres, 4 bains, parfait état, 9 ha., dépendances. Pourrait convenir résidence principale. 2 M. - Tél. 727-04-58.

propriétés propriétés

C.P.H. IMMOBILIER
propose VALLEE DE CHEVREUSE
proximité écoles, centre Ccial, R.E.R., tennis, piscine, golf :
MAISON 8 Pièces, 216 m2, R.-de-Ch. : gd hall d'entrée, cab. toilette, S. à M., salon à double exposition avec cheminée, grande cuisine équipée, cellier, *2 chambres,* 1 S. de bains ; A l'étage : galerie, 1 chambre av. terrasse et S. de bains, 3 chambres, S. de bains, nombrx rangements, lingerie, dble garage et environ 800 m2 de jardin privatif. Prix : 685.000 F.
R. BERNARD, **Tél. : 012-12-12**

LES ISSAMBRES
PRES SAINTE-MAXIME magnifique propriété vaste réception, 5 chambres, 5 bains, maison d'amis, piscine, 5.000 m2 jardin arborisé. GARBI, 80, rue de Sèvres, 75007 Paris. - Tél. : 567-22-88.

LE VÉSINET
Ultra-résidentiel : BELLE PROPRIETE - EN PARFAIT ETAT, récept., 90 m2, 6 chbr., 2 bns, dche + PAV. gard., 3 P., cuis., tout confort, garage, mazout. BEAU PARC DE 2.000 M2. AGENCE DE LA TERRASSE. LE VESINET. — 976-05-98.

Part. vd 15 km. Est de Paris MAISON ANCIENNE 1840 à restaurer. Site classé, 5 km. R.E.R. 2 ha. 4, 11 p., 2 bains, comme., gar., parc bois. 976-26-78

PROPRIETE XVIe et XIXe. Sur 1 ha., r.-ch. : 4 p.+chem., pout.; 1er étg. : 6 ch., 3 s. bs, tt cft ; dép. : garages, écuries. 790.000. CABINET GRUAT-BELEY 22, rue Georges-Clemenceau, 49150 BAUGE Tél. : (41) 89-19-97.

Part. vend belle demeure 18e, grand *standg, 20 km. Bordeaux,* restaurée, 10 pièces maître. - Logement domestiques. Parc 1 ha. 1/2. 1.500.000 F Ecr. H 5.169 HAVAS Bordeaux.

Près PACY-SUR-EURE Pour WEEK-END sans souci 2 pces, cuisine, salle de bains. Dans parc château - PISCINE et TENNIS à VOLONTE. Prix total : 110.000 F **A-13** Vernon, 72, av. de Paris. *Tél. : 16 (32) 51-19-19.*

40 km autoroute OUEST Proche MEULAN (78) Dans village, très belle maison rurale aménagée, séjour 70 m2, 6 chambres, 4 bains, grand confort, jardin d'agrément. 1.050.000 F justifié. 478-60-30.

A 70 minutes de Paris *par autoroute de l'Ouest* **CHAUMIERE** construction récente Sur cave - Avec 2 ha 5 boisés Prox. Seine - Liv. 45 m2, cuis., 4 ch. + 2 à term., sanitaires, chff. cal mazout. Px 530.000 F. Ag. TURLOT, Pacy-s.-Eure (28) Tél. : (16-32) 36-00-40 +

Hte-NORMANDIE. A vdre pour placement ferme de 12 ha. env. av. corps de ferme et maison attenante, ttes deux louées 3-6-9, pet. rapport. Px dem. pr le tout 710.000 F. Ec. T 04.799 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur (2e).

CHANTILLY
FORET - Sur 2.200 m2 jardin, agréable propriété tt cft, hall, double séjour, 4 chbres, bains, *s. d'eau, 2 wc, nombreux* rangements, gar. sous-sol. 635.000 F dont C.F. 15.000 F, long crédit. **ACB** 271, r. Paris, CHAPELLE-en-SERVAL - *16-44-54-60-42* ou 887-43-40

LA NOTARIALE
55 km Paris - Magnif. propriété pierres, hall, gd salon, séjour, *cheminée, s. à m., 4 chbres,* gde cuis., 2 bains, s. jeux, chb. service, cave, gar. 2 voit., chauff. central. Sur 3.700 m2 parc clos agrém. 550.000 avec 110.000 F. **AVIS** 25, rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94

A 110 km de Paris « LES TROIS VALLEES » **MAGNIFIQUE MOULIN A AMÉNAGER**
Rivière à truites chute d'eau, turbine, île, 1.500 *m2 terrain, 6 logts poss.* ou industrie et 2 logements, *grenier à aménager.* Demandé 220.000 F, crédit poss. de 80 % très bas *intérêts.* Tél. : (35) 76-20-19, apr. 20 h.

PACY-SUR-EURE
A vendre « Le vieux Moulin de Croisy » 2 km de Pacy-sur-Eure, 80 km Paris autoroute. Splendide propriété de 4 ha 1/2 av. étang, 2 rivières traversant la ppté. S'adr. M. TURLOT, Ag. Immobilière, 27120 PACY-SUR-EURE Téléph. : (32) 36-00-40

103 km Nord-Ouest de Paris **RÉSIDENCE SECONDAIRE**
Grand cachet, grand confort, maison habitation impeccable. Nombreuses dépend. aménagées et aménageables. Parc 7.600 m clos. Prix : 650.000 F. Tél. : (4) 446-16-54 ou 333-09-15

CŒUR DES CÉVENNES
Vds maison de maître, *splendide* terrasse + 2 bâtiments à rénover dans propriété de 7 ha avec rivière. 500.000 F - Ecr. AGAPP, 48110 LE POMPIDOU

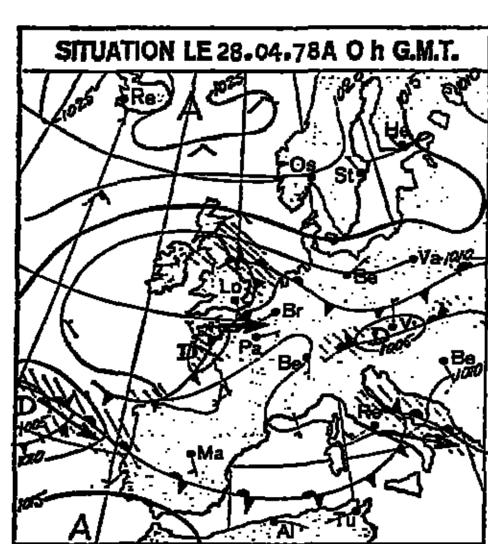
UNE AFFAIRE
Je vends ma propriété, beauté rare, plantée et bordée
100 km PARIS-OUEST
Gd séjour, 3 ch., cuis., s. de bs, ch. élect., atel. ind. av. mansarde, wc, s. d'eau. Tél. 270-30-58.

Près PONTOISE
MAISON DE CARACTERE pierres, campagne, terrain de 2.250 m2, clos, planté, sous-sol, entrée, S. à M., séjour, 3 chambres, S. de B., tout confort + maison gardien indépendante : 2 Pièces principales, cuisine + bâtiment aménageable. Tél. CRENIN : (35) 98-04-52.

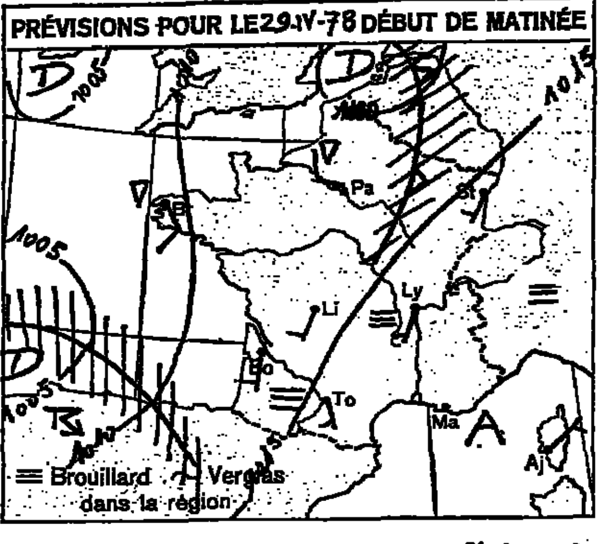
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28.04.78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29.IV.78 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 28 avril à 0 heure et le samedi 29 avril à 24 heures :

Le champ de pression continuera à s'élever du Bassin méditerranéen occidental au massif alpin, tandis que des basses pressions se maintiendront sur le proche Océan et les îles Britanniques. Il en résultera une orientation du flux général au secteur sud sur la France, des perturbations du type orageux affectant encore le nord du pays, puis nos régions occidentales.

Samedi, des Pyrénées centrales et de la Méditerranée au Massif Central, au Jura et aux Alpes, le temps sera bien ensoleillé après la disparition des brouillards et de quelques nuages bas localisés surtout le matin dans les vallées. Sur ces régions, les vents seront faibles et les températures seront en hausse.

Sur le reste de la France, le temps sera plus changeant. Le matin, on notera des nuages assez abondants de la Manche orientale aux frontières du Nord et du Nord-Est avec quelques pluies ou averses, puis des éclaircies plus nombreuses se développeront. Sur les autres régions, on notera le matin quelques éclaircies et des formations brumeuses, puis le temps deviendra nuageux. Quelques pluies ou ondées orageuses se produiront, surtout sur la Bretagne, puis sur le Bassin aquitain. Les vents tourneront au secteur sud et deviendront modérés sur les côtes atlantiques. Les températures maximales marqueront aussi dans ces régions une légère hausse.

Vendredi 28 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 007,8 millibars, soit 755,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 avril ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 17 et 6 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 16 et 9 ; Brest, 11 et 5 ; Caen, 11 et 5 ; Cherbourg, 8 et 8 ; Clermont-Ferrand, 13 et 1 ; Dijon, 15 et 5 ; Grenoble, 12 et 7 ; Lille, 11 et 1 ; Lyon, 11 et 4 ; Marseille, 17 et 6 ; Nancy, 14 et 4 ; Nantes, 14 et 7 ; Nice, 19 et 8 ; Paris-Le Bourget, 13 et 7 ; Pau, 16 et 8 ; Perpignan, 18 et 7 ; Rennes, 13 et 8 ; Strasbourg, 17 et 7 ; Tours, 14 et 9 ; Toulouse, 16 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 10 degrés ; Amsterdam, 11 et 5 ; Athènes, 21 et 14 ; Berlin, 12 et 2 ; Bonn, 17 et 7 ; Bruxelles, 12 et 3 ; Le Caire, 34 et 16 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 5 et 0 ; Genève, 10 et 5 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 7 et 0 ; Madrid, 15 et 7 ; Moscou, 3 et 0 ; Nairobi, max. 23 ; New-York, 11 et 8 ; Palma-de-Majorque, 19 et 9 ; Rome, 18 et 9 ; Stockholm, 5 et — 6 ; Téhéran, 21 et 13.

LOTO

TIRAGE N° 17
DU 26 AVRIL 1978

5 — 24 — 28 — 29 — 37 — 45

NUMERO COMPLEMENTAIRE 40

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	1 810 351,80 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	169 720,40 F
5 BONS NUMEROS	9 092,10 F
4 BONS NUMEROS	135,10 F
3 BONS NUMEROS	10,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 3 MAI 1978

VALIDATION JUSQU'AU 2 MAI 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Circulation

● *Ouverture d'un tronçon de la future autoroute Lille-Valenciennes.* — Un tronçon, long de 17 kilomètres, de la future autoroute Lille-Valenciennes est ouvert à la circulation depuis le 21 avril. Les automobilistes pourront désormais faire le trajet Lille-Orchies par autoroute et sans péage. Valenciennes, déjà reliée à Paris par l'autoroute Paris-Bruxelles, voit son « désenclavement » routier se préciser. Il sera concrétisé par la liaison définitive, d'ici à 1982, de l'autoroute Lille-Valenciennes.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 060

HORIZONTALEMENT

I. Possède encore un certain nombre de secrets ; Virtuose du manche à balai. — II. Appliquent plus d'une couche ; Bien construits. — III. Indique que tout va mal ; Méprisés par les progressistes. — IV. Article étranger ; Fin de participe ; Elevées à titre posthume. — V. Le don du jour ; Pour boucher. — VI. Symbole ; Ne peuvent donc se disputer ; Finit ses jours dans un caboulot. — VII. Peuple ; On le dit superbe..., mais est-il souvent généreux ? — VIII. Fatales à la gent trotte-menu ; Rivière. — IX. Maintient une prise ; Curiosités naturelles ; Permet de joindre des capitales. — X. Y compris la caisse ; N'est qu'exceptionnellement employé pour le travail des statues ; Préparation culinaire. — XI. Conseil d'avocat ; A le geste auguste ; Lettres de félicitations. — XII. Conjonction ; Titre abrégé ; Coule en France. — XIII. Bahut anglais ; Provoquent une certaine agitation. — XIV. Ne compromet donc pas la grâce ; Dut trouver Jupiter vachement antipathique ; Annonçait la fin d'un sacrifice. — XV. Se promettent monts et merveilles.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I							■								
II	■		■							■					
III												■			■
IV			■			■		■	■						
V										■					
VI			■	■	■							■	■		
VII							■		■		■				
VIII	■	■									■				■
IX					■							■			
X				■				■						■	
XI					■							■			
XII	■		■			■	■			■	■				
XIII					■		■								■
XIV							■		■			■			
XV															

VERTICALEMENT

1. Il lui arrive de faire des étincelles ; Il valait mieux ne pas se fier à sa nature ; Prénom. — 2. Perdit bien plus que ses illusions ; Comme des jours pluvieux. — 3. Sel ; Jamais vieux. — 4. Sans fioritures ; Se trouble facilement ; Est infidèle. — 5. Très fins ; En entier ; Préposition. — 6. Sont cossus ; En état de pouvoir se reposer ; Pronom. — 7. Eau de Javel ; Auteur au souffle puissant. — 8. Figure biblique ; Dans le Var ; Possession portugaise. — 9. Fonce ; Chef d'élite ; Chaudes dépouilles. — 10. S'opposent ; Familier au marin ; Département. — 11. Permettent de ménager ses effets ; Sans aucun doute ; Prend généralement ce qui est au-dessous de lui. — 12. Canton ; Désigne un prélat ; Infime partie de la Grande Muraille ; Abréviation. — 13. Plante ; Se montrait procédurier. — 14. Roulerions ; En Italie. — 15. Forme d'être ; En Suisse ; Modeste signe d'opulence ; Embellit un curriculum vitae.

Solution du problème n° 2 059

Horizontalement

I. Circaètes. — II. Aa [au] ; Lama. — III. Opéra ; Il. — IV. Poissons. — V. Ill ; Tr ; Es. — VI. Ni ; Ernest. — VII. Ecurées. — VIII. Ems ; Etel. — IX. Osée ; Seul. — X. Aï [synovie du poignet] ; Rée. — XI. Ecoulées.

Verticalement

1. Chopine ; Ode. — 2. Polices. — 3. Rueil ; Urne. — 4. Cars ; Erseau. — 5. Astre ; Il. — 6. El ; Ornées. — 7. Train ; Estère. — 8. Emises ; Eues. — 9. Sa ; Stalle.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

SAMEDI 29 AVRIL

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 30 : entrée du passage des Deux-Portes, à Versailles, M. Evain : « Passages du vieux marché Notre-Dame ».

15 h. : Musée Hébert : « Mystique et poésie dans l'œuvre d'Hébert » (L'art pour tous).

15 h. : 2, rue de Sévigné : « Place des Vosges » (A travers Paris).

15 h. 15 : 12, rue Duphot : « Maison de Robespierre, couvents et clubs de la rue Saint-Honoré » (Conférences et promenades Simone Barbier).

15 h. : devant Saint-Julien-le-Pauvre : « Atelier d'un restaurateur de meubles » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h. : 20, rue de Tournon, M. Elby-Hennion : « Palais du Luxembourg » (Connaissance de Paris).

15 h. : place du Puits-de-l'Ermite : « Mosquée de Paris, souk et café maure » (Anne Ferrand).

15 h. : place des Etats-Unis, Mme Vackier : « Les salles khmer du musée Guimet » (Promenades et conférences, M. Hager).

15 h. : 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre : « Le douzième siècle à Saint-Julien-le-Pauvre et à Notre-Dame » (Histoire et archéologie).

15 h. 30 : métro Cité : L'île de la Cité » (M. de La Roche).

15 h. : métro Glacière : « Les cités fleuries » (Paris inconnu).

13 h. 30 : sortie gare d'Enghien : Sur les sentiers du promeneur solitaire à Montmorency ».

15 h. : 45, quai Bourbon : « L'île Saint-Louis ».

15 h. : 52, boulevard d'Argenson : « Le château de Neuilly » (Paris et son histoire).

15 h. : métro Saint-Paul : « La place des Vosges et son quartier » (Templia).

15 h. 30 : 87, rue Vieille-du-Temple : « Cent ans de République à l'hôtel de Rohan » (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES. — 16 h. : 13, rue Etienne-Marcel : « La technique de médiation transcendentale ou comment gagner l'énergie intérieure » (entrée libre).

15 h. pavillon de Flore : « Dessins de Rubens et de ses contemporains » (Art et histoire).

14 h. 45 : 64, rue du Rocher, M. Bontemps : « La surpopulation conduit-elle au massacre ? » ; J.-C. Rémy : « La nuée de Sarah : peut-il y avoir plusieurs thèmes dans un roman ? » et C. Marcus : « Tour d'horizon de la situation politique » (Club du Faubourg).

15 h. : palais de la Découverte, Pr Aymard : « Les maladies infectieuses et la grippe ».

17 h. : 29, rue Hermel, M. Briguet : « L'explosion de la musique russe » (Bibliothèque-discothèque Clignancourt).

DIMANCHE 30 AVRIL

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., 29, rue de Condé : « Le palais du Luxembourg » (Mme Camus).

10 h., Grand Palais : « Réalisme et poésie dans la peinture russe ».

15 h., 121, rue du Faubourg-Poissonnière : « Le lycée Lamartine » (L'Art pour Tous.)

16 h., 3, rue Mahler : « Synagogues du quartier des Rosiers et couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h. 15 : 24, rue des Archives : « Hôtels Le Rebours, de Montmor, de Braque et Aigle d'or » (Mme Barbier).

10 h. 30 : Métro Palais-Royal : « La Comédie-Française ».

15 h., devant l'Opéra : « L'Opéra et son exposition » (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

15 h., devant l'église : « Jardins privés de Saint-Germain-des-Prés » (Connaissance de Paris).

15 h., 65, rue du Cardinal-Lemoine : « L'ancien collège des Ecossais et Saint-Etienne-du-Mont » (Anne Ferrand).

15 h., place du Palais-Royal, devant les grilles : « Le Conseil d'Etat ».

15 h., métro Eglise d'Auteuil : « Le vieux village d'Auteuil » (Promenades et conférences, M. Hager).

15 h., portail central de Notre-Dame : « Alchimie et symbolisme des tailleurs d'images » (Histoire et Archéologie).

15 h., 23, quai Conti : « L'Académie française » (M. de la Roche).

8 h. 30, place de la Concorde, côté Tuileries : « Le Château de Champ-de-Bataille et Honfleur - Déjeuner normand » (sur inscription seulement : Paris et son histoire, 526-26-77).

13 h., place de la Concorde, côté Tuileries : « Château de Rambouillet et Chapelle de Dreux ».

15 h., métro Pont-Marie : « Hôtels de Sens et de La Brinvilliers ».

15 h., 2, rue André-Pascal : « Le château de la Muette » (Paris et son histoire).

7 h. 30, métro Pyramides, M. Guasco : « Notre-Dame de Sées et les Templiers » (Templia).

14 h. 45, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie ».

15 h. 30, 35, rue de Picpus : « Le cimetière de Picpus » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience de l'être et l'art de vivre » (Méditation transcendentale, entrée libre).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du Soi et méditation transcendentale » (entrée libre).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, comte Barozzi : « Regards sur les Etats-Unis » (Artisans de l'esprit).

15 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Le mystère de l'Ame » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'Or).

Journal officiel

Est publiée au *Journal officiel* du vendredi 28 avril 1978 :

Une liste

● D'admission à l'école militaire de l'air en 1978.



Le Monde

régions

Bretagne

Le Sénat décide de créer une commission d'enquête sur les circonstances et les conséquences de la marée noire

Pour « examiner les décisions prises et les moyens mis en œuvre par les autorités compétentes » lors de l'échouement de l'« Amoco-Cadiz », les sénateurs ont décidé, jeudi 27 avril, de créer une commission d'enquête. Composée de vingt et un membres, elle se réunira pour la première fois le mardi 2 mai et disposera de six mois pour déposer son rapport.

Selon M. Marcilhacy (non inscrit, Charente), rapporteur de la commission des lois qui avait proposé la création de cette commission, celle-ci devra « *faire le point des événements tels qu'ils se sont déroulés ; en tirer des conclusions positives sur le plan du droit interne et de la bonne gestion administrative ; suggérer toute amélioration au droit international de la mer pour éviter le retour* de *semblables catastrophes* ».

L'Assemblée nationale s'apprête à agir de même. Sa commission des lois a décidé à l'unanimité de proposer aux députés la création d'une commission d'enquête sur la marée noire. Sa mission porterait plutôt sur la surveillance des pétroliers, les moyens d'intervention et l'indemnisation des dommages.

M. Georges Tendron, sous-directeur au Muséum d'histoire naturelle et spécialiste de la pollution marine, a déclaré devant l'Association des journalistes et écrivains pour la protection de la nature et de l'environnement : « *Il faut considérer tout acte de pollution de la mer comme un acte de piraterie.* » M. Tendron propose la mise en place d'une police internationale de la mer, ayant droit d'intervention hors des eaux territoriales.

La Commission européenne vient d'adopter un programme en sept points pour combattre la pollution pétrolière. Ces propositions seront soumises à l'approbation du conseil des ministres des affaires étrangères de la C.E.E., mardi 2 mai à Bruxelles. La Commission propose :

— Un fichier électronique des équipes, du matériel et des produits anti-marée noire dont disposent les neuf pays de la Communauté ;

— Des exercices combinés plurinationaux pour les équipes anti-marée noire ;

— Un casier judiciaire sur ordinateur des navires susceptibles de polluer, ainsi que de leurs caractéristiques ;

— La participation des Neuf à la construction de navires dépollueurs ;

— La participation des Neuf aux besoins de remorquage en haute mer ;

— L'amélioration des règles d'assurances antipollution ;

— La recherche de meilleurs produits dépolluants.

Bien que ce plan soit relativement modeste, on doute qu'il soit intégralement adopté par les ministres de la Communauté.

● *Le Congrès mondial des Bretons décerne deux prix.* — Le neuvième Congrès mondial des Bretons de la dispersion, dont le président est M. Olivier Losouarn, vient de décerner ses deux prix annuels. Prix Morvan-Lebesque 78 (*« attribué à un Breton qui par son art ou son action contribue au rayonnement de la Bretagne dans le monde »*), à Yves Rocher (esthéticien). Prix Jack-Kerouac 78 (*« attribué à un Breton affirmant la fierté de ses origines »*), à Le Minor (couturier).

Rhône-Alpes

APRÈS L'INAUGURATION DU MÉTRO

L'État décentralisera de nouveaux services à Lyon

promet M. Giscard d'Estaing

A l'occasion de l'inauguration ce vendredi 28 avril par le chef de l'Etat du métro de Lyon, l'ensemble du personnel du réseau des transports en commun lyonnais (T.C.L.) s'est vu accorder 150 F. Mais, répondant à l'appel 150 F. Mais répondant à l'appel de quatorze associations de handicapés, quelque trois cent cinquante personnes se sont rassemblées, jeudi soir, place Bellecour, pour manifester leur mécontentement et rappeler que les inventeurs du métro lyonnais avaient oublié d'installer des rampes d'accès pour les handicapés.

M. Giscard d'Estaing a été accueilli à l'aéroport de Bron par MM. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit) du Rhône, maire de Lyon, et Raymond Barre, premier ministre. Dans le discours prononcé à La Part-Dieu, le chef de l'Etat, après avoir insisté sur le « *caractère exemplaire de ce métro* », a parlé du rôle de Lyon :

« *La métropole de Lyon est à l'honneur. Elle devient une place bancaire grâce aux efforts tenaces entrepris par l'Etat et les responsables régionaux depuis 1972. Des résultats significatifs ont été obtenus. Mais ils ne sont pas encore suffisants. Il faut s'attacher à promouvoir une véritable délégation des compétences et des responsabilités. La décentralisation doit porter à la fois sur les fonctions et sur les hommes. Il faut aussi que soient étudiées des dispositions pour « raccourcir » les circuits de collecte et de redistribution de l'épargne, et favoriser le développement de l'initiative financière locale et le renouveau des Bourses de province.* »

M. Giscard d'Estaing estime que l'arrêt du transfert des sièges sociaux d'entreprises vers la région parisienne est un impératif : « *L'Etat fera un effort pour décentraliser ses services. C'est le cas de l'enseignement. Le transfert à Lyon de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud a été décidé par le gouvernement. Il sera réalisé, je le confirme. L'élaboration du programme pédagogique du futur établissement lyonnais sera terminée d'ici à la fin de l'été. Les crédits nécessaires seront inscrits à partir de 1979. L'école ouvrira ses portes au plus tard à la rentrée de 1982. Je souhaite qu'elle puisse alors travailler en étroite liaison avec les universités de la région Rhône-Alpes.* »

Après avoir rappelé qu'une charte de la région urbaine était en cours d'élaboration, M. Giscard d'Estaing a conclu : « *Etre une métropole internationale signifie aussi être capable d'accueillir des sièges sociaux étrangers. Depuis longtemps installées à Londres, en Belgique et en Suisse, des sociétés étrangères prospectent actuellement des implantations en France. Je demande que l'on étudie les conditions permettant de faire de Lyon une cité d'accueil équivalente à Paris ou à Genève.* »

Basse-Normandie

<COMPLAISANCE> A LA PETITE SEMAINE

Des Panaméens sur la Manche

De notre correspondant

Cherbourg. — Le tribunal de grande instance de Cherbourg a condamné à trois ans et deux ans de prison avec sursis et des amendes de 20 000 F et 10 000 F. M. Bernard de Saint-Denis et son épouse Jeanne, propriétaires des deux vedettes qui assurent une liaison estivale régulière entre Carteret (Manche) et l'île de Jersey (1).

L'armateur normand avait décidé, en 1969, de « louer » son premier bateau — la vedette *les Deux-Léopards* — à une société panaméenne fictive : la Compania Nueva de la Mancha.

Un contrôle de routine, opéré quatre années plus tard par l'administration des douanes, allait mettre au jour le mécanisme peu subtil d'une fraude que les prévenus, plaidant la bonne foi, n'ont pas contestée puisqu'ils ont aussitôt payé le redressement fiscal adressé par l'administration. M. de Saint-Denis, qui avait « oublié » de déposer les statuts de sa compagnie à Panama, ne bénéficiait même pas de tous les avantages conférés par un pavillon de complaisance, ses vedettes continuant à naviguer sous pavillon français.

En fait de société panaméenne, la Compania Nueva de la Mancha n'était... qu'une simple feuille de papier, non inscrite au registre du commerce, qui ne payait pas d'impôt et n'avait, en France comme à Panama, ni actionnaire ni représentant légal.

Selon l'armateur, cette idée lui aurait été suggérée par le consul de ce pays à Paris rencontré, par hasard, au cours d'un voyage en Argentine.

Le premier avantage de l'opération avait été d'obtenir, par cet intermédiaire, un prêt de 1,2 million de francs qui a permis à l'armateur normand d'acheter une seconde vedette plus importante, *les Trois-Léopards*.

Deuxième avantage : l'achat, dans les îles anglo-normandes, d'alcools et de cigarettes à des prix détaxés. Et, par la même occasion, l'armateur a échappé à l'impôt sur les sociétés et s'est soustrait au paiement de la T.V.A.

RENÉ MOIRAND.

(1) Le tribunal a également ordonné la publication du jugement au *Journal officiel* et dans le quotidien *le Monde*, ainsi que son affichage pendant trois mois à la porte de la compagnie. Le Trésor, qui a été reçu dans sa constitution de partie civile, réclamerait environ 7 millions de francs aux prévenus.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

La crise de la réparation navale marseillaise

Ayant occupé leur entreprise des ouvriers de Terrin en appellent à l'Assemblée nationale

Le climat s'est aggravé jeudi 27 avril, à Marseille, après l'occupation en fin d'après-midi, par un millier d'ouvriers, des locaux de la Société provençale des ateliers Terrin (SPAT). La direction avait annoncé peu avant que la totalité des salaires d'avril ne pourrait être payée.

Pour sa part, le secrétaire national de la Fédération de la métallurgie (C.G.T.), M. André Sainjon, a annoncé une « riposte d'ampleur nationale dans toute l'industrie de la réparation et de la construction navales ».

L'affaire Terrin a des répercussions néfastes sur l'ensemble des entreprises de réparation navale marseillaises, dont l'activité est perturbée par la dégradation de la situation sociale et la « mauvaise réputation » qu'elle donne actuellement au port de Marseille. Ainsi, la Compagnie marseillaise de réparation (C.M.R.) vient d'enregistrer l'annulation de travaux prévus sur quatre pétroliers.

Une délégation de la SPAT devait se rendre ce vendredi à l'Assemblée nationale pour être reçue par les présidents des groupes parlementaires et entendre le ministre des transports répondre à une question sur la crise de l'industrie navale.

De notre correspondant

Marseille. — La journée de jeudi a été marquée par deux manifestations organisées à Marseille et à la Ciotat, au cours desquelles les travailleurs de la réparation et de la construction navales ont exprimé leurs inquiétudes face à la dégradation de l'emploi dans ces secteurs d'activités essentiels à l'économie des Bouches-du-Rhône. A la Ciotat, les ouvriers des chantiers navals ont débrayé de 10 heures à midi et ont défilé derrière les élus locaux et les délégués syndicaux C.G.T. et C.F.D.T.

A Marseille, un meeting a été organisé à 15 heures place de la Joliette, qui a rassemblé quelque 2 500 travailleurs du groupe Terrin et du port de Marseille. Dans le secteur du remorquage, un arrêt d'activité a été observé de 15 heures à 18 heures. Mais contrairement à ce qui avait été annoncé, aucune consigne de grève générale n'a affecté le port de Marseille.

L'inquiétude atteint aussi les quelque 250 entreprises sous-traitantes de la réparation navale, tributaires de l'activité du groupe Terrin et dont la survie leur est étroitement liée. Leur groupement vient de faire savoir qu'une assemblée générale des sous-traitants aura lieu la semaine prochaine.

Dans la matinée de jeudi, une délégation intersyndicale du groupe Terrin avait été reçue par M. Gaston Defferre. Le maire de Marseille n'a pas caché son inquiétude à propos des répercussions catastrophiques qu'occasionnerait un dépôt de bilan de Terrin. Il a fait part aux salariés de son entretien récent avec M. René Monory, ministre de l'économie : « *Je lui ai fourni des chiffres qu'il ne connaissait pas. Il est nécessaire de débloquer 30 millions de francs pour le fonds de roulement et 34 millions de francs pour les départs en pré-retraite. Si ces 64 millions de francs ne sont pas accordés, les travailleurs se mettront en grève pour défendre leur emploi. Or, le groupe Terrin réalise un chiffre d'affaires mensuel de 200 millions de francs. Il serait donc moins onéreux d'avancer 64 millions que de supporter une grève d'un mois.* » — J. C.

UNE PROPOSITION EN FAVEUR DES SALARIÉS ÉLUS MUNICIPAUX

Mme Brigitte Gros, sénateur (non-inscrit) des Yvelines, maire de Meulan, vient de déposer, sur le bureau du Sénat, une proposition de loi visant à accorder aux salariés membres d'un conseil municipal le temps nécessaire à l'exercice de leur mandat. Les conseillers des communes de plus de dix mille habitants recevraient l'équivalent horaire d'une jourserait d'une demi-journée par semaine s'ils sont maires ou adjoints). Dans les communes de moins de dix mille habitants, ce serait une demie-journée par mois ou par semaine. Pour financer cette mesure, il serait fait appel à la solidarité des entreprises par la création d'une « caisse nationale de compensation interentreprises » au profit de laquelle serait prélevé forfaitairement chaque année, auprès des chefs d'entreprise, un pourcentage de la masse salariale.

sse-Normandie

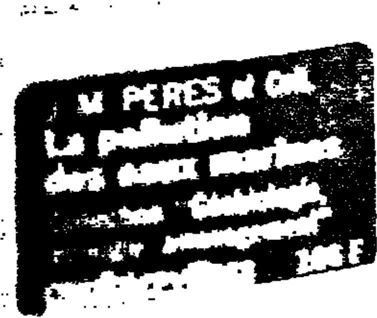
COMPLAISANCE : A LA PETITE SEMAINE

Des Panaméens sur la Manche

De notre correspondant

'rovence-Alpes-Côte-d'Azur

Ayant occupé leur entreprise les ouvriers de Terrin en appellent à l'Assemblée nationale



Le Monde

économie

SOCIAL

M. BARRE ET LES NÉGOCIATIONS SOCIALES

Accueil mitigé des syndicats et du patronat aux recommandations du premier ministre

La lettre adressée le 27 avril par M. Barre aux dirigeants des organisations professionnelles et syndicales, tirant les conclusions des entretiens qu'il vient d'avoir avec elles, *semble*, au premier abord, décevoir ses destinataires sur un bon nombre de points. Seule Force ouvrière fait preuve d'un relatif optimisme en estimant que le texte contient *« les éléments permettant l'engagement de négociations dans tous les domaines »*, malgré le contexte économique, *« avec de la volonté et de la persévérance, il doit être possible d'obtenir les résultats souhaitables »*, conclut M. Bergeron. A la C.G.C., M. Charpentié déclare qu'*« il ne faudrait pas que la montagne accouche d'une souris »*.

Pour M. Séguy, le premier ministre, s'il annonce diverses procédures, *« ne modifie pas, quand au fond, la politique d'austérité antérieure »*. La C.G.T. continuera à rechercher toutes les possibilités de véritables négociations en *« persistant »* à dire aux travailleurs que *« les résultats seront à la mesure de leur union et de leur action »*. M. Séguy observe que, pour le SMIC, la lettre du premier ministre *« est notoirement en retrait sur ce qu'il avait dit au cours de l'audience du 25 avril »*.

L'idée d'engager des discussions sur l'emploi et les perspectives d'évolution des diverses branches industrielles, ajoute le syndicaliste, *« est sérieusement altérée »* par l'utilisation des *« termes équivoques de concertation et de réflexion »* plus souvent que celui de négociation.

A la C.F.D.T., actuellement réunie en comité national, on indique que la lettre du premier ministre pourra être prise en considération dans la résolution que votera cet organisme, texte qui sera publié le 2 mai.

« Une réflexion en commun »

Au C.N.P.F., on ne cherche guère à dissimuler l'*« agacement »* provoqué par la lettre du premier ministre, qui *« n'apporte rien de neuf ! »*. Si l'on comprend fort bien que M. Barre ait politiquement voulu s'attribuer un rôle moteur dans les négociations qui vont s'ouvrir, on n'en déplore pas moins la procédure suivie. *« L'ombre de la statue du Commandeur n'est pas de nature à favoriser une bonne politique contractuelle »*, affirme-t-on avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

Comme pour marquer sa volonté de conserver l'initiative, le C.N.P.F. avait fait savoir, dès le jeudi 27, en fin de matinée, qu'il recevrait la C.F.D.T. le 3 mai et F.O. le 8, les rendez-vous avec les autres centrales étant en cours de fixation.

Le premier ministre, dans sa lettre, prend soin de préciser qu'il ne veut pas fixer à l'avance le détail des modalités de discussions. Les procédures concernant l'emploi s'étalent en trois étapes, dans les quinze jours ; un projet de loi concernant l'emploi des jeunes sera déposé à l'Assemblée nationale. La même procédure sera observée, avant l'été, pour ce qui concerne le placement, la formation, les cadres, etc. D'autre part, des discussions entre le patronat et les syndicats doivent simplifier certaines dispositions de l'accord sur l'aide aux chômeurs.

M. Barre lie les mesures sur l'emploi à la politique industrielle. Il confirme la révision du VIIe Plan, les organisations intéressées étant associées à *« une réflexion en commun »* dont le commissaire général au Plan prévoira les modalités.

Pour le second « volet », celui des salaires, le premier ministre rappelle la priorité à donner aux rémunérations les plus basses, comme il l'avait déjà fait dans sa lettre du 24 novembre dernier : il place dans les urgences les secteurs suivants : bâtiments et travaux publics, réparation automobile, certaines branches agricoles et alimentaires, nettoyage, ameublement, habillement.

Une révision de la législation sur le SMIC est annoncée fin 1978 en fonction des actions menées en faveur des rémunérations les plus faibles. Les plus élevées vont être bloquées, en valeur nominale, à partir de 30 000 francs, alors qu'en 1977 le plafond était de 24 000 francs.

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement adresse des recommandations aux partenaires sociaux. Les effets ont généralement été très minces, ces dernières années. Cette fois, cependant, à Matignon, on déclare avec fermeté que le mouvement sera prouvé en marchant. — J. R.

La lettre du premier ministre

Après avoir rappelé les *« grands axes de la politique sociale »* qu'il avait définis dans sa déclaration à l'Assemblée nationale, M. Barre écrit :

« Au moment où s'achèvent les discussions approfondies et constructives que j'ai eues avec les principales organisations professionnelles et syndicales, il m'appartient, au nom du gouvernement, de vous proposer des procédures concrètes de concertation et de négociation portant sur les sujets dont j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec vous. Mais en ne figeant pas à l'avance, par un excès de détails, l'ensemble des procédures et des thèmes de dis- [illegible] *marges de négociation par lesquelles s'exercent la liberté et la responsabilité des organisations professionnelles et syndicales. »*

Le premier ministre développe ensuite quatre thèmes :

● L'EMPLOI. — Outre la reconduction *« des principales mesures instituées l'an dernier au titre du pacte national pour l'emploi »*, *« le ministre du travail et de la participation examinera avec les organisations professionnelles et syndicales d'autres questions liées à la politique de l'emploi, qu'il s'agisse de l'amélioration des mécanismes de placement et de formation, des problèmes des cadres âgés et de toute autre mesure de nature à favoriser l'emploi. Quant à l'adaptation et à la simplification des régimes d'aide au chômage, elles devraient faire l'objet d'une discussion entre organisations professionnelles et syndicales »*.

Le ministre de l'industrie est chargé de *« mettre en œuvre les mécanismes d'information* [des syndicats] *permettant d'assurer, aux niveaux adaptés, une nécessaire concertation »* à la fois sur les perspectives d'évolution des diverses branches industrielles et sur les décisions de politique industrielle envisagées par les pouvoirs publics. En outre, *« les travaux de réexamen du VIIe Plan à mi-parcours offrent l'occasion d'une réflexion en commun sur l'ensemble des problèmes de l'emploi entre les pouvoirs publics et toutes les organisations intéressées. Je demande au commissaire général du plan d'en prévoir les modalités »*.

● LES REMUNERATIONS. — *« La poursuite d'une expansion modérée doit permettre en 1978 le maintien du pouvoir d'achat des salaires, calculé en fonction de l'évolution des prix mesurés par l'indice de l'INSEE. (...) »* La *« priorité réservée à la revalorisation des bas salaires et des rémunérations des travailleurs manuels ne sera compatible avec les contraintes qui pèsent sur notre économie que si la progression des revenus élevés est ralentie, et celle des titulaires des rémunérations les plus importantes bloquée en valeur nominale dans les conditions fixées par l'article 14 de la loi du 29 décembre 1977. »*

Des négociations s'ouvriront *« au cours des prochaines semaines »* dans la fonction publique et le secteur nationalisé ; dans le secteur privé, les discussions au niveau des branches devraient prendre en compte *« l'ensemble des éléments constitutifs des rémunérations »* et, d'une part, *« tendre à la fixation d'un minimum réel de rémunération par branche, et éventuellement par région, d'autre part, permettre d'améliorer la situation relative des travailleurs manuels et de leur garantir un déroulement de carrière »*.

Après avoir confirmé l'existence de trois hausses de pouvoir d'achat du SMIC en 1978 mais estimé qu'il n'était *« pas souhaitable de s'engager dans une programmation rigide »*, M. Barre envisage une éventuelle modification de la loi relative au SMIC, *« à la lumière des résultats des négociations engagées au niveau des branches sur le salaire minimum »*.

« A la fin de l'année, M. Beullac procédera, selon une procédure appropriée, avec les organisations professionnelles et syndicales, à un bilan des actions menées en faveur des rémunérations les plus faibles et en tirera les conséquences pour la détermination d'actions ultérieures. »

● LA POLITIQUE CONTRACTUELLE. — M. Barre suggère *« le développement des négociations »* en particulier en matière d'aménagement du temps de travail et d'amélioration des conditions de travail *« notamment le travail posté ou la part du salaire au rendement »*. *« Le gouvernement prendra en considération les résultats de ces diverses négociations et adaptera, le cas échéant, la législation existante. »*

Outre une réforme de la loi sur les conventions collectives, M. Barre souhaite que *« soient recherchées les modalités les plus adaptées d'expression du personnel au niveau de l'unité du travail. » « En raison de l'importance des problèmes de la sécurité du travail dans la vie quotidienne des travailleurs dans les entreprises, les comités d'hygiène et de sécurité pourraient, par exemple, jouer un rôle dans cette perspective. »*

● LA PARTICIPATION. — Le premier ministre confirme l'amélioration des ordonnances sur la participation et l'intéressement ainsi que la représentation des cadres dans les conseils d'administration ou de surveillance des entreprises, formule qui sera généralisée dans les grandes entreprises si *« l'expérience se révèle positive »*.

« Le gouvernement, conclut M. Barre, *souhaite que, sur l'ensemble des sujets évoqués dans la présente lettre, les discussions s'engagent avec la volonté d'aboutir à des résultats. Il en suivra le déroulement avec attention et en tirera, le cas échéant, les conséquences pour tout ce qui relève de sa propre responsabilité. »*

LE TAUX DE COTISATION A L'UNEDIC PASSE DE 2,40 % A 3 %

Le taux de cotisation à l'UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) est porté, à compter du 1er mai, de 2,40 % à 3 %. Cette cotisation est pour les quatre cinquièmes, soit désormais 2,40 %, à la charge de l'employeur et pour un cinquième, soit 0,6 %, à la charge du salarié.

Cette importante augmentation a été décidée par le conseil d'administration paritaire de l'UNEDIC, régime d'assurance chômage complémentaire qui, entre autres allocations, garantit aux salariés, licenciés pour cause économique, un revenu égal à 90 % de leur ancienne rémunération. Le conseil d'administration qui a pris cette décision à l'unanimité, s'est d'autre part prononcé pour une démarche auprès du premier ministre afin d'obtenir un relèvement de l'aide publique aux chômeurs, qui représente 22 % des indemnisations au lieu de 35 % en 1970.

Les élections professionnelles

LA C.G.T. MAINTIENT SES POSITIONS A L'USINE RENAULT DU MANS

(De notre correspondant.)

Le Mans. — Les résultats des élections de délégués du personnel, dans le collège ouvriers, aux usines Renault du Mans n'apportent pas de modifications très sensibles dans le rapport des forces syndicales en présence. La C.G.T., qui, ces derniers mois, avait enregistré de nets reculs notamment aux usines Renault de Billancourt et de Douai, maintient ici ses positions, obtenant 58,8 % des suffrages ouvriers au lieu de 59,1 % en 1977 et 58,6 % en 1976. La C.F.D.T. progresse légèrement sans retrouver son score d'il y a deux ans (37,9 % des suffrages au lieu de 36,4 % en 1977 et de 38,2 % en 1976). Enfin, F.O. et la C.F.T.C., qui faisaient liste commune, perdent un peu plus d'un point par rapport aux suffrages obtenus séparément l'an dernier.

RESULTATS

Collège ouvriers. — Inscrits 7 808 (8 019 en 1977) ; exprimés 6 901 (7 155). Ont obtenu : C.G.T., 4 042 voix (4 213) soit 58,8 % au lieu de 59,1 % ; C.F.D.T., 2 604 voix (2 594) soit 37,9 % au lieu de 36,4 % ; liste commune F.O.-C.F.T.C., 224 voix (C.F.T.C., 180 et F.O. 142 en 1977) soit 3,3 % au lieu de 4,5 %.

● *Grève à l'U.T.A.* — La direction de la compagnie U.T.A. déclare qu'elle assure normalement la totalité de ses vols du 27 au 30 avril malgré le mouvement de grève annoncé par son personnel navigant commercial

DANS QUATRE USINES CITROËN PROGRESSION DE LA C.S.L. (ex-C.F.T.)

Les élections des délégués du personnel, qui viennent d'avoir lieu dans quatre usines Citroën de la région parisienne (à Asnières, Clichy, Nanterre et Saint-Denis), *marquent une progression* de la Confédération des syndicats libres (C.S.L., ex-C.F.T.) et de F.O. — qui n'était représentée que dans les deux premiers établissements cités, — au détriment de la C.G.T.

Sur l'ensemble des quatre usines (8 672 suffrages exprimés sur 10 675 inscrits, contre 8 626 sur 10 960 en 1977), la représentativité des syndicats s'est établie ainsi, les deux collèges confondus, les chiffres que nous mentionnons entre parenthèses indiquant l'évolution des résultats par rapport aux élections de 1977 :

C.S.L. : 6 247 voix (+ 268), 72,1 % des suffrages exprimés (+ 2,8 %), 40 sièges (0) ; C.G.T. : 2 067 voix (— 267), 23,8 % des suffrages exprimés (— 3,3 %), 13 sièges (— 1) ; F.O. : 358 voix (+ 45), 4,1 % des suffrages exprimés (+ 0,5 %), 0 siège (0).

On note cependant que la C.G.T. progresse très légèrement dans le deuxième collège à Clichy (+ 0,1 % des suffrages exprimés), et plus sensiblement dans le premier collège à Nanterre, où elle gagne, par rapport aux élections de 1977, 4 % des suffrages exprimés et 1 siège.

● *La Société générale de fonderie (Chappée-Jacob Delafon),* dont le siège est à Paris, a annoncé la fermeture de ses deux usines du Nord : celle du Cateau, *qui emploie trois cent-quatre-vingts personnes* et fabrique des appareils à gaz, et celle de Saint-Amand (articles sanitaires) qui occupe soixante-huit salariés. Ces licenciements entraineront la suppression de cinquante emplois dans les services commerciaux qui se trouvent à Aubervilliers.

● *M. Pierre Mauger, député (R.P.R.) de Vendée,* vient de déposer à l'Assemblée nationale une proposition de loi organique tendant à prévoir une représentation des retraités et des personnes âgées au Conseil économique et social. Notant qu'il y a maintenant plus de sept millions de retraités et de personnes âgées, le député propose que ces derniers soient représentés par dix conseillers économiques et sociaux, désignés par les organisations les plus représentatives : cinq par la *Confédération nationale des retraités civils et militaires*, trois par la Fédération générale des retraités et deux par l'Association pour le troisième âge.

● *Grève dans les aéroports parisiens.* — Le syndicat C.G.T. des douaniers a lancé un mot d'ordre de grève intéressant le personnel des aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle, Orly et Le Bourget : arrêt de travail le dimanche 30 avril et le lundi 1er mai, grève du zèle du 2 au 7 mai. Motifs essentiels de ce mouvement, selon le syndicat : effectifs insuffisants, mauvaises conditions de travail.

CONJONCTURE

LES CHAMBRES DE COMMERCE A MATIGNON

M. Barre a proposé à M. Delorozoy des rencontres semestrielles

M. Robert Delorozoy, président de l'assemblée *permanente* des chambres de commerce et d'industrie, a été reçu le jeudi 27 avril à 15 h. 30 par M. Raymond Barre.

Selon M. Delorozoy, le premier ministre *« a accueilli avec intérêt »* les propositions de la délégation et *« en a reconnu le bien-fondé »*. Il s'agissait d'un lourd cahier de suggestions et de souhaits comprenant : l'extension au commerce et aux services de la liberté des prix ; l'élaboration d'un projet de loi remplaçant les ordonnances de 1945 ; la fiscalisation des prestations familiales ; la refonte de la taxe proportionnelle et de la fiscalité directe de l'entreprise (l'A.P.C.C.I. étudie un projet d'impôt général sur la valeur ajoutée) ; la clarification du statut des jeunes en cours d'insertion professionnelle, etc.

Selon l'A.P.C.C.I., *« le premier ministre a proposé aux membres de la délégation d'organiser des rencontres semestrielles à son niveau et s'est déclaré prêt à étudier toutes les propositions allant dans le sens d'une plus grande efficacité des mesures annoncées dans sa déclaration de politique générale »*.

La croissance des investissements a marqué une nette décélération en 1977

En raison d'une conjoncture peu favorable, les investissements des entreprises françaises en 1977 sont restés dans l'ensemble médiocres, a déclaré M. de Lattre, président du Crédit national. Leur croissance a même marqué une nette décélération par rapport à *1976, atteignant* 3,1 % contre 7,3 % précédemment, et ne dépassant que légèrement le niveau de 1973, deuxième année de progression régulière. De plus, une part appréciable de cette croissance est due aux huit grandes entreprises nationales, dont l'effort d'équipement dans les domaines de l'énergie et des télécommunications, notamment a été maintenu malgré la conjoncture. Dans ces conditions, les investissements productifs du secteur concurrentiel n'ont augmenté que de 1,3 %, de sorte que leur volume demeure inférieur de 6 % à celui de 1973, le produit intérieur brut ayant augmenté de 11 %, la consommation des ménages de 14 %, et les exportations de 24 % dans cet intervalle. Pour 1978, les prévisions concernant la croissance de ces mêmes investissements sont comprises entre 3 % et 4 %. Un tel niveau ne correspond pas à l'effort de rattrapage indispensable, a affirmé M. de Lattre : il faut donc que l'industrie française accélère son effort d'équipement, aussi bien pour surmonter ses difficultés que pour consolider les positions mondiales conquises ces dernières années.

En 1977, le Crédit national a pu mettre à la disposition des entreprises une enveloppe de crédits s'élevant à 14,5 milliards de francs : 6,85 milliards de francs de prêts directs, 6,3 milliards de francs de crédits mobilisables et 1,4 milliard de francs en prêts pour le compte de l'Etat, ce qui représente plus de 10 % du total des investissements productifs des entreprises du secteur concurrentiel. Le montant des concours destinés à la réalisation de grands projets d'investissement présentant un intérêt particulier a atteint 3 milliards de francs. Environ cent vingt projets en ont bénéficié, les investissements globaux ainsi suscités atteignant 10 milliards de francs et entraînant la création de cinquante mille à soixante-dix mille emplois.

● *M. Robert Marjolin,* ancien vice-président de la Commission européenne, intervenant lors de la réunion annuelle de la Chambre nationale des conseillers financiers que préside M. Pierre Henniqueau, a défini les priorités pour l'économie française : ramener le taux d'inflation à un niveau analogue à celui de nos partenaires (en particulier l'Allemagne), ne pas hypothéquer l'avenir par une dette intérieure trop importante, adapter l'industrie française aux nouvelles conditions du marché, permettre aux entreprises de retrouver une meilleure structure financière.

Au cours de cette réunion que présidait M. Roger Martin, P.D.G. de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, M. Henniqueau a rappelé dans son rapport moral la structure fédérative mise en place récemment par la Chambre nationale des conseillers financiers avec la création du Syndicat des conseillers financiers, du club des directeurs financiers, et du club des directeurs de banques et d'établissements financiers.

★ Chambre nationale des conseillers financiers, 20, rue Treilhard, 75008 Paris.

LE CHARBON AUGMENTERA DE 4 A 6 % POUR LE CONSOMMATEUR DOMESTIQUE

Le charbon va lui aussi augmenter le 1er mai. Une majoration moyenne de 8,7 % des prix au départ de la mine des charbons domestiques et industriels — dont les barèmes n'avaient pas été modifiés depuis le 1er avril 1977 — se traduira par une hausse de 4 à 6 % pour le consommateur domestique et de 7 à 8 % pour le consommateur industriel. Cette différence s'explique, selon un communiqué des Charbonnages de France, par le fait que *« le prix au départ de la mine n'entre que pour une fraction plus faible dans le prix de vente au consommateur, les frais de transport, de distribution et les taxes constituant les autres éléments »*.

Les Charbonnages rappellent aussi que, *« malgré cette augmentation, les prix des charbons domestiques d'importation, de qualité comparable, restent, pour le consommateur, supérieurs de 25 à 30 % aux prix des charbons français »*.

Le contrat entre l'Etat et les Charbonnages de France, présenté le 23 janvier 1978, redonnait certes à l'entreprise publique *« la liberté de gestion et la liberté d'entreprendre »* — donc de fixer les prix — mais cette liberté ne prendra plein effet que le 1er juillet prochain. C.D.F. avait annoncé son intention d'augmenter alors les barèmes de 30 % à la mine (soit de 15 % pour le consommateur). Le rappel de la différence de prix entre les charbons français et étranger semble réitérer cette intention. Ce n'est donc qu'en juillet que l'on verra si l'Etat est à même de respecter le contrat signé en février.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,5975	4,6025	+ 40	+ 60	+ 65	+ 95	+ 170	+ 230
$ can. ...	4,0590	4,0650	+ 20	+ 40	+ 23	+ 55	+ 60	+ 125
Yen (100)	2,0580	2,0616	+ 115	+ 135	+ 215	+ 245	+ 575	+ 625
D. M.	2,2275	2,2315	+ 100	+ 115	+ 190	+ 210	+ 590	+ 635
Florin ...	2,0530	2,0875	+ 75	+ 90	+ 130	+ 150	+ 410	+ 450
F. B. (100)	14	14	clos		clos		clos	
F. S.	2,3800	2,3880	+ 160	+ 180	+ 300	+ 325	+ 890	+ 950
L. (1 000) ..	5,3058	5,3140	— 220	— 230	— 600	— 480	—1470	—1290
£	8,4040	8,4180	— 190	— 120	— 320	— 240	— 780	— 630

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/4	3 7/8	3 5/16	3 11/16	3 5/16	3 11/16	3 1/4	3 7/8
$ E.-U. ...	7 1/16	7 7/16	7 3/16	7 9/16	7 7/16	7 13/16	7 7/8	8 1/4
Florin ...	4 1/8	4 3/4	4 1/8	4 11/16	4 3/8	4 13/16	4 9/16	5
F. B. (100)	4 1/2	5 1/2	5 1/2	6 1/4	5 1/2	6 1/4	6 1/8	6 5/8
F. S.	1/16	7/16	7/16	13/16	11/16	1	1 1/8	1 1/2
L. (1 000) .	11 1/2	15 1/2	14 1/4	15 1/4	14	15	13 1/2	14 1/2
£	8 1/2	11 1/2	10 3/8	11 1/8	10 3/8	11 1/8	10 3/8	11 1/8
Fr. franç..	8 3/8	8 5/8	8 7/8	9 3/8	9 1/8	9 5/8	9 5/8	10 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MONNAIES

La Banque nationale suisse n'allégera pas son dispositif anti-spéculation

De notre correspondant

Berne. — Maintien du dispositif de lutte contre l'afflux de fonds étrangers, renforcement de la politique d'intervention sur les marchés des changes, opposition à l'instauration d'un double marché des changes et refus d'envisager la transformation du franc suisse en monnaie de réserve : tels sont les principaux points du discours prononcé jeudi 27 avril, à Berne, par M. Fritz Leutwiler, président de la Banque nationale suisse (B.N.S.).

Evoquant les mesures prises en février, le président de la B.N.S. a indiqué qu'il serait prématuré *« de s'écarter d'une application stricte de l'interdiction de placer des capitaux étrangers en Suisse. Le marché des changes étant encore instable, tout allégement du dispositif de lutte contre l'afflux de tels fonds pourrait entraîner une nouvelle hausse du cours du franc suisse »*. M. Leutwiler a toutefois rappelé que les autorités helvétiques avaient l'intention de démanteler ce dispositif *« dès que l'évolution du cours du franc serait de nouveau plus conforme aux conditions économiques réelles »*.

En raison des pressions qui continuent de s'exercer sur le franc suisse, la politique de change reste la principale préoccupation de l'institut d'émission. A plus long terme, la Banque nationale envisage de renforcer ses moyens d'intervention sur les marchés des changes. S'il est vrai qu'une certaine correction des distorsions de changes est déjà perceptible, M. Leutwiler a estimé que *« les perspectives d'évolution des cours devaient cependant être appréciées sous certaines réserves qui concernent en particulier l'évolution de la situation aux Etats-Unis »*.

Après s'être montré fermement opposé à l'établissement d'un double marché des changes, M. Leutwiler s'est montré très sceptique sur tout le projet visant à substituer au dollar un autre instrument de réserve. *« Il faut se garder de l'illusion*, a-t-il dit, *que la politique de change pourrait se fonder sur un substitut quelconque du dollar américain, voire en faire abstraction. »* En se félicitant de la relance des discussions relatives au renforcement de la coordination des politiques de change entre pays européens, M. Leutwiler a adressé une mise en garde à *« ceux qui placent dans de telles discussions des espoirs excessifs. Il est nécessaire de s'attaquer au préalable aux causes fondamentales des perturbations sur le marché des changes »*.

Evoquant ensuite la politique que l'institut d'émission entendait mener à l'avenir, son président a déclaré que *« la gestion de la masse monétaire ne saurait être sacrifiée à la politique de change »*. D'ailleurs, pour accroître la masse monétaire, la B.N.S. envisage de recourir davantage à l'acquisition d'actifs en Suisse plutôt qu'à des achats de dollars. Des études sont également en cours sur la création progressive d'un marché monétaire suisse.

Enfin, les responsables de la B.N.S. prévoient un léger fléchissement de la conjoncture helvétique en 1978. Cependant, le chômage et l'inflation se maintiendront à de bas niveaux. *« Même pour un pays dont l'économie est dépendante des exportations*, a conclu philosophiquement M. Leutwiler, *une monnaie forte accompagnée d'un faible taux d'inflation est préférable à une monnaie faible jointe à un taux d'inflation élevé. »* — J.-C. B.

ÉTRANGER

ETATS UNIS

● *La commission des finances du Sénat* a rejeté par onze voix contre six un volet important de la loi énergétique du président Jimmy Carter, celui relatif aux impôts destinés à freiner la consommation de pétrole. Selon la commission, ces impôts coûteraient aux consommateurs de 12 à 15 milliards de dollars par an, ce qui aurait des conséquences inflationnistes, sans pour autant réduire la dépendance des États-Unis à l'égard du pétrole importé. Cette décision sera communiquée au Sénat et à la Chambre des représentants. En cas d'adoption, le président aurait toujours la possibilité d'imposer une taxe sur le pétrole importé qui pourrait être de 5 à 6 dollars par baril, ce qui ferait monter le prix du pétrole importé à quelque 20 dollars par baril. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

PRIX, VIN, MONTANTS COMPENSATOIRES

Les ministres de l'agriculture des Neuf repoussent leurs décisions au 9 mai

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture de la C.E.E. ont interrompu leurs travaux dans la soirée de jeudi 27 avril sans avoir pris de décisions. Ils se reverront à Bruxelles les 8 et 9 mai.

Les nouvelles campagnes qui, pour les produits laitiers et la viande bovine, auraient dû normalement commencer le 1er avril, se trouvent donc encore repoussées de quelques semaines. Cependant, c'est surtout en raison des tensions existant en France sur le marché du porc, que M. Mehaignerie a regretté l'ajournement. Il redoute que les Néerlandais et les Belges, sachant que les décisions qui seront prises le 9 mai rendront leurs exportations vers la France moins faciles qu'aujourd'hui, les accroissent artificiellement au cours des jours à venir.

M. Gundelach, le commissaire chargé des affaires agricoles, a justifié l'interruption des travaux par l'apparition de difficultés nouvelles venues d'Allemagne : M. Ertl, le ministre fédéral, faisant écho, dit-on, à une prise de position du chancelier Schmidt, a déclaré en fin de parcours, qu'il était préoccupé par les conséquences financières de l'ensemble des mesures « méditerranéennes » envisagées, et qu'il était en particulier opposé à ce que la part des dépenses en faveur de la modernisation des structures dans le « *Mezzogiorno* » et dans le Midi français, prise en charge par le fonds européen d'orientation et de garanties agricoles, soit portée de 25 %, comme c'est l'usage, à 35 % pour la France et 50 % pour l'Italie. *« Nous sommes bloqués, tant que les Allemands n'auront pas reconsidéré leurs positions. Cette affaire mise à part, des progrès avaient été faits, et je suis raisonnablement optimiste quant aux résultats des 8 et 9 mai »*, a déclaré M. Gundelach.

A l'issue de ces quatre jours presque exclusivement passés en contacts bilatéraux, la Commission européenne a publié *« un document sur l'état des travaux »* qui servira de point de départ à la négociation des 8 et 9 mai. *« C'est là une base de travail plus réaliste, un document plus équilibré que le premier projet présenté lundi par la présidence danoise »*, a estimé M. Méhaignerie. Selon celui-ci, trois dossiers font encore problème :

● *Le taux d'augmentation des prix communs fixé en unités de compte.* — D'après les calculs faits par les Français, la hausse moyenne que la Commission préconise dans son nouveau document de travail se situerait autour de 2,2 % au lieu de 2 %. L'Allemagne et les pays du Benelux réclament avec insistance une augmentation moyenne de 3,5 % et un relèvement du prix du blé plus important que prévu. La Commission, appuyée par plusieurs Etats membres, dont la France, est fortement défavorable à ces propositions. En effet, plus la hausse des prix en unités de compte sera forte, plus étroite sera la marge de manœuvre laissée à M. Méhaignerie pour augmenter les prix en France par le biais d'une dévaluation du *« franc vert »*. Cette seconde formule présente l'avantage, par rapport au relèvement des prix communs, d'avoir pour corollaire une diminution des montants compensatoires monétaires (M.C.M.), qui est un des objectifs du gouvernement. En ce qui concerne le *« prix d'orientation »* de la viande bovine, la Commission préconise dans son document de travail une augmentation de 2,5 %, au lieu de 1,25 % initialement.

● *Le dossier méditerranéen.* — En ce qui concerne le renforcement des disciplines de la réglementation vinicole, l'accord n'est pas encore fait entre la France, l'Italie et la Commission. Mais les positions se sont rapprochées en ce qui concerne l'application, au moins en période de crise, d'un prix-plancher au-dessous duquel le vin ne pourra pas être commercialisé (*le Monde* du 28 avril). La Commission propose que ce prix-plancher soit fixé à 80 % du « prix d'orientation » du vin. M. Méhaignerie trouve que c'est insuffisant.

● *La réforme de la base de calcul des M.C.M.* — *« On s'oriente vers une voie moyenne faite de plusieurs éléments »*, a constaté le ministre français : un abattement de la base de calcul des M.C.M., mais moins importante que celle réclamée par la France ; pour le porc, une dévaluation du « franc vert » plus importante que pour les autres productions (par anticipation de ce qui devrait être fait à cet égard jusqu'à novembre 1979...), entraînant une forte hausse du prix de base du porc et une réduction d'autant du M.C.M.

PHILIPPE LEMAITRE.

CONSOMMATION — Le SEITA prend des mesures d'information

Conformément à la loi du 9 juillet 1976, qui prévoit des mesures de lutte contre le tabagisme, le SEITA, qui a le monopole de la fabrication des cigarettes en France, vient de révéler les taux de goudrons et de nicotine contenus dans toutes les cigarettes françaises. Ces chiffres figureront à l'avenir sur chaque paquet de cigarettes, mais il est déjà possible d'obtenir des renseignements sur la teneur des deux principaux composants du tabac, grâce à un service téléphonique d'information au public au n° 555-45-« (de 14 à 18 heures).

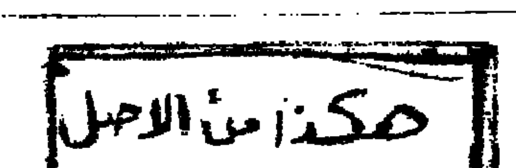
Ces taux varient de 8,5 mg de goudrons (en anglais « tar ») par cigarette pour la Gallia, à 45 mg pour la Boyard maïs. La teneur en nicotine varie elle-même souvent en proportion identique, la Gallia ayant le chiffre le plus bas (0,45 mg) et la Boyard le plus haut (2,95 mg). Le SEITA a précisé que la plupart des produits qu'elle fabrique ont bénéficié des recherches effectuée pour diminuer la toxicité de la fumée de cigarette : il y a vingt ans, toutes les cigarettes avaient des taux dépassant 30 mg de goudrons et 2,5 mg de nicotine.

Les tabacs « bruns », qui sont une des caractéristiques du « goût » français, et qui représentent 50 % du marché des cigarettes en France, paraissent plus pauvres en goudrons et nicotine que les tabacs blonds.

Le filtre réduit de façon significative ces taux, en retenant 40 % des goudrons par exemple. En revanche, les cigarettes maïs, dont le papier spécial ralentit la combustion, ont des taux beaucoup plus élevés.

Des conseils sur la « bonne manière de fumer » seront, d'autre part, diffusés par le SEITA. Par exemple, celui de fumer par petites bouffées en évitant d'inhaler, et d'éteindre la cigarette avant le dernier tiers. Une nouvelle marque de cigarette, à faible taux de goudrons et de nicotine a été annoncée à cette occasion. Il s'agit d'une cigarette blonde, la « Rich and light », dont le nom anglais rappelle les marques « low tar », actuellement en vogue aux Etats-Unis. Pour la première fois, une mention « abus dangereux » figure sur les nouveaux paquets, qui seront mis en vente dans quelques jours.

[Les goudrons et la nicotine sont les constituants solides les plus classiques de la fumée de cigarette, et l'affichage de leur taux est une pratique familière dans de nombreux pays anglo-saxons. On a tenté, avec un succès médiocre, de relier l'incidence des maladies cardio-vasculaires, à la teneur en nicotine des cigarettes, tandis que les goudrons seraient responsables du risque de cancer des bronches. Mais les travaux les plus modernes attribuent une part importante de la responsabilité des deux maladies à l'oxyde de carbone dégagé par la combustion et aux propriétés physiques des particules constituantes de la fumée. Mais ces deux facteurs, difficilement quantifiables, ne peuvent pas faire l'objet d'un affichage informatif.]



ÉCONOMIE

Des « 3P » aux « 3B »

(Suite de la première page.)

L'Etat commence-t-il à se rendre compte qu'une nouvelle orientation de la technologie est nécessaire ? L'Agence nationale de valorisation de la recherche va bientôt fêter son dixième anniversaire, et son rapport d'activité pour l'année 1977 sera publié prochainement. La préface de Jean-Pierre Bérard, actuel directeur de l'Anvar, montre qu'un effort appréciable a été accompli dans des directions nouvelles, et surtout qu'un esprit moins « classique » souffle maintenant sur le développement de la recherche.

Parmi les principes dégagés par M. Bérard, signalons-en quatre :

1) La valeur d'une technologie ne se mesure pas toujours à son effet de masse. La concentration des moyens, l'idée de record synonyme de progrès, ne sont plus forcément nécessaires pour innover. L'Anvar s'est attachée à mettre en évidence des solutions favorisant des moyens de production « à taille humaine », qu'il s'agisse de pompes solaires, de micro-ordinateurs, de petites machines à commande numérique facilement programmables, d'une mini-machine à vendanger, qui retient enfin l'attention de l'industrie du machinisme agricole.

« Small is beautiful »

Nous retrouvons ainsi un thème bien connu des Anglo-Saxons depuis le succès de librairie de *Small is beautiful*, d'E. F. Schumacher, qui vient d'être traduit en français (3). « *Aujourd'hui encore*, écrit-il, *on nous présente généralement les organisations gigantesques comme inégalables. Pourtant, si nous y regardons de plus près, nous pouvons remarquer que, sitôt l'élément de grande taille créé, naît souvent un effort acharné pour retrouver le petit à l'intérieur du grand. La grande trouvaille de M. Sloan, de la General Motors, a été de structurer cette firme gigantesque pour en faire en réalité une fédération de firmes de taille à peu près raisonnable.* » Ce n'est pas l'attrait inconsidéré pour le « petit » modèle qui est à l'origine du plaidoyer de Schumacher, mais [illegible] équilibre : « *Si... une idolâtrie de la petitesse l'emportait, indépendamment du sujet ou du but, on devrait chercher à exercer une influence en direction inverse.* »

2) L'innovation doit devenir une affaire « régionale ». La tendance était de penser que le potentiel inventif de la France se mesurait *uniquement* à *Paris* et *dans* les laboratoires d'Etat ou des grandes entreprises. L'Anvar avait provoqué, en 1972, la création de comités de valorisation de la recherche au niveau des régions (Covar), mais c'est seulement *depuis l'an dernier qu'a été amorcée* une politique de décentralisation des décisions et des moyens financiers.

L'accent mis sur la faculté d'innovation des P.M.E. rejoint le souci du gouvernement de leur donner de meilleures chances dans l'« aventure industrielle » française. Il ne faut pas oublier que, dans l'ensemble des entreprises de plus de cinquante salariés, les entreprises moyennes (en dessous de cinq cents personnes) occupent plus du quart des effectifs.

Certaines sont aisément sorties de l'ombre par leur dynamisme propre, d'autres ont moins besoin d'un coup de pouce que de ne pas être tenues hors des circuits économiques vitaux.

Quelle société post-industrielle ?

3) Les résultats de la recherche doivent tendre à améliorer la qualité de la vie. *Qu'il s'agisse* de transports urbains, de santé ou d'alimentation, etc. Ce domaine est inépuisable, et c'est peut-être là que le bât blesse davantage.

Il y a en effet deux visions (4) de la société post-industrielle : selon l'une, elle est conçue, notamment par Daniel Bell, comme une société de technologie sophistiquée, riche, pourvoyeuse de services ; selon l'autre, comme une société décentralisée, plutôt agraire et née de l'échec de la société industrielle. Aux Etats-Unis, moins de 4 % des personnes *actives sont occupées dans* l'agriculture en 1977, et le bureau des statistiques de travail prévoit un chiffre inférieur à 2 % en 1985. « *Mais il n'existe aucune raison pour qu'une société de services n'ait pas 10 % ou peut-être même 20 % de sa population active employée dans l'agriculture — en effectuant le calcul sur la base d'un travail à plein temps.* »

Tout donne à penser que la première conception l'emportera, mais avec des inflexions dues à la seconde. Après tout, les Américains ont noté, dès le début des *années 70, l'augmentation* de la population hors des très grandes agglomérations et la croissance de l'économie domestique face à l'économie de marché. L'économiste Scott Burns a noté que les ménages reprennent de l'importance en tant qu'unités productives actives. Il estime que « *la valeur du travail des ménages s'élève à presque un tiers du produit national brut et à environ la moitié du revenu dont les consommateurs disposent réellement* ».

La technologie doit *aussi* tenir compte de cette évolution, où le cadre de vie, la cellule familiale, l'« outil » perfectionné mais d'un *usage simple, la détente, la culture* et la communication s'affirment de plus en plus parmi les besoins essentiels.

4) La technologie doit être repensée en vue d'une meilleure *utilisation des ressources disponibles*. Réutiliser ce qui est perdu ou jeté, économiser les matières premières, prolonger la durée de vie des biens et marchandises, voilà toutes choses que l'on entend dire depuis maintenant quelques années, mais ce n'est pas une raison pour l'oublier. Le rapport Gruson sur la lutte contre le gaspillage avait dressé un catalogue d'actions. Beaucoup reste à faire, précisément dans l'orientation de la technologie vers *l'organisation de la survie*. Comme se le demandait Robert Lattès dans un rapport sur les *perspectives énergétiques mondiales* (5), est-il possible de briser l'apparente relation entre besoins énergétiques et développement économique, jusqu'alors, et comment le faire ? Si l'on regarde l'évolution de 1950 à 1975, à une croissance économique de 1 % a toujours correspondu une croissance énergétique de 1 %.

De nouveaux moyens

Il faut donc mener de front une série d'actions parfois contradictoires (valoriser la recherche qui nous permettra de conquérir tout de suite de nouveaux marchés et travailler à la technologie de l'an 2000 en prospectant les nouveaux besoins). L'Anvar, malgré les bons principes définis par son directeur, n'est sans doute pas de taille à assumer toutes ces fonctions.

C'est ce qui ressort d'un rapport non publié de M. Pierre Mayer sur l'innovation et la valorisation de la recherche adressé le 20 février dernier à M. René Monory, alors ministre de l'industrie. Sans mettre en cause les hommes, et reconnaissant que l'Anvar a infléchi favorablement l'attitude des chercheurs à l'égard des applications industrielles de leurs recherches, le groupe de travail animé par M. Mayer déplorait l'insuffisance du rayonnement de l'agence à l'étranger, l'inadaptation des règles budgétaires et comptables, la prise en charge de données dont la valeur économique se révèle nulle, l'accent mis sur la protection des inventions plus que sur leur mise en valeur, etc.

Mais que peut-on faire vraiment si le modèle socio-culturel est peu propice à l'innovation, si la politique industrielle et celle de recherche scientifique ne sont pas coordonnées, comme on le constate en France ?

Le rapport de M. Mayer insiste sur la nécessité d'une politique contractuelle active entre l'université et l'industrie et sur la nécessaire décentralisation dans l'espace (plus forte régionalisation) et dans les fonctions, car il n'est *pas* bon *d'organiser* une césure entre l'invention et son développement industriel. Le but serait de rendre aux organismes de recherche la pleine responsabilité de leur politique de valorisation.

Peu importe la méthode : plus libérale, comme celle que préconise le groupe de M. Mayer, ou plus dirigée, comme l'Etat l'avait conçue pour l'Anvar au *départ*. Ce qui compte, c'est de savoir *prospecter* les marchés, les besoins d'aujourd'hui et de l'an 2000, pour y répondre maintenant et plus tard, c'est de regarder si, quand et comment, on bascule de l'âge des « 3 P » à celui des « 3 B ».

PIERRE DROUIN.

(3) Sous le titre anglais aux Editions du Seuil.

(4) Lire l'article de Michael Marien, directeur de Information for Policy Design, dans *Futuribles* de l'automne 1977.

(5) Commissariat à l'énergie atomique, mars 1978.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE TOTAL

O.F.P.
Omnium financier de Paris

L'assemblée générale ordinaire de l'O.F.P. — *Omnium financier de Paris* — s'est réuni le 26 avril, sous la présidence de M. J.-C. Genton, au siège de la société, 5, rue Michel-Ange.

Elle a approuvé les comptes de la société pour l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net de 37,5 millions de francs, en augmentation de 7,4 % par rapport à celui de 1976.

Le bénéfice consolidé du groupe O.F.P. atteint 128,1 millions de francs dont 108,9 millions de francs pour la part d'O.F.P., contre, en 1976, 135,3 millions de francs dont 115 millions pour la part O.F.P. A la suite d'un changement de périmètre de consolidation résultant d'une modification des critères de consolidation, les données de 1976 ont été retraitées pour les rendre comparables à celles de 1977.

Dans son allocution, M. J.-C. Genton a souligné que la faible diminution du résultat consolidé avait été moins importante que prévu en raison d'un certain nombre de facteurs exceptionnels qui sont intervenus pour la deuxième année consécutive :

— En ce qui concerne OPSA, d'une part, le bénéfice a été, pour la seconde année, supérieur au niveau moyen des années précédentes : d'autre part, le cours élevé du franc suisse, en fin d'année, a augmenté ce résultat en franc français et est à l'origine d'un bénéfice de change important ;

— La Compagnie générale géophysique, filiale d'Omnirex, dont les résultats avaient connu dans le passé une évolution heurtée, a réalisé, en 1977, un bénéfice encore en progression sur celui, déjà excellent, de 1976.

Le bénéfice consolidé par action est de 96,2 F.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Pierre Germes.

L'assemblée a décidé la répartition d'un dividende de 20 F par action de 100 F, assorti d'un avoir fiscal de 10 F, contre 19 F et 9,50 F pour l'exercice 1976. Ce dividende sera mis en paiement le 9 mai aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas, de la Banque de Neuflize-Schlumberger-Mallet, de la Banque nationale de Paris, du Crédit chimique, du Crédit du Nord, et de la Banque de l'Indochine et de Suez contre remise du coupon n° 38.

Schlumberger

Le bénéfice net de Schlumberger pour le premier trimestre 1978 est de 105 millions de dollars, si l'on exclut l'effet de la Norme n° 8 du Financial Accounting Standard Board, organisme chargé d'étudier les règles comptables en application aux Etats-Unis. Ce bénéfice est supérieur de 31 % au bénéfice net enregistré au premier trimestre de 1977, qui était de 80 millions de dollars. Le chiffre d'affaires du premier trimestre a augmenté de 21 % pour atteindre 621 millions de dollars.

Le bénéfice net est de 97 millions de dollars pour le premier trimestre (1,14 dollar par action), compte tenu d'une perte exceptionnelle de 7,4 millions de dollars (0,09 dollar par action) résultant de l'application de la réglementation américaine.

La réglementation américaine FAS. 8 stipule que les stocks comptabilisés originellement en des devises autres que le dollar soient convertis en dollars au taux de change en vigueur à la date d'acquisition, alors que les actifs nets doivent être convertis au taux du dernier jour de la période comptable.

M. Jean Riboud, président-directeur général, a déclaré que, en dépit de cette réglementation qui aboutit à donner une image confuse et déformée des comptes de la société, les résultats du premier trimestre sont bons. Cela est dû à la croissance continue des sociétés de service à l'industrie pétrolière dans toutes les régions du monde et à la progression des filiales du secteur mesure et régulation en Europe aussi bien qu'aux Etats-Unis.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Dans sa séance du 26 avril 1978, le conseil d'administration du Comptoir des entrepreneurs a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Entre 1976 et 1977, l'encours moyen des prêts aidés par l'Etat a progressé de 24 % à la suite du relèvement des montants unitaires des prêts. Dans le secteur non aidé, l'encadrement du crédit a limité la progression à 7,5 %.

Après dotation des comptes d'amortissement et de provisions, le compte d'exploitation enregistre un bénéfice de 25,3 millions de francs contre 18,2 millions de francs l'année précédente. Après impôt, le bénéfice net s'élève à 12 071 000 F.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui se tiendra le 22 juin prochain, de fixer le montant du revenu global attribué à chaque action de 10,80 F, dont 3,60 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit un dividende distribué de 7,20 F égal à celui de l'an dernier.

Le report à nouveau sera ramené de 2,6 millions à 2,2 millions et 600 000 F seront inscrits en réserve.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 18 avril 1978, a arrêté les comptes de l'exercice 1977 dont les résultats sont proches de ceux estimés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre dernier.

Les ventes consolidées (T.T.C.) s'élèvent à 1 895 millions de francs contre 1 577 millions de francs en 1976, soit une augmentation de 20,1 %. Les plus fortes croissances ont eu lieu dans les hôtels (26,5 %), et dans les filiales étrangères (31,1 %). Les ventes de ces dernières représentant 34,6 % du chiffre d'affaires du groupe.

Le résultat net consolidé du groupe ressort à une perte de 164,6 millions de francs, après pertes exceptionnelles et après impôts de filiales bénéficiaires.

La perte d'exploitation s'élève à 103,5 millions de francs dont 39,3 millions de francs concernant les opérations hôtelières, et 50 millions de francs les opérations de Belgique et du bureau d'études SEORIM. Les difficultés rencontrées par ces deux dernières activités avaient été exposées à l'assemblée générale du 30 juin 1977. Depuis cette date, M. Bernard Treizenem ayant pris ses fonctions de président du groupe durant l'été dernier, la société a mis en œuvre les mesures nécessaires au redressement de la situation, mesures qui se traduiront notamment par une forte réduction des pertes de la Belgique et par la mise en équilibre du bureau d'études.

Par ailleurs, le plan d'assainissement mis en place par la direction générale du groupe a entraîné des décisions de désengagement et de réorganisation tendant à éliminer, tant en France qu'à l'étranger, les conséquences d'opérations de diversification malheureuses entreprises antérieurement et non compatibles avec les moyens du groupe. Ces mesures ont contribué à alourdir exceptionnellement la perte d'exploitation de 1977.

Les charges consolidées hors exploitation s'élèvent à 61,1 millions de francs, comprenant notamment 11,4 millions de francs d'impôts sur les filiales bénéficiaires et 36,1 millions de francs d'amortissements de frais d'établissement et de charges diverses exceptionnelles sans caractère répétitif.

Les premiers résultats de 1978 sont conformes aux prévisions. L'exercice sera encore déficitaire, bien qu'en amélioration très nette sur 1977. Cette amélioration est due aux efforts de gestion en cours, à la diminution régulière des pertes d'exploitation hôtelière, au bon développement des activités de restauration collective et d'autoroutes en France, à l'expansion des filiales étrangères et à la disparition des pertes exceptionnelles qui se sont produites en 1976 et 1977. En 1979, les mesures de redressement en cours d'application devraient permettre au groupe de tendre à l'équilibre du résultat d'exploitation consolidé.

Les résultats de la société-mère Jacques Borel International (perte de 163 millions de francs) reflètent les pertes des filiales par suite de la constitution de provisions sur les participations dans ces filiales et sur les prêts qui leur ont été accordés.

L'assemblée générale ordinaire sera convoquée pour le 28 juin 1978 à 11 heures, à l'hôtel Sofitel, Paris.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE

Le conseil d'administration s'est réuni le 5 avril pour examiner les comptes de l'exercice 1977.

Les résultats de cet exercice, affectés par la très mauvaise conjoncture de la sidérurgie, se traduisent par un bénéfice net, après provisions, amortissements et impôts, de 75 126 F contre 385 443 F pour l'exercice précédent.

Le conseil proposera à l'assemblée générale la mise en distribution d'un dividende de 4 F par action, soit, avec un avoir fiscal de 2 F, un revenu global de 6 F par action, contre 5 F correspondant à un revenu global de 7,50 F pour l'exercice précédent.

S.I.M.N.O.R.

Les recettes locatives ont atteint, au titre de l'exercice 1977, 23 964 000 F contre 20 846 000 F pour 1976, en raison notamment de l'excellent taux d'occupation des locaux d'habitation, ainsi que de la location quasi totale du parc de bureaux dans la région lilloise.

Le résultat d'exploitation s'élève à 11 861 946 F contre 10 175 255 F en 1976, en progression de plus de 16 %. Le bénéfice net de l'exercice, augmenté du report à nouveau, soit au total 11 967 023 F, permet au conseil de proposer à l'assemblée, convoquée pour le 22 juin, la distribution d'un dividende de 7,45 F, dont 1,95 F non soumis à l'impôt sur le revenu, contre 7 F pour l'exercice précédent.

AU PRINTEMPS S.A.

Les comptes de l'exercice 1977 de la société Au Printemps S.A. (société-mère du groupe Printemps-Prisunic) enregistrent :

— Un bénéfice d'exploitation de 10 389 068 F (contre 14 301 857 F pour l'exercice précédent) après prise en compte de dotations aux comptes d'amortissement de 26 454 541 F (contre 26 302 776 F pour l'exercice précédent), et de charges exceptionnelles de licenciement de personnel de 22 427 612 F (contre 2 606 883 F pour l'exercice précédent) ;

— Une perte nette comptable de 56 786 174 F (contre 52 798 708 F pour l'exercice précédent) ;

Bien que les résultats consolidés du groupe ne soient pas encore arrêtés, il est possible d'indiquer que la perte d'exploitation consolidée en 1977 serait de l'ordre de 60 millions de francs (contre 27 464 000 F pour l'exercice précédent) après une dotation aux amortissements d'environ 102 millions de francs (contre 99 527 000 F pour l'exercice précédent). Ce résultat d'exploitation tient compte du coût du plan de redressement du groupe (environ 80 millions de francs intégralement supportés au titre de l'exercice) qui a porté notamment sur la suppression de 2 040 postes à temps plein.

La perte nette au bilan consolidé, qui n'est pas encore connue exactement, serait de l'ordre de 64 millions de francs (contre 49 430 000 F pour l'exercice précédent).

Les résultats du groupe Printemps, en 1977, sont, bien que très délicats en valeur absolue, meilleurs que ceux qui pouvaient être escomptés, compte tenu de l'ampleur sans précédent des coûts exceptionnels afférents au plan de redressement. Cette amélioration relative est due aussi à la reprise en main de l'affaire sur le plan commercial qui lui a déjà permis de retrouver sa place sur le marché tant en grands magasins qu'en magasins populaires. Le budget 1978 vise à un résultat d'exploitation consolidé très nettement positif. Le résultat de gestion du premier trimestre 1978, supérieur à l'objectif correspondant retenu et très supérieur aux réalisations du premier trimestre 1977, crédibilise ce budget et permet d'envisager l'avenir avec confiance.

La sensibilité de l'affaire à la conjoncture générale doit toutefois être prise en considération à titre de prudence. Ce n'est que sur la base de résultats de l'exercice 1978 qu'un jugement d'ensemble pourra être porté sur l'action de redressement entreprise depuis plus d'un an.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires se tiendra le 16 juin 1978.

DOLLFUS-MIEG ET Cie

Le conseil d'administration, réuni le 26 avril, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 3 424 millions de francs, en augmentation de 10,8 % par rapport à 1976.

La crise qui a affecté l'industrie textile durant la presque totalité de l'année, crise qui a été alimentée par un volume d'importations très élevé sur le marché français, a largement influencé la marche des affaires comme les résultats. Aussi les comptes de la société se soldent-ils par une perte nette de 20 650 000 francs après imputation d'un montant de 31 094 000 francs aux provisions sur prêts et titres de participation. En 1976, l'exercice s'était soldé par une perte nette de 10 845 000 francs après 22 803 000 francs de dotation aux provisions sur titres de participation.

Quant aux résultats consolidés (comme des informations précédentes l'avaient laissé entendre) ils font apparaître — intérêts des tiers inclus — un résultat brut d'exploitation de 108,6 millions de francs, très voisin, dans une structure comparable, de celui de l'exercice précédent. Après 113,1 millions de francs d'amortissements et 7,4 millions de francs de dotation aux provisions pour fluctuation des cours ou hausse de prix, 33,4 millions de francs d'impôts sur les sociétés (essentiellement les sociétés étrangères), le résultat net est une perte de 36,2 millions de francs. Le cash-flow s'élève à 80,5 millions de francs. En 1976 — mais dans une structure différente — la perte avait été de 19,7 millions de francs après 85 millions de francs d'amortissements et 4,6 millions de francs de provisions, et le cash-flow de 67,7 millions de francs.

Compte tenu de ces résultats, le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en juin prochain, d'imputer sur les réserves la perte de l'exercice et de ne pas distribuer de dividende.

Le début de l'exercice 1978 a été influencé par la proximité des élections législatives, et les affaires s'en sont trouvées, dans l'ensemble, un peu freinées, quoique les résultats d'exploitation à fin février soient satisfaisants. Depuis fin mars, une reprise s'est manifestée dans de nombreux secteurs (le chiffre d'affaires du premier trimestre 1978 est supérieur d'environ 3 % à celui de la même période de 1977) et les perspectives des trois derniers trimestres permettent d'espérer un net redressement de l'activité comme des résultats.

L.M.T.

RÉSULTATS 1977

Dans sa séance du 21 avril 1978, le conseil d'administration, sous la présidence de M. J.-P. Bouyssonnie, a arrêté les comptes de l'exercice 1977 qui seront soumis, pour approbation, à la prochaine assemblée générale qui se tiendra le mardi 13 juin 1978.

Le chiffre d'affaires (H.T.) s'élève à 1 765 545 540 F contre 1 718 191 485 F l'an dernier. A structure et méthodes comparables, notamment tenant compte de la cession de l'activité grand public en cours d'année, l'augmentation s'établirait à 9,3 %.

Le bénéfice net s'élève à 83 374 577 F contre 60 142 581 F en 1976. Exclusion faite des plus-values à long terme, le résultat des opérations courantes est en progression de 16,3 % sur l'exercice précédent.

Les amortissements ont fait l'objet d'une dotation de 45 111 928 F contre 40 349 489 F l'an dernier, tandis que les provisions inscrites au compte de profits et pertes incluant la participation des salariés au titre de l'exercice pour un montant de 12 017 550 F.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée de voter un dividende de 60,50 F par action, ce qui, compte tenu de l'avoir fiscal, donne un revenu global de 90,75 F contre 78,90 F en 1976.

Le conseil a ensuite examiné l'activité du premier trimestre 1978 dont le chiffre d'affaires s'est élevé, hors taxes, à 399 087 000 F. A structure et méthode comparables, ce chiffre représente une augmentation de 12,8 % sur la même période de l'exercice précédent.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'AUTEUIL

L'assemblée générale ordinaire de la Société financière d'Auteuil, filiale à 99 % de l'O.F.P. — Omnium financier de Paris, — s'est réunie au siège social le 26 avril 1978, sous la présidence de M. J.-C. Genton. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net de 6 063 500 F. Elle a décidé la répartition d'un dividende net de 35 F par action, identique à celui de l'exercice précédent, auquel s'ajoute un impôt déjà versé au Trésor de 17,50 F, soit au total 52,50 F. Ce dividende sera mis en paiement le 9 mai 1978 aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et à ceux du Crédit chimique, contre la remise du coupon numéro 26.

L'ORÉAL

En 1977, le chiffre d'affaires consolidé du groupe L'Oréal s'est élevé à 4,810 milliards de francs, en progression de 14 % par rapport à 1976.

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 303 millions de francs, contre 360 millions de francs en 1976.

Le bénéfice net figurant au bilan consolidé s'est élevé à 134,7 millions de francs contre 195,3 millions de francs en 1976.

La différence du bénéfice net, par rapport à l'exercice précédent, résulte notamment des pertes subies par notre filiale italienne (29 millions de francs), qui ne viennent pas en déduction des profits des sociétés bénéficiaires pour la détermination des impôts à payer.

Le bénéfice net consolidé part du groupe s'est élevé à 48,55 F par action (en supposant converties les obligations convertibles) contre 68,31 francs en 1976.

Compte tenu des efforts financiers consentis à la recherche scientifique en 1977 (en augmentation de 23 % par rapport à l'exercice 1976), de l'importance des investissements financiers consacrés au cours de l'exercice pour le lancement de nouveaux produits et grâce à la conquête de nouveaux marchés internationaux en 1977, les résultats pour l'exercice 1978 devraient être en forte progression par rapport à l'exercice 1977 et en sensible augmentation par rapport à l'exercice 1976.

Le conseil d'administration du 26 avril 1978 a décidé de porter le capital de 252 164 800 F à 315 206 000 F par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes. Ces actions porteront jouissance au 1er janvier 1977.

Le conseil proposera aux actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire à la fin de juin 1978, de maintenir le dividende à 10,65 F sur le capital augmenté.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 11 % décembre 1976

Les intérêts courus du 25 mai 1977 au 24 mai 1978 sur les obligations Electricité de France 11 % décembre 1976 seront payables, à partir du 25 mai 1978, à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F (montant global : 110 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire le complément de prélèvement libératoire sera de 16,49 F, soit un net de 82,51 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances, trésoreries principales et perceptions) à la Caisse nationale de l'énergie à Paris, 17, rue Caumartin, à la Caisse des dépôts et consignations, à la Caisse nationale ainsi qu'aux Caisses régionales de crédit agricole mutuel, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et Banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

SFI — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INVESTISSEMENT EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SITUATION AU 31-3-78

ACTIF NET		F 87 690 836,70
Répartition de l'actif net		
— Actions françaises		15,40 %
— Actions étrangères		41,35 %
— Obligations françaises		36,20 %
Classiques	20,97 %	
Indexées	9,30 %	
Convertibles	5,43 %	
— Obligations étrangères		
Classiques	1,93 %	5,05 %
Convertibles	3,12 %	
— Liquidités		2,00 %

Nombre d'actions en circulation : 534 136.
Valeur liquidative : 164,16 F

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 25 avril 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et la distribution, au titre de cet exercice, d'un *dividende* de 8,21 F (net 7 F + avoir 2,21 F). Ce dividende, qui sera mis en paiement à partir du lundi 22 mai 1978, pourra être réinvesti sans *frais* en actions nouvelles jusqu'à la fin août 1978.

CÉRABATI

Le conseil d'administration s'est réuni le 25 avril 1978 sous la présidence de Mme de Vogüé pour examiner les comptes de l'exercice 1977. Ces comptes sont amputés des montants représentant l'activité des établissements belge et luxembourgeois qui ont été filialisés au 1er janvier 1977.

Le chiffre d'affaires (hors taxes) s'est élevé à 252 757 604 F, contre 258 813 346 F, à structure comparable. Le résultat d'exploitation est de 2 508 639 F. Les filiales belge et luxembourgeoise sont, en revanche, déficitaires en 1977 (— 5 433 000 F). La perte importante du Luxembourg est due aux perturbations engendrées par les importants investissements de reconversion qui seront productifs au cours de l'exercice 1978. Toutes les autres filiales sont bénéficiaires. Haviland, dont la société a pris le contrôle en janvier 1977, après un exercice 1976 fortement déficitaire, connaît un redressement spectaculaire : le chiffre d'affaires est en augmentation de 30 %, atteignant près de 35 millions de francs, et la société est, dès 1977, bénéficiaire de 806 449 F.

Le résultat net de CERABATI, après amortissements, provisions et impôts, ressort à 19 420 918 F, résultant du transfert aux sociétés belge et luxembourgeoise de nos établissements et d'une plus-value à long terme réalisée en France, de 2 229 012 F. Le bénéfice distribuable, du fait du report à nouveau de 2 100 517 F de l'exercice précédent, est de 4 153 930 F.

Compte tenu de ces résultats comportant des plus-values à porter en réserves et des incertitudes sur la conjoncture 1978, le conseil propose à l'assemblée ordinaire annuelle convoquée le 15 juin 1978, le vote d'un dividende net de 5 F au titre de l'exercice 1977, contre 9 F l'an passé.

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée, le montant total net distribué s'élève à 1 559 835 F et le report à nouveau à 2 596 298,78 F.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 1978 s'élève à 71 507 751 F, contre 70 224 587 F en 1977. Le premier trimestre 1977 avait été satisfaisant et ce n'est qu'au cours du deuxième trimestre que la situation des ventes s'était dégradée. Le premier trimestre 1978 révèle une certaine reprise et un renversement de la tendance. L'incertitude sur l'importance de cette reprise et les effets de la concurrence internationale sur le prix de vente incitent à la prudence. Le principal investissement de 1978 consiste dans l'augmentation de la capacité de l'usine de Bischwiller, dont la vente des produits sanitaires est en développement constant.

ÉPARGNE - VALEUR
Société d'investissement à capital variable

Au 31 mars 1978, le capital de la société était de 1 133 076 690 F. En tenant compte des produits courants déjà acquis (16 385 000 F), l'actif net de la société était évalué à 1 milliard 826 364 500 F, soit une valeur liquidative de 161,19 F, après mise en paiement le 30 mars, d'un dividende net de 8,99 F acompagné d'un crédit d'impôt de 2,01 F, soit un dividende global de 11 F par action.

La répartition de l'actif net au 31 mars était la suivante :

Obligations françaises 30,41 %. Actions françaises 38,17 %.

Obligations étrangères 1,62 %. Actions étrangères 26 %. Autres éléments d'actif net 3,80 %.

ÉPARGNE - CROISSANCE
Société d'investissement à capital variable

En tenant compte des produits courants déjà acquis (8 139 396 F), l'actif net de la société était évalué au 31 mars 1978 à 275 964 490 F. La valeur liquidative de chacune des 560 197 actions en circulation à cette date s'établissait à 492,62 F.

La répartition de l'actif net au 31 mars était la suivante : obligations françaises 26,84 %, actions françaises 29,62 %, actions étrangères 38,26 %, autres éléments d'actif net 5,28 %.

UGIMO

Le conseil d'administration s'est réuni le 25 avril 1978 pour arrêter les comptes de l'exercice 1977.

Les recettes locatives, en y incluant les indemnités dues par l'Etat en compensation des effets de la limitation des loyers, sont passées de 36 366 000 F à 39 815 000 F, soit une progression voisine de 9,5 %.

Après affectation de 3 259 000 F aux comptes d'amortissements et constitution de 700 000 F de provision, le bénéfice net s'établit à 26 120 000 F contre 23 983 000 F pour 1976, en augmentation de 8,9 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 20 juin 1978, la distribution d'un dividende de 9,60 F par action (dont 1,96 F exonéré de l'impôt sur le revenu) contre 9,20 F au titre du précédent exercice.

ÉPARGNE - OBLIGATIONS
Société d'investissement à capital variable

Au 31 mars 1978, le capital de la société s'élevait à 1 716 945 510 F contre 1 681 238 990 F à fin décembre 1977.

L'actif net était de 2 milliards 146 604 764,41 F (contre 2 milliards 221 972 744 F au 31 décembre 1977) et se répartissait comme suit :

Obligations en francs 77 %. Actions françaises 5,08 %.

Obligations en devises 14,9 %, autres actifs 3,83 %.

La valeur liquidative de l'action ressortait à 125,02 F, après mise en paiement le 30 mars 1978 d'un dividende de 11,20 F (soit, compte tenu d'un crédit d'impôt de 1,04 F, un revenu global de 12,24 F), contre 132,16 F à fin décembre 1977.

Le montant des revenus et du produit des sommes disponibles depuis le 1er janvier 1978 représentait 2,85 F par action au 31 mars 1978.

ÉPARGNE - INTER
Société d'investissement à capital variable

En tenant compte des produits courants déjà acquis (5 531 800 F), l'actif net de la société était évalué au 31 mars 1978 à 419 157 500 F. La valeur liquidative de chacune des 1 702 473 actions en circulation à cette date ressortait à 246,21 F, après mise en paiement, le 30 mars, d'un dividende net de 12,18 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,30 F, soit un dividende global de 13,48 F par action.

La répartition de l'actif net au 31 mars s'établissait ainsi : obligations françaises 29,78 %, obligations étrangères 20,71 %, actions étrangères 45,26 %, autres éléments d'actif net 4,25 %.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 AVRIL

Nouveau repli

Le fait marquant de la séance de jeudi a été la reprise très remarquée de Rhône-Poulenc, déclenchée par l'annonce d'un retour, pour le groupe, à l'ère des bénéfices après trois exercices « saignants ». La hausse du titre (+ 2,5 %) a été, du reste, l'une des rares enregistrées ce jour, le mouvement de baisse, bien amorcé la veille, s'étant quelque peu accentué sur de nouvelles ventes bénéficiaires.

Deux compartiments ont plus particulièrement pâti de ce recul des cours, les magasins en général (grandes surfaces y comprises) et le matériel électrique.

A signaler aussi la suspension de cotation de Meci les 27 et 28 avril. Le titre devant être radié du « terme » à la liquidation de juin, la Chambre syndicale a voulu ainsi éviter les remous toujours possibles que cette radiation aurait pu entraîner au préalable, en liaison avec les négociations en cours pour le rachat de l'affaire.

Peu de hausses appréciables ont été relevées en dehors de Rhône-Poulenc, si ce n'est celles d'Usinor, Esso, Labinal, Jeumont, Paris-France et J. Lefebvre. Bref, l'indicateur instantané a fléchi de 1,5 % environ.

De l'avis général, les dégagements, effectués surtout par la clientèle particulière, ont été bien absorbés, l'accélération du repli provenant, pour l'essentiel, de la diminution sensible des ordres d'achat en prévision de la réduction d'activité attendue la semaine prochaine. La Bourse, en effet, ne fonctionnera que trois jours en raison des fêtes du 1er mai (lundi) et de l'Ascension (jeudi). Autour de la corbeille, le climat était toujours à l'optimisme et certains agents de change faisaient remarquer que les investisseurs étrangers — britanniques, suisses et surtout allemands — étaient aux aguets, prêts à profiter de la première occasion de placement.

L'or s'est redressé, le lingot reprenant 450 F à 25 450 F. et le napoléon 8,90 F à 255 F.

LONDRES

Le marché poursuit vendredi matin son avance commencée la veille. Hausse des industrielles des pétroles, des Fonds d'Etat et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 178 .. contre 169 90

VALEURS	CLOTURE 27/4	COURS 28/4
Beecham	638 ...	648 ...
British Petroleum	800 ...	804 ...
Courtaulds	117 ...	119 ...
De Beers	338 ...	336 ...
Imperial Chemical	343 ...	345 ...
Rio Tinto Zinc Corp	288 ...	284 ...
Shell	550 ...	553 ...
Vickers	179 ...	179 ...
War Loan 3 1/2 %	32 5/8	32 1/4
*West Driefontein	21 3/4	22 1/4
*Western Holdings	22 1/8	23 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

L'OREAL. — Bénéfice net consolidé pour 1977 : 134,7 millions de francs contre 195,2 millions. Dividende global inchangé de 15,98 F, mais s'appliquant aux actions gratuites (1 pour 4) à distribuer.

DOLLFUS-MIEG. — Déficit net consolidé pour 1977 : 38,2 millions de francs contre une perte de 19,7 millions précédemment, mais à structures différentes. Aucun dividende ne sera distribué.

Résultats pour 1977

SYNTHELABO (consolidé) : 27,3 millions de francs contre 27,1 millions. Dividende global : 9,75 francs (inchangé).

SOMMER-ALLIBERT (consolidé) : 40,44 millions de francs (47 millions à structures comparables, soit hors Dalami) contre 43,89 millions. Dividende global inchangé de 25,85 francs.

S.A.T. 52,92 millions de francs contre 41,01 millions. Dividende global de 29,25 francs contre 24 francs. Attribution d'une action gratuite pour huit.

PARIS-FRANCE : 7,62 millions de francs contre un déficit de 12,60 millions. Le service du dividende est repris sur la base d'un montant global de 3,75 francs (contre 7,80 francs) pour l'exercice 1975 d'une durée de seize mois.

BÉGHIN-SAY : Perte de 127,28 millions de francs (contre une perte aussi de 63,96 millions) imputable à la dépréciation des titres Unisuc (filiale) et à la situation de Néogravure.

PRESSES DE LA CITÉ : 7,83 millions de francs contre 12,11 millions. Ce résultat tient compte de 10 millions d'impôts. Pour 1976, la société n'avait pas été imposée en raison du déficit de la filiale S.P.C.L. Dividende global : 10,50 francs contre 8,78 francs.

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Une nouvelle vague de ventes bénéficiaires a déferlé jeudi sur le marché de New-York. Mais elles n'ont pu, cette fois, être absorbées et l'indice des industrielles a baissé de 10,05 points à 826,92. L'activité, tout en restant forte, s'est encore ralentie avec 35,47 millions de titres échangés contre 44,43 millions la veille.

Après six séances de hausse ininterrompue, ce repli technique était prévisible. Il a été d'autant plus marqué que l'on s'attendait autour du Big Board à un gonflement de la masse monétaire, effectivement annoncé après la clôture, et, partant, les craintes d'un renchérissement des taux d'intérêt se son avivées.

Sur 1 908 valeurs traitées, 1 045 ont fléchi, 441 ont monté et 422 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 26/4	COURS 27/4
Alcoa	45 3/4	45 7/8
A.T.T.	62 7/8	62 3/8
Boeing	40 ...	40 ...
Chase Manhattan Bank	31 3/4	30 5/8
Du Pont de Nemours	116 1/2	115 ...
Eastman Kodak	51 3/4	50 7/8
Exxon	48 ...	47 ...
Ford	50 1/2	50 ...
General Electric	52 1/2	51 7/8
General Foods	29 1/8	29 1/4
General Motors	65 1/2	64 7/8
Goodyear	17 5/8	17 5/8
I.B.M.	262 1/4	261 ...
I.T.T.	31 7/8	31 3/8
Kennecott	24 5/8	24 3/4
Mobil Oil	65 1/2	66 ...
Pfizer	30 1/8	28 3/4
Schlumberger	70 1/8	69 1/4
Texaco	26 5/8	26 ...
U.A.L. Inc.	25 ...	24 3/8
Union Carbide	42 7/8	42 ...
U.S. Steel	28 3/8	28 1/4
Westinghouse	20 1/2	20 ...
Xerox	49 3/4	48 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	26 avril	27 avril
Valeurs françaises	132,2	131,2
Valeurs étrangères	100,2	100,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76,2	74,5

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/4	28/4
1 dollar (en yens)	223 60	222 90

BOURSE DE PARIS - 27 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 30	1 718	France I.A.R.D.	202 ..	200 50	Laffitte-Bail	138 50	138 50			
5 %	58 45	1 178	GAN (Sté) Centr.	631 ..	631 ..	Locabail Immob.	217	223 ..	Cie Lyon. Imm.	94 ..	94 05
5 % 1920-1960	146 ..	1 178	Protectrice A.I.R.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2548 ..	2635 ..
E.D.F. parts 1958	522 ..	522 ..
E.D.F. parts 1959	... ..	... ..
Ch. France 3 %	166	166 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	369	369 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1570	1525 ..
Concorde	...	330 ..
Epargne France	288 ..	292 ..
Financ. Victoire	190	193 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	d107 ..	108 ..

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
692 ..	4,5 % 1973	718 ..	715 ..	715 ..	710 ..
2130 ..	C.N.E. 3 %	2359 ..	2346 ..	2340 ..	2333 ..
405 ..	Afrique Occ.	403 ..	399	398	396 ..
380 ..	Air Liquide	313	302 60	301 60	308 ..
70 ..	Als. Part Ind	72 90	72 50	73 ..	73 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
48	Buffelsfont.	48 90	51 65	51 80	48 ..
10 50	Charter	10 45	10 50	10 60	10 30
142	Chase Manh.	149 50	148 ..	148 ..	146 ..
82	Cie Pétr. Imp	79 50	79 20	79 20	77 60
318	C.F. Fr.-Can.	318	308 ..	306	305 10
20	De Beers (S.)	21	21 05	20 95	21 05
655	Deuts. Bank	647	647	647	647
290	Dome Mines	301 ..	301 90	302 ..	301 90
515	Du Pont Nem	543	582	582	542
225	East Kodak	241 80	241 60	237 50	241 50
16	East Rand	17 80	18 ..	17 85	17 65
137	Ericsson	133 50	134 10	134 50	134 20
215	Exxon Corp.	224 20	223 60	223 50	223 80
225	Ford Motor	233 50	239 50	238 ..	238 ..
87	Free State	91 ..	93	92 30	94 ..
235	Gen. Electric	246 ..	246 20	242 50	246 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
270	Royal Dutch	257 50	257 ..	257 ..	255 ..
17	Rio Tinto Zinc	16 90	17 15	17 10	16 90
45	St-Helena Co	46 60	47 30	47 20	46 40
320	Schlumberg.	329 ..	326 20	320 ..	325 ..
45	Shell Tr. (S.)	45 70	46	46 ..	45 70
610	Siemens A.G.	595	597	597	594
40	Sony	38 30	38 80	38 50	38
12	Tanganyika	11 40	11 55	11 65	11 55
250	Unilever	250 ..	241 50	241 40	239
16	Union Corp.	16 35	16 70	16 70	16 60
110	U. Min. 1/10	113	114 50	114 ..	113
100	West Drief.	102 50	102 90	102 90	100 30
39	West Deep.	40 20	41 50	41 70	41 50
92	West Hold.	100 80	104	104	102
220	Xerox Corp.	227 ..	228 90	226 ..	228 90
0 66	Zambia Cop.	0 68	0 70	0 68	0 68

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation partie dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 618	4 606	4 640
Allemagne (100 DM)	222 410	222 500	221
Belgique (100 F)	14 289	14 268	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	208 130	208 320	208 500
Danemark (100 krd)	81 160	81 400	81
Suède (100 krs)	99 390	99 610	100 250
Norvège (100 k.)	85 070	85 170	85 600
Grande-Bretagne (£ 1)	8 383	8 401	8 450
Italie (1 000 lires)	5 317	5 318	5 380
Suisse (100 fr.)	235 700	235 700	238 500
Autriche (100 sch.)	30 913	30 920	30 950
Espagne (100 pes.)	5 714	5 699	5 750
Portugal (100 esc.)	11 030	10 985	11 500
Canada ($ can. 1)	4 030	4 075	4 015

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/4
Or fin (kilo en barre)	25025	25450
Or fin (en lingot)	25000	25450
Pièce française (20 fr.)	246 10	255 ..
Pièce française (10 fr.)	200 ..	206 ..
Pièce suisse (20 fr.)	222	227 ..
Union latine (20 fr.)	213 ..	220 ..
Souverain	235 90	244 90
Pièce de 20 dollars	1130 ..	1150 ..
Pièce de 10 dollars	547 ..	551 ..
Pièce de 5 dollars	395 ..	390
Pièce de 50 pesos	990 ..	1060 ..
Pièce de 10 florins	235 ..	234 50



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. Martel remplace M. Lecœur à la présidence de l'artisanat et du bâtiment

La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), qui regroupe cent seize mille adhérents, a tenu, les 27 et 28 avril, sa trente-deuxième assemblée générale annuelle. M. Marcel Lecœur, président-fondateur de la Confédération, ne s'étant pas représenté, M. Paul Martel, plombier, président de la chambre des métiers des Bouches-du-Rhône et vice-président des A.P.C.M., a été élu par la commission administrative à la présidence de la CAPEB. M. Martel a présenté à M. Jacques Barrot, nouveau ministre du commerce et de l'artisanat, qui clôturait l'assemblée générale, les principales préoccupations des artisans du bâtiment : nécessité de réformer le financement des charges sociales pour les activités de main-d'œuvre, hostilité aux centres de gestion agréés, insuffisance du régime d'assurance-maladie des artisans, réforme de l'apprentissage. Il a aussi exprimé l'inquiétude des professionnels de se voir écartés du marché de la réhabilitation. M. Barrot, après avoir rendu un hommage reconnaissant à M. Lecœur, a indiqué qu'il ferait l'impossible pour aboutir à une simplification des formalités de l'apprentissage.

Une grande figure

Depuis plus de trente ans, M. Marcel Lecœur personnifie, avec bonhomie et fermeté, l'artisanat du bâtiment. Le départ de la scène professionnelle de cet artisan serrurier parisien (il est né le 24 janvier 1899 dans le cinquième arrondissement), qui avait su devenir une grande figure de l'artisanat, laisse un grand vide. N'avait-il pas fondé cette CAPEB (qui s'était, dans un premier temps, en 1916, appelée Fédération nationale de l'artisanat du bâtiment), qu'il a présidée sans discontinuer jusqu'ici, et qui regroupe plus de la moitié des deux cent quarante mille entreprises du secteur ?

Lucide et réaliste, M. Marcel Lecœur a su toute sa vie éviter les pièges du syndicalisme professionnel des petits patrons, du corporatisme ou du mandarinat. Patiemment, obstinément, il a lutté pour une meilleure couverture sociale des artisans, pour une fiscalité plus juste et mieux adaptée. contre le travail noir organisé, contre la minutie paperassière de l'administration, qui complique, comme à plaisir, la voie de l'artisan et lui impose d'inutiles, improductives et trop nombreuses heures de travail, sans améliorer sa gestion.

Mais jamais cette lutte ne l'entraine vers une faiblesse démagogique : prêt à se battre pour ce qu'il considérait comme juste, il n'hésitait pas à fustiger vertement ses troupes, lorsque cela s'avérait nécessaire. Convaincu que seul un changement des mentalités et des comportements saurait permettre à l'artisan de s'insérer avec succès dans le monde économique moderne, il n'a cessé de mener des actions de formation en profondeur efficaces et concrètes.

Partisan convaincu de l'unité de représentation de l'artisanat, il a, après avoir réussi à organiser le secteur multiforme et dispersé du bâtiment, pris l'initiative de la création du Comité interconfédéral de coordination de l'artisanat (CICA), mais a été le seul à s'opposer fermement au regroupement artificiel des classes moyennes.

Trapu, le cheveu court et comme frisonnant à regret, tirant inlassablement sur une bouffarde toujours tenue au creux de l'index et du pouce, M. Marcel Lecœur continuera encore, au Plan et au Conseil économique et social, à intervenir, souriant et posé, avec le réalisme concret d'un homme qui ne perd jamais de vue la vraie vie. Puisse l'artisanat secréter très vite un homme de sa qualité.

JOSÉE DOYÈRE.

La fête du 1er mai

DÉFILÉS SYNDICAUX A PARIS ET EN PROVINCE

La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN se retrouveront, à Paris et dans de nombreuses villes de province, pour participer, lundi, aux traditionnels défilés du 1er mai. Premières manifestations et première expression unitaire après les élections législatives, les rassemblements de ce 1er mai 1978 devraient donner une certaine indication sur le degré de déception ou de mécontentement des salariés, qui avaient fondé leur espoir dans une victoire de la gauche, dix ans après mai 1968.

A Paris, la manifestation se déroulera lundi après-midi, à partir de 14 h. 30, de la République à la Bastille.

Pour la C.G.T. le 1er mai, qui célèbre la solidarité internationale des travailleurs à la suite des grèves sanglantes, à la fin du siècle dernier, des salariés américains, doit être l' « *occasion de faire pression sur les négociations afin qu'elles puissent aboutir à des résultats revendicatifs positifs* » et constituer « *un test significatif des perspectives unitaires* ». Pour les mouvements d'extrême gauche, le 1er mai est aussi une fête, et la Ligue communiste, qui entend participer au défilé parisien, a lancé un appel... aux musiciens pour qu'ils y viennent avec leur instrument.

De son côté, F.O. organisera une cérémonie du souvenir à Paris, au cimetière du Père-Lachaise, sur la tombe du syndicaliste Léon Jouhaux. Quant à la C.F.D.T., qui sera aux côtés de la C.G.T. et de la FEN, elle s'interroge, cependant, sur les rites et dépôts de gerbes « *suivis par une foule de moins en moins nombreuse* ».

A Besançon

REPRISE DU TRAVAIL A LA SLAVA après un accord sur l'augmentation uniforme des salaires

(De notre correspondant.)

Besançon. — Le travail a repris, le 27 avril, à 14 h. 30 dans les ateliers de la société Slava, firme horlogère soviétique installée à Besançon, après quatre jours d'une grève qui avait touché la totalité du personnel ouvrier (les techniciens soviétiques qui ne sont pas payés par la société, mais pris en charge directement par l'U.R.S.S. ne se sont pas associés à l'action).

L'accord signé entre la direction et les délégués C.F.D.T. prévoit une augmentation uniforme des salaires de 155 F par mois à compter du 1er avril, et le report au mois d'août, de la discussion d'une réduction à 40 heures par semaine du temps de travail. Les heures de grève du 27 avril seront payées. Les grévistes réclamaient, en outre, une cinquième semaine de congés, et l'intégration dans le salaire, sous forme de treizième mois, de la « prime bénévole ».

La discussion sur ces revendications ne semble pas devoir être poursuivie pour l'instant. Selon la direction, l'augmentation de 155 F (refusée dans un premier temps par les grévistes), se traduit par un taux moyen d'accroissement de 4,5 % de la masse salariale, et de 7 % pour les plus bas salaires (2 200 F brut) versés dans l'entreprise.

Au cours des négociations, M. Kosine, directeur général de Slava, aurait noté que cette entreprise était comme toutes celles qui évoluent dans un système économique libéral, tenue par la loi de la concurrence.

ACCIDENT DU TRAVAIL AUX ÉTATS-UNIS : CINQUANTE ET UN MORTS

Un échafaudage s'est effondré d'une hauteur de 50 mètres, jeudi 27 avril, sur le chantier de construction d'une tour de refroidissement de la centrale électrique de Saint-Marys (Virginie occidentale), tuant cinquante et un ouvriers. Une commission d'enquête s'est rendue sur les lieux pour déterminer les causes de l'effondrement. — *(A.F.P.)*

LA QUOTE-PART DE LA FRANCE AU F.M.I.

Les députés communistes saisissent le Conseil constitutionnel

Conformément aux dispositions de l'article 61 de la Constitution, le groupe communiste de l'Assemblée nationale a déféré le 27 avril au Conseil constitutionnel, la loi relative à l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international. Il estime, en effet, que cette loi n'est pas conforme aux dispositions de l'article 53 de la Constitution, qui prévoit que les accords engageant les finances de l'Etat doivent être soumis au Parlement.

Pour le groupe communiste, la modification des statuts du F.M.I. et le problème de l'augmentation des quote-parts ne constituent pas deux actes juridiques distincts, mais forment au contraire un ensemble. Aussi estime-t-il qu'en soumettant à l'approbation du Parlement un projet de loi relatif à la seule augmentation, le gouvernement a méconnu les exigences constitutionnelles qui sont les siennes.

LES TARIFS D'E.D.F. VONT ÊTRE MODULÉS EN FAVEUR DES PETITS CONSOMMATEURS

Le Comité des prix, qui s'est réuni jeudi 27 avril, a été consacré à la hausse des tarifs publics, essentiellement à ceux d'E.D.F. et de G.D.F. M. Villain, directeur de la concurrence et des prix au minisyère de l'économie, a informé les représentants des diverses catégories socio-professionnelles (agriculteurs, industriels, commerçants), des syndicats ouvriers et patronaux et ceux des consommateurs qui composent le Comité des décisions prises par le gouvernement la veille en conseil des ministres.

M. Villain a notamment expliqué que, si la hausse des tarifs d'E.D.F. devait être globalement de 10 %, des modulations importantes seraient apportées au barème actuel pour favoriser les petits consommateurs. Ainsi, la première tranche de consommation ne sera relevée que de 5 %, de même que la prime fixe, avec laquelle elle sera fusionnée. En revanche ,le prix de la deuxième tranche sera relevés de 15 %. Au cours de la discussion qui s'en est suivie, un représentant de l'industrie (le responsable de Singer) a reproché à E.D.F. le laxisme de sa gestion, qui, selon lui, conduit l'entreprise nationale à faire payer ses services à l'industrie plus cher qu'en Allemagne.

M. Villain a fourni aux membres du Comité des prix une série d'indices montrant que certains tarifs publics on dépendant de la décision de l'Etat ont moins augmenté que le coût de la vie. Ainsi, pour une hausse annuelle moyenne des prix de 10,8 % entre septembre 1973 (à la veille de la guerre du Kippour) et février 1978, les prix des tarifs d'E.D.F. basse tension ont augmenté de 9,9 %, ceux de G.D.F. de 11 %, ceux du charbon de 12,7 %, ceux de la S.N.C.F. de 7 %, ceux du tabac de 3,8 %, ceux des timbres de 17,9 %, ceux du téléphone de 4,1 %. Au total, les prix des services publics (tabac et essence compris) ont augmenté de 10,6 % en moyenne par an, les prix des services privés de 11,4 %, ceux des produits industriels privés de 10,1 %, enfin ceux de l'alimentation de 11,2 %.

● *Le chef d'état-major de l'armée de terre américaine,* le général Bernard Rogers, sera en visite officielle en France du jeudi 4 au mercredi 10 mai, sur l'invitation du général Jean Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre française. Le général Rogers doit visiter notamment les écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan et de Saumur et assister à des manœuvres de la 4e division blindée.

Le numéro du « Monde » daté 28 avril 1978 a été tiré à 577 474 exemplaires.